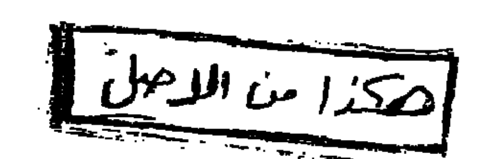


Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12462 – 4,20 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · – VENDREDI 22 FÉVRIER 1985

La Turquie et les minorités

Héritière d'un empire multinational qui, avant d'être démembré, s'étendait de l'Adriatique et du Danube au golfe Persique et à la mer Rouge, la Turquie se trouve doublement concernée par le problème des minorités. A l'intérieur, par l'existence de huit millions de Kurdes qui se résignent mal, alors qu'en 1920 on leur avait promis l'indépendance et l'union avec leurs frères d'Irak et de Syrie, à n'être, selon le vocabulaire officiel, que des « citoyens turcs habitant les provinces de l'Est ». A l'extérieur, par les efforts du gouvernement de Sofia pour achever d'intégrer les Turcs de Bulgarie dans une nation ethniquement aussi homogène que la République d'Atatürk.

Ces deux minorités mettent le gouvernement d'Ankara devant des sollicitations contradictoires. En Anatolie orientale, d'énormes procès ont lieu actuellement contre des centaines de militants séparatistes : vingt-deux condamnations à mort ont été prononcées au cours de la seule journée de mardi. Il est vrai que ces sentences sanctionnent des actes commis avant la prise de pouvoir par les militaires en 1980, lorsque des groupes rivaux, le plus souvent d'ailleurs noyautés par des organisations d'extrême gauche ou d'extrême droite menaient une lutte incessante et meurtrière. Vrai aussi que le gouvernement d'Ankara semble avoir enfin compris que le développement économique des provinces orientales, jusqu'à présent fort mal loties, pourrait être porteur d'une solution du problème à long terme. Il n'en reste pas moins que la population kurde a eu à subir une répression beaucoup plus féroce que nulle part ailleurs en Turquie et doit toujours compter avec la plus forte concentration militaire du pays.

Cette répression met évidemment le gouvernement d'Ankara en position délicate pour s'opposer aux efforts, qui se sont intensifiés depuis trois mois, du gouvernement de Sofia pour intégrer, « bulgariser » la minorité turque. Comme avant eux les gitans, les Macédoniens, ou ceux des Bulgares qui s'étaient convertis à l'islam sous la domination ottomane, les Turcs de Bulgarie sont contraints aujourd'hui, par la force s'ils résistent, à troquer leur patronyme contre un nom slave, achevant ainsi de se dépouiller de leur identité.

Ankara ne peut rester sourd aux témoignages qui se multiplient depuis plusieurs semaines et dont certains – non confirmés faute d'accès aux régions concernées – affirment que les violences auraient fait cinq cents morts. De telles informations heurtent la population turque, moins prompte d'habitude à se mobiliser pour la défense des droits de l'homme.

Reste que la Turquie paraît décidée à traiter la question avec prudence, modération et discrétion. Elle entretient, en effet, avec la Bulgarie des relations économiques étroites, lui achetant notamment une partie de sa consommation d'énergie. Et elle veille soigneusement sur le plan politique, à préserver ses relations de bon voisinage avec une Union soviétique qui n'est d'évidence pas hostile à l'actuelle campagne de « bulgarisation ».

Autant de bonnes raisons qui aident à comprendre que le parlement d'Ankara ne traite de la question des Turcs de Bulgarie qu'à huis clos, et la Turquie ne veut surtout pas avoir l'air de soutenir une quelconque forme d'irrédentisme.

• SUD DU LIBAN

Israël décide des représailles contre les chiites

Pour faire face à l'escalade des attentats anti-israéliens au Liban du Sud, Jérusalem a décidé de lancer des actions de représailles contre les villages soupçonnés d'aider les commandos de la résistance chiite. Une réunion restreinte du cabinet pourrait d'autre part examiner, dès le dimanche 24 février à Jérusalem, la possibilité d'accélérer les opérations de retrait de l'ensemble du sud.

De notre correspondant

Jérusalem. – C'est un personnage de bande dessinée qui montre la cage d'un oiseau hurleur : « *Voilà mon nouveau perroquet*, lance-t-il. *Il vous dira n'importe quoi si vous l'effarouchez et si vous le nourrissez un peu. Je l'ai appelé Gemayel.* »

Cette féroce caricature publiée mercredi 20 février par le très respectable – et d'ordinaire plus serein – *Jerusalem Post* en dit long sur l'exaspération dédaigneuse que suscite en Israël, depuis quelque temps, le comportement du président libanais. L'éditorial est de la même veine : « *Pour survivre, Gemayel utilise la fourberie et le double langage. Son discours de Saïda fut l'oraison funèbre des illusions d'Israël au Liban.* »

Le dépit des Israéliens envers le camp chrétien – des autres communautés, ils n'attendaient déjà plus rien, – est à la mesure de l'impatience inquiète provoquée ces derniers jours par l'accroissement des pertes dans les rangs de l'armée. Celle-ci subit maintenant en moyenne cinq attaques par jour. Pendant le mois écoulé après l'adoption du plan de retrait, dix militaires israéliens, dont deux officiers, sont tombés au Liban du Sud. Quarante-six autres ont été blessés.

A peine vient-elle d'achever la *première phase de son redéploiement* que Tsahal affronte une escalade des opérations ennemies.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

• NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani expulse cinq Européens d'extrême droite

Le capitaine Saffray, responsable du maintien de l'ordre dans la région de Thio, a été rappelé en métropole, le mercredi 20 février. M. Charles Hernu, ministre de la défense, a décidé d'envoyer à Nouméa le major général Vautrin afin qu'il enquête sur les incidents survenus le week-end dernier. D'autre part, en vertu de l'état d'urgence, M. Pisani a décidé d'expulser cinq européens accusés d'avoir troublé l'ordre public.

Après les événements de Thio, dimanche, au cours desquels les gendarmes, dépêchés sur place pour contrôler un « pique-nique » organisé à l'appel des mouvements d'extrême droite, s'étaient heurtés aux tribus mélanésiennes entourant la cité minière, M. Pisani avait décidé une enquête. Fort des résultats de celle-ci, le délégué du gouvernement a demandé au ministre de la défense le rappel en métropole du capitaine de gendarmerie qui commandait sur place les opérations et qui était également présent sur le terrain lors de la mort d'Eloi Machoro. Le capitaine Saffray commandait en effet la région de La Foa.

L'expulsion de cinq européens, *parmi lesquels quatre dirigeants du* Front calédonien, organisation d'extrême droite, montre que le délégué du gouvernement tente d'effacer l'impact désastreux produit au sein de la communauté mélanésienne favorable au FLNKS par les événements de Thio (onze Mélanésiens avaient été blessés, et le FLNKS avait aussitôt réagi en évoquant la possibilité de se lancer dans une campagne de « *déstabilisation économique* ».

En choisissant pour cible le Front calédonien, M. Pisani s'attaque à un mouvement créé par des métropolitains, dont certains d'origine pied-noir, et au sein duquel les caldoches sont peu nombreux. Pourtant le RPCR de MM. Lafleur et Ukeiwé a aussitôt décidé de prendre la défense des personnes visées par l'arrêté d'expulsion. Les modalités de cette défense n'étaient pas encore connues jeudi en fin de matinée. M. Lafleur attendait en effet avant de les faire connaître la réponse de M. Pisani à la lettre qu'il lui avait fait parvenir dans la journée.

(Lire nos informations page 28.)

• SIDA

Dépistage systématique pour les donneurs de sang

La recherche systématique d'une contamination par le virus du SIDA débute cette semaine au Centre national de transfusion sanguine, grâce au test dit « Elisa » de détection des anticorps mis au point à l'Institut Pasteur. Quatre millions de donneurs vont devoir être soumis chaque année à cet examen, qui concernera également vingt millions de donneurs américains et sera *ensuite adopté dans toutes les banques* de sang mondiales.

Si l'on excepte le dépistage de l'hépatite, l'événement est sans précédent dans l'histoire de la médecine, et sa portée financière, épidémiologique et morale est loin d'être complètement mesurée...D'autant plus qu'il n'est pas possible de prévoir l'extension que pourrait prendre en Occident le SIDA, qualifié récemment par le directeur de l'Institut national de la santé américain d'« *épidémie la plus grave à laquelle l'homme d'aujourd'hui se trouve confronté, une nouvelle tragédie humaine* ».

Depuis son apparition, en 1979, le taux de croissance des cas de SIDA a été exponentiel, et nul ne peut dire s'il va s'affaisser ou si son extension continuera à ce train et si l'on *dénombrera avant cinq ans plus de* trois cents millions de malades, comme l'envisagent les épidémiologistes britanniques...

Les Américains prévoient qu'ils auront au moins 40 000 malades pour les deux années à venir, dont la prise en charge se monte actuellement, pour chacun, à 500 000 F environ, ce qui n'empêche pas, malheureusement et en dépit de tous les efforts déployés, une évolution fatale dans la quasi-totalité des cas.

En outre, et dans les *mêmes* délais, les dépistages en cours révéleront que plus de 500 000 personnes ont été contaminées sans que nul ne sache à l'heure actuelle ce que signifient les anticorps qui signent dans leur organisme l'atteinte par le virus.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 10.)

La « faim de terre » au Brésil

De notre correspondant CHARLES VANHECKE

Rio-de-Janeiro. – La réforme agraire est à nouveau d'actualité au Brésil. Un millier et demi de paysans l'ont réclamée à grands cris, à la fin de janvier, au cours du premier congrès national des travailleurs ruraux sans terre, qui s'est tenu à Curitiba, dans le sud du pays. Le nouveau président de la République, M. Tancredo Neves, qui entrera en fonctions le 15 mars, a reconnu la nécessité de la réforme, au cours d'une conférence de presse, le 11 février : « *Comment ne pas faire une réforme agraire qui est réclamée à la fois par le pape, l'ONU, les organismes financiers internationaux et l'épiscopat brésilien ?* », a-t-il demandé.

Le problème de la terre, en effet, « *est en train d'ensanglanter le Brésil* », a ajouté M. Neves. Il provoque une véritable guerre dans les forêts et les savanes qui forment, dans l'ouest et le nord du Brésil, la « nouvelle frontière » du pays. « *Une guerre non déclarée* » qui oppose des millions de petits paysans aux grands exploitants et aux compagnies acharnés à les expulser. En trois ans, deux cent trente-six paysans ont été assassinés, selon le Mouvement des sans-terre, proche de l'Eglise, qui a organisé le congrès de Curitiba. Une vingtaine d'avocats ont subi le même sort pour avoir voulu défendre des agriculteurs spoliés. Les *fazendeiros* (grands exploitants) font régner la terreur dans les campagnes avec leurs hommes de main. Ils bénéficient de la complicité de la police et des autorités locales, et profitent de la confusion qui règne dans le cadastre rural pour s'arroger des titres de propriété souvent falsifiés.

Un épisode, entre cent, du « western » brésilien : il y a deux ans, un paysan, surnommé « Quintino », se révolte dans un coin perdu de l'Amazonie. Après avoir été chassé de la terre qu'il cultivait, et avoir recouru en vain aux tribunaux, aux autorités, il prend son fusil pour faire justice de ses propres mains. Il réunit des hommes victimes, comme lui, du latifundio, et forme un *cangaço*, nom qu'on donnait autrefois aux bandes de hors-la-loi qui parcouraient le Nord-Est, à la fois *Mandrins et Robins de bois*.

« Quintino », lui, se bat à Vizeu, dans le Para, en pleine forêt. Il défend les petits paysans contre les pistoleiros d'une société qui revendique leurs terres, pour faire de l'élevage et de l'extraction de minerais. Il réussit si bien que ses ennemis ont peur. A la tête d'une cinquantaine de compagnons bien armés, il se vante, en décembre dernier, d'avoir fait plus d'une centaine de victimes parmi les fermiers et leurs hommes de main. En janvier dernier, la police, qui le poursuit depuis des mois, lui tend un traquenard et le tue. Le Robin des bois du Para n'est plus.

Autre histoire, plus classique, du « western » brésilien : les jacqueries régulières des travailleurs saisonniers, de ceux qu'on appelle ici les *boias-frias*, c'est-à-dire les « bouffes froides » parce qu'allant d'un champ à un autre, ils ne peuvent pas réchauffer leurs repas. Les boias-frias sont une des versions modernes du servage. Gagnant un salaire de misère, lié à leur productivité, ils sont obligés de chômer pendant de longs *mois entre deux récoltes*.

Les coupeurs de canne de l'Etat de Sao-Paulo étaient allés jusqu'à incendier les champs au moment de leur révolte. Ils parvinrent à un accord avec leurs patrons, qui leur promirent des contrats d'une année. Ils se remirent sur le pied de guerre en décembre dernier lorsque l'accord fut rompu. On vit alors hommes, femmes, enfants, tous ceux qui coupent la canne, barrer les routes en brandissant leurs faux et leurs gourdins, et la police les matraquer. *Il y a quelques jours*, l'un de leurs leaders, M. José de Fatima Soares, qui appartient à la Centrale unique des travailleurs, syndicat d'extrême gauche, a été victime d'une tentative d'assassinat.

(Lire la suite page 5.)

Le Monde des livres

Pages 11 à 18

- Une visite chez FRED UHLMAN, l'auteur de « l'*Ami retrouvé* ».
- Entretien imaginaire avec CARL GUSTAV JUNG.
- Tentative pour une « Ecographie ».
- Le feuilleton de BERTRAND POIROT-DELPECH : « le Chercheur d'or », de J.-M. G. LE CLÉZIO.

AU JOUR LE JOUR

Lutte

L'Eglise catholique épouse son siècle : on annonce, pour le mardi 26 février, une grève générale des employés... du Vatican.

Les délégués syndicaux du Saint-Siège avaient déposé un cahier de revendications très temporelles : indexation et éventail des salaires, primes, etc. Las ! Ils se sont heurtés à une direction inflexible, intransigeante, sans indulgence en somme.

Ce conflit social inédit fera-t-il passer dans les palais pontificaux le vent mauvais de la lutte des classes ? On entendra peut-être des travailleurs en lutte, réunis en « AG » sous la colonnade du Bernin, dénoncer – après deux mille ans de patience – les excès du patronat de droit divin.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

Assassinat d'un physicien

Pour ceux qui l'ont connu, aucun doute : avec le professeur Cooperman, on a voulu supprimer l'homme de la coopération Etats-Unis-Vietnam

LE professeur Edward Lee Cooperman, âgé de quarante-huit ans, physicien américain, a été assassiné le 13 octobre 1984 dans son bureau de la California State University de Fullerton, à Los Angeles. Un étudiant vietnamien, Minh Van Lam, vingt et un ans, est passé le voir à midi, puis est allé au cinéma avec une amie, et est revenu chez Cooperman quelques heures après ; celui-ci était mort, baignant dans son sang, un pistolet dans la main droite ; Lam a alerté la police. A la suite de diverses déclarations contradictoires, il a reconnu avoir tiré, a été arrêté, il est en prison, inculpé d'assassinat, et son procès est en cours. Juste avant, il avait été inculpé pour vol à l'étalage ; indigent, il était défendu par un avocat commis d'office. Cette fois-ci, un important collectif d'avocats s'est aussitôt proposé, et on a réussi en quelques semaines, comme c'est hélas très fréquent, à lancer contre Cooperman une série d'insinuations qui ont semé le doute dans l'opinion publique, l'assassinant en quelque sorte une seconde fois.

Cooperman était connu comme physicien. Il avait été *chairman* de son département. Il a passé plusieurs années à Strasbourg où il a travaillé en physique nucléaire, puis en physique du solide ; ses collègues strasbourgeois, qui avaient été impressionnés par sa puissance de travail et son caractère généreux, ont été bouleversés par sa mort. Il est encore repassé l'été dernier en France. Président du Comité américain de coopération scientifique avec le Vietnam, il était connu dans tous les comités homologues des autres pays, des ONG (Organisations non gouvernementales), qui, en fait, travaillent souvent en liaison avec leur gouvernement, de façon officieuse ; ils exportent au Vietnam des livres et revues, du matériel de laboratoire, expérimental, médical, informatique, ils organisent des échanges de visiteurs entre le Vietnam et leur pays.

par LAURENT SCHWARTZ (*)

C'était particulièrement important aux Etats-Unis, pays qui n'a pas de relations officielles avec le Vietnam. Cooperman travaillait dans le but de rapprocher le Vietnam des Etats-Unis, et aidait beaucoup de Vietnamiens de Californie, indépendamment de leur couleur politique. Il recevait des fonds de diverses organisations humanitaires, notamment religieuses (il était lui-même protestant ; il n'était plus croyant mais restait imprégné d'idéalisme religieux et a été connu comme pacifiste), et travaillait à l'UNESCO et, comme *principal advisor*, au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Tous ses amis le considéraient comme la bonté incarnée. Le président de la Physical Society américaine, le professeur M. Dresselhaus, a envoyé un télégramme de soutien à sa famille (il était marié et avait deux filles), proposant son aide pour que la justice américaine puisse faire toute la lumière ; son responsable hiérarchique au PNUD, M. S. Hakansson, s'est indigné de l'assassinat et des calomnies lancées contre lui ensuite.

Il n'avait pas que des amis

Quelles motivations possibles à l'assassinat ? Il n'avait pas que des amis. Les réfugiés vietnamiens sont des gens qui ont fui leur pays, régulièrement ou irrégulièrement, abandonnant tout (on se souvient de l'immense tragédie des « réfugiés de la mer » *(boat people)*. En général ils se sont bien intégrés. En France, ils ont trouvé une grande communauté vietnamienne, d'opinions politiques très variées, mais où les tensions, qui souvent divisent les familles, laissent un climat supportable.

Mais, aux Etats-Unis, il y a en outre ceux qui ont fui Saigon en 1975, le général Nguyen Cao Ky, les amis de Nguyen Van Thieu (qui est à Londres, mais en liaison avec eux) et bien d'autres, par exemple des anciens de l'opération Phénix, qui avaient conduit la guerre du Vietnam en liaison avec le Pentagone, pendant plus d'une décennie.

Ils se sont solidement organisés en un lobby vietnamien anticommuniste, analogue au lobby anticastriste de Floride. Ils ont entraîné des centaines d'hommes au maniement d'armes et ont inauguré le terrorisme depuis plusieurs années dans cette Californie où il y a près de 150 000 Vietnamiens sur les 400 000 des Etats-Unis ; l'Organisation vietnamienne pour l'extermination des communistes et la restauration de la nation a revendiqué plusieurs assassinats, le dernier, le 28 mai 1984, dirigé contre Nguyen Van Luy, président honoraire de l'Association des vietnamiens des Etats-Unis, qu'ils ont blessé et dont la femme, Pham Thi Luu, a été tuée. Les coupables n'ont jamais été trouvés. Depuis ce moment, Cooperman, qui avait été maintes fois menacé, a senti qu'il risquait d'être la prochaine cible et il était devenu très anxieux. Sur les conseils du FBI, il avait acheté un pistolet et s'était exercé à son maniement. Pour tous ceux qui l'ont bien connu, il ne fait aucun doute qu'on a voulu supprimer l'homme de la coopération Etats-Unis – Vietnam, puis le discréditer et supprimer toute l'action de son groupe. On y est partiellement arrivé.

Des insinuations abandonnées

Qui sont les défenseurs de l'accusé Minh Van Lam ? Un collectif spécialisé dans la défense de personnes d'extrême droite, qui a été très proche de Richard Nixon à l'époque du Watergate. Le principal, Alan May, est un ancien « béret vert » de la guerre du Vietnam. Cela ne prouve rien en soi, mais on n'est pas obligé de croire tout ce qu'il dit. Il a aussitôt parlé d'affaire de mœurs et d'homosexualité hypothétique, d'espionnage, de suicide camouflé en assassinat.

L'Amérique n'a pas encore assumé la guerre du Vietnam. Il y règne une « passion » antivietnamienne, venant de la droite du temps de la guerre, ou de la gauche à la suite des déceptions de l'après-guerre ; les insinuations d'Alan May ont porté. Mais les amis de Cooperman ont réagi, et Alan May a abandonné toutes ses insinuations. La défense de Lam s'est réfugiée sur un homocide par accident (alors camouflé en suicide, puisque Cooperman avait son pistolet dans sa main droite).

Tous ces attentats sont inacceptables. Depuis des années, le terrorisme est devenu une arme politique, infiniment dangereuse et inadmissible. Il n'y a qu'une réponse valable de l'opinion publique au terrorisme : on ne doit pas se demander si on est d'accord politiquement avec l'assassin ou avec sa victime ; que celle-ci soit Henri Curiel ou le général Audran, on dénonce le crime et ses auteurs. En face du terrorisme, il y a une réponse de la police et de la justice, il en faut une de plus, tout simplement civique (1).

(*) Mathématicien.

(1) Il vient de se former en France un comité Justice pour Cooperman, qui agira pour que toute la vérité soit connue. Adresse : Mme Chasle, 19, rue Wiener, 92700 Colombes.

Etat-vigile, Etat-emplâtre ?

La mode est à la « dérégulation ». Quelle doit être la fonction de l'économie publique dans la société moderne ?

« MOINS d'Etat » dans l'économie est le grand projet politique de l'époque. Le succès économique et politique de Reagan, fondé, dit-on, sur ce principe, est la grande nouvelle, il frappe le monde entier et suscite partout des émules enthousiastes. Les échéances électorales françaises se préparent sous le signe de la désétatisation de l'économie. Le gouvernement abaisse impôts et dépenses publiques. Le désengagement de l'Etat occupe tout le « programme commun » que l'opposition prépare. Mais jusqu'où, où, comment, « moins d'Etat » ? Crier un slogan ne suffit pas. Reagan a de fait accru la part des dépenses publiques dans le revenu national américain, après avoir juré de la réduire. Pour faire bien, il faut d'abord penser.

Cette vogue est cependant tout à fait salutaire, si « moins d'Etat » ne veut pas seulement dire « moins d'Etat de gauche ». Cela permettra en effet d'ôter à l'Etat quelques fonctions qu'il ne remplit pas au mieux, ou de diminuer des impôts – ce qui est nécessaire tant au plan global qu'à celui de la justice et des incitations. Mais, surtout, cela oblige la réflexion publique à se poser sérieusement la question « combien d'Etat et où ? » ou même simplement « pourquoi l'Etat ? ».

Car on peut défendre le principe de l'Etat-vigile réduit à la police et à l'armée pour faire respecter les droits privés, comme John Locke, Adam Smith ou Robert Nozick, ou même trouver que ces fonctions seraient mieux remplies par des vigiles privés et des entrepreneurs militaires s'offrant en concurrence (à la façon des seigneurs médiévaux vendant leurs services aux princes) comme le pensent les libertariens américains Murray Rothbard ou David Friedman. Alors, même le chèque-éducation (distribué par l'Etat aux parents pour qu'ils le dépensent dans l'école de leur choix) – proposé par Milton Friedman il y a vingt ans et repris maintenant par l'opposition en France – apparaît comme furieusement étatiste : ces chèques doivent être financés par un impôt forcé, alors que les parents doivent être libres de choisir d'utiliser leur revenu pour acheter de l'éducation à leurs enfants ou autre chose.

Les économistes disposaient il y a une vingtaine d'années d'une théorie dominante, celle de la « concurrence parfaite » élaborée par Léon Walras et Vilfredo Pareto vers la fin du siècle dernier et dont Gérard Debreu serrait les avant-derniers boulons qui lui valurent le prix Nobel l'an passé. Ce modèle de l'économie est le paradis libéral. Le système des marchés y conduit à un « optimum ». Et l'Etat n'y est même pas mentionné. Sur le plan des-

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

criptif, cette absence est un peu forte de nos jours. Mais du point de vue normatif, on peut en conclure que l'Etat n'a rien à faire dans l'économie. Le mieux qu'il pourrait faire serait de singer les marchés et, à supposer qu'il en ait la motivation, il manquerait des informations décentralisées sur les désirs et moyens nécessaires à cela.

Une double question se pose alors. Pourquoi l'État a-t-il un rôle économique si vaste et croissant, et que doit être sa place ? Les économistes crurent trouver la réponse dans les « imperfections » du monde réel (par rapport à la théorie de la concurrence parfaite). Il y a des *« échecs du marché »*, comme disait Francis Bator, et le rôle de l'Etat est de se substituer au secteur privé dans ces situations pour remédier à ces défaillances. Ce n'est pas une vue démentiellement étatique. Le marché garde le préjugé favorable. C'est, en somme, la théorie de l'Etat-emplâtre. Au contraire des pays de l'Est où on laisse un peu de marché-emplâtre pour remédier aux incapacités trop criantes de l'économie administrée.

Allocation, stabilisation distribution

On rassembla donc et analysa les divers manques du marché dont l'étude avait commencé depuis longtemps. Les monopoles inefficaces analysés par Cournot une génération avant Walras. Les concurrences « imparfaites » et « monopolistiques » de Chamberlin et Joan Robinson. Les « biens publics » et « consommations collectives », qui concernaient plusieurs consommateurs à la fois, dont la théorie, en germe chez Dupuit, Wicksell, Lindahl, est précisée par Bowen et Samuelson. Les « effets externes » ou « économies externes » par lesquels les personnes s'influencent sans que cela fasse l'objet d'un échange, décelés par Pigou, Tinbergen, Meade. Bien sûr la demande globale insuffisante et les rigidités de prix de Keynes. Et surtout la distribution des revenus ou bien-être sur laquelle la théorie de la « concurrence parfaite » ne dit rien. Richard Musgrave fit le point dans sa *Théorie des finances publiques* où il distingua les trois grandes « branches » (« fonctions » serait meilleur) du rôle économique de l'État : l'« allocation » qui corrige les défauts de détail des marchés et produit les biens publics non vendables, la « stabilisation » qui équilibre l'économie globale, la « distribution » qui partage ressources, revenus ou bien-être. Et le nom d'*économie publique* que nous créions pour désigner ce nouveau champ d'analyse scientifique (1) fut vite adopté et institutionnalisé dans les revues, colloques, sociétés savantes, cours et chaires.

Là se trouvent toujours les éléments indispensables pour répondre aux questions « combien d'État, où, comment ? ».

Il fut bien sûr vite remarqué qu'aux « échecs du marché » correspondaient ceux de l'État (Mac Keane), que les motivations des fonctionnaires et politiciens n'étaient pas seulement, ou pas pricipalement, de faire le bien, et que les pressions électorales les y incitaient fort mal malgré la concurrence (2). Si le marché a une fracture à une cheville, l'emplâtre étatique peut fort bien manquer, ou être fixé à l'autre pied, ou encore, c'est le plus plausible, enserrer tout le corps par suite de l'ambition des hommes publics jouant des failles de la démocratie. La droite américaine, contemptrice de la volonté de puissance des ronds-de-cuir, dénonce à juste titre cette expansion mais n'y échappe pas quand elle en a le pouvoir. Cependant plus de science et de conscience (au deux sens) de tous permet d'éviter ces défauts.

D'autant que l'économie publique n'est pas en fait la théorie de l'économie de l'État mais celle de l'économie non marchande. Les deux ne coïncident que si l'État accapare aussi tout ce dernier domaine. Il est vite apparu qu'un bien public est mieux produit par l'*association* des personnes qui en profitent que par l'État, qu'un effet externe est mieux corrigé (« internalisé ») par la *communauté de voisinage* qu'il concerne que par l'administration publique. Le niveau optimal de décision collective, donc la décentralisation optimale, pour les différentes questions, est un problème de cette discipline. l'économie publique est donc aussi, et peut-être d'abord, la théorie du troisième secteur, ni étatique, ni marchand. Sa philosophie, individualiste dans ses fins, communautaire dans ses moyens, fondée sur l'association volontaire réelle ou implicite, n'est donc ni celle du centralisme, ni celle du marché à couteaux tirés prôné par le libéralisme classique et son extrémisme libertarien, mais plutôt celle, libertaire et associative, de l'anarchisme de gauche ou classique.

(*) Directeur du Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique (ENPC), directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

(1) Dans l'*Introduction à la théorie du rôle économique de l'État : les fondements de l'économie publique*, 1964, dont la plupart des études furent développées dans le cours d'économie publique constitué par l'*État et le système des prix* et *le Service des masses*, éd. Dunod, 1970.

(2) *Cf.* notre *Les élections sont-elles la démocratie ?* éd. du Cerf, 1977.

A propos de l'IEP de Bordeaux

Aucun enseignant de l'IEP de Bordeaux ne songerait à reprocher au *Monde* d'accueillir « démocratiquement » les lettres des lecteurs, ni à dénier à nos étudiants leur droit à émettre les critiques – aussi vives soient-elles – qu'ils pensent pouvoir nous adresser *(le Monde* du 23 janvier). Et chacun d'entre nous admet bien volontiers qu'ils prennent alors la précaution de ne pas s'identifier [...].

Mais c'est porter un mauvais coup à un établissement que je compare volontiers à une PME. Il est performant, mais son manque de capitaux propres (j'entends par là le flux des étudiants motivés et d'un bon niveau de formation initiale à l'entrée dans l'enseignement supérieur) le rend vulnérable aux aléas du marché (...).

La force de l'IEP de Paris – que je constate sans songer à lui en faire grief – provient largement de l'inégale distribution géographique des candidatures de ceux qui se destinent à la haute fonction publique dès leur entrée dans l'enseignement supérieur. L'auto-orientation précoce vers les filières réputées les mieux adaptées aux estimations que les étudiants motivés et informés font de leur devenir socio-professionnel probable et/ou possible (compte tenu notamment de l'hérédité professionnelle et des ressources – au sens large – familiales) est un facteur décisif de la permanence du « monopole » de Sciences-Po Paris.

Or l'IEP de Bordeaux a depuis plusieurs années, et au prix d'un effort que je vous prie de croire considérable, réussi à entamer ce monopole en mettant en place une scolarité et une préparation dont la crédibilité est incontestable, même si la « visibilité » des résultats reste faible compte tenu de l'étroitesse des contingents sur lesquels nous travaillons (une quinzaine de candidats au concours externe de l'ENA en moyenne chaque année (...).

PIERRE SADRAN,
professeur à l'IEP de Bordeaux.

La pensée magique

Jadis Jean-Pierre Chevènement, leader du CERES, pourfendait d'une main la « gauche américaine », rédigeait de l'autre le projet socialiste de 1980. Drapé dans la magie de son propre verbe, il pouvait se dispenser d'analyser les données : une fois la gauche au pouvoir, la *« rupture avec le capitalisme »* serait consommée. On sait ce qu'il en advint !

La même démarche incantatoire permet aujourd'hui au ministre de nous garantir des résultats cousus main (en alourdissant les programmes et en restaurant les devoirs à la maison) sans tenir le moindre compte de tout ce qui a changé dans la société française depuis Jules Ferry, et même depuis qu'enseignaient son papa et sa maman : la diversité socioculturelle de notre pays, la télévision et son impact, la réduction générale du temps de travail, l'ouverture de l'enseignement secondaire à tous, etc. Jean-Pierre Chevènement puise en lui-même ses certitudes narcissiques : il lui suffit, bon fruit de l'élitisme républicain, de se regarder dans la glace.

Hélas ! nous autres, non seulement « post-soixante-huitards attardés », mais pionniers des classes nouvelles de l'après-guerre, défenseurs d'un Freinet encore méconnu, héritiers d'Henri Wallon, participants au grand colloque d'Amiens de mars 1968, allons-nous finir par regretter les Billères et les Edgar Faure du temps de de Gaulle, les Fontanet de Pompidou, les Beullac du libéralisme avancé, face au plus napoléonien des ministres de l'éducation nationale de la Ve République ? L'histoire, à laquelle le ministre paraît si attaché, dira plus tard si, en ce qui concerne les recherches, les travaux, les expériences et le dynamisme de la « gauche pédagogique », le nom de Jean-Pierre Chevènement rime avec enterrement.

SUZANNE CITRON
(Domont).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

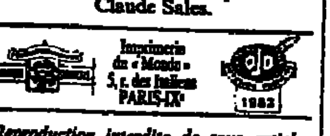
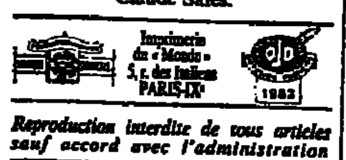
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الاصل

étranger

LE RETRAIT ISRAÉLIEN DU LIBAN ET LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT

Jérusalem décide des représailles contre les chiites

(Suite de la première page.)

La mort, lundi, du colonel Hido, l'un des conseillers du général Lahad — le chef de l'armée du Liban du Sud (ALS) — a attisé la grogne d'unités de combat déjà enclines à ronger leur frein. Les officiers se plaignaient d'avoir les mains liées et de ne pouvoir réagir à leur guise aux attaques. Ils demandaient soit qu'*« on les sorte de ce pétrin »* soit *« qu'on les laisse riposter »*.

Parmi la classe politique, les appels à un *« durcissement »* israélien au Liban se sont multipliés. Selon M. Itzhak Shamir, ministre des affaires étrangères, *« Israël n'hésitera pas à recourir aux moyens les plus extrêmes pour protéger la vie de ses soldats »*. La droite n'est pas seule à prôner des représailles. Pour M. Ben Eliezer, ancien général et l'un des meilleurs connaisseurs du Liban, aujoourd'hui affilié aux travaillistes, *« l'armée ne peut continuer à tomber dans des embuscades et à dire merci. Il lui faut rendre la pareille »* sous peine de perdre son crédit.

Une guerre totale

Ces voix ont été entendues car l'armée semble bien avoir reçu carte blanche pour lancer des actions de représailles contre les villages chiites soupçonnés d'offrir à l'adversaire un asile sûr. *« C'est devenu une guerre totale,* indique-t-on de source militaire. *Le rique de se faire de nouveaux ennemis est dérisoire puisque nous n'avons déjà plus d'amis. Quand les paysans ne pourront plus aller dans leurs champs et que les commerçants ne pourront plus ouvrir leurs boutiques, peut-être calmeront-ils les plus extrémistes d'entre eux. »*

L'opération de ratissage menée mercredi à Bazouriye, à l'est de Tyr, témoigne d'une escalade dans la répression et préfigure les futures ripostes de l'occupant. L'armée, appuyée par les miliciens de l'ALS, a perquisitionné à l'aube le village avec soin, maison par maison.

Elle a rassemblé, pour interrogatoire, quelque deux cents hommes dans le préau de l'école, arrêté plusieurs dizaines de suspects, saisi des armes — mitrailleuses, roquettes antichars, — et des explosifs, et tué deux *« terroristes »* qui tentaient de s'échapper. Un troisième a été capturé et un quatrième, blessé, s'est rendu aux soldats de la FINUL (Force des Nations unies au Liban). Celle-ci affirme, en outre, avoir découvert le corps d'un adolescent.

L'armée a rasé, au bulldozer, deux bâtiments qui dissimulaient des armes et une station-service d'où étaient partis, mardi, les tirs ayant tué un commandant israélien. Les Israéliens ont également passé au peigne fin le village d'Arab-Salim, où a péri le colonel Hido. Un suspect *a été abattu* alors *qu'il prenait la* fuite. On a trouvé sur lui le message suivant : *« Dieu me pardonne. Je suis sur le chemin du Paradis. »*

La majorité des attaques contre Tsahal ont lieu autour d'une dizaine *de localités chiites*, à l'est de Tyr, et près de Nabatiyeh. Le public israélien s'est familiarisé, la télévision aidant, avec les noms de ces *« villages de la haine »* d'où partent la plupart des atttentats mortels : Aaichiye, Arab-Salim, Bazouryeh, Burj-Rahhal, Marakeh, Rihane. L'armée entend désormais y multiplier, en cas de besoin, les quadrillages, couvre-feux et arrestations préventives. Elle n'hésitera plus à pénétrer dans les édifices religieux ayant servi de caches d'armes.

La vulnérabilité de sa nouvelle ligne de défense — au cœur du pays chiite — compliquera sa tâche. les soldats s'aperçoivent jour après jour que cette ligne intermédiaire ne répond à aucun souci militaire. C'est une *« ligne politique »*, concédée au Likoud par des dirigeants travaillistes soucieux de *ne pas offenser* leur partenaire gouvernemental en décrétant un repli du Liban d'une seule traite.

Israël peut-il maintenant, pour limiter ses pertes, accélérer le mouvement ? La question sera débattue en *cabinet restreint dès ce week-end* à Jérusalem après le retour du premier ministre, M. Shimon Pérès. Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin souhaite raccourcir les délais. La deuxième phase du retrait pourrait s'achever fin avril et la dernière en août. Certains se montrent plus impatients. *« Oublions ces étapes,* écrit le *Yediot Ahronot. Nous devons rapatrier nos soldats tout de suite. »*

Pour les partisans d'un repli immédiat, mieux vaudrait sauter les étapes et consolider, dès maintenant, les défenses frontalières. D'autant que Tsahal, ajoutent-ils, aurait les mains plus libres, une fois rentrée au pays, pour lancer des opérations éclair si les extrémistes chiites choi*sissaient de porter la lutte sur le sol* israélien, comme beaucoup le craignent ici. M. Rabin ayant exclu *« un quatrième hiver au Liban »*, *Haaretz* lui répond qu'*« un quatrième été est déjà de trop »*.

Un retrait hâtif soulèverait des problèmes logistiques. Les rigueurs de l'hiver dans la Bekaa et sur le mont Barouk enneigé empêchent l'évacuation, avant un bon mois, du matériel lourd et de l'équipement électronique installés face aux lignes syriennes. Faut-il, comme le demandent certains, se résigner à les détruire sur place pour épargner de précieuses vies ?

Tout se passe aujourd'hui comme si le gouvernement israélien était *emporté par la dynamique du retrait* qu'il a mise en branle. Celle-ci a accru l'audace des Chiites, attisé l'impatience de l'opinion et rendu chaque mort plus dérisoire. Après avoir eu le courage de commencer à se dépêtrer du bourbier libanais, le pouvoir court le risque, par un étrange paradoxe, de se faire bientôt reprocher son attentisme.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Une revue israélienne révèle l'identité de l'officier impliqué dans le meurtre de deux terroristes palestiniens

Jérusalem (Reuter). — Un magazine israélien, Koter et Rachit, a brisé huit mois de silence en désignant nommément le commandant d'une unité d'élite de parachutistes, suspect du meurtre de deux Palestiniens qui avaient été arrêtés à la suite du détournement d'un bus dans la bande de Gaza le 12 avril 1984.

Koter et Rachit a enfreint la censure militaire en publiant en couverture une photographie du général de brigade Itzhak Mordechai, com*mandant en chef de l'infanterie* et des unités de parachutistes, considéré comme un des éléments les plus brillants du commandement militaire israélien.

Le directeur du journal, M. Tom Segey, a déclaré à Reuter qu'il avait décidé d'enfreindre la censure militaire parce qu'il pensait que le ministre israélien de la défense essayait d'étouffer l'affaire. Les deux Palestiniens faisaient partie d'un commando de quatre hommes qui avaient pris en otage les passagers d'un bus israélien dans la bande de Gaza. Deux d'entre eux avaient été tués lors de l'assaut donné à l'aube du 13 avril par les soldats israéliens.

Une enquête officielle du ministère de la défense avait conclu en mai dernier que les deux autres Palestiniens avaient été battus à mort peu de temps après leur capture (*le Monde* du 30 mai 1984). L'enquête ne précisait toutefois pas les noms des responsables de cette action. Les censeurs militaires israéliens avaient interdit la publication du nom du général Mordechai, alors que de nombreux journalistes l'avaient vu et photographié au moment où il emmenait un des prisonniers à l'écart du bus.

Liban

LES CIRCONSTANCES DE L'ASSASSINAT DU COMMANDANT RHODES DEMEURENT MYSTÉRIEUSES

Beyrouth *(AFP, Reuter).* — Les circonstances de l'assassinat du commandant Paul-Marie Rhodes, chef du poste d'observation français de Choneifate, tué mardi soir 19 février par des *« éléments inconnus »*, demeurent toujours mystérieuses.

Selon une première version rapportée de source française, sept hommes armés sont venus dans la soirée de mardi, comme cela arrive fréquemment, boire le thé avec les six observateurs au-dessus de Choueifate, localité contrôlée par les milices du Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt.

Vers 22 h 30 (h. loc.), les visiteurs ont quitté les lieux et le commandant Rhodes les a accompagnés à l'extérieur. Quelques minutes plus tard, le commandant Rhodes criait par la porte de l'habitation : *« Tiens, ils reviennent, il ont dû oublier un chargeur. »* Aussitôt, un homme, le visage recouvert d'une cagoule, et quatre des personnes que venaient d'accueillir les Français ont fait irruption dans la pièce, ramassant les armes, tirant une balle dans le plafond avant de sortir et d'assassiner le commandant Rhodes sur le perron du poste.

Le récit des miliciens du PSP de Choneifate aux journalistes diffère sur les circonstances de l'assassinat. Selon eux, après avoir bu le thé avec les observateurs français, cinq hommes masqués sont revenus au poste d'observation et ont abattu un chien de garde, à quelques mètres du logis des Français. Le commandant Rhodes est alors, selon eux, sorti, une grenade à la main, et il a été abattu. Les hommes masqués ont ensuite pris trois pistolets appartenant aux observateurs français avant de s'enfuir.

Mercredi après-midi, les cinq officiers français du poste, qui ont refusé obstinément de répondre aux questions des journalistes, ont été évacués vers Beyrouth, et leur poste d'observation — un des trois se trouvant dans la montagne libanaise — a été abandonné.

MALGRÉ L'« APPROBATION » DE L'ACCORD HUSSEIN-ARAFAT PAR L'OLP

Les divergences entre Jordaniens et Palestiniens demeurent profondes

Les échanges soviéto-américains sur le Proche-Orient ont pris fin à Vienne le mercredi 20 février. Au total, mardi et mercredi, les conversations entre MM. Richard Murphy et Vladimir Poliakov ont duré plus de dix heures. Les deux diplomates se seraient mis d'accord pour reprendre leurs entretiens, à une date indéterminée, et les étendre à d'autres conflits que celui qui oppose les Israéliens aux Arabes, notamment à la guerre du Golfe et à l'Afghanistan.

D'autre part, M. Shimon Pérès, le président du conseil israélien, qui termine ce jeudi 21 février une visite de deux jours en Roumanie — où il s'est entretenu notamment avec le président Ceausescu, — a déclaré : *« Je suis prêt à me rendre en personne à Amman pour parler de paix (...). Je suis sûr aussi qu'Israël aimerait que le roi Hussein vienne à Jérusalem et qu'il dise ce qu'il pense. »*

Le souverain jordanien, pour sa part, attend que les dirigeants de l'OLP se déterminent clairement sur l'accord qu'il a conclu avec M. Yasser Arafat. Le directeur de son cabinet, M. Marwan Gassem, a d'autre part été reçu, mercredi 20 février, par le président Mitterrand, auquel il a fait part des *« récents développements intervenus au Proche-Orient au cours des six derniers mois, depuis le mois de septembre jusqu'à la semaine dernière »*.

De notre correspondant

Tunis. — Il aura fallu quarante-huit heures au comité exécutif de l'OLP pour approuver le « projet » d'accord jordano-palestinien conclu le 11 février à Amman. Apparemment, M. Yasser Arafat est parveun à circonscrire la grogne suscitée par les récentes déclarations des dirigeants jordaniens relatives à certaines clauses de cet accord — aujourd'hui présenté par la partie palestinienne comme un « projet », — dont la teneur n'a toujours pas été rendue publique.

A la lecture du communiqué publié le mercredi 20 février par l'agence Wafa, il n'en est pas moins évident que le président de l'OLP a dû vaincre de sérieuses réticences. Ce texte est, certes, moins vague que le premier commentaire palestinien diffusé voici une semaine *(le Monde* daté 17-18 février), mais ses ambiguïtés demeurent grandes. L'objectif essentiel de ses rédacteurs, semble-t-il, a été de fixer le cadre et surtout les limites de l'accord jordano-palestinien, en rappelant fermement les principes fondamentaux que la direction de l'OLP s'engage à ne pas transgresser. Ce faisant, le communiqué de l'exécutif est loin d'apparaître en parfaite conformité avec la lecture que les dirigeants jordaniens ont donnée à deux reprises au moins par la voix du premier ministre, M. Obeidat, de la *« formule d'action commune »* d'Amman.

Au-delà des attendus destinés, comme souvent en pareille circonstance, à *« ménager la chèvre et le chou »* (références aux légalités palestinienne, arabe et onusienne), les contradictions entre les interprétations palestinienne et jordanienne semblent patentes sur au moins trois points.

1) Après avoir rejeté les accords *de Camp David et le plan Reagan,* le communiqué récuse catégoriquement la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui *« ne constitue pas une base valable pour une solution juste garantissant les droits nationaux du peuple palestinien »*.

Or, pour la Jordanie, la résolution 242 fait partie intégrante de la *« légalité onusienne »*, à laquelle se réfère paradoxalement l'exécutif de l'OLP dans un autre paragraphe de son communiqué.

« Représentant unique » ou « délégation commune » ?

2) Le rappel du droit des Palestiniens à l'identification de *« leur propre Etat sur le territoire national »* est apparemment destiné à expliciter la nature du processus conduisant à la création d'une confédération jordano-palestinienne. Et sur ce point aussi, les versions jordanienne et palestinienne ne convergent guère : autodétermination pour un Etat indépendant appelé à s'unir ultérieurement au royaume hachémite, comme le confirme l'exécutif de l'OLP, ou autodétermination *« dans le cadre d'une confédération »* en fonction de *« relations privilégiées entre les peuples jordanien et palestinien »*, ainsi que l'avance Amman.

3) Si la proposition d'une *« conférence internationale sur le Proche-Orient associant les membres permanents du Conseil de sécurité et toutes les parties arabes concernées »* recueille l'assentiment des Jordaniens et des Palestiniens, la nature de la représentation de l'OLP pose à l'évidence problème.

En effet, le communiqué de l'exécutif réaffirme son refus de *« tout mandat ou de toute procuration »* que les Palestiniens seraient appelés à accorder à une autre partie arabe, ainsi que de toute forme d' *« association »* avec quiconque dans l'éventualité de pourparlers de paix. C'est que l'OLP entend participer à la conférence internationale ainsi envisagée en sa qualité de *« représentant unique et légitime du peuple palestinien et sur un pied d'égalité avec les autres parties concernées par le conflit »*. En revanche, du côté d'Amman, les choses ne sont pas si simples et l'on s'en tient à la formule d'une *« délégation commune »*, même si l'on ajoute que *« l'OLP y participera sur un pied d'égalité avec la Jordanie »*.

Reste à savoir à présent dans quelle mesure les concessions que M. Arafat a été obligé de faire ne risquent pas d'être mises à profit pour enrayer l'initiative diplomatique que les dirigeants jordaniens et lui-même ont engagée avec le soutien de Ryad et du Caire, alors que le roi Fahd était reçu par le président Reagan et que M. Moubarak s'apprête à se rendre à Washington.

MICHEL DEURÉ.

REÇU A L'ÉLYSÉE

Le patriarche melkite invite à nouveau M. Mitterrand à « ne pas laisser tomber le Liban »

Sa Béatitude Maximos V, chef de l'Eglise melkite (appelée aussi grecque-catholique, car de rite byzantin et unie à Rome, mais arabophone), *effectue un bref séjour en* France (*le Monde* du 19 février). Il a été reçu mardi 19 février, durant une demi-heure, par le président de la République. Le patriarche, un peu surpris par les égards dont il a été entouré (la garde républicaine lui a rendu les honneurs à l'Elysée), a renouvelé à M. Mitterrand la demande pressante qu'il lui avait adressée lors de son voyage officiel à Damas, l'an passé, *« de ne pas laisser tomber le Liban »*.

Le président français lui aurait répondu : *« Mais vous avez la Syrie ! »* Maximos V estime : *« La France pense que la Syrie peut sauver le Liban. »* Aux yeux du patriarche, *« si la Syrie en a la force suffisante, il faut qu'elle agisse sans tarder au Liban. La France pourrait, de son côté, aider ce pays, au moins par des prêts, dans la nouvelle guerre économique et financière à laquelle il est confronté »*. En tout état de cause, Maximos V estime que *« le président Assad est une bénédiction pour la Syrie »*.

Le patriarche nous a, d'autre part, révélé que le pape Jean-Paul II, s'entretenant au Vatican, en avril 1984, avec plusieurs chefs d'Eglises orientales unies à Rome, leur avait déclaré : *« Je veux venir au Liban ! Les questions de sécurité ne m'importent pas. Même à Rome je ne suis pas en sécurité. »* Mais Maximos V et ses pairs ont demandé au Saint-Père *« de renoncer provisoirement à son projet »* en dépit du vœu de nombreux chrétiens libanais d'accueillir le pape dans leur pays.

Le guide spirituel, depuis 1967, du million et demi de melkites (près des deux tiers d'entre eux ont maintenant émigré, notamment aux Amériques) a sa résidence officielle principale à Damas ; mais il passe une partie de l'année au Liban, pays dont il a la nationalité et où se trouvent nombre de ses fidèles. Il nous a indiqué que ni lui-même ni un de ses représentants n'avait pu encore obtenir l'autorisation, depuis les événements de septembre 1983, de se rendre dans le Chouf, où le siège melkite d'Aïn-Traz, établi depuis 1802, a été incendié par des miliciens druzes. *« D'après nos informations,* dit-il, *tout a été perdu à Aïn-Traz, notamment nos archives. Mais il y a plus grave encore : nos seize villages melkites du Chouf ont été détruits.*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

• UNE TRENTAINE DE MANIFESTANTS INTERPELLÉS PRÈS DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE. — La police chilienne a interpellé, le mercredi 20 février à Santiago, une trentaine de femmes qui se rendaient à l'ambassade des Etats-Unis pour tenter d'y rencontrer le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, *Langhorne Motley*. Elles avaient l'intention de demander au responsable américain d'intervenir auprès des autorités chiliennes pour obtenir la libération de leurs maris ou de proches parents relégués depuis plus de trois mois dans le *village côtier de Pisagua*, à 2 100 kilomètres au nord de Santiago. — *(AFP.)*

Pakistan

• NOUVEAU BILAN DES ARRESTATIONS. — Plus de six cent cinquante personnes ont été arrêtées au cours des quatre derniers jours à Karachi, *« à titre préventif »*, afin d'assurer la tranquillité publique au cours des élections des *25* et *28 février*, a rapporté le jeudi 21 février le quotidien pakistanais *Dawn*. Selon le journal, qui cite la police locale, la plupart des personnes interpellées *« présentent une menace pour l'ordre public »*, aux yeux des autorités militaires. Ces arrestations préventives s'ajoutent à l'emprisonnement ou à la mise en résidence surveillée, à travers le pays, de tous les chefs de l'opposition et de quelque cinq *cents partisans du boycottage* du scrutin. — *(AFP.)*

Vietnam

• M. MAI VAN HANH EN MAUVAISE SANTÉ. — Pour la *première fois depuis qu'il a quitté* la France, en août 1984, M. Mai Van Hanh, emprisonné à perpétuité au Vietnam pour espionnage *(le Monde* du 4 janvier), a donné à sa famille de ses nouvelles. Il se dit *« très malade »* et réclame des médicaments, *dans une courte* lettre datée du 1er février et adressée à sa femme et à ses deux filles qui habitent près de Cannes. Condamné à mort en décembre, avec quatre autres personnes accusées d'espionnage par les autorités vietnamiennes, ce pilote de cinquante-six ans avait été gracié le 3 janvier ainsi qu'un autre condamné. *« Mon père souffre d'un ulcère à l'estomac »*, a précisé sa fille Sophie, avant d'ajouter : *« Dans sa lettre, rédigée d'une écriture un peu tremblante mais qui est bien la sienne, il précise qu'il n'a jamais été torturé ni maltraité, et qu'on l'a changé de prison afin qu'il soit mieux soigné. »*

EUROPE

URSS

M. Gorbatchev a prononcé un « discours électoral » à la fois prudent et « moderne »

Moscou. – M. Mikhaël Gorbatchev, numéro deux du parti et dauphin présumé, a prononcé, mercredi 20 février, un « discours électoral » à la fois prudent dans sa forme et relativement « moderne » sur le fond. Il était l'un des derniers orateurs à s'exprimer avant les élections des soviets locaux et républicains (ceux des quinze républiques fédérées) du dimanche 24 février. On attendait encore, pour ce jeudi après-midi, M. Tikhonov, chef du gouvernement. Quant à M. Tchernenko, qui semble toujours incapable d'apparaître, il tiendrait lui aussi, vendredi, son « meeting électoral », mais un discours serait lu en son nom par une autre personnalité.

M. Gorbatchev a eu droit, pour sa part, à la salle des colonnes de la Maison des syndicats.

Le benjamin du bureau politique s'est livré en préambule à un éloge plus mesuré que d'autres « candidats » (tel M. Viktor Grichine, premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou) du secrétaire général. Celui-ci est, selon M. Gorbatchev, *« perspicace »*, *« réaliste »* et *« exigeant »*. Il est naturellement aussi un *« dirigeant de type léniniste dévoué à la cause de la paix et du communisme »*. *« Constantin Oustinovitch m'a demandé de vous remercier pour la confiance* [que vous lui avez témoignée en le portant candidat] *et de vous transmettre ses salutations cordiales »*, a ajouté M. Gorbatchev.

Le successeur potentiel de M. Tchernenko a surtout parlé de politique intérieure. Il a évoqué *« deux programmes de grande envergure en voie de réalisation »*. Celui concernant l'agriculture, auquel il avait consacré une grande partie de son activité dans les dernières années de Brejnev et l'unique année d'Andropov, et le *« programme énergétique »*, dont on ne savait pas jusqu'ici qu'il s'occupait.

Il a aussi mis l'accent sur l'agriculture. *« Les premiers résultats du programme alimentaire sont rassurants. Le volume annuel moyen de la production globale de l'agriculture en 1984 a augmenté de 9 % par rapport aux deux années précédentes. L'essor de l'élevage et de quelques autres branches du complexe agro-industriel se dessine aussi »*, a-t-il affirmé. Le « programme alimentaire » avait été décidé en mai 1982 et a pris effet

De notre correspondant

pour l'ensemble de l'URSS le 1er janvier 1983. M. Gorbatchev continue à superviser ce secteur, a-t-on appris mercredi 20 février à Moscou, de source soviétique « informée ». La tâche de suivre au jour le jour les problèmes agricoles incomberait cependant à M. Yegor Ligatchev, secrétaire du comité central. M. Ligatchev était entré au secrétariat en décembre 1983, alors que M. Gorbatchev assurait – déjà – une sorte d'« intérim » de fait de Iouri Andropov, gravement handicapé par la maladie.

En politique étrangère, M. Gorbatchev a apporté quelques nuances, même s'il s'est contenté de répéter, en termes il est vrai nettement plus mesurés que d'autres responsables soviétiques, les arguments habituels à propos des prochaines négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales. On remarquera notamment son refus de faire de Washington l'unique interlocuteur « privilégié » de Moscou. *« Tout en attachant une grande importance à la normalisation des relations avec les Etats-Unis, aux négociations honnêtes avec eux sur tous les problèmes actuels de la vie internationale, nous n'oublions pas que le monde ne se limite pas à ce pays, qu'il est beaucoup plus grand... »*, a déclaré M. Gorbatchev. Cette attitude tranche avec celle de M. Gromyko, préoccupé surtout par les rapports soviéto-américains et qui ne s'intéresse généralemnt à l'Europe occidentale qu'à travers cette optique. Le prochain voyage du ministre soviétique des affaires étrangères en Italie et en Espagne pourrait apporter quelques indications à ce sujet, puisque celui-ci devrait s'achever peu de temps avant le début des négociations de Genève, *prévu pour* le 12 mars prochain.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Grande-Bretagne

La médiation de la confédération syndicale dans la grève des mineurs a échoué

De notre correspondant

Londres. – En dépit des efforts répétés et exceptionnels des dirigeants de la confédération des syndicats britanniques (TUC), la perspective d'une reprise des négociations entre la direction des charbonnages et le syndicat des mineurs paraît plus lointaine que jamais, alors que la grève va bientôt entrer dans sa seconde année.

Dans la soirée du mercredi 20 février, les membres de l'exécutif de l'Union nationale des mineurs (NUM) ont rejeté de la manière la plus nette les *« ultimes »* propositions formulées par le National Coal Board (NCB), l'administration des houillères, et qui avaient été transmises par le secrétaire général du TUC, M. Norman Willis.

Pour le dirigeant de la centrale syndicale, c'est un échec pénible, car il avait pris des risques très importants. Non seulement, en effet, M. Willis s'était posé en intermédiaire entre la NUM (l'une des principales organisations du TUC) et le patronat ; mais encore il avait fait appel au gouvernement pour que ce dernier intervienne directement. Or il s'avère aujourd'hui que l'entrevue qu'il a eue le 19 février avec Mme Thatcher – la première depuis le début de la grève, en mars 1984, n'a servi à rien. Au contraire, disent la plupart des responsables du syndicat des mineurs, la position de la direction des charbonnages est encore plus dure qu'avant.

Alors que l'on devinait, les jours précédents, des hésitations, ou des divergences, de plus en plus importantes autour de M. Scargill, les vingt-six membres de l'exécutif national de la NUM ont été unanimes pour déclarer *« tout à fait inacceptable »* le projet de protocole d'accord élaboré par le NCB. Après sa rencontre avec Mme Thatcher, suivie de plusieurs entretiens avec le ministre de l'énergie, M. Peter Walker, M. Willis avait pourtant obtenu que le NCB modifie la première mouture de son texte, rejeté la semaine dernière par le syndicat des mineurs. L'un des membres de l'exécutif de la NUM, qui semblait l'un des plus disposés à croire M. Willis quand il affirmait que le *« fossé »* n'était plus si grand et que l'on était près de trouver une formulation satisfaisante pour les deux parties, a déclaré mercredi soir avec colère : *« La nouvelle version est pire que la précédente. »*

La direction des charbonnages a maintenu son exigence principale, en demandant qu'avant toute véritable négociation le syndicat lui reconnaisse formellement *« le devoir de diriger l'industrie »* des houillères – c'est-à-dire la possibilité de fermer des puits jugés *« économiquement non rentables »* sans consultation effective des syndicats.

Dans l'impasse, la NUM va devoir se prononcer sur la prolongation de la grève, alors que, selon le gouvernement, 46,5 % des mineurs sont revenus à leur poste (ou ne l'ont jamais quitté, comme c'est le cas dans le Nottinghamshire).

Le nombre des mineurs reprenant le travail avait nettement diminué ces deux dernières semaines en raison de l'espoir d'un règlement négocié que faisaient naître les démarches du TUC. Pourtant, la direction des charbonnages table, pour les semaines à venir, sur un nouvel effritement du mouvement de grève. Le NCB estime que la barre des 50 % de mineurs au travail pourrait être franchie prochainement, ce qui consacrerait la défaite de M. Scargill.

FRANCIS CORNU.

Italie

LE PROCÈS DE LA CAMORRA A NAPLES

Des hommes d'affaires, des maîtres-chanteurs, d'anciens terroristes, des lampistes...

De notre correspondant

Naples. – Le gigantesque procès qui s'est ouvert récemment à Naples dans le gymnase de la prison de Poggioreale, transformé pour l'occasion en salle d'audience, a, depuis le mercredi 20 février, son accusé-vedette : M. Enzo Tortora, célèbre présentateur de la télévision italienne et député européen du Parti radical. Pull-over bleu et écharpe rouge, en homme rompu aux prestations en public, M. Tortora a assisté mercredi, impassible, à la joute entre ses trois défenseurs et le ministère public. Les premiers faisaient valoir que la principale accusation pesant contre M. Tortora (trafic de drogue) avait trait à des événements survenus à Milan et ne pouvait pas par conséquent être jugée à Naples.

Le tribunal en a décidé autrement, et ce personnage bien connu des téléspectateurs italiens sera donc jugé en même temps que les six cent quarante accusés du procès de Naples, parmi lesquels les « repentis » qui l'ont accusé et un échantillon complet de la *malavita* napolitaine : du lampiste (petit voleur et trafiquant de quartier) au Gotha de la Camorra, en passant par des hommes d'affaires véreux, des maîtres chanteurs, deux anciens terroristes, une bonne sœur et un prêtre.

M. Tortora, arrêté en juin 1983, a été remis en liberté après son élection au Parlement européen. Il comparaît, à partir de ce jeudi, avec le premier groupe des accusés – deux cent cinquante-quatre personnes réparties dans une vingtaine de cages aux barreaux blancs occupant toute la longueur (70 mètres environ) de la salle d'audience. Une bonne partie de ces accusés sont détenus dans la prison même, un bâtiment vieux d'un siècle, conçu pour mille cinq cents détenus mais qui en abrite actuellement deux mille cinq cents, et que nous avons visité en compagnie de M. Marco Pannella, député européen du Parti radical.

Fouilles au corps

Ils sont quinze à vingt dans des cellules dont les plus grandes ne dépassent guère 30 mètres carrés. Sur les montants des lits superposés sèchent du linge et des serviettes. Les détenus sont emmitouflés et les fenêtres ouvertes, *« sinon on ne peut pas respirer »*. Il n'y a pas de chauffage. En ce mois de février, à Naples, le thermomètre descend la nuit à près de zéro. Les détenus doivent se lever entre 4 et 5 heures du matin : *« Nous sommes jusqu'à vingt à utiliser un seul lavabo et une seule toilette »*, expliquent-ils.

A 6 h 30 a lieu une première fouille au corps par les gardiens. A 7 heures, les carabiniers viennent les prendre en charge. Il est procédé à une nouvelle inspection, cette fois dans le couloir : pantalon sur les chaussures, dans les courants d'air, les détenus subissent une nouvelle fouille au corps. Petit, l'air chétif, G.S... a soixante-deux ans, un œdème au poumon, casier judiciaire vierge. Un « repenti » l'accuse. Il a été arrêté en juin 1983 : *« C'est une honte de nous traiter ainsi dans ce froid »*, dit-il.

« Pour le droit d'embrasser nos enfants »

8 heures : les détenus sont conduits dans les cages du tribunal, garnies de gradins en béton. Mais l'audience ne commence guère avant 10 ou 11 heures. Lorsqu'ils retournent dans leur cellule, vers 4 heures de l'après-midi, le repas de midi qui les attend a eu le temps de refroidir. A 18 h 30 est servi le dîner, *« une soupe et des pommes de terre »*. Les radicaux ont annoncé leur intention d'interpeller le gouvernement sur les conditions de détention de ces accusés.

Dans un autre pavillon se trouvent bon nombre de personnes arrêtées, elles, le 16 mars 1984, lors de la seconde grand opération contre la Camorra (cette fois contre les membres de la Nuova Famiglia), en attente de leur procès. La plupart ont été appréhendées à la suite de dénonciations de « repentis » et n'ont vu le magistrat qu'une ou deux fois pendant quelques minutes.

Cellule 31, C.M..., quarante-cinq ans, marchand de voitures, déjà arrêté deux fois pour conduite sans permis, est pour sa part à Poggioreale depuis quatorze mois. Il est accusé de participation à association de malfaiteurs : *« J'ai vu le magistrat une seule fois »*, dit-il. Ceux qui ont une famille se plaignent : *« On n'a pas le droit d'embrasser nos enfants. »* Par mesure de sécurité et en raison de l'insuffisance de personnel pour fouiller les enfants, on ne leur permet pas d'approcher leurs parents détenus : ils pourraient cacher sur eux des armes. *« C'est un problème, admet le chef des gardiens, mais nous n'avons pas assez de personnel qualifié pour ce travail délicat, la fouille d'un enfant, ni les appareils détecteurs nécessaires. »*

Grosses chaussettes, cache-nez autour du cou, P.V... a quarante-huit ans. Jamais condamné. Arrêté le 16 mai 1984, il a lui aussi vu une fois le magistrat, qui lui a signifié qu'un « repenti » l'avait reconnu. Il n'avait jamais entendu le nom de celui qui l'accuse. La cellule ne fait guère plus de 2,50 m sur 2 mètres. Mais trois détenus y sont enfermés : *« Si on n'est pas debout tous les trois ensemble, on ne peut pas bouger. Et puis il y a le froid, l'absence de couvertures. M. Pannella, aidez-nous. »*

Le député passe de cellule en cellule, serrant des mains, posant des questions. Cellule 29. S.D... a une hernie qu'il exhibe. Depuis plusieurs jours il a demandé à voir le médecin. Trapu, F.G... a une personnalité pour le moins affirmée : *« Des monstres, les camorristes ? Il faudrait savoir qui les a créés, ces monstres. »* Il est passé de la résidence surveillée à la prison en mars 1984. Il dénonce les sévices corporels dont sont victimes les détenus de la part des gardiens : *« Je n'en ai pas vus, mais on entend souvent des cris. Je m'y connais et on ne peut pas se tromper. »*

Les « ratonnades » ont été un grave problème des prisons italiennes, notammment du temps où terroristes et camorristes faisaient la loi dans les pénitenciers. Selon M. Pannella, *« la situation s'est incontestablement améliorée, mais il reste des scories, de vieilles habitudes chez certains gardiens »*. Le Parti radical, qui a joué un rôle important dans les dénonciations de ces sévices, a eu aussi une action de réhabilitation de la corporation des gardiens de prison. Les détenus qui parlent de mauvais traitements – ils sont relativement peu nombreux – reconnaissent qu'il s'agit d'actions individuelles de certains gardiens, ne relevant en rien d'une pratique systématique et délibérée.

PHILIPPE PONS.

Espagne

APRÈS L'ASSASSINAT D'UN DIRECTEUR DE BANQUE

La police a arrêté un Basque de l'ETA que la France avait expulsé en 1984 vers le Venezuela

De notre correspondant

Madrid. – L'ETA-militaire a revendiqué, le mercredi 20 février, l'assassinat, commis la veille, de Ricardo Tejero, directeur général et numéro deux de la Banque centrale, le principal établissement financier privé d'Espagne (*le Monde* du 20 février). D'autre part, le ministère de l'intérieur a confirmé, dans la soirée de mercredi, l'arrestation d'un membre de l'ETA soupçonné de faire partie du groupe responsable de l'attentat. Il s'agit de M. Venancio Sebastian Horcajo. Ce dernier, alors réfugié au nord des Pyrénées, avait été expulsé en avril 1984, vers le Venezuela, par les autorités françaises après avoir été appréhendé à Saint-Jean-de-Luz (*le Monde* daté 29-30 avril 1984). Selon la police de Madrid, il serait rentré clandestinement en territoire espagnol en novembre dernier.

C'est la première fois qu'un membre de l'ETA, expulsé par Paris vers un pays tiers, est arrêté en Espagne. Cette affaire risque, évidemment, de provoquer une polémique sur l'efficacité de la politique française d'expulsion d'activistes basques vers d'autres continents – et cela alors que le gouvernement de Madrid semblait avoir implicitement renoncé à demander à Paris, pour le moment au moins, de nouvelles extraditions.

Avec l'assassinat de Ricardo Tejero, l'ETA s'en est prise, pour la première fois, à un dirigeant important du secteur financier. A plusieurs reprises, les principales banques espagnoles ont reçu des lettres de l'organisation terroriste leur enjoignant de payer l'*« impôt révolutionnaire »*. Elles s'y sont apparemment toujours refusées. Les principaux dirigeants du secteur ont déjà affirmé que l'attentat contre le directeur général de la Banque centrale ne les ferait pas changer d'avis. Il semble que l'ETA, qui retient également en otage depuis plus d'un mois un industriel basque, M. Angel Urteaga, connaît actuellement de sérieuses difficultés financières et veut accentuer sa pression, par tous les moyens.

Th. M.

Madrid n'avait pas demandé son extradition, *souligne-t-on à Paris*

Paris ne s'estime pas responsable des agissements de M. Horcajo depuis son expulsion de France en avril 1984. Tel était le point de vue exprimé officieusement à Paris, jeudi 21 février au matin, après l'annonce de l'arrestation de celui-ci à Madrid.

On précisait également qu'après son interpellation, en février 1984, sa condamnation en France à neuf mois d'emprisonnement dont six avec sursis, M. Horcajo avait été expulsé sans que l'Espagne ait réclamé l'extradition.

La réapparition sur le territoire espagnol de M. Horcajo n'est pas vraiment une surprise. Le soupçon était né rapidement, après les premières expulsions de 1984, y compris dans certains milieux officiels français favorables à l'extradition de réfugiés basques « à problèmes », que des exilés pourraient rapidement rentrer en Europe. Dans le cas du Venezuela, la « tentation » pouvait être forte, compte tenu de l'existence d'une importante communauté basque assez favorable aux thèses nationalistes.

A la différence de M. Horcajo, au Venezuela, d'autres expulsés font l'objet d'une surveillance étroite dans les pays où ils ont été envoyés. C'est le cas de M. Eugenio Etxeveste Arizguren, dit « Antxon », considéré comme un des principaux dirigeants de l'ETA militaire et expulsé en République dominicaine en août 1984.

Vingt-huit autres séparatistes basques espagnols ont été expulsés de France depuis le 1er janvier 1984 : seize au Panama, huit au Venezuela, et quatre au Togo. La France s'apprêterait, en outre, à en expulser deux autres au Cap-Vert, dont M. Tomas Linaza Echeverria. Celui-ci est actuellement assigné à résidence dans le Pas-de-Calais. La France avait refusé son extradition en 1981.

ASIE

Afghanistan

UN DES CHEFS DE LA RÉSISTANCE LANCE UN APPEL PRESSANT A L'AIDE OCCIDENTALE

De passage à Paris, où il a été reçu au Quai d'Orsay, l'un des chefs de la résistance afghane a lancé un appel pressant aux Occidentaux en faveur d'une aide *« concrète »* aux résistants, notamment dans le domaine militaire. Le « commandant » Abdul Haq, responsable pour la région de Kaboul du mouvement Hezb-E-Islami de M. Younis Khales, a déclaré, mercredi 20 février, au cours d'une conférence de presse, que *« l'escalade militaire* (soviétique) *en Afghanistan a atteint un tel degré qu'il sera maintenant difficile de résister »*. *« Je ne sais pas combien de temps nous pourrons encore lutter dans les conditions actuelles, sans armes modernes antiaériennes et antichars »*, a-t-il précisé.

M. Abdul Haq, venu en France à l'occasion du jumelage entre la ville d'Antony (dont le maire est M. Patrick Devedjian, RPR) et celle de Pagman (située à 15 kilomètres de Kaboul), a également déclaré que, en l'espace de cinq ans, l'Occident n'avait *« pas fait grand-chose »* pour aider la résistance afghane ; il s'est montré sceptique sur la possibilité d'un renforcement de l'aide occidentale. Il a également indiqué qu'une *« certaine unité »* s'était réalisée entre les groupes de résistants, même quand *« des mésententes tournaient, parfois, à de petites batailles »*.

D'autre part, Kaboul a officiellement confirmé, mercredi, la mort, le 14 décembre, d'un chef important de la résistance, connu sous le nom de Zabi Ullah (*le Monde* du 29 janvier). De son vrai nom Abdul Kader, il avait été l'un des chefs des Moudjahidine du Jamiat-E-Islami, basé à Peshawar, et son mouvement avait annoncé qu'il avait été tué lors d'une opération montée par la Khad (police secrète de Kaboul). – *(AFP.)*

Cambodge

NOUVEL INCIDENT MILITAIRE SUR LA FRONTIÈRE AVEC LA THAILANDE

Un officier thaïlandais a été tué et deux soldats grièvement blessés au cours d'un nouvel accrochage, mercredi 20 février, avec des forces vietnamiennes qui tentaient d'occuper une colline du côté thaïlandais de la frontière avec le Cambodge, a-t-on annoncé, jeudi, de source militaire à Bangkok. Les Vietnamiens auraient notamment procédé, selon les mêmes sources, à de violents tirs d'artillerie dans le secteur afin de stopper une contre-attaque des Khmers rouges, à une douzaine de kilomètres au sud de la ville thaïlandaise d'Aranyaprathet, située sur la frontière avec le Cambodge.

De violents combats opposent, en effet, dans ce secteur, depuis la chute de Phnom-Malai entre les mains des Vietnamiens, les Khmers rouges aux forces de Hanoï. Ces dernières tentent de s'assurer le contrôle d'une bande de huit kilomètres, située sur la frontière. Phnom-Penh a accusé, mercredi, Bangkok de *« jouer avec le feu »* en acceptant de donner refuge aux maquisards cambodgiens, ce que la Thaïlande dément énergiquement. Le Cambodge, a ajouté l'agence de presse de Phnom-Penh, *« ne peut tolérer l'utilisation du territoire thaïlandais comme un sanctuaire »* par la résistance khmère.

De son côté, l'ONU a fait savoir que les combats en cours sur la frontière khméro-thaïlandaise causent de graves difficultés aux opérations humanitaires dans la région – près de deux cent cinquante mille civils cambodgiens, qui vivaient dans les zones contrôlées auparavant par la résistance cambodgienne, ayant dû être évacués dans des camps de fortune en Thaïlande. Trente mille villageois thaïlandais seraient également affectés par les combats. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Vatican

La première grève générale ?

Cité du Vatican, *(AFP)*. – Le Syndicat des personnels du Vatican franchira-t-il le Rubicon ? La première grève générale de l'Etat pontifical pourrait avoir lieu mardi prochain 26 février.

Ce jour-là, *l'Osservatore romano* ne sera pas publié, Radio-Vatican restera silencieuse, les portes des musées resteront fermées ainsi que celles de la poste centrale, de la librairie, du supermarché et du parc automobile. Les jardins du Vatican et la ruelle de la cité Léonine ne seront pas balayés, l'unique pompe à essence sera « sèche ».

Seuls les services essentiels seront assurés : un médecin veillera au poste de secours et un sapeur-pompier répondra aux éventuels appels d'urgence.

Le pape, les cardinaux et les autres prélats ne risquent toutefois pas de rester sans eau, sans chauffage et sans lumière : ce sont des services que le Saint-Siège achète directement à l'Italie ; il n'a recours à sa centrale thermoélectrique qu'en cas de panne.

L'historique et difficile décision d'arrêt du travail a été prise à l'unanimité par les cinquante-cinq membres du conseil des délégués du Syndicat des personnels du Vatican, né il y a quatre ans, pour représenter les mille sept cents employés de la papauté. Ceux-ci ont constaté, le mardi 19 février – mardi gras – que la réponse à leurs revendications était « nulle ». Ils réclament notamment l'indexation des salaires, un éventail de traitements allant de l'équivalent d'un minimum de 5 000 F à un maximum de 8 000 F et des primes tenant compte des qualités professionnelles.

DIPLOMATIE

DANS SON DISCOURS DEVANT LE CONGRÈS A WASHINGTON

Mme Thatcher apporte un net soutien au programme américain de défense spatiale

Triomphe pour Margaret Thatcher à Washington : c'est un Congrès debout, et admiratif, qui a applaudi, mercredi 20 février, le discours que le premier ministre britannique, trente-trois ans après Winston Churchill, a eu l'honneur de prononcer devant les membres de la Chambre des représentants et du Sénat réunis, auxquels s'étaient joints de nombreux collaborateurs de M. Reagan.

Passionnée, selon son habitude, Mme Thatcher a plaidé pour une politique de fermeté envers l'Union soviétique, qui n'exclut pas le dialogue avec Moscou, et pour la liberté *économique, sans pour autant* dissimuler les dangers protectionnistes que fait peser sur les échanges internationaux la force du dollar. Particulièrement remarqué a été l'appui qu'elle a apporté au programme de recherches américain pour le développement d'un système d'armes spatiales. Aucun autre chef de gouvernement occidental n'avait, jusqu'ici, approuvé de façon aussi claire l'initiative prise par le président Reagan en ce domaine.

A trois semaines de la reprise des conversations américano-soviétiques sur le désarmement à Genève, il était important pour Washington que soit ainsi précisée la position d'un pays qui reste l'un de ses plus proches alliés. Reprenant les termes du document en quatre points mis au point avec M. Reagan, lors de sa précédente visite à Washington, en décembre 1984, Mme Thatcher a déclaré qu'*« elle soutenait fermement la décision du président de poursuivre les recherches dans le domaine de la défense contre les engins balistiques nucléaires »*, ajoutant même qu'elle *« espérait que les scientifiques* [britanniques] *seraient associés à ces travaux »*. Un membre de la délégation anglaise devait préciser, un peu plus tard, que cette coopération pourrait se faire de préférence entre les industries concernées des deux pays plutôt que sur la base d'un programme gouvernemental.

Mme Thatcher n'en a pas moins rappelé que, à son avis, l'éventuel déploiement des systèmes défensifs dans l'espace, voire le principe d'essais de tels systèmes, devraient faire l'objet de négociations avec l'URSS, conformément au traité américano-soviétique ABM de 1972. Le ministre britannique a, d'autre part, fait litière des critiques de certains parlementaires américains qui reprochent aux Européens l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour le renforcement de la défense classique. *« Aujourd'hui*, a-t-elle dit, *95 % des divisions des forces de l'alliance en Europe, 85 % des chars, 85 % des avions de combat et 75 % des navires de guerre sont fournis, manœuvrés et payés par les Européens, lesquels maintiennent plus de trois millions d'hommes sous les drapeaux. » « En pourcentage de notre population, nous maintenons le même nombre de troupes que vous en Allemagne »*, a-t-elle ajouté.

Mise en garde contre le protectionnisme

Abordant les questions économiques, la *« dame de fer »* n'a pas caché les préoccupations que causait à son gouvernement la hausse du dollar. Mme Thatcher a admis, certes, que la force de la devise américaine causait des *« difficultés »* à *« certaines industries »* américaines et que le niveau *« trop bas »* de la livre représentait un encouragement, bienvenu, pour les touristes d'outre-Atlantique à visiter la Grande-Bretagne. Elle n'en a pas moins mis en garde très vigoureusement contre la tentation protectionniste que cette situation pourrait engendrer aux Etats-Unis. Se disant *« certaine »* que l'administration républicaine saurait résister à de telles pressions, le premier ministre a également exprimé son soutien aux efforts de M. Reagan visant à réduire le déficit de son budget. *« Aucun pays ne peut échapper aux effets* [d'un tel déficit], *si grande est l'influence de l'économie américaine sur nous tous »*, a-t-elle déclaré. Pour en terminer sur ce point, Mme Thatcher a approuvé la demande américaine d'organiser de nouvelles négociations commerciales multilatérales, position qui est encore loin de faire l'unanimité au sein de la Communauté européenne.

Le passage le moins applaudi du discours du premier ministre britannique a sans doute été celui qu'elle a consacré à la situation en Irlande du Nord. Qualifiant les membres de l'IRA d'*« ennemis de la démocratie et de la liberté »*, Mme Thatcher a mis en valeur la concertation existant entre son gouvernement et celui de Dublin en vue de modifier la situation. Elle a aussi rendu hommage au premier ministre irlandais, M. Garret FitzGerald, pour avoir fait adopter, mardi, une loi qui devrait priver l'IRA d'une partie de ses ressources financières. Elle a surtout saisi l'occasion pour mettre en garde les citoyens américains qui apportent une aide matérielle à l'organisation terroriste républicaine. Le sénateur Kennedy, catholique et d'origine irlandaise, n'a applaudi ce point que du bout des doigts. Environ cinq cents personnes favorables à la cause irlandaise manifestaient devant le bâtiment du Congrès aux cris de *« Maggie dehors »*, *« l'IRA jusqu'au bout »* pendant le discours de Mme Thatcher.

M. L.

A LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT EN EUROPE

Les pays occidentaux présentent un plan d'inspection sur place des activités militaires suspectes

Stockholm *(AFP)*. — Un projet de vérifications et d'inspections rapides et inopinées d'activités militaires terrestres en Europe a été présenté mercredi 20 février par les seize pays de l'alliance atlantique à la conférence sur le désarmement en Europe (CDE) de Stockholm.

Le projet, présenté par le représentant turc au nom des Seize, constitue le cinquième chapitre d'un ensemble de six propositions déposé il y a un an par les pays occidentaux à la CDE. Les trente-cinq participants — tous les pays européens, sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada — sont chargés d'élaborer d'ici à la fin de 1986 des mesures susceptibles de rétablir la confiance *mutuelle et l'élimination des risques* de conflit en Europe.

Selon le nouveau texte, une inspection pourrait être réclamée en cas de soupçon ou de repérage sur le territoire d'un des participants d'une activité militaire non notifiée ou jugée suspecte. L'autorisation d'entrée, de survol et d'observation aérienne ou terrestre devrait être accordée dans les trente-six heures.

Toutefois, chaque Etat ne pourrait procéder qu'à deux inspections annuelles chez l'un ou l'autre des participants. La durée de chacune d'elles ne pourrait dépasser quarante-huit heures. Les zones interdites, les bases et chantiers navals, les aérodromes militaires et les centres de recherche seraient exclus. Il est aussi prévu que les participants s'engagent à ne pas entraver *« l'usage des moyens techniques nationaux »*, c'est-à-dire celui des satellites d'observation et des écoutes radio.

Depuis la reprise de la CDE, le 29 janvier, les Seize ont déjà successivement présenté des propositions d'échanges d'informations sur les structures élémentaires de commandement, sur les calendriers de manœuvres, sur les notifications d'activités militaires et sur leur observation obligatoire. L'URSS et ses alliés n'ont pas encore réagi. Ils demandent que soit d'abord discuté le projet du Kremlin sur un traité de non-recours à la force.

● *Un émissaire français à Marrakech.* — M. François de Grossouvre, *conseiller du président de la* République, est arrivé mardi 19 février à Marrakech, où séjourne le roi Hassan II. Cette visite survient trois jours après la rencontre entre le roi Hassan II et le ministre français des relations extérieures, M. Dumas. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

DROGUE ET « NARCO-DOLLARS » EN AMÉRIQUE LATINE

Le pouvoir de la feuille sacrée

En Bolivie, l'un des cadeaux les plus prisés cette année, lors de la traditionnelle fête présidée par Ekeko, le dieu du foyer, est la feuille de coca et la reproduction d'un billet de 1 dollar américain. Au-delà du symbole, la *« feuille sacrée des Incas »*, que les habitants des pays andins mâchent depuis des siècles, est l'enjeu d'une véritable guerre que livrent les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine contre le trafic de la cocaïne.

Quelques faits suffisent à en évaluer l'ampleur. A Miami, il y a deux semaines, les douaniers saisissent un Boeing-747 de la compagnie colombienne Avianca après avoir découvert qu'il contenait plus de 1 tonne de cocaïne dissimulée dans trente-deux boîtes de « fleurs coupées ». C'est la trente-quatrième fois, en cinq ans, que de la drogue est découverte à bord d'un appareil de cette compagnie. A Guadalajara, au Mexique, un agent du DEA américain (le service antidrogue) est enlevé et, malgré une offre de 50 000 dollars en échange d'informations, il est porté « disparu ». En novembre 1984, la *« saisie du siècle »* est réalisée dans le nord du Mexique : près de 10 000 tonnes de marijuana *récupérées* dans des champs où travaillaient des milliers de paysans sous la menace des trafiquants, dans des conditions proches de l'esclavage.

Selon un rapport de l'OICS (Organe international de contrôle des stupéfiants), les premiers producteurs du monde de feuilles de coca sont les Caraïbes, l'Amérique centrale et le continent sud-américain. On estime que, en 1983, 60 tonnes de cocaïne pure (1), représentant 32 milliards de dollars, ont été introduites aux Etats-Unis. L'hebdomadaire *Time* (2), citant le département d'Etat américain, affirme qu'en Bolivie la production de cocaïne *a triplé depuis* 1977, et qu'un pays comme l'Equateur, avec une production insignifiante en 1984, disposerait de 15 000 tonnes de feuilles en 1985, ce qui le placerait au troisième rang. En Colombie, la drogue constitue encore une ressource appréciable, de l'ordre de 1 milliard de dollars par an. Et le « pilier » de l'économie jamaïquaine reste la marijuana.

L'importance de ces chiffres n'a d'égal que la puissance des trafiquants dans ces pays. Ils sont parfois assimilés par les paysans à de chevaleresques Robins des bois, mais disposent d'un énorme pouvoir. L'un d'entre eux, M. Suarez, un Bolivien connu sous le nom de « roi de la cocaïne », affirme posséder trois avions Harrier à décollage vertical et douze chasseurs bombardiers. Dans la seule région de Tingo-Maria, au pied de la cordillère péruvienne, on dénombre quarante-deux pistes d'atterrissage utilisées par les trafiquants, sur une distance de 150 kilomètres. En décembre, on découvrait qu'un trafic de cocaïne entre la Colombie et l'Espagne prenait sa source au palais présidentiel colombien, où le service de presse envoyait ainsi près de trois kilos de drogue en Espagne, via l'ambassade de Colombie. Dans ce même pays, l'extradition de plusieurs trafiquants, à la fin du mois de janvier, vers les Etats-Unis a provoqué le départ de plus de deux mille ressortissants américains redoutant les représailles de la mafia.

« C'est vaste et incontrôlable »

Dans ces conditions, la lutte contre les trafiquants n'est pas aisée. Les Etats-Unis, qui souhaitent *mettre un terme à l'arrivée massive de drogue* sur leur territoire, tentent depuis plusieurs années de coopérer avec les Etats concernés. Cette action prend diverses formes. Outre la présence d'un nombre important de fonctionnaires du DEA, le gouvernement de Washington a mis sur pied un programme d'aide à la reconversion des cultures. L'hebdomadaire *Neewsweek* (3) cite ainsi le chiffre de 58 millions de dollars alloués à la Bolivie, sans grands résultats.

En Colombie, après l'assassinat du ministre de la justice, Lara Bonilla, le 30 avril 1983, le président Betancur a engagé une « lutte à mort » contre la mafia. Le président Reagan vient de lui adresser ses félicitations à ce sujet après la capture de cent quarante avions servant au trafic. Ces succès restent marginaux, et les pays d'Amérique latine peuvent à juste titre renvoyer la balle dans le camp américain. En soulignant par exemple que depuis un an et demi les autorités de Miami ont fermé des raffineries de cocaïne au rythme d'une par mois. Le ministre de la justice péruvien demande pour sa part comment un pays pauvre peut vaincre les trafiquants de drogue là où des pays puissants et riches échouent.

C'est le paradoxe dont profitent les trafiquants. D'un côté des pays fortement endettés, parfois en proie à une guérilla qui mobilise leur énergie, incapables *d'offrir aux paysans* une culture de remplacement qui leur permette d'échapper aux « narco-dollars » ; de l'autre un pays fortement demandeur qui dispose de relativement peu de moyens d'action.

Comme le souligne un membre du DEA au *New-York Times* (4) la Colombie, le Pérou et la Bolivie représentent près de 3,9 millions de kilomètres carrés. Tout dépistage par photo aérienne est donc impossible, d'autant plus que très souvent les trafiquants alternent les cultures, camouflant ainsi les plans de coca par du café ou *d'autres plantations du même* type. Ou encore choisissent d'autres lieux. Ainsi la « saisie du siècle » au Mexique représente huit fois l'estimation de production totale faite pour l'année par les autorités mexicaines et américaines d'après les photos aériennes.

Les visites sur place sont hautement risquées, les trafiquants n'hésitant pas à tirer sur les étrangers. Pour le DEA, il est à craindre que d'autres nouveaux « sites » soient retenus, comme le Brésil par exemple, *« un paradis potentiel pour les trafiquants »*, selon l'expression d'un dirigeant de la lutte antidrogue. *« C'est vaste et incontrôlable »*...

D. H.-G.

(1) 300 kilos de feuilles de coca donnent environ 3 kilos de pâte et 1 kilo de cocaïne pure.

(2) *Time* 25 février 1985.

(3) *Newsweek* 25 février 1985.

(4) In *International Herald Tribune* 29 janvier 1985.

Colombie

● *Remaniement du gouvernement.* — Les douze ministres civils du cabinet du président Betancur ont présenté, mercredi 20 février, leur démission. Le chef de l'Etat a procédé ce même jour à la réorganisation de son cabinet. Trois ministres démissionnaires ont été remplacés, huit conservent leurs fonctions et deux changent de portefeuille dans ce nouveau cabinet qui préserve *le principe de la parité* entre les deux principales formations politiques du pays, conservateurs et libéraux.

Les trois ministres dont la démission a été confirmée, tous trois conservateurs, envisagent de se présenter aux prochaines élections législatives en mars 1986, et la loi colombienne exige qu'un candidat aux élections législatives n'ait pas détenu de portefeuille ministériel durant l'année précédant le scrutin. C'est le quatrième remaniement ministériel depuis l'arrivée au pouvoir du président Betancur en août 1982. — *(AFP.)*

Brésil

La « faim de terre »

(Suite de la première page.)

Du coup, le spectre des Ligues paysannes resurgit, ce mouvement né dans le Nord-Est dans les années 50, où les possédants crurent — ou firent semblant — voir un foyer révolutionnaire de type castriste, quand les campagnes s'enflammèrent, dans les mois qui précédèrent le putsch de 1964.

Depuis l'époque des Ligues paysannes, la situation des campagnes, de l'avis général, s'est aggravée. Des millions de paysans ont perdu la parcelle qu'ils cultivaient ou ont été obligés d'errer à la recherche d'un lopin de terre, et quand ils n'en trouvaient pas, de se réfugier dans les bidonvilles urbains, en raison d'un phénomène qui n'est pas propre au Brésil, mais qui a pris dans ce pays des proportions dramatiques : l'entrée du capitalisme dans l'agriculture et la priorité donnée aux *cultures d'exportation* sur les cultures de subsistance. Deux chiffres donnent la dimension du problème : celui de l'exode rural ou semi-rural (1 100 000 personnes par an pour un population brésilienne de 130 millions) et celui des paysans sans terre ou travaillant sur des lopins insuffisants : environ 12 millions (sur 16 millions d'actifs dans les campagnes), selon M. Carlos Minc, professeur à l'université fédérale et représentant à Rio-de-Janeiro de l'Association brésilienne de la réforme agraire.

Une structure agraire archaïque

Cette situation est due à une structure agraire que beaucoup considèrent comme archaïque. Les latifundios occupent la grande majorité des surfaces enregistrées comme propriétés agricoles (400 millions d'hectares sur 560 millions). Le latifundio, selon la législation actuelle, c'est le domaine de grande dimension ou celui qui est insuffisamment exploité. Or la moitié de la surface exploitable des latifundios (120 millions d'hectares sur 240) est laissée en friche. *« Si elle était expropriée*, dit M. Carlos Minc, *on pourrait donner 10 hectares à chacun des 12 millions de paysans qui sont sans terre ou n'en ont pas assez. »*

Mais l'« expropriation » est restée pratiquement un mot tabou sous le régime militaire. Pourtant, celui-ci l'avait prévue dans le statut de la terre qu'il a lui-même édicté en 1964. Les généraux n'étaient pas hostiles à la possession de grands domaines, ce qui s'accordait parfaitement avec leur vision capitaliste *de l'économie*. A *condition*, toutefois, que de tels domaines soient suffisamment exploités. S'il avait été appliqué, le statut de la terre aurait pu aboutir à une véritable réforme agraire. Mais il ne l'a pas été. M. Minc, et bien d'autres spécialistes, conteste les chiffres du ministère de l'agriculture, qui affirme que, en vingt ans, un million de titres de propriété ont été distribués. *« En fait, il n'y en a eu que quatre cent mille*, affirme M. Minc, *dont seulement trente-quatre mille à la suite d'une expropriation. Le reste a consisté en opérations de régularisation ou de colonisation. »*

M. Tancredo Neves a déclaré, à plusieurs reprises, qu'une réforme agraire pouvait être faite en application de la législation existante et que la redistribution de la terre, à elle seule, ne suffisait pas : il fallait garantir aussi une bonne productivité, pour augmenter l'offre de produits alimentaires, qui a baissé de 20 % en huit ans. Le nouveau président est suivi, *sur ce terrain*, par une grande partie de l'opposition et aussi par la majorité, semble-t-il, des syndicats agricoles, qui ont progressé beaucoup ces dernières années (quatre paysans sur dix sont syndiqués).

Mais il risque d'être débordé par certaines formations d'extrême gauche, comme le parti des travailleurs de « Lula », et surtout par l'Eglise, très présente dans les campagnes, et qui a créé, il y a plusieurs années, une Commission pastorale de la terre qui va très loin dans la revendication. On l'a bien vu au congrès de Curitiba, où les « sans-terre » chantaient des cantiques en même temps qu'ils vouaient aux gémonies le réformisme prudent de M. Tancredo Neves. Non seulement ils ont repoussé le statut de 1964, que le nouveau président veut appliquer, mais ils ont exigé l'expropriation des domaines de plus de 500 hectares, ainsi que des multinationales (Volkswagen, par exemple, possède un morceau d'Amazonie). Ils ont demandé également que l'achat de terrains agricoles soit désormais interdit aux étrangers et que le gouvernement consacre 5 % du budget à une réforme agraire qui doit être, selon eux, définie et contrôlée par les travailleurs.

Vingt et un ans après la dissolution des Ligues paysannes, la « faim de terre » garde toute son acuité.

CHARLES VANHECKE.

LE PEUPLE DU NICARAGUA SE TROUVE « DERRIÈRE LE RIDEAU DE FER »

affirme le secrétaire d'Etat américain

Le gouvernement américain accentue ses critiques contre le Nicaragua. Quelques jours après des déclarations vigoureuses du président Reagan contre la *« clique marxiste-léniniste »* au pouvoir à Managua, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a affirmé, mardi 19 février, que le peuple du Nicaragua se trouvait désormais *« derrière le rideau de fer »* et que les Etats-Unis avaient *« un devoir moral »* d'éviter qu'une telle situation se pérennise.

C'est devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, où il était venu défendre le budget de l'administration républicaine d'aide à l'étranger (14,8 milliards de dollars) que M. Shultz a lancé cette attaque. C'est la première fois qu'un membre du gouvernement américain utilise, à propos du Nicaragua, l'expression *« rideau de fer »*, rendue célèbre par Winston Churchill pour qualifier la séparation après la guerre entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est.

A la fin de la semaine dernière, *M. Reagan s'était livré* à *une* vive critique du gouvernement nicaraguayen et avait affirmé que les antisandinistes étaient des *« frères »*. Il avait de nouveau appelé le Congrès à approuver une aide de 14 millions de dollars en leur faveur. *« Si les sandinistes ne sont pas arrêtés maintenant, ils chercheront, comme ils l'ont promis, à répandre le communisme au Salvador, au Costa-Rica, au Honduras et ailleurs »*, avait déclaré M. Reagan.

D'autre part, Washington a annoncé, mercredi, que le vice-président George Bush se rendrait au mois de mars à la Grenade, au Brésil et au Honduras. M. Bush dirigera la délégation américaine aux cérémonies d'investiture du président brésilien, M. Tancredo Neves, le 15 mars.

Etats-Unis

● *M. Zaccaro, le mari de Mme Ferraro, condamné à une peine de travail social.* — M. John Zaccaro, l'époux de Mme Geraldine Ferraro, candidate malheureuse du Parti démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis en novembre dernier, a été condamné, mercredi 20 février, par un juge de New-York, à accomplir cent cinquante heures de travail non rémunéré au service de la communauté. Il avait plaidé coupable, le 7 janvier dernier, afin d'éviter à sa famille la publicité d'un procès, au cours duquel il aurait risqué une peine d'un an de prison. — *(AFP, Reuter.)*

politique

LA « RÉPARTITION DES TACHES » AU SEIN DE LA DIRECTION DU PCF

M. Jean-Claude Gayssot est promu, M. Pierre Juquin relativement épargné

Le Parti communiste a fait connaître, le mercredi 20 février, la répartition des tâches de la direction décidée par le bureau politique *« conformément aux mandats reçus du comité central élu au XXVe congrès »*. Cette façon de procéder est une innovation puisque, habituellement, cet organigramme n'est rendu public qu'après que le comité central eut adopté les propositions du bureau politique.

L'importance de M. Jean-Claude Gayssot dans la nouvelle direction communiste est confirmée par cette liste. Alors qu'il n'est entré au secrétariat du parti qu'au dernier congrès, il se voit déjà confier la responsabilité de l'*« organisation du parti »*, poste central, place du Colonel Fabien. Il est vrai que, responsable depuis le XXIVe congrès, en février 1982, de l'action du parti dans les entreprises, il était déjà associé à l'organisation que se partageaient, et continueront à se partager, M. Gaston Plissonnier et M. Paul Laurent. Ce dernier perd donc l'« organisation » en tant que telle, qu'il détenait depuis 1972, date de l'accès de M. Marchais au secrétariat général ; mais, en revanche, il hérite des liaisons avec les fédérations et de la coordination des responsables régionaux qui incombaient jusqu'alors à M. Claude Poperen.

M. Charles Fiterman retrouve la responsabilité de la propagande qu'il assumait, avant son entrée au gouvernement, et qu'il avait déjà, dans les faits, reprise à M. Pierre Juquin depuis que celui-ci n'était plus en odeur de sainteté.

Parmi les autres changements, notons que disparaît de l'organigramme M. Henri Malberg, qui avait en charge la vie urbaine. M. Maxime Gremetz perd les relations avec les milieux et mouvements chrétiens au bénéfice de Mme Francette Lazard, qui, elle, abandonne l'éducation des militants, tâche qui revient à M. Pierre Blotin, l'un des deux nouveaux membres du bureau politique. L'autre nouveau, M. Claude Billard, hérite des responsabilités de M. Gayssot, dont il était déjà l'adjoint, dans les entreprises et auprès des immigrés.

M. Roland Leroy voit sa mainmise sur la presse du parti s'accentuer, puisqu'il gagne la responsabilité de la diffusion de *l'Humanité* et de *l'Humanité dimanche* jusqu'alors confiée à M. René Piquet. Surtout un de ses proches, M. Jean-Paul Jouary, devient rédacteur en chef de *Révolution*, sous la responsabilité, comme précédemment, de M. Guy Hermier. La reprise en main de l'hebdomadaire des intellectuels, qui était plutôt apparu comme proche des contestataires, est ainsi confirmée.

M. Claude Poperen, dont la position avait été mitigée dans les débats préparatoires au congrès, perd d'ailleurs l'essentiel de ses responsabilités puisqu'il ne s'occupera plus que de la santé, de la Sécurité sociale, des retraités et de la diffusion de *Révolution*. D'ailleurs, M. Félix Damette, un des porte-drapeaux de la contestation, n'apparaît plus dans l'organigramme, alors que, précédemment, il s'occupait des régions. En revanche, M. Pierre Juquin fait partie des cinq membres du comité central, ni membres du secrétariat ni du bureau politique à qui sont attribuées des responsabilités directes. Il aura même la charge d'un dossier important pour le PC, celui de l'action pour la paix et le désarmement.

Si le « resserrage » décidé par le vingt-cinquième congrès se vérifie bien dans les nouvelles répartitions des tâches de la direction du parti, il se confirme aussi que M. Juquin a droit, par rapport aux autres contestataires, à un relatif traitement de faveur.

LE NOUVEL ORGANIGRAMME

- **M. Georges Marchais** : secrétaire général.
- **M. Charles Fiterman** (membre du secrétariat) : propagande et communication (adjoint : M. Pierre Zarka), problèmes de l'audiovisuel et des techniques de la communication, commission de travail sur les questions de l'État et des libertés (avec M. Anicet Le Pors).
- **M. Jean-Claude Gayssot** (membre du secrétariat) : organisation du parti.
- **M. Maxime Gremetz** (membre du secrétariat) : politique extérieure.
- **M. André Lajoinie** (membre du secrétariat) : président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, liaison avec le groupe communiste au Sénat, agriculture.
- **M. Paul Laurent** (membre du secrétariat) : liaison avec les fédérations du parti, coordination des responsables des comités régionaux, coordination des fédérations de la région parisienne, relations avec les partis politiques.
- **Mme Gisèle Moreau** (membre du secrétariat) : activité du parti parmi les femmes, politique familiale.
- **M. Gaston Plissonnier** (membre du secrétariat) : coordination du travail du bureau politique et du secrétariat.
- **M. Gustave Ansart** (membre du bureau politique) : président de la commission centrale de contrôle politique.
- **Mme Mireille Bertrand** (B.P.) : urbanisme, environnement, consommation, vie associative.
- **M. Claude Billard** (B.P.) : activité du parti dans les entreprises et immigration.
- **M. Pierre Blotin** (B.P.) : éducation des communistes.
- **M. Guy Hermier** (B.P.) : intellectuels, culture, enseignement et université, directeur de *Révolution* (rédacteur en chef : M. Jean-Paul Jouary).
- **M. Philippe Herzog** (B.P.) : économie, directeur d'*Economie et Politique*.
- **Mme Francette Lazard** (B.P.) : directrice de l'Institut de recherches marxistes (IRM), relations avec les milieux et les mouvements chrétiens.
- **M. René Le Guen** (B.P.) : sciences, recherche et technologie (avec M. Jean-Pierre Kahane), activité du parti en direction des techniciens, des ingénieurs et des cadres, service central de documentation.
- **M. Roland Leroy** (B.P.) : directeur de *l'Humanité* (rédacteur en chef : M. Claude Cabanes) et de *l'Humanité-Dimanche* (rédacteur en chef : M. François Hilsum), coordinateur des quotidiens de province, activité du parti pour la diffusion de *l'Humanité* et de *l'Humanité-Dimanche*.
- **M. René Piquet** (B.P.) : aide à la promotion des militants, président du groupe des élus communistes français à l'Assemblée européenne.
- **M. Claude Poperen** (B.P.) : santé et sécurité sociale, activité du parti en direction des retraités, activité du parti pour la diffusion de *Révolution*.
- **Mme Madeleine Vincent** (B.P.) : collectivités locales, élections.
- **M. Louis Baillot** (membre du comité central) : défense nationale, sécurité, police.
- **M. Pierre Juquin** (C.C.) : action pour la paix et le désarmement.
- **M. Pierre Sotura** (C.C.) : trésorier du parti.
- **M. Francis Wurtz** (C.C.) : secrétaire du comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde (président : M. Marchais).
- **M. Marcel Zaidner** (C.C.) : responsable du bureau de presse du comité central (avec Mme Françoise Py) activité du parti en direction de la jeunesse, en liaison avec le secrétaire général du parti, enfance, activités physiques et sportives.
- **M. Roger Gaudon** : commerce et artisanat.

LE NOUVEAU SECRÉTAIRE A L'ORGANISATION

Un homme discret et prudent

Entré au comité central du Parti communiste en mai 1979, au bureau politique en février 1982 et au secrétariat du comité central en février 1985, M. Jean-Claude Gayssot connaît une ascension rapide dans la direction du parti. Ce cheminot biterrois, ancien responsable CGT dans le Gard, appartenait à la section économie du comité central qui, dans la période du programme commun, était placée sous la responsabilité de M. Charles Fiterman. Au bureau politique, M. Gayssot avait pris la responsabilité de l'action dans les entreprises, secteur dirigé auparavant par Jean Colpin. Les mauvais résultats obtenus dans la période précédente avaient été sanctionnés, en 1982, par l'éviction de Jean Colpin du secrétariat du comité central. Sous la direction de M. Gayssot, le secteur avait été réorganisé, notamment par la suppression du rattachement à la direction du parti des sections des quarante-trois plus grosses entreprises. M. Gayssot avait, en outre, comme Jean Colpin avant lui, la charge de « suivre » les fédérations lorraines du PCF.

Le poste de secrétaire à l'organisation qui lui est à présent confié – M. Paul Laurent remplaçant M. Claude Poperen, en liaison avec les fédérations – a une valeur symbolique particulière au PCF, puisqu'il avait été occupé par deux futurs secrétaires généraux du parti, Maurice Thorez et M. Georges Marchais. Toutefois, M. Laurent aura rempli cette fonction pendant treize ans sans jamais apparaître comme un prétendant sérieux à de plus hautes responsabilités. Au surplus, la répartition des tâches entre le secrétaire administratif, M. Gaston Plissonnier, le secrétaire à l'organisation et le responsable des fédérations conduit à relativiser depuis plusieurs années l'importance du deuxième d'entre eux.

Le rôle public de jeune dirigeant – comparable à celui qu'avait rempli avant lui M. René Piquet ou M. Pierre Juquin – dévolu à M. Gayssot depuis 1982 ne lui a pas inspiré, jusqu'à maintenant, d'initiative propre à le faire remarquer. Discret, prudent, l'« inconnu » du bureau politique s'est cantonné dans les tâches qui lui avaient été confiées. Il s'était seulement signalé en septembre dernier en publiant – dans le compte rendu de son intervention au comité central, qu'il avait, comme les autres, rédigé pour *l'Humanité* – la défense de M. Marchais, mis en cause par le premier secrétaire de la fédération de l'Essonne.

P. J.

[Né le 6 septembre 1944 à Béziers, M. Jean-Claude Gayssot était ouvrier professionnel à la SNCF. C'est là qu'il commence à militer à la CGT. Muté en Lozère, il devient secrétaire de l'union départementale CGT de ce département en même temps que secrétaire d'une section du PCF où il a adhéré en 1963. Il passe ensuite dans le Gard, où il est aussi secrétaire de l'union départementale CGT, puis membre du secrétariat fédéral du PCF, à partir de 1972. En 1976, il devient collaborateur de la section « économie » du comité central du PC. Il entre au comité central en février 1982 ; il est alors chargé de l'activité du parti dans les entreprises et auprès des immigrés. Au vingt-cinquième congrès, il est élu au secrétariat.]

HAUSSE RECORD DE LA POPULARITÉ DE M. FABIUS

Selon un sondage BVA, publié jeudi 21 février par *Paris-Match*, la cote de popularité du premier ministre enregistre en février une très forte hausse : elle gagne 11 points. 50 % des Français (au lieu de 39 % en janvier) affirment avoir une *« bonne opinion »* de M. Fabius, contre 30 % (au lieu de 39 % précédemment) qui émettent un jugement inverse.

La cote de popularité du président de la République enregistre, elle aussi, une amélioration, mais de plus faible ampleur : elle est de deux points. Les opinions positives émises en faveur de M. Mitterrand passent de 32 % en janvier à 34 % ce mois-ci, et les opinions négatives de 58 % à 55 %.

Ce sondage a été réalisé du 31 janvier au 5 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 022 personnes.

A L'ÉMISSION « FACE AU PUBLIC » DE FRANCE-INTER

M. Chirac estime que l'opposition est bien placée pour remporter les législatives et les régionales de 1986

S'exprimant à l'émission « Face au public » de France-Inter, le mercredi 20 février, M. Chirac estime tout d'abord que la réforme du mode d'élection des conseils régionaux *« n'est pas une priorité pour la France et que cela ne peut que créer un peu plus de politisation, un peu plus de confusion, un peu plus de dépenses. Il faut d'abord regarder les problèmes qui se posent devant nous, qui sont des problèmes de pouvoir d'achat, de prix, des problèmes sociaux, des problèmes économiques, de productivité, et non des problèmes d'administration locale improvisée (...). Si les choses restent ce qu'elles sont, il y a de fortes chances pour que l'opposition gagne à la fois avec un scrutin proportionnel les législatives et les régionales (...). Il n'est pas convenable de la part d'un gouvernement et de la part de M. Mitterrand, constatant qu'il a perdu et constatant son échec dans tous les domaines, tel qu'on le voit dans les élections partielles, dans les élections générales ou dans les sondages, de se dire qu'après tout il pourrait sauver quelques meubles, à condition de changer de scrutin et de changer la règle du jeu. Ce n'est pas digne d'un homme d'État. »*

A propos de l'union de l'opposition, M. Chirac remarque : *« M. Barre est un homme responsable et il a toujours dit qu'il était favorable à l'union de l'opposition. Tout ce qui va dans ce sens va dans le bon sens ; tout ce qui, hélas met en cause l'union affaiblit l'ensemble de l'opposition.*

» Si l'opposition gagne, il est bien évident qu'il faudra bien que quelqu'un gouverne la France ; ce ne sera plus les socialistes, puisqu'ils auront perdu, donc ce sera forcément l'opposition. M. Mitterrand, dans ces conditions, étant chef de l'État et élu encore pour deux ans, peut naturellement dire : « Moi, je » démissionne, j'ai été désavoué à » l'évidence, d'ailleurs j'ai pris des » positions pour soutenir le Parti » socialiste, je suis désavoué. » S'il veut rester, il restera. Cela ne veut pas dire que la France, pour autant, ne devra pas être gouvernée. »

A propos du Front national, il estime : *« C'est un mouvement qui a rassemblé autour de lui un nombre important d'électeurs qui n'ont rien d'électeurs d'extrême droite, mais qui en sont simplement ras-le-bol, d'une politique sectaire et mauvaise menée par les socialistes.*

» En revanche, ce qui pourrait être préoccupant, c'est le fait d'institutionnaliser ce phénomène, dans la mesure où certains des hommes qui dirigent le Front national ont des thèses, une idéologie qui, à mes yeux, est dangereuse et préoccupante pour l'avenir, notamment en ce qui touche les théories racistes...

C'est pourquoi je suis stupéfait que M. Mitterrand envisage d'instaurer un scrutin proportionnel. Je dis à M. Mitterrand, qui est responsable de la naissance du Front national : réfléchissez avant de satisfaire des instincts purement électoraux et politiciens.

A propos de l'affaire des tortures, il déclare : *« Si l'armée française a dû prendre certaines responsabilités dans le domaine des interrogatoires, pourquoi l'a-t-elle fait ?... Parce qu'un ministre de la justice de l'époque qui s'appelait François Mitterrand, avait considéré que, pour que ces juges ne fassent pas le mauvais travail, il fallait conférer à l'armée des pouvoirs qui jusqu'ici appartenaient aux civils. C'est lui qui est responsable de ces affaires, et non pas les exécutants.*

» Il ne faudrait pas oublier non plus tout ce qui a été commis comme atrocités et comme crimes à l'égard de ceux qui voulaient rester français. (...) Moi, je ne suis pas M. Mitterrand, je ne me rallierai jamais à des gens dont je ne partagerai pas l'idéologie ; lui, s'est associé aux communistes, il a accepté et remercié les voix de M. Tixier-Vignancourt, c'est-à-dire de l'extrême droite à l'époque... Moi, je n'ai pas la même conception des choses, je ne m'associerai qu'à des gens qui partagent mes idées sur l'essentiel. Dans l'état actuel des choses, les idées développées par un certain nombre de responsables du Front national me paraissent loin des miennes, et, donc, je ne massocierai pas. »

La « régression » sociale

Enfin, évoquant les « acquis sociaux », M. Chirac estime : *« C'est assez extraordinaire qu'on ait réussi à faire croire aux Français que, depuis 1981, il y avait eu une avancée sociale, des acquis sociaux. Alors, je regarde. Premier acquis social l'emploi. On est passé d'un million cinq cent mille à deux millions cinq cent mille et même à trois millions. On a en fait doublé le nombre des chômeurs. Ceci est un acquis, hélas indiscutable. Les chômeurs sont-ils mieux traités qu'avant ? Le décret Bérégovoy de 1982 exclut de toute aide trois cent mille chômeurs de longue durée. Septembre 1984 : réduction drastique des prestations. C'est la régression en matière de droit social. Les acquis sociaux sont négatifs. »* Il ajoute : *« En 1981, il y avait un peu plus de trois travailleurs sur cinq qui bénéficiaient de la cinquième semaine de congé. »* Il conclut : *« M. Mitterrand n'a été ni Léon Blum ni, surtout, le général de Gaulle en matière d'acquis sociaux. »*

Changement de pied

L'opposition ne pouvait rester longtemps sans réagir aux résultats plus favorables obtenus par le gouvernement dans son action en plusieurs domaines, et qui se traduisent par une remontée de la cote de popularité de MM. Mitterrand et Fabius dans les sondages.

La vivacité de la réplique de l'opposition va donc s'accroître. M. Chirac, en haussant le ton lors de l'émission « Face au public » de France-Inter, mercredi 20 février, a exprimé publiquement ce qu'il confiait en privé depuis quelques jours à ses hôtes (*le Monde* du 15 février). M. Chirac est visiblement agacé par les questions sur la réforme électorale, sur la cohabitation, sur ses divergences avec M. Raymond Barre ou sur l'impact électoral de M. Le Pen. Il est vrai que, sur de tels sujets, son embarras le prive parfois d'arguments convaincants. Il aborde donc désormais ces thèmes moins pour justifier son attitude que pour viser une autre cible que celle qu'on lui présente.

Ainsi, plutôt que de refuser *a priori* la cohabitation, comme le fait M. Barre, le président du RPR énonce le dilemme qui se présentera à M. Mitterrand, et à lui seul, en cas de victoire massive du RPR, de l'UDF et du CNIP : *« se soumettre, se démettre ou s'insurger »*.

Contre l'instauration de la représentation proportionnelle pour les prochaines élections législatives, M. Chirac utilise la condamnation, prononcée naguère par M. Mitterrand lui-même, envers ce mode de scrutin *« pervers »*.

Changement de pied également, comme disent les cavaliers, à l'égard de l'extrême droite. M. Chirac établit une distinction entre les électeurs de M. Le Pen, qui sont *« fréquentables »*, et l'idéologie du Front national, avec laquelle il n'a *« rien de commun »*. Mais la résurgence de ce phénomène est, affirme-t-il, de la responsabilité de M. Mitterrand, de même que ce dernier, lorsqu'il était garde des sceaux pendant la guerre d'Algérie, porte, selon lui, la responsabilité du *« mauvais travail »* effectué par les parachutistes à la place des juges.

Enfin et surtout, M. Chirac s'insurge contre *« l'extraordinaire déclenchement »* d'une *« étonnante campagne »* de *« propagande électorale qui ne correspond à aucune réalité »*. Il dénonce donc dans une véritable tirade le *« mythe des acquis sociaux »* et s'efforce de montrer que, au contraire, M. Mitterrand a instauré une *« régression »* sociale.

Le thème de l'échec économique du septennat, avec ses conséquences sociales sur l'emploi et le niveau de vie, sera désormais l'un des arguments essentiels de la nouvelle offensive du président du RPR contre la majorité et surtout contre le président de la République, considéré comme le responsable unique de celle-ci.

ANDRÉ PASSERON.

Propos et débats

M. Lajoinie (PCF) : pas de trucage électoral !

« Les communistes (...) ne resteront pas silencieux et passifs devant la mise en place d'un scrutin pour les législatives si celui-ci était injuste et bafouait la démocratie », *écrit M. André Lajoinie dans un éditorial publié par* l'Humanité *du jeudi 21 février. Le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, membre du bureau politique du PCF, s'en prend à l'éventualité d'une* « dose modeste de proportionnelle de quatre députés par région s'ajoutant à l'élection par circonscription comme c'est le cas actuellement ». « Si cette (...) hypothèse se confirmait, *écrit M. Lajoinie,* il s'agirait d'une proportionnelle truquée, d'un mode de scrutin alibi, aboutissant par exemple à stériliser les voix communistes dans la presque totalité des régions. Le PCF obtenant, suivant le scrutin, de 1981, moins de 20 % des voix dans dix-huit régions sur vingt et une. »

M. Le Pors (PCF) : l'adversaire de classe

Les communistes « ne se tromperont pas d'adversaire de classe », *lors des prochains scrutins nationaux, a affirmé, mercredi 20 février à Paris, M. Anicet Le Pors, membre du comité central du PCF, ancien ministre. M. Le Pors, qui était interrogé par la presse anglo-américaine sur le désistement de candidats communistes en faveur du PS lors du second tour des élections cantonales, a souligné :* « Sur le fond, il n'y a absolument aucune ambiguïté : l'importance que j'attache aux traditions républicaines, à la démarche de classe qui doit être celle d'un communiste aujourd'hui, fait qu'il n'y a pas d'état d'âme sur ce sujet en ce moment. »

Commentant l'annonce par M. Laurent Fabius d'un scrutin à la proportionnelle pour les élections régionales, en 1986, M. Le Pors a indiqué que « tout ce qui va dans le sens » *d'un recours à la proportionnelle* « reçoit le soutien » *du PCF, notant toutefois qu'* « il faut attendre et voir » *car* « nous connaissons un scrutin *(les régionales)* mais pas l'autre » *(les législatives)*.

M. Le Pen (FN) : vague de fond

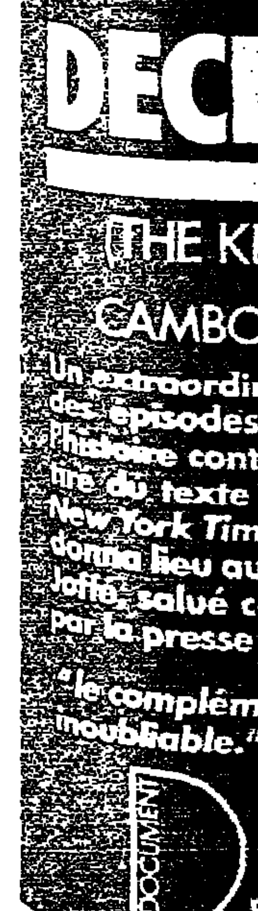
Le Front national « connaît une véritable vague de fond populaire et nationale », *a déclaré, mercredi 20 février, à Marseille, M. Jean-Marie Le Pen, lors d'une réunion publique qui a rassemblé près de quatre mille personnes.* « Il n'est pas d'autre finalité en politique que de conquérir le pouvoir, *a encore affirmé le président du Front national.* Nous nous sommes appliqués depuis des années à remettre le pays sur ses pieds alors qu'il marchait sur la tête. Il faut vous mobiliser pour nous permettre à le faire avec vous. » *Quelques incidents sporadiques ont opposé aux abords du lieu de la réunion les forces de police à quelques petits groupes qui venaient de participer à une manifestation de protestation contre la venue de M. Le Pen à Marseille.*

Mgr Decourtray : non au parti anti-immigrés

Se référant implicitement au Front national, Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, vice-président de la conférence épiscopale, a critiqué, mercredi 20 février, dans une homélie « un parti politique dont certaines thèses sont incompatibles avec l'enseignement de l'Eglise ». « Nous en avons assez de voir grandir dans notre pays le mépris, la défiance et l'hostilité contre les immigrés. Nous en avons assez des idéologies qui justifient ces attitudes », *a déclaré Mgr Decourtray.*

M. Séguin (RPR) : ni le PS ni Le Pen

« L'opposition, et particulièrement ses leaders, devraient au plus vite s'engager dans une déclaration commune à ne gouverner ni avec les socialistes ni avec Le Pen. Ce n'est pas seulement une question de morale, mais d'efficacité, et la seule manière de persuader les Français de voter utile et de reclarifier le jeu que Mitterrand a brouillé à dessein », *déclare M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, vice-président de l'Assemblée nationale, dans un entretien publié par l'hebdomadaire* Paris-Match *(daté du 1er mars). Interrogé sur les accords locaux avec le Front national dont le RPR ne rejette pas le principe, M. Séguin rétorque :* « C'est bien pour cela que j'ouvre ma grande gueule et que j'explique que moi je n'en ferai pas. Je m'arme de patience. J'espère que tout le monde comprendra avant qu'il ne soit trop tard. J'ai l'habitude d'être minoritaire. Quand j'avais dit que les élections de 1986 n'étaient pas encore gagnées, on m'avait traité de zozo. Depuis, le camp des zozos s'est bien agrandi. »



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

• SAONE-ET-LOIRE : le « fief » de M. Joxe démantelé ?

Mars 1982 — moins de dix mois après l'alternance qui s'était traduite par la victoire de la gauche dans les cinq circonscriptions du département (1) — les résultats des cantonales tombent : l'état de grâce est terminé en Saône-et-Loire.

Coup dur pour M. Joxe, dont ce département était le fief. Finie du même coup la suprématie au conseil général, que présidait, depuis 1979, M. André Billardon (PS). Majorité et opposition sont à égalité : la présidence revient, au bénéfice de l'âge, à M. Charles Pleindoux (UDF-rad.).

Le même cas de figure ne se reproduira pas après le 17 mars prochain. D'une part, parce que la composition du conseil général est devenue impaire avec la création d'un nouveau canton, à *Chalon-sur-Saône. D'autre* part, parce que l'opposition n'a pas — objectivement — de raison de perdre l'avantage qu'elle s'est donné en remportant deux des partielles qui ont été organisées depuis 1982 (2).

D'ores et déjà, elle dispose de trente élus (5 div. opp., 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 17 UDF-PR, 2 app. UDF, 3 RPR, 1 CNIP) contre vingt-six à la gauche (3 PC, 17 PS, 1 app. PS, 5 MRG).

De notre envoyée spéciale

Mâcon. — « *Asphyxiés par l'ampleur du phénomène* », c'est ainsi qu'André Billardon, député de la circonscription d'Autun, revit la mauvaise surprise des socialistes en 1982. Les revers d'hier servant d'enseignement pour aujourd'hui, *l'actuel président du groupe socialiste* de l'Assemblée nationale entend bien épargner à la majorité de nouveaux déboires. Première consigne donc : la prudence. Deuxième axe : faire campagne en position d'opposant — c'est « *plus facile* », convient-il — à une majorité départementale qui, selon lui, « *n'a rien fait en trois ans* ». Pour le reste : l'ancien président de l'Assemblée départementale ne désespère pas de voir la « *remontée* » des socialistes dans l'opinion se traduire, début mars, par un score meilleur que prévu.

A défaut de faire sien ce pronostic, M. André Faivre, conseiller municipal minoritaire à Montceau-les-Mines, l'un des trois représentants du PCF au conseil général, mais, lui, non revouvelable, s'en tient à une constatation simple : « *Deux cent mille électeurs sont appelés à s'exprimer dans un département qui connait une crise très dure.* » Ces électeurs « *n'avaient pas voulu ce qui se passe aujourd'hui* », avec un PS « *qui a tourné le dos à ses engagements* », précise-t-il. Pour cet ancien maçon, secrétaire fédéral pendant vingt-cinq ans, les cantonales offrent une occasion à la population de se prononcer contre la politique actuelle et, « *en plus* », de voter pour de « *bons candidats* ».

Pour le second tour ? Silence d'André Faivre. Mais pour M. Jean Girardon (MRG), professeur de sciences économiques, conseiller sortant du moins peuplé des cantons renouvelables (Mont - Saint - Vincent), le « *caractère marxiste* » du PS en Saône-et-Loire peut faire que, « *nonobstant la consigne ou l'absence de consigne* » des responsables communistes, les électeurs resteront fidèles « *à la discipline républicaine* ».

Dans l'opposition, on ne se fait pas trop de souci sur les reports de voix au deuxième tour. Les sortants bénéficient de la double investiture UDF-RPR, ainsi que quelques non-sortants, en raison de leur forte position locale.

Les primaires ont été organisées, voire suscitées. A Autun-Nord — face au socialiste sortant M. Billardon — sont en lice M. James Facquer (UDF-radical) et Bernard Fumasoli (RPR), tous deux adjoints du maire, M. Marcel Lucotte, président du groupe RI du Sénat.

Plus inhabituelle est la primaire qui se déroule au sein de la mouvance socialiste à Lucenay-L'Evêque, dont le sortant, M. André Basdevant (app. PS), âgé de soixante-seize ans, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Il s'agit, explique M. Billardon, « *de ratisser large* », d'autant que l'opposition compte bien enlever ce siège avec le maire du chef-lieu, un artisan de 40 ans, M. de Ganay (*RPR*).

Chaque camp se retrouve avec des problèmes de succession. A gauche notamment, c'est le retrait, à Marcigny, de M. Paul Duraffour, qui, né en 1904, renonce à solliciter une nouvelle fois un mandat de conseiller général.

L'hégémonie du député radical de gauche est telle, dans le *Charolais*, que l'implantation socialiste est restée plus que modeste. Du coup, M. Jacques Rebillaud, agriculteur de 31 ans, conseiller municipal de Montceau-l'Etoile depuis un an, aura, en sa qualité de dauphin désigné par M. Duraffour, à faire échec aux prétentions de l'opposition, qui *se* frotte les mains *du* retrait du vice-doyen de l'assemblée départementale.

Les zones rurales n'ont pas le monopole des batailles serrées. Les secteurs urbains, où le scrutin s'annonce plus politisé, offrent quelques âpres combats. A Mâcon-Centre, M. Gérard Voisin (*UDF/PR*), *maire* de Charnay — commune résidentielle dont la population représente quelque 40 % des électeurs du canton — n'est guère inquiet. M. Worms à Mâcon-Sud, dont 40 % de l'électorat se répartit dans neuf communes rurales viticoles pour l'essentiel, aura la tâche moins aisée, même s'il la juge *facilitée par la multiplication des candidatures* de l'opposition (CNIP, RPR, UDF) et la présence d'un candidat communiste — M. Pierre Lacoste — « *pas sectaire, qui limitera la casse au maximum* ».

Points chauds

Les trois autres points chauds se situent à Chalon. En conquérant il y a un an la première ville du département par sa population, M. Dominique Perben (RPR), arrivé dans la ville à l'été 1982 avec pour consigne de M. Jacques Chirac de « faire échec à M. Pierre Joxe », a frappé un grand coup. Certes il n'a pas eu à battre l'actuel ministre de l'intérieur, qui ne conduisait pas la liste, mais il a pu profiter du remplacement du socialiste sortant, M. Roger Lagrange, par M. Maurice Mathus (suppléant de M. Joxe à l'Assemblée), à la tête de la liste d'union de la gauche, et des dissensions qui ont suivi à l'intérieur du PS. Cet énarque de 39 ans, secrétaire national du RPR, chargé des élus locaux depuis à peine trois mois, est décidé à « *pousser son avantage* ». Il compte sur l'« effet-maire » pour gagner *le* canton *nouvellement* créé dans sa ville.

Ancien mineur de Blanzy, ancien cégétiste, M. Mathus, sortant du canton voisin, espère bien « *donner un coup d'arrêt* » à la carrière de ce jeune loup du RPR.

Troisième canton soumis à renouvellement, celui du quatrième député *socialiste, conseiller général,* M. Roger Leborne, suppléant d'André Lotte, décédé. Ce canton de Mâcon-Sud, que M. André Jarrot (RPR) avait perdu en 1979, l'opposition espère bien le regagner grâce au maire de Saint-Marcel, M. Maurice Gonthey (div. opp.).

La perspective du troisième tour — l'élection du président du conseil général — permet aux responsables politiques de mettre à l'épreuve leur imagination. Ce à quoi se refuse M. Joxe, qui — bien que n'étant plus conseiller général depuis 1979, par « *attachement au non-cumul des mandats* » — garde un œil sur le département dont il a été l'élu pour la première fois en 1973 : « *Nous réfléchirons à partir du 17 mars* », dit-il. Plus loquace, M. Mathus confie que le PS sera en position de « *faire des arbitrages* ». Plus explicite encore, M. Billardon prévoit que les socialistes auront la possibilité de « *faire* » le président. Mais, ajoute-t-il, « *cela ne veut pas dire que nous la saisissions* ».

L'actuel président, M. Pleindoux, médecin de campagne, qui aura 81 ans cette année, a pris goût à la chose publique... depuis trois ans, c'est-à-dire depuis qu'il est patron du département. De nouveau candidat dans le canton de Cluny (où un UDF, dissident, se présente), M. Pleindoux en a surpris plus d'un. D'abord, quand l'opposition nationale est devenue majoritaire à l'assemblée départementale, elle n'a pas réussi à le « *débarquer* » au profit d'un président qui aurait été plus « *politique* ». Enfin, le groupe des non-inscrits dont il fait partie, et qui compte onze membres, entend collectivement garder une certaine indépendance d'esprit à l'heure du choix. A cela s'ajoute une vitalité qui surprend même ses adversaires.

Du coup, l'objectif annoncé d'un René Beaumont (*UDF, PR*), président du groupe des libéraux au conseil général, de devenir président de l'assemblée départementale pourrait être contrarié. D'autant que, en les forçant à peine, certains (M. *Lucotte* peut-être) accepteraient volontiers, comme le dit M. Philippe Maland (à qui l'opposi*tion, par ailleurs, reproche* d'avoir essuyé un échec sévère comme tête de liste à Mâcon en mars 1983) de céder à une forte « *pression amicale* » au nom de l'union.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) M. Jean-Pierre Worms (PS, 1re circonscription), M. Paul Duraffour (MRG, 2e circ.), M. André Billardon (PS, 3e circ.), M. André Lotte (PS, 4e circ.), remplacé par M. Roger Leborne, et M. Pierre Joxe (PS, 5e circ.), remplacé par M. Maurice Mathus.

(2) Le 10 juillet 1983, M. Noël Cureau (UDF, PR) est élu conseiller général du canton de Montpon-en-Bresse où le scrutin de mars 1982, qui s'était soldé par la proclamation de M. Paquelier (PS), avait été annulé.

Le 9 décembre 1984, M. André Jarrot (RPR) est élu conseiller général du *canton* de Montceau-les-Mines-Nord dont le titulaire, M. André Lotte (PS), est décédé.

• RHONE : une « bavure » exemplaire à Vaulx-en-Velin ?

De notre correspondant

Lyon. — Vaulx-en-Velin : 44370 habitants. Sa ZUP, ses chômeurs (14,9 % des actifs), ses pauvres (le plus faible quotient familial de la région Rhône-Alpes avec 811 francs par habitant), ses immigrés (22 % de la population), ses impôts locaux (les plus lourds de l'agglomération lyonnaise).

Pour M. Bruno Gollnisch, président de la fédération du Rhône du Front national, un tel canton vaut le détour. Il ne s'y présente pas en touriste mais avec, dans ses bagages, les 19,8 % des voix réunies par la liste de M. Le Pen aux élections européennes. Cet universitaire de trente-cinq ans, doyen de la faculté de langues de l'Université Lyon-3, se dit aussi attiré dans cette banlieue-est de Lyon par la perspective « *d'y affronter l'une des plus grandes figures du stalinisme local* ».

Classé jusqu'à présent parmi les orthodoxes du Parti communiste, M. Jean Capiévic a cependant paru en retrait lors de la préparation du XXVe congrès. Il a débuté sa campagne *moderato* en la plaçant « *dans l'ensemble de son activité de maire et de conseiller général sortant* ». Ce plaidoyer pour une gestion locale suffira-t-il à freiner le déclin du PCF dans ce fief historique ?

La progression de la droite est spectaculaire : de 29,7 % des voix au premier tour des municipales de 1977, l'union de l'opposition est passée à 40,5 % en 1983. Parallèlement, M. Capiévic doit tenir compte, à gauche, des progrès du PS, qui a régulièrement resserré l'écart au cours des derniers scrutins. Pour les *législatives* de 1981, M. Jean Poperen (PS) avait même devancé M. Capiévic à Vaulx-en-Velin. La vague rose est certes passée, mais le PS dispose, avec M. René Beauverie, directeur d'école, d'un candidat bien implanté. Le 10 mars, Vaulx-en-Velin sera un bon laboratoire pour mesurer les « *effets de la rupture* ».

L'union de l'opposition fait confiance à M. Jean-Claude Cret (RPR), un radiologue et conseiller municipal discret. Trop discret aux yeux de M. Vincent Guittard (*UDF-CDS*), *le* bouillant conseiller général de Bron, qui soutient la candidature d'un militant local du PR, M. Alain Vachon. Menaçant d'une action en référé tout journaliste qui parlerait de « *candidature sauvage* », M. Guittard estime que « *son jugement sur le terrain est plus efficace que celui des états-majors qui décident dans des salons lambrissés* ».

Les états-majors en question sont plus embarrassés par le candidat d'extrême *droite*. UDF et RPR ont refusé la proposition du Front national de passer un accord de désistement réciproque au niveau départemental. M. Michel Noir (RPR) affirmait même récemment « *qu'il n'y aura jamais d'accord entre l'opposition nationale et le Front national* ».

Bien que faisant un distinguo entre l'« *adversaire* » Capiévic et le « *concurrent* » Cret, M. Gollnisch promet de se maintenir au second tour s'il *dépasse le seuil* de 10 % des inscrits. Pas question non plus pour lui de négocier entre les deux tours.

Une triangulaire bénéficierait alors certainement au candidat de gauche. Et pour compliquer encore le jeu, un nouveau candidat va troubler les données du scrutin : M. Mohamed Bendjieguellal, du Mouvement des jeunes Français musulmans. La « *bavure* » de Vaulx-en-Velin pourrait être ainsi représentative du nouveau paysage politique français.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LAURENS DELEUIL, CHEVALIER DE L'ANTIMARXISME A MARIGNANE

L'union sacrée et la calvitie des oursins

De notre envoyé spécial

Marignane. — Les nuances, les querelles d'étiquettes, les tempêtes dans un verre d'eau, la politologie de salon, tout cela est bel et bon pour les Parisiens. Mais lui, Laurens Deleuil, maire de Marignane, dans les Bouches-*du-Rhône,* candidat aux élections cantonales d'une opposition idéalement, oniriquement unie, soudée comme nulle part, qu'en a-t-il à faire, sinon se réjouir ?

Oui, il est le candidat unique du couple classique mais pas omniprésent UDF-RPR. Oui, il a reçu l'investiture du Centre national des *indépendants. Oui, enfin, le Front* national le soutient — ou l'a investi, dit ce parti — en tout cas n'a pas présenté de candidat contre lui. Nuances de peu de poids ?

Le mot d'ordre du parti de Jean-Marie Le Pen : « *On ne fera pas campagne contre Deleuil* », c'est un peu le slogan du bon sens pour le maire de Marignane, juvénile d'apparence à soixante-trois ans, comme il devait l'être en 1947, *lorsque commença sa carrière ininterrompue de maire.*

L'ancien attaquant de l'Olympique de Marseille, qui n'a aucune *carte en poche quand il pourrait en* avoir tant, a toujours été un homme d'union, *d'« union contre le marxisme »*. Il ne va pas pleurer le jour où union s'écrit avec une majuscule.

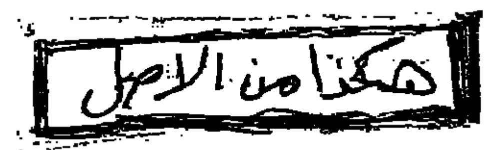
Il insiste : « *La situation a toujours été très claire. On situe l'adversaire. Après on fait bloc. On ne se pose pas tellement de questions.* » S'il en est une, absurde entre toutes, qui ne le tracasse pas, c'est celle de savoir s'il faut mettre à l'écart un quart de l'électorat (ce fut le score de la liste Le Pen à Marignane aux européennes) au nom d'une cohérence politique *ou d'une pureté qui ne rimerait* pour lui à rien.

La pureté, d'ailleurs, ne l'incarne-t-il pas, dans sa souriante mais ferme croisade anti-rouges, ininterrompue en trente-sept ans de vie publique ? « *Vous ne pouvez pas savoir. Avec la SNIAS, ici, et Tillon, ministre communiste, et la CGT, toute-puissante qui descendait dans la rue et faisait baisser les rideaux des commerçants pour un oui pour un non, on l'a vu de près, le fascisme stalinien au quotidien. Il faut reconnaître qu'actuellement encore, c'est ça, le danger.* »

Un point, c'est tout. Un credo est un credo. Et tant pis pour les socialistes si, après avoir vaillamment combattu les communistes — à Marseille et dans la région, s'entend, — ils se sont laissé fasciner par cette sirène-là.

Laurens Deleuil a toujours eu l'œil. Il continuera. Un œil minoritaire, s'il entre au conseil général (dont il a déjà été membre entre 1973 et 1979) largement dominé par la gauche. Mais un œil perspicace. Et, foi de sentinelle antimarxiste et civique, on ne verra alors à l'en croire plus d'argent public silencieusement dilapidé pour alimenter Dieu sait quel fonds de caisse, par exemple des commandes d'études consacrées à la calvitie des oursins. Front national ou pas Front national, union sacrée ou pas.

M. K.



POLITIQUE



M. Sarre dénonce l'influence de « la droite la plus dure » dans certaines municipalités d'opposition

M. Georges Sarre, membre du secrétariat national du PS, responsable des collectivités locales, a dressé, mardi 19 janvier, un bilan de la politique suivie par les municipalités de droite et fait part de *« la très vive attention que le PS porte à l'évolution grave de certaines municipalités »*. *« Désormais*, a-t-il déclaré, *certaines municipalités d'opposition sont sous influence, sous l'influence des thèmes les plus inquiétants de la droite la plus ultra. »*

M. Sarre a dénoncé ces *« pseudo-libéraux qui s'en prennent directement aux libertés publiques »*, qui *« insultent ouvertement la tradition républicaine et retrouvent des accents typiquement pétainistes dont témoignent le dénigrement de l'action sociale et de l'action culturelle »*.

En matière d'action sociale, M. Sarre a mentionné Noisy-le-Grand (où la municipalité dirigée par Mme Richard, RPR, a décidé la fermeture d'un centre de santé) ; Paris (où l'accès aux crèches municipales est interdit aux enfants de chômeurs) ; Orléans et Nice qui refusent de mettre en place des TUC (travaux d'utilité collective).

Evoquant l'action culturelle de ces municipalités, M. Sarre s'est élevé contre la fermeture *« pure et simple »* de maisons de la culture à Brest, à Nantes et à Saint-Etienne et contre le licenciement d'animateurs socio-culturels.

Pour M. Sarre *« l'obscurantisme et la censure gagnent du terrain »*. Un adjoint au maire de Versailles, a-t-il rappelé, avait voulu faire interdire le dernier film de Jean-Luc Godard, *Je vous salue Marie.* M. Sarre cite le cas de communes dans lesquelles les bibliothèques municipales censurent de nombreux ouvrages : à Aulnay-sous-Bois, le livre de Pierre Paraf, ancien président du MRAP, a été interdit, tout comme l'Encyclopédie de Diderot *« parce qu'elle est préfacée par l'historien Albert Soboul »*.

M. Sarre a conclu son bilan en abordant le problème de la sécurité, thème privilégié de l'opposition aux élections municipales de mars 1983. Soucieux de ne pas *« pratiquer l'amalgame »*, il a reconnu que certaines municipalités de droite conduisaient, avec succès, une politique de prévention contre la délinquance, comme à Metz, Bordeaux, Épinal et Toulouse, *mais il a relevé* le cas de Dreux où la municipalité a refusé d'installer un conseil de prévention.

N. A.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 20 février 1985. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● L'ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Les entrepreneurs individuels pourront désormais, en utilisant la formule de la SARL, séparer de leur patrimoine personnel les biens affectés à leur entreprise. Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Ce projet, élaboré en liaison avec le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, permettra aux entrepreneurs individuels, qu'ils soient commerçants, artisans, exploitants agricoles ou membres de certaines professions libérales, de séparer de leur patrimoine personnel les biens affectés à leur entreprise. *Ils pourront ainsi limiter leur responsabilité à ces biens*, à l'instar des associés d'une société à responsabilité limitée.

La possibilité pour toute SARL d'être constituée ou de fonctionner avec un associé unique ou plusieurs associés encouragera les initiatives individuelles et favorisera la création et la transmission des entreprises familiales. elle répond à un souhait profond et ancien des entrepreneurs.

Ces dispositions peuvent d'ores et déjà être utilisées par les exploitants agricoles. Toutefois, dans le prolongement des réflexions déjà menées, une concertation sera conduite par le ministre de l'agriculture, en vue d'examiner les mesures à prendre pour tenir compte des contraintes particulières du secteur agricole.

● LE COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS A CARACTÈRE SCIENTIFIQUE, CULTUREL, ET PROFESSIONNEL

Une instance nouvelle, composée de personnalités de haut niveau, est chargée d'évaluer les activités de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le secrétaire d'État chargé des universités a présenté au conseil des ministres un projet de décret instituant un comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Prévu par la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, ce comité comprendra quinze personnalités nommées par décret en conseil des ministres ; neuf représentants de la communauté scientifique, quatre personnalités qualifiées en matière d'économie et de recherche, un membre du Conseil d'Etat et un membre de la Cour des comptes.

Il sera chargé d'examiner et d'évaluer de manière régulière les activités exercées par l'ensemble des établissements placés sous son contrôle.

Il contribuera ainsi à affirmer l'exigence de qualité et d'efficacité du système d'enseignement supérieur et de recherche.

● LE BILAN DE LA POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

Un effort considérable a été accompli pour permettre aux personnes handicapées d'exercer, dans tous les domaines de l'existence, leurs droits de citoyen.

Madame le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres le bilan de la politique menée, depuis 1981, par le gouvernement en direction des personnes handicapées.

Cette politique a répondu à trois préoccupations majeures :

1) Prévenir le handicap :

Parmi les nombreuses mesures mises en œuvre dans ce but figurent notamment :

– L'amélioration de la surveillance prénatale, grâce à la prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale de deux examens prénataux supplémentaires et à l'organisation d'une campagne de vaccination contre la rubéole ;

– La mise en œuvre d'un programme d'amélioration de la sécurité routière ;

– Une action nationale d'information sur les accidents domestiques des enfants ;

– Le lancement de programmes de recherche médicale, technologique et socio-économique.

2) Améliorer les ressources et l'accueil des personnes handicapées :

– Les prestations servies aux personnes handicapées ont été augmentées, depuis 1981, de 74 % pour les adultes et de 90 % pour l'allocation aux enfants atteints d'un handicap grave, soit des augmentations de pouvoir d'achat de 25 % et de 36 % ;

– La capacité des structures d'accueil des handicapés a été renforcée par la création, depuis 1981, de deux mille places supplémentaires dans les maisons d'accueil spécialisées, de six mille places dans les foyers d'hébergement, de deux mille places dans les ateliers protégés et de quatorze mille places dans les centre d'aide par le travail ;

– Les COTOREP (commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel) sont en cours de réorganisation, et les délais d'instruction des dossiers ont déjà été réduits.

3) Promouvoir l'insertion des handicapés dans la société.

– Un effort important a été réalisé pour l'intégration scolaire des enfants et des adolescents handicapés et pour la formation des enseignants spécialisés ;

– L'accès des handicapés au milieu du travail a été facilité par leur accueil, dès 1981, dans les structures de la formation professionnelle ordinaire, par l'assouplissement des conditions d'entrée dans la fonction publique et par l'aide financière aux entreprises qui les emploient. Le nombre des travailleurs handicapés employés dans les entreprises ordinaires a augmenté de près de 50 % depuis 1981. La participation des handicapés aux travaux d'utilité collective a été encouragée.

– De multiples actions ont été menées pour faciliter la vie de tous les jours des personnes handicapées : création de services d'auxiliaires de vie (mille sept cent quatre-vingt-dix emplois créés et financés par l'Etat) ; subventions pour l'adaptation des logements aux besoins des personnes handicapées ; facilités de transport (gratuité du voyage en train de la tierce personne, réduction de 50 % pour l'accompagnateur d'une personne handicapée) : initiatives diverses dans le domaine culturel et sportif (bibliothèques sonores, ouvrages en braille, expositions tactiles, jeux nationaux et européens pour handicapés).

∴

La politique ainsi engagée sera poursuivie en 1985, notamment sur les points suivants :

– Renforcement de la surveillance de la grossesse des femmes exerçant une activité professionnelle ;

– Amélioration de l'accueil en établissement des enfants et des adolescents polyhandicapés ;

– Ouverture des structures de travail protégé vers le milieu ordinaire ;

– Augmentation des ressources des handicapés hospitalisés tenant compte du forfait journalier ;

– Evaluation des actions d'intégration scolaire (mission confiée au professeur Henri Lafay) ;

– Réorganisation des centres de préorientation et de rééducation professionnelle et développement de la formation professionnelle en milieu ordinaire ;

– Création d'un centre national de coordination de la production des aides techniques destinées aux déficients visuels ;

– Renforcement du contrôle des normes d'accessibilité des installations ouvertes au public et commercialisation en 1986 d'un autobus accessible ;

– Mission d'étude sur le développement des activités culturelles, sportives et de loisirs des jeunes handicapés ;

– Examen dans un délai de trois mois du barème de la surdité congénitale.

● LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Le développement de certaines formes de travail à temps partiel facilitera la réinsertion professionnelle des chômeurs et contribuera à la modernisation de l'économie française.

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication relative au travail à temps partiel.

I. – Au cours des dernières années, le travail à temps partiel a progressé en France, mais il reste cependant moins développé que chez beaucoup de nos voisins. Il concerne aujourd'hui près de 1,6 million de salariés.

De nombreuses dispositions ont, depuis 1981, facilité ce développement.

– L'incidence de l'emploi à temps partiel sur le montant des cotisations de sécurité sociales plafonnées à été neutralisée ;

– La définition du temps partiel et les conditions particulières de protection des travailleurs concernés ont été précisées par l'ordonnance du 26 mars 1982 ;

– Les partenaires sociaux, dans le cadre du système d'indemnisation du chômage, ont établi des règles contribuant à ne pas pénaliser les chômeurs indemnisés reprenant un emploi à temps partiel.

II. – La situation actuelle du marché du travail et l'objectif prioritaire de lutte contre le chômage imposent de tout mettre en œuvre pour favoriser l'insertion et réintégration professionnelle des chômeurs, en particulier des chômeurs de longue durée.

En outre, le développement du travail à temps partiel s'inscrit dans la politique plus large d'aménagement et de réduction de la duré du travail. Cette politique est une composante importante de l'action entreprise pour moderniser l'économie française. Elle doit être développée.

III. – Pour répondre à ces deux objectifs, le gouvernement a arrêté les mesures suivantes :

1) Les entreprises qui proposeront des emplois à temps partiel sous contrat de travail à durée indéterminée, à des chômeurs indemnisés, à des chômeurs ayant épuisé leurs droits à indemnisation et à des chômeurs de longue durée bénéficieront d'une incitation :

– De 6 000 F versés par l'État pour chacune des embauches réalisées avant le 31 décembre 1985.

– de 3 000 F pour celles qui seront réalisées en 1986 et en 1987.

2) Les chômeurs indemnisés qui reprendront un emploi à temps partiel comportant une rémunération inférieure à leur allocation de chômage bénéficieront d'une compensation de cet écart.

3) Les entreprises qui opéreront des réorganisations du travail fondées sur des réductions collectives du temps de travail et sur le développement conjoint du temps partiel pourront conclure avec l'Etat un contrat « aménagement du temps de travail et modernisation ».

Ces mesures verront leur effet renforé si les partenaires sociaux adoptent de leur côté des dispositions propres à éliminer le frein au développement du travail à temps partiel que constituent les modalités de calcul du montant des cotisations de retraites complémentaires.

En ce qui concerne les effectifs pris en compte pour la détermination des seuils sociaux, le gouvernement souhaite que les partenaires sociaux reprennent très rapidement leur négociation sur ce point.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Jean-Pierre Bérard, conseiller d'État, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Sur proposition du ministre de l'agriculture, M. Philippe Lacarrière, inspecteur général des finances, est nommé directeur général de l'Office national des forêts.

∴

En outre, le conseil des ministres a été informé du renouvellement du mandat de M. Jacques Maroselli, en tant que président du conseil d'administration de la Caisse nationale des banques.

société

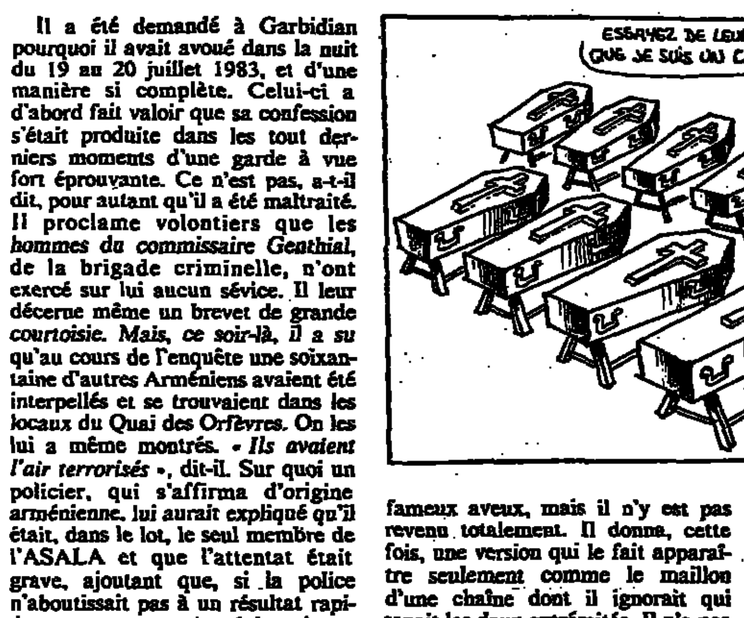
JUSTICE

AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

Les logiques particulières de Varoujan Garbidian

Les positions sont désormais bien fixées. Varoujan Garbidian se reconnaît membre de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), mais avec le simple rang de bidasse aux ordres. Ohannès Semerci et Soner Nayir se déclarent, de leur côté, sympathisants de cette même ASALA sans y avoir jamais adhéré. Ni l'un ni les autres n'admettent la moindre participation dans l'attentat d'Orly, qui ne leur fut révélé, le 15 juillet 1983, que par la radio. Il faut encore affiner. Garbidian plaidera non coupable pour ce qui est de l'attentat mais admettra les délits de détention et de transport d'armes et de munitions, de même que celui d'association de malfaiteurs alors que ses co-accusés refuseront la totalité des inculpations. Dans ces conditions, l'une des pièces maîtresses de l'accusation, celle autour de laquelle a porté essentiellement le débat du mercredi 20 février, est évidemment le long procès-verbal établi dans la nuit du 19 au 20 juillet 1983 et par lequel Garbidian a revendiqué, avec un grand luxe de détails, l'entière responsabilité du crime. De la valeur qu'accordera à ce document la cour d'assises dépend maintenant le sort des trois accusés.

Il a été demandé à Garbidian pourquoi il avait avoué dans la nuit du 19 au 20 juillet 1983, et d'une manière si complète. Celui-ci a d'abord fait valoir que sa confession s'était produite dans les tout derniers moments d'une garde à vue fort éprouvante. Ce n'est pas, a-t-il dit, pour autant qu'il a été maltraité. Il proclame volontiers que les *hommes du commissaire Genthial*, de la brigade criminelle, n'ont exercé sur lui aucun sévice. Il leur décerne même un brevet de grande *courtoisie. Mais, ce soir-là, il a su* qu'au cours de l'enquête une soixantaine d'autres Arméniens avaient été interpellés et se trouvaient dans les locaux du Quai des Orfèvres. On les lui a même montrés. *« Ils avaient l'air terrorisés »*, dit-il. Sur quoi un policier, qui s'affirma d'origine arménienne, lui aurait expliqué qu'il était, dans le lot, le seul membre de l'ASALA et que l'attentat était grave, ajoutant que, si la police n'aboutissait pas à un résultat rapidement, tous ces Arméniens interpellés et originaires de Turquie seraient expulsés vers ce pays.



Le deuxième scénario

Lui, Garbidian, en a frémi : « S'ils étaient renvoyés en Turquie, ils y seraient sûrement fusillés ou, pour le moins, emprisonnés pour longtemps. » « Alors, dit-il encore, *en raison de mon caractère idéaliste* [le mot avait été employé la veille à son sujet par un psychiatre] *je ne pouvais envisager une pareille issue. J'ai donc préféré me présenter comme le responsable de tout, quitte à être la seule victime, ainsi que me le dictaient ma conscience et l'éducation chevaleresque que j'ai reçue. »*

Voilà donc pourquoi il s'accusa, pourquoi il raconta que l'ordre lui avait été donné, le 13 juillet 1983, de préparer une bombe, comment il alla au domicile de Semerci où il avait entreposé des valises contenant le matériel nécessaire pour y prélever ce dont il avait besoin, comment ensuite, dans la nuit du 14 au *15 juillet, il confectionna l'engin* chez lui, et s'en fut, conformément à l'ordre reçu, le porter à Orly où, dans son esprit, il devait seulement *exploser à bord de l'avion de la Turkish* Airlines et non dans le hall de l'aérogare.

Mais pourquoi Garbidian a-t-il attendu plusieurs semaines avant de se rétracter ? Pourquoi a-t-il renouvelé ses aveux à neuf reprises devant le juge d'instruction ?

L'explication est compliquée. Il ne savait plus où il en était, Garbidian. Il pensait être fusillé. On l'avait placé en isolement, il attendait la mort d'un matin à l'autre. Finalement, il est revenu sur les fameux aveux, mais il n'y est pas revenu totalement. Il donne, cette fois, une version qui le fait apparaître seulement comme le maillon d'une chaîne dont il ignorait qui tenait les deux extrémités. Il n'a pas préparé l'engin. Il ne l'a pas porté à Orly. Il a simplement accepté de livrer à un membre de l'ASALA, dont le nom lui est resté inconnu, de quoi confectionner une bombe, mais sans savoir quels devaient en être l'usage et la destination.

Pourquoi ce deuxième scénario ? Puisque, finalement, il devait se déclarer totalement étranger à l'affaire, ne pouvait-il pas adopter cette attitude beaucoup plus tôt ?

Question assurément trop cartésienne. Garbidian n'est pas de ces hommes qui peuvent répondre comme cela par un oui ou par un non. Il a en réalité l'âme d'un conteur. Il aime à citer des proverbes, à recourir aux images. *« Si j'avais dit au juge que je n'étais plus responsable de rien du tout après avoir tout reconnu, il ne m'aurait pas cru et certainement j'aurais été fusillé. Il était donc préférable, pour sauver ma tête, d'admettre une petite responsabilité. »* Ce n'est pas simple, mais c'est ainsi.

Evidemment, on n'a pas manqué de lui rappeler que la peine de mort est abolie en France depuis 1981, qu'il avait un avocat qui ne manqua pas, vraisemblablement, de le lui faire savoir, et que ses craintes d'une exécution immédiate au petit matin étaient vraiment surprenantes. A quoi il rétorque : *« N'oubliez pas que je viens d'un pays où la situation n'est pas la même qu'en France et où ces choses que je craignais sont courantes. »* Si Garbidian peut paraître confus, il est convaincu, pour sa part, de ne pas l'être. Il a sa logique. Il y ajoute ses habiletés. C'est, à l'occasion, un nostalgique qui sait très bien entraîner son auditoire et l'attendrir. Il a encore, mercredi, parlé de son grand-père, qui lui racontait le génocide des Arméniens et, en place de bible, avait mis sous son oreiller un pistolet, symbole de la vengeance et de la défense de la patrie.

Il lui arrive aussi de surprendre ce cartésien qu'est le président Saurel.

« Vous dites que vous avez déposé chez Semerci les valises contenant des armes et des grenades, mais que c'était pour un court laps de temps. Or elles y sont restées trois mois.

— Eh bien oui, Monsieur le Président, mais qu'est-ce que trois mois quand on sait que la durée de la vie d'un homme est de soixante-dix ans ? »

M. Saurel en est demeuré pensif : *« Evidemment,* a-t-il murmuré, *en regard de l'éternité, trois mois, c'est encore un laps de temps bien plus court... »*

Réponse hésitante

Ainsi arrive-t-il que l'on sourie et même que l'on puisse franchement rire. On n'a pas ri, pourtant, lorsqu'une autre question fut posée à Varoujan Garbidian. Soit, il nie avoir participé à l'attentat. Mais puisqu'il se présente en simple soldat de l'ASALA, si l'ordre lui avait été donné de l'accomplir, l'aurait-il exécuté ? C'est une question à laquelle il ne s'attendait pas. *« On ne me l'a pas demandé, alors je ne peux vous dire ce que j'aurais répondu. »* Comme on a insisté, il a finalement consenti cette réponse hésitante : *« je ne pense pas que j'aurais obéi. »*

Il reste que certaines de ses explications, depuis qu'il a totalement rétracté ses aveux, ne sont pas toutes à dédaigner. Des vérifications ont été opérées. Certaines confirment qu'il a pu, sur des détails, ne pas mentir. Ainsi, quand il explique que le 15 juillet, jour de l'attentat — qui eut lieu à 14 h 11, — il se trouvait entre 13 h 30 et 14 heures dans une quincaillerie de Courbevoie pour y acheter des supports d'étagères, il apparaît bien que le propriétaire de ce magasin, lorsqu'il fut interrogé, a gardé le souvenir, à une date il est vrai imprécise, de ce client qui, finalement, ne devait rien acheter. La défense a beaucoup exploité ce genre de détails sur le thème : quand on a une bombe à déposer, s'occupe-t-on de ces emplettes ménagères ?

Pour le reste, on a appris, mercredi, que le garde des sceaux avait fait savoir au président de la cour d'assises que le conseil des ministres n'avait pas autorisé les trois membres du gouvernement à venir déposer, comme le demandait Mᵉ Vergès. Il reste que M. Saurel, et il semble bien en envisager l'éventualité, peut les faire entendre en vertu de son pouvoir discrétionnaire, c'est-à-dire en dehors de la qualité de témoins, à titre de simples renseignements et sans prestation de serment. On saura alors ce qu'entend Mᵉ Vergès quand il déclare qu'il portera contre eux les *« accusations les plus graves »*.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

SCIENCES

LE PRIX WOLF AU PHYSICIEN FRANÇAIS PHILIPPE NOZIÈRES

Le physicien français Philippe Nozières, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences, a reçu le prix de la fondation israélienne Wolf (100 000 dollars), qu'il partage avec l'Américain Conrad Herring. Les deux lauréats sont récompensés pour *« leur contribution majeure à la théorie fondamentale des solides, particulièrement en ce qui concerne le comportement des électrons dans les métaux »*.

[Né le 12 avril 1932 à Paris, Philippe Nozières est ancien élève de l'Ecole normale supérieure (ENS). Théoricien de la matière condensée, il a fait progresser une méthode de calcul (diagrammes et fonctions de Green) qu'il a appliquée dans de nombreux domaines, comme la théorie de l'hélium superfluide, celle des supraconducteurs, celle des métaux. Il a aussi travaillé sur la physico-chimie des surfaces et la cristallisation.

Chef de travaux, puis sous-directeur du laboratoire de physique de l'ENS, il fut nommé professeur à la faculté des sciences de Paris en 1961, puis à l'université de Grenoble en 1976, où il prit la succession du prix Nobel Louis Néel. Membre de l'Académie des sciences depuis 1981, il a été élu professeur au Collège de France en 1983, mais il a continué d'animer son laboratoire de l'Institut Laue-Langevin à Grenoble.]

ÉDUCATION

GRACE A UNE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Une seconde chance pour 60 000 jeunes sans qualification

Soixante mille jeunes voués au chômage pour cause d'échec scolaire resteront ou retourneront dans le système éducatif en 1985. Tel est *l'objectif assigné à l'éducation nationale* pour qu'elle contribue à réaliser la promesse de M. Laurent Fabius selon laquelle tout jeune de moins de vingt et un ans *doit* trouver, cette année, soit une formation, soit un travail. Ce dispositif, qui a déjà permis d'accueillir cinq mille quatre *cent quinze* élèves supplémentaires au premier trimestre de l'année scolaire en cours, est défini dans une circulaire adressée aux recteurs, sous la responsabilité de M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique.

Les filières de l'enseignement professionnel débouchent trop souvent sur le chômage. Des jeunes quittent leurs études sans diplôme, soit parce qu'ils abandonnent l'école avant de l'obtenir, soit qu'ils échouent ; d'autres ne trouvent aucun emploi correspondant à leur CAP ou à leur BEP. Au total, on estime à deux cent mille le nombre de jeunes qui, chaque année, quittent le système scolaire sans qualification. Dans la panoplie des stages *et des formules* d'insertion professionnelle mis en place par le gouvernement, l'éducation nationale a reçu la mission de *retenir ou de « repêcher »* ses propres élèves en leur donnant une seconde chance.

L'objectif consiste à la fois à extraire les « naufragés » de l'enseignement professionnel des statistiques du chômage et à leur offrir la possibilité de continuer ou de reprendre une formation efficace. Afin d'éviter de lâcher ces jeunes « dans la nature », les établissements scolaires disposent désormais de quatre *formules* qui doivent concerner chacune quinze mille jeunes en 1985. Elles sont financées par un crédit spécifique total de 500 millions de francs :

— Les cycles d'insertion professionnelle par alternance (CIPPA) voudraient préfigurer de *« nouvelles formes de scolarisation »* destinées à des jeunes de seize ans et plus sans projet scolaire ni professionnel. Ce cycle fait alterner périodes de formation et stages en entreprise. Ces cycles souples et individualisés pourront accueillir les jeunes en cours d'année scolaire et déboucheront, en principe, sur une autre action de qualification (apprentissage, par exemple). L'enseignement, qui doit s'adresser aux élèves *« tels qu'ils sont »*, est assuré par des professeurs volontaires et par des intervenants extérieurs à l'éducation nationale ;

— Nouvelle préparation à un examen après un échec. Outre le traditionnel redoublement, il est proposé de grouper des élèves en échec dans des structures spécifiques. Ils participeront aux cours dispensés dans les classes de l'établissement et à des séances qui leur sont réservées sur la base d'une vingtaine d'heures par semaine ;

— Des mesures destinées à faciliter la continuation des études sont en vigueur depuis la rentrée 1984. Elles consistent à créer de nouvelles sessions de préparation aux examens, tels que le brevet d'enseignement professionnel et le brevet de technicien ;

— Les travaux d'utilité collective (TUC) de l'éducation nationale seront attribués en priorité à des jeunes diplômés en chômage. Ces derniers aideront les enseignants lors de travaux d'*atelier, surveilleront* des études, effectueront des travaux de réhabilitation du cadre de vie ou de documentation. En dehors de leur temps de travail, les « tucards » pourront bénéficier d'une formation dans un établissement scolaire.

Ces deux formules sont complétées par l'invitation faite aux chefs d'établissements de faciliter le retour volontaire dans leur classe de jeunes après une période d'interruption d'études.

Le Matin condamné pour diffamation envers M. Le Pen

M. Pierre Poujade, fondateur de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA), a été condamné, mercredi 20 février, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 2 000 F d'amende pour complicité d'injure et de diffamations publiques envers M. Jean-Marie Le Pen, contenues dans une interview publiée le 13 décembre 1983 dans *le Matin de Paris*.

Poursuivi comme auteur principal, M. Claude Perdriel, directeur du journal, a été condamné à la même amende, et M. Le Pen obtient 5 000 F de dommages et intérêts.

A l'audience du 23 janvier, M. Poujade avait expliqué que l'expression *« néo-poujadisme »*, appliquée en 1983 à la formation politique de M. Le Pen, l'avait excédé et qu'il avait donc tenu à marquer ses divergences avec le président du Front national afin de lever toute ambiguïté. C'est ainsi qu'il avait déclaré à une journaliste du *Matin*, en évoquant M. Le Pen à l'époque où il fut député grâce à l'investiture poujadiste, *« lui, quant il parlait des Arabes, c'était la solution Thompson-savonnette, on les flinguait à coups de fusil Thompson et on transformait les macchabées en savon »*. Selon M. Poujade, le surnom de *« Thompson - savonnette »* avait été attribué par les membres de son mouvement à M. Le Pen qu'ils qualifiaient par ailleurs d' *« être amoral »*.

Dans son jugement, le tribunal, tout en admettant que *« l'image colorée doit être prise au figuré »*, précise : *« Il n'est pas établi qu'il* [M. Le Pen] *ait pu être surnommé par dérison Thompson - savonnette »*, mais il déclare le délit de diffamation caractérisé. Quant aux termes *« être amoral »*, les juges notent : *« Il s'agit d'une appréciation d'ordre général sur la personne de M. Le Pen sans que soient visés des propos ou des actes précis susceptibles d'être offerts en preuve de la vérité. (...) C'est un état qui est incriminé ; l'infraction en cause est bien une injure publique. »*

A Paris

PREMIÈRE COMPARUTION POUR SERGIO TORNAGHI

L'Italie réclame son extradition

M. Sergio Tornaghi, vingt-six ans, militant présumé des Brigades rouges, qui a été arrêté le 15 février à Paris et dont l'Italie réclame l'extradition, a comparu, mercredi 20 février, devant la chambre d'accusation de la capitale pour une audience de pure forme. Les débats ont été renvoyés au 13 mars.

Trois mandats d'arrêt avaient été lancés contre lui par les autorités italiennes : le 23 mai 1983, par un juge d'instruction de Milan, pour *« port d'armes »* ; le 6 avril 1984, par un juge d'instruction de Rome, pour *« insurrection armée »* ; le 28 novembre 1983, par un juge d'instruction de Milan pour *« attentat terroriste, détention d'armes et violences »*. Pour cette dernière affaire, M. Tornaghi avait été condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Milan, le 6 décembre 1984, en compagnie de dix-huit autres « brigadistes », dont Mario Moretti, membre de la direction stratégique des Brigades rouges (*le Monde* du 20 février).

M. Tornaghi, qui est né le 24 mars 1958 à Milan, où il était ouvrier, a choisi comme avocats, Mᵉˢ Antoine Comte, Jean-Jacques de Félice et Christine Martineau.

● *Demande de mise en liberté de Mᵐᵉ Françoise Verne.* — La chambre d'accusation de Caen (Calvados) s'est donné un délai de huit jours pour examiner la demande de mise en liberté de Mᵐᵉ Françoise Verne, ancien sous-directeur à l'administration des monnaies et médailles, incarcérée depuis le 1ᵉʳ février à Caen sous l'inculpation de *vol et recel de vol* (*le Monde* du 16 février). Le défenseur de Mᵐᵉ Verne, Mᵉ Pascal Dewinter, avait entrepris cette démarche dès l'incarcération de sa cliente.

LA COUR DE CASSATION RÉEXAMINERA LE CAS DE LUC TANGORRE

Le ministère de la justice a indiqué, mardi 19 février, que à la suite de la demande de révision introduite par Luc Tangorre, condamné en mai 1983 à quinze ans de réclusion pour viols, il a été procédé à un examen de l'arrêt de la cour d'assises le condamnant. Cet examen a fait apparaître qu'une erreur de procédure était susceptible d'entacher la régularité de l'arrêt. *« En présence d'une telle situation, il est apparu nécessaire,* précise la chancellerie, *de saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation d'un pourvoi dans l'intérêt de la loi »* (article 620 du code de procédure pénale). Selon le ministère de la justice : *« il appartient donc à la Cour de cassation de décider si l'arrêt condamnant Luc Tangorre pourra être ou non annulé »*.

Le 26 juillet 1984, les avocats de Luc Tangorre avaient demandé la révision de la condamnation de leur client après le rejet d'un premier pourvoi en cassation. *« Les vérifications aussitôt entreprises viennent de s'achever »*, indique le ministère. Celui-ci précise qu' *« elles ne permettent pas de réserver une suite favorable à cette demande qui ne contient aucun « fait nouveau »*, c'est-à-dire inconnu de la cour d'assises de nature à *faire naître un doute sérieux sur sa culpabilité »*.

Un appel en faveur de Luc Tangorre était paru le 25 janvier sur une pleine page du *Monde* signé, notamment, par MM. Pierre Halbwachs, Denis Langlois, Claude Mauriac, Madeleine Rebérioux, Gilles Perrault, Laurent Schwartz et Pierre Vidal-Naquet. Un livre sur l'affaire Tangorre est paru en 1984 aux éditions La Découverte, signé Gisèle Tichané et intitulé *Coupable à tout prix*.

Dans l'administration pénitentiaire

SURVEILLANTS DE PRISON : REPRÉSENTATIVITÉ RECORD DE FO

La représentativité de FO dépasse les 50 % chez les surveillants de prison. Les résultats des élections professionnelles qui ont eu lieu le 22 janvier viennent d'être rendus publics par le ministère de la justice. FO obtient 50,21 % des suffrages exprimés contre 48,57 % en 1982 et 37,80 % en 1979. Les scores réalisés par les autres organisations sont les suivants : Fédération nationale des personnels pénitentiaires et de justice (FNPPJ) : 11,29 % ; CGT : 9,83 % ; Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires (SNAPP) : 8,76 % ; Syndicat autonome des personnels pénitentiaires (SAPP, affilié à la Fédération générale autonome des fonctionnaires) : 8,76 % ; CFTC : 6,35 % ; CFTC : 4,80 %.

En 1982, la CFTC avait obtenu 7,96 % des suffrages exprimés chez les surveillants et le SAPP 7,84 %. La FNPPJ, que préside M. Aimé Pastre, n'existait pas (elle est née d'une scission de la CGT). Le score de la CGT et de la CFDT, qui faisaient liste commune, était de 35,62 %.

Les résultats de 1985 pour l'ensemble des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (surveillants, personnels de direction, éducateurs, agents administratifs, etc.) sont les suivants : F.O. : 49,40 % ; FNPPJ : 10,36 % ; CGT : 9,10 % ; SNAPP : 7,64 % ; CFTC : 6,29 % ; CFDT : 5,37 % ; SNEPAP (Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire, affilié à la FEN) : 4,20 %.

MÉDECINE

SIDA : dépistage systématique pour les donneurs de sang

(Suite de la première page.)

L'étude poursuivie en Californie sur 5 000 homosexuels depuis cinq ans indique que la proportion des contaminés (possesseurs d'anticorps), qui n'était que de 1 % en 1980, dépasse actuellement 80 %. Il semble qu'un sur dix seulement développera la maladie dans toute son ampleur, alors que les autres resteront soit faiblement atteints (poussées d'inflammation ganglionnaire), soit dépourvus de tout symptôme pathologique.

Le SIDA, qui se transmet par contagion sexuelle ou par le sang, est resté pour l'instant confiné pour l'essentiel (94 % des cas) aux groupes dits « à risque » : homosexuels (73 % des cas), usagers des drogues par voie veineuse, Haïtiens, hémophiles et populations d'Afrique centrale, Zaïre essentiellement, où le virus aurait pu être apporté au moment de l'indépendance du pays par des enseignants haïtiens.

A part une ou deux exceptions, le taux de contamination a été pratiquement nul chez ceux — soignants, chercheurs ou techniciens de laboratoire — qui sont amenés à côtoyer quotidiennement des malades ou des cultures virales, ce qui confirme bien que, pour l'instant, le contact direct avec l'agent du SIDA n'est que très faiblement infectant.

L'équipe pastorienne (professeur J.-C. Chermann) vient de montrer en outre que le virus est inactivé par l'eau de Javel diluée au dixième, par l'alcool et par la chaleur (à 56 degrés pendant trente minutes), mais qu'il est résistant aux radiations et aux ultraviolets.

Les précautions à prendre dans les services hospitaliers abritant les malades atteints de SIDA sont facilitées par ces notions, qui sont à présent largement diffusées.

La contagiosité exclusive par le sang ou par le sperme montre l'absurdité des réactions de panique que l'on a pu observer récemment dans les prisons britanniques — dont un aumonier homosexuel est mort récemment du SIDA, — dans certains tribunaux belges ou américains ou parmi les membres de la police australienne, qui se refusent à faire pratiquer les alcootests de peur que le virus leur soit soufflé dans les poumons...

Qui va payer le sang ?

Le sang et tous ses dérivés, largement utilisés en thérapeutique — pourraient, en revanche, devenir une source incontrôlable de contamination de masse, et c'est pourquoi l'avènement du test de dépistage systématique représente la première démarche préventive efficace et de grande envergure contre une maladie parmi les plus meurtrières de l'histoire.

La découverte, en un temps record (dix-huit mois après l'apparition du premier cas), du rétrovirus responsable de la maladie a autorisé la mise au point de tests de détection des anticorps que l'organisme fabrique contre le virus, tests préparés par Institut Pasteur Production et dont le Centre national de transfusion sanguine vient de commencer l'application, quelques semaines avant les banques de sang américaines (1). Ce qui n'ira pas sans poser aux uns et aux autres des problèmes de conscience sans précédent.

La nouvelle notice que remettront à la fin de ce mois les centres de transfusion aux donneurs potentiels indique que les Haïtiens, les personnes originaires d'Afrique équatoriale, les homosexuels, les utilisateurs de drogues par voie intraveineuse et les hommes ou les femmes ayant eu des contacts sexuels avec un membre des groupes précédents doivent s'abstenir de donner leur sang.

En dépit de cet effort de dissuasion, on estime que, sur les quatre millions de personnes qui seront soumises chaque année en France au test du SIDA, de deux mille à quatre mille vont se révéler « positives » (12 000 aux Etats-Unis). Le sang ainsi recueilli sera bien entendu éliminé.

Libertés individuelles et salut public

Il importera alors de vérifier par d'autres moyens biologiques complexes que ces personnes ont bien été contaminées par le virus LAV, que les Américains appellent encore HTLV-III. Si les faits se confirment, les responsables des centres de transfusion estiment qu'il leur appartiendra de prévenir les donneurs concernés et de les soumettre à une série d'examens immunologiques et cliniques complémentaires, afin de voir s'ils présentent ou non les signes précurseurs de la maladie. Cette surveillance devra se renouveler tous les six mois, et l'on imagine aisément ce que représentera pour les intéressés la révélation d'une vérité dont nul ne sait, pour l'instant, si elle implique une contagiosité certaine, un arrêt de mort, mais dont chacun devine qu'elle devrait être préservée par un secret absolu. *« Que se passera-t-il,* dit le docteur J. Petricciani, directeur de la section Sang et produits sanguins de la Food and Drug Administration américaine, *si les autorités sanitaires exigent de connaître la liste des porteurs d'anticorps, au nom de l'intérêt suprême de la santé publique ? ».* Exigence qui ne paraît nullement invraisemblable au cas où l'épidémie devrait prendre l'extension que certains redoutent...

Et que se passera-t-il si les résultats de ce test sont exigés un jour par les responsable des assurances-vie, par certains employeurs, par les propriétaires de logement, par ceux qui délivrent les certificats médicaux pré-nuptiaux ? La perspective d'une véritable oppression sociale et politique et la menace d'une atteinte grave aux droits civiques des groupes dits à risques ne peuvent être éludées. Les autorités sanitaires californiennes estiment d'ores et déjà que les noms des candidats donneurs de sang à test positif doivent être enregistrés sur une liste nationale. A New-York, au contraire, on déclare que le secret médical doit être respecté dans toute sa rigueur, et les dirigeants des centres français — qui viennent de soumettre le problème au Comité national d'éthique — partagent ce point de vue.

La généralisation du dépistage des anticorps contre le virus du SIDA devrait, à tout le moins, permettre d'éliminer les contaminations par transfusion. Elles sont responsables, à ce jour, de cent morts (dont douze enfants de moins de treize ans), et de cinquante-trois cas de SIDA, déclarés chez des hémophiles soumis à des traitements réguliers par des dérivés du sang.

Mais le prix du sang va, sans nul doute, augmenter considérablement, font remarquer le docteur Charles Salmon, directeur du Centre national de transfusion, et le docteur Courroucé, chargée de l'application du test. Chaque test SIDA reviendra, avec sa vérification, à 100 francs environ, ce qui représente déjà une dépense annuelle de 400 millions de francs à la charge des centres. Dépense à laquelle il faudra ajouter la prise en charge des sujets dépistés et leur suivi médical, qui risque d'être de longue durée et pour lequel les centres de transfusion sont en train de mettre en place des consultations spécialisées.



Le virus du SIDA est... français

Caricature de David Austin publiée par la revue scientifique britannique New Scientist *du 7 février.*

Vers un traitement efficace ?

Il n'est pas exclu en effet qu'un traitement entrepris dès les tout premiers signes biologiques de la maladie permette de la maîtriser. La découverte récente de l'un de ces signes, l'atteinte des « cellules mères » des lymphocytes que tue le virus du SIDA, cellules situées dans le sang ou la moelle osseuse, devrait autoriser ces essais thérapeutiques très précoces, alors que la destruction des défenses naturelles est déjà telle, lorsque la maladie se révèle cliniquement, que ces essais sont généralement vains (2).

Les tout premiers résultats obtenus grâce à une autre découverte française sont, sur ce plan, plus que prometteurs. Fruit des travaux de l'Institut Pasteur (professeur Chermann) et du laboratoire de physicochimie inorganique de l'université Pierre-et-Marie-Curie (docteurs André Tézé et G. Hervé), l'hétéropolyanion 23 (ou HPA 23) s'est révélé capable de tuer les rétrovirus comme celui du SIDA et de provoquer dans les tout premiers cas où il a été utilisé un arrêt de la maladie.

Il n'est pas exclu que le retentissement des travaux menés sur le virus LAV dépasse largement le cadre du SIDA, auquel se trouve lié, on le sait, un cancer particulier, le sarcome de Kaposi. Peut-être découvrira-t-on un jour que ce virus, ou l'un de ses proches, se trouve aussi à l'origine de maladies à l'heure actuelle mystérieuses et qui atteignent le système nerveux ou les articulations.

En toute hypothèse, la rapidité des découvertes, dont la priorité française n'est plus niée par personne, est sans précédent dans l'histoire de l'épidémiologie. Il faut remonter à la Renaissance pour trouver, avec l'apparition de la syphilis, vers 1480, un avènement analogue à celui du SIDA.

Il s'agissait-là aussi du surgissement, en Europe, en un temps d'extrême licence des mœurs d'une maladie infiniment plus grave qu'elle ne l'est aujourd'hui et qui fit, jusqu'au milieu du seizième siècle, des dizaines de milliers de morts. Bien que la plupart voyaient en cette catastrophe un châtiment du ciel, les médecins de l'époque avaient compris qu'elle se transmettait — comme le SIDA — par le sperme et par le sang, à tel point que nombre de cités chassèrent les prostituées et que l'Eglise dénonça solennellement la sodomie... Il fallut attendre près de cinq siècles pour que son germe (le *treponema pallidum*) soit découvert, en 1905, et un demi-siècle encore pour que les moyens thérapeutiques modernes permettent de le combattre...

Dix-huit mois seulement se sont écoulés entre le moment où le centre d'observation américain des maladies infectieuses signala l'apparition d'une maladie nouvelle, grave et mystérieuse, et la découverte par une équipe de l'Institut Pasteur de Paris du rétrovirus qui en est le principal responsable.

A l'heure qu'il est, la structure de ce virus est connue en totalité, les stigmates de son attaque peuvent être identifiés dans l'organisme avant même que se déclarent les premiers signes de la maladie, les premières tentatives thérapeutiques rationnelles semblent prometteuses, et il est vraisemblable qu'un vaccin synthétique pourra être envisagé.

En dépit des dizaines de millions de dollars investis et des efforts déployés par l'équipe américaine du professeur Gallo aux fins de faire reconnaître et son antériorité et la justesse de ses vues, nul ne conteste plus dans la communauté scientifique que le mérite de ce remarquable travail revient à un groupe de chercheurs français dont le talent a compensé la faiblesse des moyens et dont une industrie sans but lucratif, unique en son genre, l'Institut Pasteur production, a su exploiter les efforts au bénéfice de la santé publique.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Cinq compagnies américaines ont reçu de Washington une licence pour préparer ce test. Il s'agit des laboratoires Abbott, du Pont de Nemours, Electronucleonics, Litton Bionetics (avec Ortho Diagnostics) et Travenol-Genentech. L'Institut Pasteur production travaille, lui, avec le groupe américain Genetic System, de Seattle.

(2) Cette découverte est le fruit d'une recherche conduite conjointement par des équipes de l'INSERM (professeur Claude Jasmin, à Villejuif), et de l'hôpital de la Pitié (docteurs David Klatzman, J.C. Gluckman et Willy Rozenbaum).

L'avenir

La découverte de l'agent du SIDA, le virus LAV, a été publiée dans *Sciences* en mai 1983 par une équipe comportant, notamment, Mme Barré-Sinoussi et MM. J.-C. Chermann et L. Montagnier. Son clonage, permettant sa production indéfinie, a été réussi peu après par les pastoriens, et leur équipe de recombinaison génétique dirigée par M. Simon Wain-Hobson vient d'identifier la structure chimique complète des 9 193 nucléotides qui le composent.

L'étude de cette structure, identique à 0,9 % près à celle publiée peu après par les Américains, montre que ces derniers se sont trompés et que l'agent du SIDA n'appartient pas à la famille des HTLV (ou virus engendrant certaines leucémies). Une commission internationale de nomenclature décidera du nom à lui donner, LAV probablement, et il apparaît que les firmes américaines engagées dans la fabrication de trousses-diagnostic, dont le marché se monte rien que pour les Etats-Unis à près de 100 millions de dollars par an, devront vraisemblablement verser une redevance à l'Institut Pasteur.

La tâche qui attend les chercheurs à présent reste très importante et les voies en sont clairement tracées par MM. Chermann, Wain-Hobson et Montagnier.

L'étude de la séquence chimique du virus, et plus précisément des deux gènes dits « tueurs » jusqu'alors inconnus qu'elle contient, permettra d'identifier de façon précise les supports (ou antigènes) de son pouvoir pathogène. Des trousses-diagnostic de seconde génération seront alors préparées, plus précises que celles dont disposeront ce mois-ci les centres de transfusion, et la fabrication d'un vaccin synthétique pourra être envisagée à plus long terme.

Dès à présent, l'étude des anticorps décelés chez les malades, ou chez certains sujets apparemment bien portants, est commencée. Ses résultats sont essentiels pour comprendre la signification de leur présence dans le sang et pour orienter aussi bien le diagnostic que le pronostic.

Des moyens d'inactivation du virus sont mis en œuvre à titre préventif (chaleur, alcool, eau de Javel) et de grands espoirs sont autorisés sur le plan thérapeutique par les substances spécifiques en cours d'utilisation en France, qui paralysent un enzyme essentiel à la survie du virus.

Enfin, et sachant que l'on se trouve devant un nouveau virus appartenant à une nouvelle classe pathogène jusqu'alors inconnue, il est capital, dit M. J.C. Chermann, d'observer au plus vite les variations ou les mutations qu'il pourrait présenter, et d'en prévoir ainsi les conséquences pour la population.

Docteur E.-L.

Le ministère de la justice dément que des délinquants sexuels soient soumis à une castration hormonale

Pratique-t-on en France la « castration chimique » des détenus condamnés pour viols ou attentats à la pudeur ? Le mensuel *Marie-Claire* croit pouvoir l'affirmer, qui estime dans son numéro de mars que *« deux cents délinquants sexuels sont soumis en France à une castration hormonale ».* Le ministère de la justice a démenti cette affirmation.

La possibilité d'un contrôle hormonal du comportement sexuel masculin existe depuis la mise au point en 1963 d'une antihormone, molécule dont les effets s'opposent à ceux de la testostérone, hormone responsable de l'acquisition des caractères sexuels masculins et étroitement impliquée dans le comportement sexuel. Cette molécule — l'acétate de cyprotérone — a été utilisée, chez l'homme, à partir de 1967. L'effet recherché (diminution de la libido) est souvent obtenu en même temps que des effets secondaires : une impuissance, une réduction de l'éjaculation et un effrondrement du nombre des spermatozoïdes. Tous ces effets sont réversibles. Ils sont souvent associés, chez l'homme, à d'autres effets indésirables (migraines céphalées, gonflement des seins).

Commercialisé par les laboratoires Schering, l'acétate de cyprotérone est sur le marché français depuis 1981 avec deux indications « officielles » : le traitement palliatif du cancer de la prostate et, chez la femme, la correction de certains dérèglements hormonaux majeurs (hirsutisme). *« Nous n'avons pas obtenu, comme dans d'autres pays, l'indication de la correction de l'hypersexualité masculine,* nous a expliqué M. Xavier Guilles des Buttes, directeur général de Schering. *Tout nous indique que cette utilisation demeure, en France, marginale. Et nous ne vendons pas ce produit en milieu carcéral. »*

Depuis plus de dix ans, plusieurs pays ont eu recours à l'acétate de cyprotérone dans des décisions de justice concernant des auteurs de viol ou d'attentat à la pudeur. Est-ce le cas en France ? *« Certaines libérations conditionnelles ont été acceptées sous réserve d'une prise en charge médicale où figurait la mise en route d'un traitement hormonal »,* affirme *Marie-Claire,* qui indique toutefois que *« la castration chimique n'a encore jamais été imposée par un quelconque tribunal français ».*

Pour sa part, la chancellerie dément que les déviants sexuels soient soumis à un chantage de traitement obligatoire en échange de leur liberté. Elle ajoute, en ce qui concerne la libération conditionnelle, que les dispositions en vigueur *« excluent totalement et interdisent formellement ce type de possibilité ».*

J.-Y. N.

RELIGION

Le Père Calvez, prédicateur à Notre-Dame de Paris

Droits de l'homme, justice et Evangile

Le Père Jean-Yves Calvez, qui prêchera le carême à Notre-Dame de Paris à partir du dimanche 24 février, est un homme du grand large. Ce Breton de cinquante-huit ans a bourlingué. Non pas sur les mers, comme ses ancêtres de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) qui chassaient le poisson jusqu'au Canada, mais à travers le monde puisqu'il a été, pendant douze ans, un des plus proches collaborateurs du Père Pedro Arrupe, alors préposé général des jésuites.

Quittant Rome en 1983, lors de l'élection du nouveau général, le Père Calvez est, depuis, le nouveau directeur du Centre de recherche et d'action sociales (CERAS), l'ancienne Action populaire des jésuites à Vanves, récemment transférée à Paris. Spécialiste du marxisme, de l'URSS, du tiers-monde et de la doctrine sociale de l'Eglise, ce jésuite érudit, qui enseigne aujourd'hui à Sciences-Po et au centre Sèvres, a été surpris lorsque le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, lui a demandé de prêcher le carême à Notre-Dame.

« S'il s'était agi de prêcher sur n'importe quel thème, j'aurais hésité à accepter, avoue-t-il. *Mais le cardinal m'a dit qu'il avait décidé de consacrer plusieurs prédications de carême à des questions de société, et c'est pourquoi il s'adressait à moi en tant que spécialiste. Dans ces conditions, je ne pouvais refuser. D'autant que je me réjouis que l'archevêque de Paris ait songé à traiter des questions sociales dans la chaire de Notre-Dame, qui est une tribune exceptionnelle. »*

Exceptionnelle mais redoutable. Ce cadre prestigieux, rendu célèbre par Lacordaire, se prête-il à une matière aussi austère que la doctrine sociale de l'Eglise ? Le Père Calvez rappelle, tout d'abord, que cette prédication a varié à travers les âges et qu'il ne s'agit aujourd'hui ni d'une homélie, ni d'un commentaire de la liturgie, mais plutôt de *« conférences de carême ».* Ensuite, il fait remarquer que le public atteint est très vaste : non seulement la foule bigarrée qui remplit Notre-Dame, mais aussi les auditeurs de France-Culture, puisque les conférences sont retransmises en direct, sans parler de ceux qui achèteront les fascicules imprimés et les cassettes par la suite.

La doctrine sociale a mauvaise presse

« L'exercice est très difficile, reconnaît néanmoins le Père Calvez, *car on ne sait pas vraiment à qui on parle et, surtout, le public est d'une très grande diversité, allant d'auditeurs exigeants et spécialisés à des gens très simples, auxquels il faut exposer des problèmes techniques et abstraits. »* Cela dit, il ne s'agit pas d'un cours professoral, et le thème traité est plus large que l'enseignement social de l'Eglise : *« Droits de l'homme, justice, Evangile ».*

Pourquoi ces trois sujets ? *« Les trois idées sont liées,* répond le Père Calvez, *ce qui n'est pas évident pour tous les chrétiens, même aujourd'hui. Si on parle beaucoup des droits de l'homme aujourd'hui et si dans certains pays, comme les Etats-Unis, il n'y a jamais eu de divorce entre l'enseignement de l'Eglise et les droits de l'homme, il ne faut pas oublier qu'en Europe ces droits ont été définis contre l'Eglise et que la notion même était tabou jusqu'à Léon XIII et les grandes encycliques sociales — surtout* Pacem in terris *de Jean XXIII, qui marque un tournant décisif.*

» Quant à la justice, si elle a été prêchée traditionnellement par l'Eglise, cette vertu a toujours besoin d'être restaurée dans la vie sociale, et toujours inspirée par la charité. Evangile, enfin, car la première et décisive doctrine sociale chrétienne est dans l'Evangile. Que dit l'Evangile de ces droits humains et de cette justice qui ne sont pas l'apanage des seuls chrétiens ? »

On pourrait justement se demander si l'Eglise a encore une « doctrine sociale » spécifique ; ne devrait-elle pas simplement apporter ses lumières à la société actuelle ? *« Il est vrai que l'expression « doctrine sociale » a mauvaise presse,* répond le Père Calvez. *Mais, elle fut surtout contestée dans les années 60 — le concile n'en parle pas ! — bien que Jean-Paul II l'a souvent reprise depuis. Or, il s'agit moins d'un système social ou politique propre — une « troisième voie » entre socialisme et libéralisme — que d'une réflexion de tous les croyants, papes, évêques et fidèles, sur la société dans laquelle nous vivons, à la lumière de l'Evangile ».*

ALAIN WOODROW.

JEAN-PAUL II NOMME Mgr FEIDT ARCHEVÊQUE-ÉVÊQUE DE CHAMBÉRY MAURIENNE ET TARENTAISE

Après le départ à la retraite de Mgr André Bontems, Mgr Claude Feidt, son coadjuteur, vient d'être nommé par Jean-Paul II archevêque de Chambéry et évêque de Maurienne et de Tarentaise.

[Né le 7 mars 1936 à Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle), Mgr Feidt fit ses études au séminaire de Lyon. Ordonné prêtre au Puy, le 24 décembre 1961, il a exercé les ministères suivants : aumônier de lycée (1963-1972) ; professeur de théologie au séminaire diocésain du Puy à partir de 1966 ; vicaire épiscopal, responsable de la zone du Val-de-Loire, et chargé de la catéchèse des adultes et du monde scolaire. Mgr Feidt a été nommé évêque auxiliaire de Mgr Bontems, archevêque de Chambéry, évêque de Maurienne et Tarentaise, le 10 juillet 1980 et ordonné évêque au Puy en septembre 1980. Mgr Feidt est membre de la commission épiscopale de liturgie et pastorale sacramentelle ainsi que du comité de la Mission de France.]

Selon le cardinal Lustiger

LE CONCILE VATICAN II A ÉTÉ MAL INTERPRÉTÉ

Dans une interview publiée par *le Figaro* du 20 février, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, commente la récente décision de Jean-Paul II de convoquer un synode extraordinaire pour novembre prochain, en expliquant que ce dernier permettra une meilleure compréhension du concile Vatican II, qui, selon le cardinal, a été mal interprété.

En soulignant les insuffisances d'une lecture purement politique de cet événement, le cardinal renvoie dos à dos ceux pour qui le concile *« était déjà périmé au moment où il se concluait, parce qu'il n'allait pas assez loin »* et ceux pour qui le concile *« constitue, au mieux, une parenthèse à refermer aussi vite que possible ».* Pour les uns et les autres, estime Mgr Lustiger, le pape actuel est *« inadapté à la situation : trop conservateur pour laisser souffler l'esprit conciliaire, trop libéral pour en annuler les effets ».*

Selon l'archevêque de Paris, le concile, loin d'être *« un arbitrage politique de tendances ou de rapports de forces »,* est avant tout *« un événement ecclésial »* œuvre de l'Esprit saint.

SPORTS

● HANDBALL. — *Championnat du monde.* L'équipe de France a été battue par la Finlande 33-24, mercredi 20 février, à Bergen (Norvège) à l'occasion de son deuxième match dans le championnat du monde B.

● TENNIS : *Tournoi de la Quinta.* — Henri Leconte a été éliminé par l'Américain Hank Pfister 6-7, 7-6, 7-6, mercredi 20 février, au deuxième tour du Tournoi de la Quinta (Californie) comptant pour le Grand Prix et doté de 210 000 dollars.

18. Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « le Chercheur d'or », de J.-M. G. Le Clézio.

14. Romans : Roger Grenier, notre envoyé spécial dans l'abîme.

16. Tentative pour une « Ecographie ». 17. Ecrire, lire et vivre en France : Un vent nouveau souffle sur Rennes.

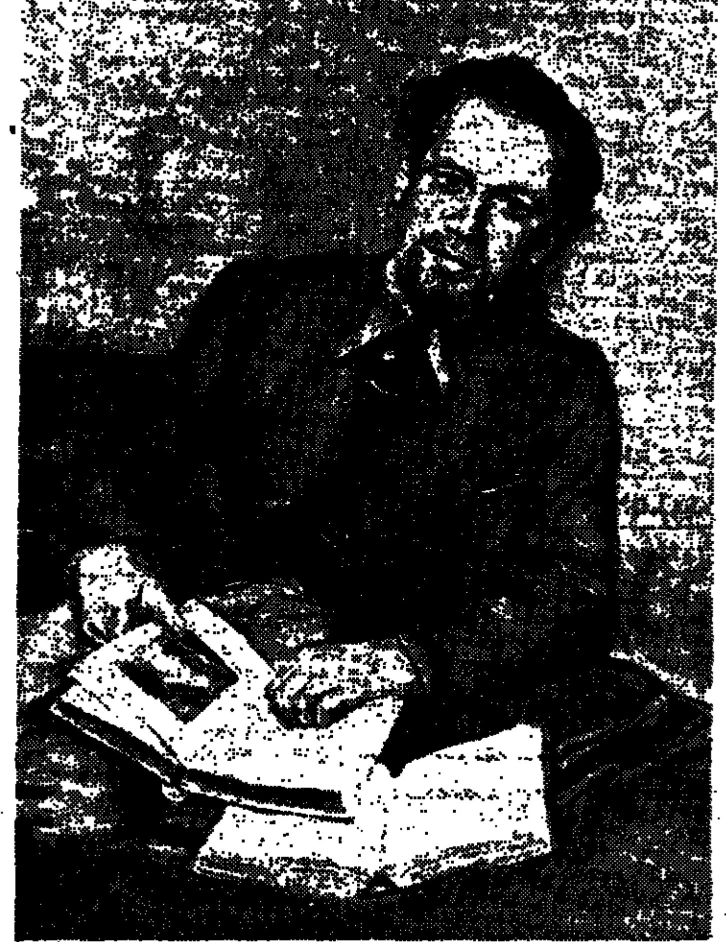
Le Monde des livres

Une visite chez Fred Uhlman l'auteur de « l'Ami retrouvé »

Fred Uhlman... Vous connaissez ?... Pas forcément. Et pourtant ce presque inconnu est l'auteur d'un véritable petit chef-d'œuvre – l'Ami retrouvé – *qui restera comme un des écrits de fiction les plus purs sur les années du nazisme. Un récit traduit dans une quinzaine de langues pour lecteurs de tous les âges, à partir de la classe de sixième, et qui conte la simple histoire de l'amitié entre deux lycéens : un jeune juif, Hans Schwarz, et un aristocrate de son âge, héritier d'une des plus grandes familles du Wurtemberg, le comte Conrad von Hohenfels. Cela se passait en 1932-1933, à Stuttgart.*

Né à Stuttgart en 1901, Fred Uhlman vit depuis près d'un demi-siècle à Londres. Son premier livre, une autobiographie, paraît cette semaine chez Stock. A cette occasion, nous sommes allés le rencontrer à Londres.

Les fantômes d'un passé déchirant



Fred Uhlman dans un camp de l'île de Man en 1940 par Kurt Schwitters (coll. Hatton Gallery, Newcastle).

IL avait soixante-dix ans lorsqu'il a publié en anglais *l'Ami retrouvé*, soixante-dix-sept ans au moment de la traduction française, cet auteur d'une exceptionnelle jeunesse qui habite, dans le quartier résidentiel de Hampstead, une belle maison du dix-huitième siècle, tout près du mémorial du poète John Keats. Mais l'ouvrage autobiographique qui a été traduit sous le titre *Il fait beau à Paris aujourd'hui* date de 1960. Il portait à l'origine un titre plus significatif : *The Making of an Englishman* (la Fabrication d'un Anglais). Fred Uhlman parle parfaitement le français *« mais j'ai horreur de faire des gaffes »*, prévient-il. Il préfère parler anglais, avec une belle articulation très « british », assaisonnée d'une drôle de pointe d'accent allemand de sa Souabe natale.

« J'ai aimé passionnément l'Allemagne, commence-t-il tout en bourrant une longue pipe fine qu'il a dessinée lui-même. *L'Allemagne du Sud surtout, le Wurtemberg qui est entouré par l'Alsace, la Suisse, l'Autriche. Le Wurtemberg a toujours eu la réputation d'être un pays démocratique qui haïssait la Prusse et qui a lutté contre Bismarck. On commet une grave faute quand on dit : « Les Allemands... », alors qu'il y a différentes tribus en Allemagne. Le Wurtemberg, par exemple, a toujours été la terre des poètes et des philosophes : Schiller, Hölderlin, Schelling, Hegel, Hesse, Einstein et... le maréchal Rommel* (il rit). *Il y avait une vraie tradition démocratique à Stuttgart et, lors des dernières élections libres, le Wurtemberg avait voté à 24 % seulement pour Hitler...*

» J'ai donc grandi dans un pays que j'aimais passionnément. C'était très beau... Le Rhin, la Forêt-Noire, le Neckar, les vieux monastères... Pour moi, perdre cette Allemagne que j'adorais a été un choc terrible, inimaginable. Un choc terrible, bien avant Auschwitz. »

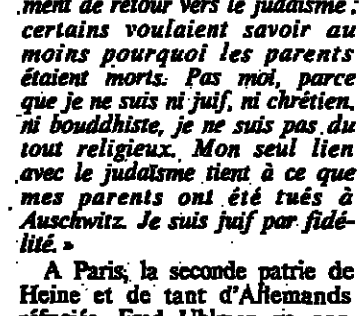
La cassure, la déchirure, que Fred Uhlman nous conte dans ce livre de souvenirs est survenue le 23 mars 1933. Hitler était au pouvoir depuis quelques semaines. Fred Uhlman était un jeune avocat social-démocrate. Ce jour-là, un juge avec lequel il avait toujours été en bons termes, et qui se révélait être, à sa grande surprise, un vieux membre du parti nazi, lui a fait téléphoner : *« Si vous voyez Uhlmanle* (le petit Uhlman), *dites-lui qu'il fait beau à Paris aujourd'hui. Dites-lui bien aujour-d'hui. » « Heu-te »*, répète Fred Uhlman cinquante ans plus tard. Il avait compris : sans même pouvoir dire au revoir à ses parents, il partit.

Le lendemain, il franchit la frontière entre Bâle et Fribourg. Le 25 mars, il arrivait à Paris. *« Jusqu'alors*, écrit-il, *j'avais été un avocat de province dans une ville de province. Mes perspectives étaient nettement tracées : à moins de pouvoir me libérer, ce qui était hautement improbable, je mourrais là, avocat ayant peut-être réussi, mais complètement frustré. Si Hitler ne m'avait pas forcé à partir, je me demande même si j'en aurais pris l'initiative. »*

Juif par fidélité

Il fallait soudain qu'il commençât une vie nouvelle, le descendant des *Schutzjuden* du Wurtemberg, ces « juifs protégés », établis là avant le dix-huitième siècle, misérables, méprisés par les chrétiens, n'ayant pas le droit de commercer, à moins d'être protégés par le duc et de devenir des *Hofjuden*, ces juifs de cour, au nombre de sept en 1721 à la cour de Stuttgart. Parmi eux apparaît pour la première fois le nom de David Uhlman. Ils vont devenir tisserands, hommes d'affaires aisés, sur la voie de l'assimilation. Lui-même n'avait jamais vraiment souffert d'être juif (à l'Université, il avait accueilli très mal les sionistes venus lui dire de lutter pour avoir un pays...).

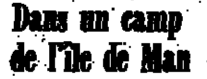
« On ne pouvait pas vraiment parler d'antisémitisme, tente-t-il d'expliquer. *Si vous étiez juif, vous étiez naturellement plus sensible, plus facilement blessé. L'Eglise catholique, évidemment, avait toujours entretenu l'antisémitisme. Bien sûr, il y avait des choses qui étaient interdites aux juifs... Mes grands-parents vivaient dans un ghetto. Il y avait une loi qui imposait aux juifs mâles de ne pas se marier avant trente-cinq ans pour maintenir un faible taux de natalité. Je savais qu'il m'était interdit d'aller dans un club de tennis ou un club de golf et que j'étais sur des listes noires. Mais je pouvais vivre tout à fait paisiblement... Il y avait tellement de mariages mixtes que je crois bien que, s'il n'y avait pas eu Hitler, les juifs allemands auraient été assimilés.*



» Après la guerre, tout était différent : il y a eu un mouvement de retour vers le judaïsme : certains voulaient savoir au moins pourquoi les parents étaient morts. Pas moi, parce que je ne suis ni juif, ni chrétien, ni bouddhiste, je ne suis pas du tout religieux. Mon seul lien avec le judaïsme tient à ce que mes parents ont été tués à Auschwitz. Je suis juif par fidélité. »

A Paris, la seconde patrie de Heine et de tant d'Allemands réfugiés, Fred Uhlman va parcourir la ville (armé des guides de Paris de Georges Cain, directeur du musée Carnavalet – et non de Julien Cain comme il est écrit par erreur...). Il va commencer à peindre, il recevra même le prix Paul-Guillaume, qu'on ne lui remettra pas parce qu'il est allemand : on ne veut pas heurter les Français ! (Au-dessus de la cheminée, un paysage du pays de Galles ; sur un autre mur, des gratte-ciel new-yorkais, tableaux un peu raides, à la lumière lunaire...)

En 1936, en Espagne, Fred Uhlman rencontre celle qui va changer sa vie, la fille d'un lord britannique plutôt raciste, appartenant à l'une des plus anciennes familles d'Angleterre : *« Notre mariage, pour lui, c'était une catastrophe ! »*



Dans un camp de l'île de Man

En 1938, le couple, fixé à Londres, héberge des réfugiés allemands et autrichiens, des artistes tchèques, des républicains espagnols. Fred Uhlman fonde la Ligue allemande libre pour la culture. Et, en juin 1940, il sera arrêté et interné, comme citoyen ennemi, à l'île de Man.

« Sans être Buchenwald, c'était quand même un camp (1), *et c'était insupportable. D'autant plus que je ne parlais pas l'anglais. J'ai appris là. Ce n'était pas agréable d'être incarcéré avec des fascistes anglais, des exilés allemands et juifs, et pourtant c'était la meilleure université.*

NICOLE ZAND.

(1) Il a publié, en 1946, un album de ses dessins du camp sous le titre *Captivity*, chez Jonathan Cape.

(Lire la suite page 18.)

Entretien imaginaire avec Carl Gustav Jung

Les propos inattendus du « Sage de Küsnacht » sur la religion, la psychothérapie, l'alchimie, les relations entre les hommes et les femmes.

TOUS ceux qui ont rencontré le psychologue suisse Carl Gustav Jung (1875-1961) m'ont parlé de lui comme d'un homme solidement ancré dans la réalité, aimant travailler la terre, la pierre et le bois, faisant jusqu'à un âge avancé de la voile sur le lac de Zurich et manifestant en société un sens aigu de l'humour. Son rire surtout était célèbre : tantôt discret et réservé, tantôt homérique.

Oui, de Jung tous convenaient qu'il était une force de la nature, capable de danser tard dans la nuit, dormant volontiers à la belle étoile chez ses amis les Indiens Pueblos ou parcourant la brousse en Afrique australe pour mieux connaître des sociétés moins policées que la Suisse. Comme me l'a confirmé un de ses proches disciples, Charles Baudouin, Jung n'avait rien d'un érudit livresque ni d'un homme de cabinet : aussi était-on parfois surpris en l'entendant parler, sur un ton d'absolue conviction, de l'anima, du soi, de l'ombre, des archétypes et d'autres réalités intangibles.

Paradoxalement, ce psychiatre qui se voulait avant tout un empiriste, fidèle à l'expérience, suscita des réactions d'une rare violence. Si le philosophe juif Martin Buber le rangea parmi les gnostiques paléochrétiens, les psychanalystes freudiens lui reprochèrent ses spéculations ayant trait à l'âme ancestrale de l'homme, ainsi que son *« orientalisme de bazar »*, et rejetèrent une pensée qu'ils jugeaient d'une inspiration plus religieuse que scientifique. Ce qui s'explique quand on sait que pour Jung la névrose était le symptôme caractéristique de l'homme qui a perdu le soutien de la religion. A l'un de ses amis, il confia un jour : *« Tous les névrosés sont en quête d'une religion. »*

Au-dessus de la porte de sa maison de Küsnacht, près de Zurich, il avait fait graver cette devise : *« Invoqué ou non, Dieu sera présent. »* J'en profitai pour lui demander s'il y avait une relation particulière entre cette sentence et sa vision du monde.

« Lorsque la science moderne a désinfecté le ciel, me répondit-il, *elle n'y a pas trouvé Dieu. Certains scientifiques ont prétendu que la résurrection de Jésus, la naissance virginale, les miracles – tout ce qui a nourri la pensée chrétienne au cours des âges – sont de gentilles histoires, mais qu'elles n'en sont pas moins fausses.*

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 15.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

Le pain d'une vie

Commençant en décembre 1872 pour s'achever en septembre 1944, le premier roman de Sylvie Anne nous introduit dans l'univers très particulier de la boulange — une boulange de bocage normand. Cette petite affaire familiale a une âme, Victorine, et cela change tout. Car si la romancière brosse un tableau historique, nous fait découvrir un métier en voie de disparition et les traits propres à la société bocaine, elle sait aussi mettre debout un personnage.

Certes, le récit est un document, un témoignage ; des Uhlans de 1870 à la Wehrmacht de 1940, les événements défilent qui bousculent les corps et les consciences ; mais tout passe par Victorine pour qui pain et vie sont vraiment synonymes. Alors, mieux qu'un récit historique, nous avons le roman du sens de la vie, et les soixante-treize années de Victorine passent sans plus d'ennui pour le lecteur que de monotonie pour l'héroïne.

Tout va vite, mais tout est là ; les Godard, les Cantelou, les Lesage... ballottés par l'événement, secoués parce que l'Etat se sépare de l'Eglise, parce que l'artisanat est un combat quotidien, parce que la vie, Thiers ou Albert Lebrun, c'est semer le jour, pétrir la nuit, et être heureux quand on en a le temps. Les histoires vécues par l'attachante Victorine ont trouvé en Sylvie Anne une récitante de qualité. — P.-R. L.

★ **VICTORINE OU LE PAIN D'UNE VIE, de Sylvie Anne, Presses de la Renaissance, 350 pages, 85 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Geneviève Brisac, Pierre Drachline, Roland Jaccard, Vincent Landel, Pierre-Robert Leclercq et Monique Pétillon.

Huis clos au cœur d'une bataille

Dans ce château des Ardennes, isolé et au cœur de la bataille de 1944, le professeur Hougoumont s'est réfugié avec ses filles quand, suspect de collaboration, il dut quitter la Belgique. L'auteur complique la situation avec l'installation de quatre combattants américains et d'un journaliste français — les demoiselles s'émeuvent ; ensuite par l'évocation de *En haut du sablier*, roman russe que le professeur analysait pour ses élèves de Liège ; enfin, avec l'arrivée d'un soldat allemand qui n'est pas un inconnu pour Hougoumont. Tout, alors, est en place pour la tragédie dans un étonnant amalgame de réalités, de souvenirs, de fiction dans la fiction, et le lecteur pressent, avec le chant du *Götterdammerung* ce qui sera la fin de la bataille et, dans ce crépuscule, le dénouement de chaque destin. Mais il faut compter avec l'auteur, Louis-Antoine Prat, maître du coup de théâtre...

Roman gigogne de haute précision, ce *Requiem* est une belle réussite, Louis-Antoine Prat ayant aussi ce talent de suggérer plus qu'il ne développe, ce qui est la meilleure façon de dire. — P.-R. L.

★ **UN REQUIEM ALLEMAND, de Louis-Antoine Prat, La Table ronde, 240 pages, 79 F.**

Les malheurs de Lolo

Toutes griffes dehors, Laurence Treatt, dite Lolo, veut changer d'âme. Elle dit qu'elle n'arrive à rien parce qu'elle n'a pas eu de modèle. Ne peut pas peindre, ni travailler, ni écrire, juste gâcher son intelligence à inventer des fugues, des malheurs, de la souffrance. Autour, il y a son frère, qu'on assassine, son père, qui joue à l'amant, s'enfuit, qu'on emprisonne pour un louche trafic. Il y a sa mère, femme d'affaires tirée à quatre épingles. Pas grand monde à qui s'accrocher.

Le livre de Louis Julien, un jeune comédien dont c'est le premier roman, pourrait aussi s'appeler l'histoire d'un tableau. *La Vandale* tourne, roman rapide, course folle, autour d'un détail de la mort de Sardanapale. Comme si l'œuvre de Delacroix incarnait la passion créative derrière quoi court Lolo, qui ne brasse que du vent. Elle tente par tous les moyens de se l'approprier. En le volant : c'est la voie paternelle ; en l'achetant, devenue à son tour une femme d'affaires avertie comme sa mère. Lolo n'aura pas le tableau, ni vraiment de passion. Les deux meurtres qui ponctuent le roman n'ont valeur que de punition : elle ira en prison.

Petite fille matée, elle en sort soumise, résignée à son vide intérieur. Un drôle de roman d'apprentissage. Si les dialogues de Louis Julien sont un peu plats, sa plume est vive. Il a un sens aigu des images dérisoires : un car pullman d'handicapés qu'il faut éviter quand on gravit la montagne, des bras maigres qui sortent de manches de pyjama. On s'arrête sur des phrases cinglantes : *« Elle connut l'ennui des cours d'assises. »* Le reste du temps, bercé par une histoire qui file bon train, on s'en laisse conter. — G. B.

★ **LA VANDALE, de Louis Julien. Editions Mazarine. 210 p., 65 F.**

Doux écroulements de rêves

L'histoire d'un homme que le destin accable. Serge Moro, ancien boxeur, joue dans une pièce de théâtre conventionnelle, *la Chasse à la licorne*, où la pureté l'emporte sur le mal. A ses côtés, Martinange, l'ami de toujours, s'éprend d'une jeune femme mariée à un riche antiquaire. A mesure que leur amour s'affermit au mépris des conventions, Serge, lui, entame un long chemin de douleur. Ni son ami ni celle qu'il aime ne pourront le sauver du malheur auquel il semble prédestiné, car l'amitié et l'amour ne rachètent rien.

Emmanuel Roblès aime observer les *« lents tournoiements du destin »*, qu'il décrit avec réalisme et sobriété. En contraste avec les amants exaltés, son *looser* est la proie de forces néfastes et comme inscrites dans ses gènes sous la forme de violences soudaines et irrépressibles. L'introduction de ce personnage trouble jette de salutaires stridences dans le récit de l'idylle convenue des amants, que l'auteur met un temps fou à déshabiller de leurs préjugés. Nus, c'est-à-dire enfin présentables, ils insufflent à l'histoire une vérité certaine.

L'auteur enrichit une œuvre abondante d'un livre empreint d'une discrétion telle qu'on ne sait s'il faut y voir le signe d'un tempérament indécis ou un goût prononcé pour le dépouillement. Son roman serait comme une grave comédie de mœurs jouée en hiver devant un public rêveur, partagé entre la compassion qu'inspirent ces doux écroulements de rêves et l'engourdissement accordé à la neige qui tombe au dehors. — V. L.

★ **LA CHASSE A LA LICORNE, d'Emmanuel Roblès. Seuil, 250 pages, 85 F.**

RÉCITS

La douceur aiguë de Leslie Kaplan

En trois courts ouvrages, *l'Excès-l'usine*, le *Livre des ciels* et, aujourd'hui, *le criminel*, Leslie Kaplan a imposé un ton, une écriture douce, contenue, violente sans éclat. Comment faire ressentir la vie en miettes, la dépossession ? Il fallait, pour dire l'usine, des mots en suspens, un peu discordants. De même ici pour le « château », cette grande maison avec des petites chambres blanches où vivent, apparemment, des aliénés. C'est aussi, sans doute, une métaphore. *« Il y a une douceur, elle est bien supportable à cause de la tension. La tension vient du lieu, de toutes les personnes, de toutes et de chacune, et cette cohabitation mouvante, sans retenue, permet quelque chose de pur et d'abstrait, de formel. Une patience. »*

Dans cet espace bien circonscrit, des visages, des peurs, une attente. Le criminel c'est peut-être l'un de ces gens-là, le parricide par exemple. Ou bien c'est n'importe qui, c'est *« l'autre jamais connu »*, dont on sent la présence, dont on est, forcément, séparé. Il y a la chaleur de l'été, la lumière, la vibration de l'air. Et Jenny : *« elle aime tout le monde, en un sens »*, mais surtout Louise. Elles sont souvent ensemble, s'habillent quelquefois pareil, s'affrontent en colères blanches.

Tous le livre s'achemine, lentement, vers une fête, un moment de plénitude précaire. Les uns et les autres sont réunis, sur la pelouse. Tout est si grisant, le bal, les gâteaux, le tournoiement, même la tristesse de ce qui s'achève. On perçoit cela comme à travers un voile, sauf la dernière note, insistante, celle du saxo, au petit matin.

M. P.

★ **LE CRIMINEL, de Leslie Kaplan, POL, 85 p., 59 F.**

Royaumes à venir

Dans son prologue, Jean-Christophe Bailly précise qu'il avait d'abord envisagé d'écrire un livre *« organisé comme une maison, où scintilleraient les éléments d'une poétique urbaine »*. La maison s'étant vite révélée inhabitable, il s'est tourné vers la contemplation d'un tableau non signé du XV[e] siècle, la *Cité idéale*, conservé au palais ducal d'Urbino. Ce tableau représente une place déserte, figée dans *« une immobilité pensive et nue »*. Au centre, une rotonde, dont la porte s'entrouvre : quelqu'un est venu. Au-delà de la rotonde, des faubourgs rêvés, des avenues présumées, que l'auteur entreprend de peupler, et d'où s'échapperont, ou se sont échappées, des voix, des figures de l'Occident.

Page après page, la place vide s'alourdit de mémoire. De l'invisible, Jean-Christophe Bailly fait éclore des êtres, des références, des drames. De même que le silence englobe l'idée de bruit, l'espace, écrit-il, est *« une bulle qui contient l'avenir »*. Tout dans ce livre est attente d'éclosions prochaines, espoir de l'amour rencontré au hasard des rues, rêve de royaumes à venir, appel des mille et un romans contenus en germe dans l'entrebâillement de la porte de la rotonde.

De cette oscillation autour du possible, le texte tire sa respiration, son mystère. On est à la limite du silence, pourtant la vie bruit alentour.

Et c'est très beau. — V.L.

★ **BEAU FIXE, de Jean-Christophe Bailly. Christian Bourgois, 181 p., 70 F.**

POESIE

De Ronsard à Desnos

La collection « Unichamp » des Editions Champion se propose, depuis 1983, d'offrir aux étudiants des volumes recensant le dernier état des connaissances sur les écrivains les plus divers (1).

Madeleine Lazard a rassemblé, dans *Autour des Hymnes de Ronsard*, des études sur les principales questions que soulève une œuvre qui fut longtemps vouée à l'oubli ou au discrédit, alors qu'elle avait suscité un certain engouement lors de sa première publication, en 1555 et 1556.

Les contributions de M. Dassonville, H. Weber, Fr. Joukovsky, M. Simonin, I. Pantin et H. Moreau éclairent bien des aspects d'une poésie séduisante et déconcertante à la fois. Un précieux guide bibliographique, dû à Jean Céard, clôt cette somme sur les *Hymnes*.

Publiés en 1930, les poèmes, qui composent *Corps et biens* de Robert Desnos, furent écrits entre 1919 et 1929, ce qui permet à Marie-Claire Dumas de cerner, dans son essai sur le recueil du poète surréaliste, les poèmes qui relèvent directement de la poétique surréaliste et ceux qui furent rédigés précédemment à cette influence décisive.

Cette traversée de *Corps et biens* fourmille de documents, et l'on prend bien du plaisir à lire la « prière d'insérer » rédigée par le poète, où celui-ci précisait, non sans humour : *« En révolte contre la moralité dans sa vie, l'auteur, dans sa poésie, est en révolte contre la forme. »*

P. D.

★ ***AUTOUR DES HYMNES DE RONSARD*, études rassemblées par Madeleine Lazard, collection « Unichamp », Editions Champion, 276 pages, 70 F.**

★ **ETUDE DE « CORPS ET BIENS » DE ROBERT DESNOS, de Marie-Claire Dumas, collection « Unichamp », Editions Champion, 164 pages, 70 F.**

(1) Parmi les volumes déjà parus : *la Trace de Proust*, de Jean Milly, *Rimbaud projets et réalisations*, de Pierre Brunel, *Proust : A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, de Pierre-Louis Rey.

Les invectives de Daniel Biga

Daniel Biga, qui n'avait rien publié d'important depuis plusieurs années, émerge de sa réserve. Après *Histoire de l'air* (1) au printemps dernier, il nous propose deux ouvrages où éclate la rage d'un homme qui possède des ressources infinies d'invectives.

Né nu, qui regroupe des poèmes inédits et la réédition de *Oiseaux mohicans* et de *Kilroy was here*, ne surprendra pas ceux qui apprécient l'œuvre de ce poète qui sait si bien exploiter ses faiblesses et ses erreurs.

Daniel Biga ne s'épargne pas, mais il le fait avec un tel sens de la dérision que son désespoir aide à respirer. *« Je l'avoue — non sans rancune ? — je ne suis pas l'enfant légitime ni même naturel de Tarzan et de Lady Chatterley »*, écrit ironiquement Biga, qui, sans être *« le seul poètre rescapé de mai 68 »*, comme l'affirme la ridicule bande-annonce qui orne son livre, est une voix unique car fidèle à sa révolte.

« L'Amour d'Amirat *est sans*

• DERNIÈRES LIVRAISONS

● EXISTE-T-IL D'AUTRES CIVILISATIONS intelligentes vivant sur d'autres planètes ? Robert T. Rood et James S. Trefil, professeurs à l'Université de Virginie, qui ont cherché à évaluer le nombre vraisemblable de ces civilisations dans notre galaxie, formulent des conclusions relativement pessimistes. En revanche, ils montrent beaucoup d'optimisme sur la capacité de l'humanité de coloniser, dans un futur proche, la quasi-totalité de la Voie lactée. (Robert Rood, James Trefil : *L'Univers : Sommes-nous seuls ?*, traduit de l'américain par Maud Sissung, Belfond, 250 p. 89 F.)

● ALEXANDER HAIG, ancien ministre des affaires étrangères du président Reagan, explique comment sont prises, à la Maison Blanche, les décisions qui pèsent sur le destin du monde. Il révèle en détail certaines missions qu'il a effectuées et met à nu les « machinations » montées par « les hommes du président » dont il dénonce l'influence byzantine et parfois dangereuse. (Alexander Haig : *L'Amérique n'est pas une île*, Plon, 344 p., 100 F.)

● L'AMIRAL MOUNTBATTEN, héros de la deuxième guerre mondiale et dernier vice-roi des Indes, fut assassiné par l'IRA en août 1979. A partir de la question comment un homme qui fut un combattant de la liberté a-t-il pu être condamné à mort par une organisation se réclamant des idéaux les plus généreux ? Roland Marx analyse la situation de l'Ulster et livre sa réflexion sur les nationalismes contemporains. (Roland Marx : *Mort d'un amiral : l'Ira contre Mountbatten*, Calmann-Lévy, 232 p., 79 F.)

● L'IMAGE ET LES FONCTIONS DE L'URSS DANS LE TIERS-MONDE font l'objet de cette étude collective dont l'ambition est de dégager une analyse alliant dynamiques internes des pays en voie de développement et rapports de forces diplomatiques. Elle montre que les soviétologues occidentaux sont enclins à surestimer le facteur soviétique dans le tiers-monde et à tenir pour secondaires les préoccupations, les intérêts et la marge de manœuvre des Etats de la périphérie. (Sous la direction de Zaki Laïdi : *l'URSS vue du tiers-monde*, Karthala, 188 p., 85 F).

● CE JOURNAL DE VOYAGE EN AMÉRIQUE LATINE, tenu en 1983 et 1984, est tout d'abord un texte de réflexion né de la confrontation quotidienne entre la réalité observée et l'idée que s'en faisaient un couple de touristes peu porté vers l'exotisme. Ainsi sont évoqués, selon une orientation libertaire, le carnaval brésilien, les mines boliviennes, l'Argentine d'Alfonsin, la « décadence » de l'Uruguay, etc. (Charles Reeve : *Exotisme s'abstenir*, Editions Acratie, diff. Alternative, 176 p., 90 F.)

● LES SÉNÉGALAIS ont façonné leurs institutions, selon les caractères propres de leur société, ce qui les a peu à peu écartées du « modèle » administratif français. Gerti Hesseling, de nationalité néerlandaise, a étudié les institutions, le droit et la société de ce pays qui occupe une place singulière sur la scène politique africaine. (Gerti Hesseling : *Histoire politique du Sénégal*, traduit par Catherine Miginiac, préface de Abd-El Kader Boye, Ed. Karthala, 438 p., 130 F.)

● PLACE DU COLONEL-FABIEN, les dirigeants du PCF ne seraient-ils que les animateurs d'une secte ? C'est, en tout cas, l'opinion de Philippe Robrieux, auteur de plusieurs ouvrages sur le Parti communiste, qui dénonce l'« engrenage totalitaire » dans lequel le militant se trouve happé peu à peu et qui, croyant lutter pour l'égalité et le communisme, travaille en fait pour les « superprivilégiés » d'une Nomenklatura au service de l'expansionnisme soviétique. (Philippe Robrieux : *la Secte*, Stock, 360 p., 79 F.)

● LA DÉFAITE DE 1940 entraîna la captivité en Allemagne de deux millions de Français. Henri Grellet, jeune officier alors, responsable des affaires portuaires d'un grand groupe aujourd'hui, évoque, avec humour et conviction, ces années passées dans des camps de prisonniers, à un âge où l'homme s'épanouit. (Henri Grellet : *Sous les feux des miradors*, préface de Gilbert Guilleminault, Michel Dansel éditeur, 294 p., 85 F.)

● LES TRENTE DERNIERS JOURS DU NAZISME A BERLIN sont reconstitués à partir d'une documentation et des témoignages inédits par André Besson. Des ultimes combats de rue dans la capitale du Reich aux dernières heures de Hitler, l'auteur brosse une fresque mettant en scène des batailles de millions d'hommes et évoque l'intimité des damnés du nazisme. (André Besson : *les Trente Jours de Berlin*, Ed. France-Empire, 350 p., 88 F.)

● LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE DE FRANCE est multiple par ses origines ethniques et culturelles. Sa très grande majorité, discrète et laborieuse, n'intéresse guère les médias, plus affectés par la délinquance des grands ensembles. Annie Krieger-Krynicki analyse la situation matérielle et culturelle qui lui est faite dans la société française et montre que la ferveur de sa pratique religieuse est le signe du déracinement, de communautés écartelées entre l'islam et l'Occident. (Annie Krieger-Krynicki : *les Musulmans en France*, éd. Maisonneuve et Larose, 144 p., 75 F.)

● LA SITUATION DES ENFANTS ABANDONNÉS est la plupart du temps évoquée par des adultes extérieurs au drame vécu par les victimes. P.E. Quinn, qui travaille aux Etats-Unis pour un programme d'aide à l'enfance malheureuse, raconte l'enfer quotidien qu'il vécut, comment il fut martyrisé par ses parents adoptifs sans que les autres adultes sortent de leur silence et de leur passivité. (P.E. Quinn : *les Cris du silence*, traduit de l'américain par Philippe Sabathé, Presses de la Cité, 192 p., 70 F.)

● COMMENT COMPREND-ON CE QU'ON LIT, ce qu'on écoute ? A quelles lois obéissent la conservation à long terme et la restitution du contenu d'un texte ? L'auteur de cette étude aborde ces questions, entre autres, en adoptant le point de vue de la psychologie cognitive et expose les principaux modèles de compréhension et de mémorisation de textes, alliant analyses théoriques et illustrations concrètes. (Textes traduits et présentés par Guy Denhière : *Il était une fois... compréhension et souvenirs de récits*, Presses universitaires de Lille, 410 p., 200 F.)

● SELON L'ÉDITEUR, TROIS MAITRES MAÇONS, qui ont tenu à garder l'anonymat, ont apporté cet ouvrage qui dénonce l'*« état de délabrement »* de la franc-maçonnerie actuelle, victimes des « marchands qui sont entrés dans le temple ». Aux « erreurs » religieuses et politiques, aux machinations et aux « dictatures » administratives, les auteurs opposent la démarche créatrice des « vrais initiés ». (Une loge révèle : *Franc-maçonnerie ou initiation ?*, Ed. du Rocher, 224 p., 65 F.)

● SIGNALONS ENFIN DEUX RÉÉDITIONS : *Isaïe, réjouis-toi*, un roman de Gabriel Matzneff, repris dix ans après sa première parution (la Table ronde, 251 p., 57,70 F), et *Sur la terre comme au ciel*, de René Belletto (Hachette, 330 p., 72 F.) paru en 1982. Le film de Michel Deville, *Péril en la demeure*, est tiré du roman de René Belletto.

هكذا من الاصل

LA VIE LITTÉRAIRE

doute ce que Daniel Biga a écrit de plus beau et de plus accompli, quand on sent le froid, le silence, le passage de la peur, ou l'exaltation du matin », écrivait J.-M.-G. Le Clézio (2) après avoir lu le manuscrit de ce journal d'exil.

Daniel Biga a consigné, en 1977-1978, tous les sentiments qui l'habitaient lors de sa retraite à mille mètres d'altitude. Aphorismes, poèmes en prose et impressions de solitude résonnent étrangement dans ce livre où un poète s'abandonne au silence. — P. D.

★ **NÉ NU, suivi de OISEAUX MOHICANS et de KILROY WAS HERE, et L'AMOUR D'AMIRAT, de Daniel Biga. Le Cherche-Midi éditeur. Collection « Points fixes », 288 et 150 p., 75 et 68 F.**

(1) Papyrus.
(2) « Le Monde des livres » du 24 février 1984.

PHILOSOPHIE

Sarah Kofman et la mélancolie de l'art

Dans le premier texte, *Mélancolie de l'art*, qui donne le titre à son essai. Sarah Kofman tente de comprendre les raisons de la spéculation philosophique et psychanalytique, qui cherchent à faire parler les chefs-d'œuvre muets de la peinture. Le discours philosophique, de Platon à Hegel, est révélateur d'un mouvement de panique saisissant l'esprit, terrifié par la fascination qu'exerce l'art, cette méduse qui emmène le spectateur dans un voyage orphique où le monde des morts et celui des vivants s'interpénètrent. Et le philosophe qui enfreint les règles du royaume de Pluton risque, comme Orphée, la mort, au mieux la folie. *« C'est pourquoi la beauté n'est jamais exempte de mélancolie : elle est en deuil de philosophie »*, écrit justement Sarah Kofman.

Balthus, dont les tableaux représentent des belles endormies — « Balthus ou la pause » est le *titre merveilleusement suggestif* de ce texte inédit, — semble faire taire d'emblée tout commentaire. Dans ce monde qui est aussi un glissement du réel dans la troublante dérive des identités, Balthus met en scène la transition, le passage de l'adolescence à l'âge adulte, du rêve à l'éveil, mais l'atmosphère est toujours celle de la mélancolie de l'art, *« du sacrifice du sujet, de la perte de l'objet »*. Refusant tout discours, l'œuvre de Balthus incite à la réserve, aux interrogations multiples, et Sarah Kofman donne sa langue au chat, personnage discret mais omniprésent dans sa peinture.

Pour prolonger cette réflexion labyrinthique sur l'art, Sarah Kofman nous propose une *étude sur les Salons*, de Diderot, ainsi qu'un essai sur l'espace cathartique de la tragédie. — R. J.

★ **MÉLANCOLIE DE L'ART, de Sarah Kofman, Ed. Galilée, 101 p., 68 F.**

★ Signalons la réédition de l'ouvrage désormais classique de Sarah Kofman : *l'Enfance de l'art - Une interprétation de l'esthétique freudienne*, aux éditions Galilée, 289 p., 85 F.

Un éditeur dans tous ses éclats

Traducteur de l'italien, musicien, Michel Valensi a aussi publié un roman, *l'Empreinte*, aux éditions Selambo. C'est en constatant les difficultés qu'il y avait pour un jeune auteur inconnu à établir un dialogue avec les éditeurs qu'il a décidé de fonder sa propre maison, les Editions de l'Eclat, où il publiera ce qu'il aime : des textes courts, mêlant la philosophie, la fiction, la poésie.

Trois collections sont annoncées : « Philosophie imaginaire », « Paraboles », et « Eclat de rire ». La première se propose de publier des textes inédits ou introuvables, d'auteurs français ou étrangers, accompagnés d'une préface d'un philosophe contemporain et suivi d'une « vie imaginaire » de l'auteur. Premier volume paru : *Comment trouver, comment chercher une première vérité*, de Jules Lequier (126 p., 49 F), philosophe breton du dix-neuvième siècle (1814-1862).

Polytechnicien, puis professeur à l'Ecole égytienne de 1843 à 1848, Lequier mena ensuite en Bretagne une existence solitaire. Il fut interné dans un hôpital psychiatrique, avant de se suicider en se noyant dans la mer. Son œuvre est restée inachevée (ses manuscrits sont à la bibliothèque universitaire de Rennes), et il n'a rien publié de son vivant. Mais il eut une grande influence sur Charles Renouvier, à qui il communiquait ses textes et qui s'en inspira largement.

Pris de remords, celui-ci publia, en 1865, une partie de l'œuvre de Lequier sous le titre *le Problème de la science*. Ce livre, tiré à cent vingt exemplaires et non mis en vente, fut réédité par Louis Dugas en 1924 chez Armand Colin, puis par Jean Grenier aux éditions de La Baconnière en 1952. Philosophe de la liberté, connu de Bergson, Camus et Sartre, Lequier peut être considéré comme le père naturel de l'existentialisme. Cette publication est accompagnée d'une préface de Claude Morali et d'un « portrait imaginaire » de Michel Valensi.

En avril doit paraître dans cette même collection *l'Epître des sept voiles*, d'Abraham Aboulafia, philosophe et voyageur juif espagnol du treizième siècle, inédit en français. Cet ouvrage, préfacé par Shmuel Trigano, est une réflexion sur l'écriture et sur les principes de la cabale prophétique.

Le premier titre paru dans la collection « Paraboles », *l'Esquive*, est un roman de Patricia Farazzi (183 p., 65 F), qui est l'auteur d'un spectacle, *Stella Memoria*, monté au Lucernaire, puis au Festival des jeunes créateurs d'*Autrement*.

Enfin paraîtra, dans la collection « Eclat de rire », *le Livre des magnifiques*, texte réalisé à partir du spectacle de Michel Boujenah, au Théâtre du Splendid. Avec une préface de Jacques Lanzmann.

F. G.

★ **Editions de l'Eclat, 4, passage de la Main-d'Or, 75011 Paris. Editions du Scribe-Mercure Diffusion.**

Les vingt ans de « Classiques Africains »

« En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. » La formule est de l'éminent intellectuel malien Hampaté Ba, qui l'avait lancée pour inciter les Africains à sauver de l'oubli les contes et légendes de la tradition orale africaine, en les transcrivant avant que ne disparaissent les derniers griots.

Hampaté Ba figure parmi les auteurs de la vingtaine de volumes publiés depuis 1964 par Armand Colin dans une collection vouée à ce but, et intitulée « Classiques africains », qui vient de célébrer son vingtième anniversaire. Chaque volume comporte un texte en langue africaine et sa traduction en français, accompagnée de notes.

Ethnologues, linguistes et musicologues français et africains ont collaboré à cette collection. Hampaté Ba pour sa part y a publié des récits initiatiques peuls, Micheline Galley et Aberrahman Ayoub une version tunisienne de la geste des Béni-Hilal, Pierre Smith des contes populaires du Rwanda, Gérard Dumestre un récit bambara, Eric de Dampierre des poèmes zakaras, etc.

D'un livre à l'autre, la variété de ces textes n'a d'égale le plus souvent que leur surprenante beauté ou leur merveilleuse imagination. Les odes des bergers peuls du Fouta-Djalon à leurs vaches sont autant de chants d'amour, et la geste malienne d'Hama le Rouge a les accents d'une épopée. Le mythe sara de la création de l'homme, dont le sexe mal placé à l'origine, sous l'aisselle, fut tranféré entre les jambes par un démiurge astucieux, pourrait figurer dans une anthologie surréaliste. Et le récit des « chatouilles » amoureuses d'un couple de chauves-souris qui se disputent une noix est hilarant comme un fabliau grivois.

Œuvres d'érudition, les vingt volumes de « Classiques africains » révèlent ainsi un patrimoine culturel où alternent l'humour paysan et le souffle poétique : une rareté qui mérite lecture.

CLAUDE WAUTHIER.

Le bulletin de santé de Gilles Plazy

La Baleine blanche (c/o Gilles Plazy, 6, rue Alfred-Stevens, 75009 Paris, abonnement dix numéros : 100 F) n'est pas une revue au sens strict du mot, mais, plutôt le bulletin de santé de son animateur qui s'en sert pour exprimer ses doutes et ses refus. *« Sommes-nous quelques-uns encore à n'être pas vraiment sûrs d'appartenir à ce monde »*, constate Gilles Plazy, qui, dans *Il n'est pas encore temps de désespérer*, laisse sourdre un désarroi bien sympathique.

Dénonçant la dictature sournoise et indolore des *« valeurs bourgeoises »*, l'auteur se refuse à faire le compte de ses désillusions, et il se raccroche à tous les *« brandons »* de révolte qui passent à portée de son cœur.

Gilles Plazy rend un vibrant hommage au surréalisme qui défricha *bien des intelligences et qui, selon* lui, eut *« l'honneur irremplaçable de proclamer que c'est bien ce qu'il a en lui de mystère qui fait l'homme et non sa prétendue conscience »*.

PIERRE DRACHLINE.

Francis Jammes et Madeleine Luka

Madeleine Luka, l'illustratrice du *Poète rustique*, de Francis Jammes, vient d'avoir quatre-vingt-dix ans. Pour célébrer cet anniversaire, l'Association Francis Jammes (Maison « Chrestia », avenue Francis-Jammes, 64300 Orthez, cotisation annuelle : 50 F) consacre son bulletin n° 4 à la *Correspondance* entre le poète et la « peintresse ».

Ils devinrent amis en 1930. Les lettres de Jammes, comme ses poèmes, fourmillent d'images, de trouvailles : *« Le hanneton n'a pas de génie. L'hoplite céruléen, ce petit coléoptère des eaux qui est de l'azur en fusion, a du génie. »* Entre eux, il y a de la douceur, une connivence paisible. Jammes, dans une *Ballade libre à Madeleine Luka* (reproduite à la fin du Bulletin), fait, à son tour, le portrait de celle qui l'a peint, avec sa femme :

C'est une peintresse
Comme il en est peu
Qui nous rend le feu
L'amour, la tristesse
Les papillons bleus.

R. S.

Hommage à Benjamin Fondane

Le mercredi 27 février, à 20 h 30, amphithéâtre Descartes-Sorbonne (1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris), sera rendu un hom- [illegible] ciperont Christian Bouchard, Michel Carassou, David Gascoyne, Claude Vigée et Elie Wiesel. Les Editions Arcane 17 viennent de publier un recueil de textes brefs de Gascoyne, *Rencontres avec Benjamin Fondane* (Distribution Distique, 32 F).

● **« JULES VALLÈS ÉCRIVAIN : le journaliste, le chroniqueur, le romancier » sera le thème d'un colloque international qui se tiendra du 21 au 23 mars, à l'université de Saint-Etienne. L'année 1985 marque le centenaire de la mort de l'écrivain. (Renseignements : Roger Bellet, secrétaire général des Amis de Jules Vallès, 78, cours Fauriel, 42100 Saint-Etienne).**

Un imprécateur à la mie de pain

Le vomi, comme la m..., est une matière qui a beaucoup servi, en littérature. La *« semence »* aussi. A force de repasser ces plats, on finit par les rendre inodores et sans saveur. Marc-Edouard Nabe — un freluquet aux allures de Roger Gilbert-Lecomte et de Prince Rigadin — retouille, en plus, des *« glaviots »*. Que les *« bûcheurs de néant »* et autres frileux y plongent quand même un doigt : ce jeune homme exaspérant a eu un père jazzman et ça, foi d'admirateur de Sam Woodyard (1), le sauve, l'empêche de ressembler à un quelconque vaticinateur.

Nabe a mal digéré ses lectures. Il recrache en vrac des morceaux de Bloy, Suarès, Powys, Céline, Rebatet. Il a peut-être raison de préférer le *Voyage du Condottiere* (réédité chez Granit) à *la Condition humaine* ou *le Salut par les juifs* à *Gilles*. Il n'a pas tort de vénérer Monk et Soutine. Mais écrire avec la rage de ces frénétiques, leur fièvre, c'est une autre paire de manches. Nabe ne leur arrive encore qu'à la naissance des chevilles.

En tout cas, ses provocations ne vont pas sans risques : le vendredi 15 février, après « Apostrophes », l'émission de Bernard Pivot à laquelle il participait, un journaliste du *Quotidien de Paris*, Georges-Marc Benamou, est allé frapper l'auteur d'*Au régal des vermines*. Il a expliqué ainsi son geste : *« J'aurais volontiers, il y a quarante ou cinquante ans de cela, cassé la figure au Céline de* Bagatelles pour un massacre, *au Rebatet des* Décombres, *à Brasillach... En aurait-on fait un drame ?... Si tous les antifascistes des années 30 avaient ainsi raisonné, je me demande au fond s'ils n'auraient pas épargné le peloton d'exécution ou la mort à tous ces « gracieux massacreurs » de l'époque, quelques années plus tard. »*

On se demande pourquoi Nabe n'a pas lu et médité un autre entrepreneur en démolitions, V. Rozanov, l'auteur de *l'Apocalypse de notre temps* et d'*Esseulement* (2) : *« Il y a quelque chose de répugnant dans mon style. Ce qui est répugnant n'est pas éternel. Je serais donc temporaire »... « Des poissons rouges qui jouent au soleil, mais dans un aquarium plein de purin. »* La vraie haine des autres commence par celle de soi. Nabe, malgré ses dires, est assez content de lui. Il a dégorgé son pus, Hitler, les juifs, les nègres, les Blancs, Jésus, la sempiternelle exécration, comme un gosse qui joue à la guerre, se barbouille, enfile la tenue du grand-père. Et après ? Si on écoutait *I mean you*, de Monk et Hawkins... en attendant les Cosaques.

R. S.

★ **AU RÉGAL DES VERMINES, de Marc-Edouard Nabe. Bernard Barrault, 281 p., 88 F.**

(1) Un des batteurs de Duke Ellington.
(2) Plon, 1930.

● ROMANS POLICIERS

Ed McBain frappe encore

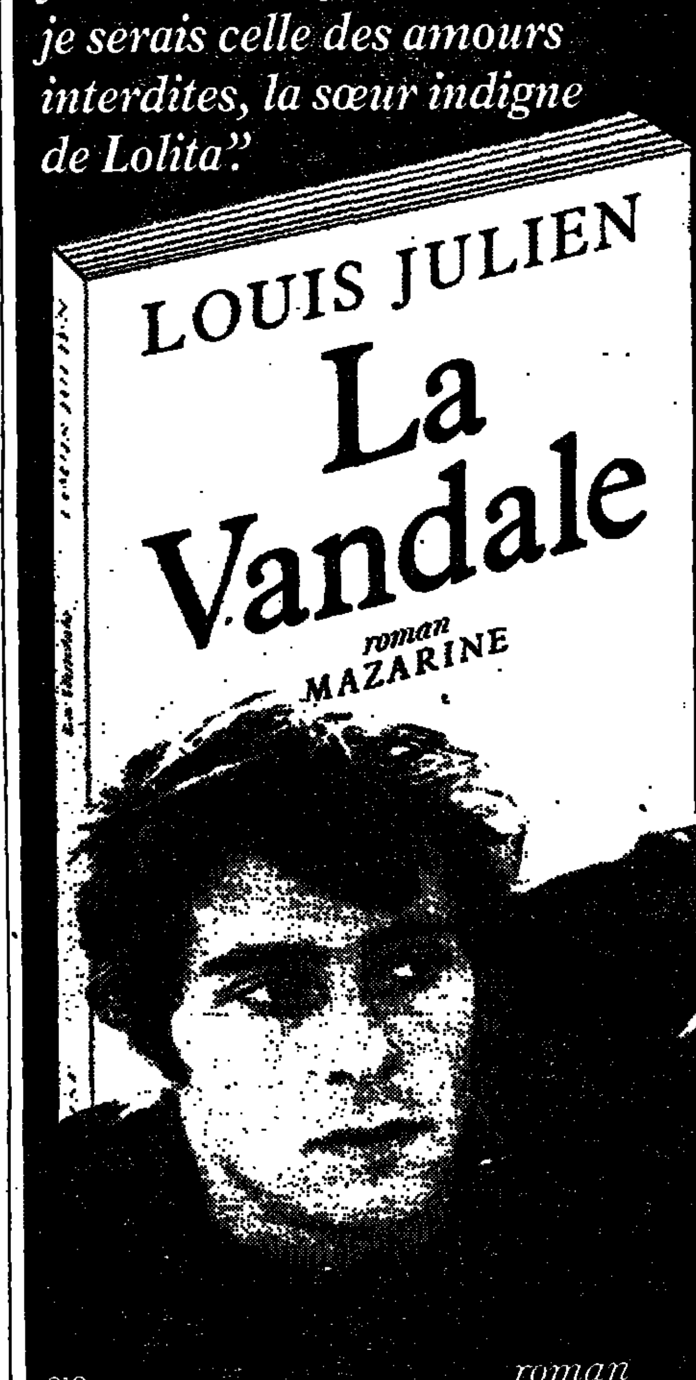
● ED McBAIN fait son entrée dans l'excellente collection « Haute Tension », avec une autre enquête des flics du 87e Commissariat. Genero, Carella ou Hawes sont au rendez-vous et la ville, encore un coup, lâche son lot de drôles de zigues. L'un viole les femmes, non pas une, mais plusieurs fois. L'autre les pend aux réverbères, en les choisissant jeunes, belles... et rapides : il ne tue que des coureuses à pied. Horrible ballet. Les inspecteurs et les sadiques se cherchent, se défient. McBain tisse plusieurs intrigues de main de maître, sonde les cœurs, patrouille, rôde dans la nuit. Un modèle du genre, en effet. (*Lightning*, de Ed McBain, traduit de l'américain par J. Martinache. Presses de la Cité, collection « Haute Tension », 200 p., 50 F.)

● ROBERT B. PARKER a fini par nous attacher à son héros, Spenser, le privé désinvolte qui se ferait massacrer pour un mot d'esprit. *Base-ball-boum !* : une sombre histoire de matches truqués, passe en revue quelques types qui vivent de ce jeu. Spenser, qui prétend écrire un livre sur la fameuse équipe des Red Sox, cherche un pourri et trouve, bien sûr, des tas de choses plutôt louches. Le roman commence vraiment à la page 54, avec l'entrée de Franck Doerr, complet havane, chemise brun foncé, large cravate à rayures rouges sur fond moucheté de brun. Un petit gros en chemise hawaïenne, coiffé d'un panama, l'accompagne. Wally. Il tient un Walther P. 38. On se s'ennuie jamais chez Parker. (*Base-ball-boum !*, de Robert B. Parker, traduit de l'américain par Noël Chassériau, Gallimard, « Série noire », n° 1983, 248 p., 15 F.)

● THOMAS McGUANE, qui vit dans le Montana, a publié quelques romans, inédits en France : *The Sporting Club, Panama, Nobody's Angel, Something to be Desired.* Un seul a été traduit, *33° à l'ombre* (Denoël, 1978), et c'est un chef-d'œuvre que Jean-Claude Zylberstein à raison de reprendre dans sa série « Domaine étranger ». Tom Skelton, un jeune drogué, va se refaire une santé à Key West, Floride, comme guide pour les richards amateurs de pêche sportive. Il tombe sur Dance et Carter, deux dingues qui ont le monopole de ce racket. L'idée du suicide, la pêche comme métaphore, c'est l'histoire d'un *garçon sans avenir* qui nous est contée, à l'américaine, sèchement, avec lyrisme. McGuane a dû mettre beaucoup de lui-même dans ce perdant magnétique qui ressemble à James Dean, dirigé par Nick Roy. (*33° à l'ombre*, de Thomas McGuane, traduit de l'américain par Claire Malroux. 10/18 « Domaine étranger », n° 1681, 222 p., 25 F.)

● ROBERT BLOCH, l'auteur de *Psychose*, a débuté par des récits de terreur dans la revue *Weird Tales*, qui publiait aussi Lovecraft, Fritz Leiber ou Henry Kuttner. Stéphane Bourgoin réunit neuf de ses histoires sinistres, parues entre 1935 et 1945. (*Récits de terreur*, de Robert Bloch, traduit de l'américain par F. Truchaud. Clancier-Guénaud, « Au Troisième Œil », 244 p., 58 F.)

R. S.



Le Monde des livres

● ROMANS

Un éloge de l'amour fou conjugal

IL s'appelle Hector Haïn, dit double H. Il est pupille de la nation, né orphelin, élevé à Aurillac. Il déteste la scierie de son père adoptif, et se venge à coups de calembours. Et puis il aime Marine, la petite fille païenne. Et comme ça ne peut pas aller bien, cette histoire mal commencée, elle meurt d'une piqûre d'abeille.

Hector Haïn porte malheur, il s'en va. Pour toujours enroué, avec un chagrin impossible à dire. Restent les allitérations consolatrices, dispensatrices de *sens et de non-sens*, plaisir de la virtuosité puisque rien ne tient debout. Petit provincial puritain, maladroit, têtu, antipathique, arrogant et humilié, Hector Haïn est à Paris. *« Comment définiriez-vous votre journée ? Comme l'intervalle entre deux douches... »*

Une femme de si près tenue, le dernier roman de Serge Koster, raconte la revanche d'Hector : ce sera l'amour de Mélite. *« Tout investir dans Mélite pour pallier ce dessaisissement premier »*, et tenir la gageure de l'amour fou conjugal : tel sera le propos de l'auteur.

Des ruses de Sioux

Il met, parce qu'il est intelligent (avec parfois une once d'ostentation), le plus d'atouts possible de son côté. Mélite est d'abord longuement introuvable : c'est Nadja qu'il faut capturer, perdue dans le labyrinthe des galeries couvertes de Paris. Elle est, par postulat, la réincarnation de Marine, Eurydice retrouvée, conquise sur la mort, aussi incroyante que Marine *était païene*, aussi sereine, calme, et immanente. Sphinx sans le savoir, elle pose les [illegible] questions, mais pas *critères pour distinguer travestissement et vérité ? »*

Sous le double parrainage d'Andrear, farouche détracteur de la monogamie, don Juan mythomane et passionné de voyages, et d'Albert de Toth, partisan de la chasteté, philatéliste tout à fait pédophile, l'idylle suit son cours. Chant et récit alternent, et commentaires aussi. Serge Koster se méfie visiblement des ressources d'interprétation personnelle de ses lecteurs.

Dans la galerie du Globe, se déroule le combat pour que Mélite, sage, immuable, reste mystérieuse et désirable. Pour que jamais ne vienne *« le jour consternant du premier fiasco de la routine »*. *« Ecrire l'amour est sans issue »*, note Koster : il construit son récit, avec un indéniable brio, sur cet immanquable échec. Il emploie des ruses de Sioux, et des astuces de collégien. C'est tour à tour émouvant, ridicule, mesquin, tendre, abominable, sincère, truqué, d'un phallocentrisme exaspérant mais lucide, pas indifférent.

Raconter qu'on aime quelqu'un, et que cette personne vous aime, pendant près de trois cents pages, être parfaitement exhibitionniste, et *surtout faire en sorte qu'il ne se* passe rien : amour immobile, intact, posé là avec interdiction de bouger, parce que sinon le monde volerait en éclats... le risque était grand d'ennuyer. Mais la *« rhétorique fragmentée, cyclothymique, fétichisante, du collectionneur enroué »* qui nous raconte cette non-histoire tient en haleine. A cause de l'inquiétude qui fêle la phrase de Serge Koster. A cause des contradictions qu'il guette sans cesse, et dont il ne vient pas à bout.

Voici un livre trop habile pour ne pas émouvoir par ses maladresses, un roman-photo pensant qui est aussi un roman d'amour.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ UNE FEMME DE SI PRÈS TENUE, de Serge Koster. Flammarion, 284 p., 90 F.

Roger Grenier notre envoyé spécial dans l'abîme

Un roman de l'échec, une peinture de la détresse

IL écrit les dents serrées sur un cri, ou seulement l'écho d'un cri, que ni lui ni ses personnages ne poussent jamais. La pudeur le leur interdit, la lucidité les en décourage. Mais par sa discrétion même leur détresse nous atteint, nous pénètre comme la petite pluie fine qui tombe chez Simenon. Au fil de huit romans et de cinq recueils de nouvelles, Roger Grenier est allé jusqu'au cœur de la difficulté d'être.

Dans *Il te faudra quitter Florence*, son neuvième roman, il a choisi l'exil pour thème. D'abord, il ne s'agit que d'un déménagement provisoire dont nul ne songerait à se plaindre. A l'occasion d'une maladie sans gravité, le journaliste Adrien Laplace abandonne sa chambre d'hôtel pour s'installer chez une amie qui ne demande qu'à le soigner. Ce très modeste dépaysement a la saveur de vacances. Il pourrait s'éterniser si Laplace ne devinait, sous les attentions dont il est l'objet, un appel, une offre, le piège d'une liaison. Aussitôt, il se recroqueville.

Pourquoi les autres aimeraient-ils quelqu'un qui ne s'aime guère ? Résigné à jouer les comparses ou les témoins, il se laisse frôler par l'aventure comme on regarde passer les trains. Un jour peut-être s'approchera-t-il trop près...

A son corps défendant, le journaliste pénètre dans le «cercle magique». Il paiera cher son imprudence, par la perte de son emploi. Au foyer de Luciana, il fait un peu figure de parent pauvre. Souffre-t-il ? Certes, mais sans révolte, presque sans angoisse. Son propre sort l'intéresse tellement moins que celui de ses hôtes ! Il n'a que des ennuis alors qu'eux courent à la catastrophe, se débattent en vain, accumulent les maladresses et finissent par mordre la poussière.

La compassion et l'ironie

Luciana ne s'en relèvera pas. Elle a tant lutté pour survivre qu'elle est à bout. Elle n'y croit plus, ne peut plus même feindre d'y croire. Seuls les deux hommes repartent, chacun de son côté. Le mari, chassé de France, ira berner quelques nigauds aux antipodes, le journaliste se recyclera dans quelque obscure agence de presse. Mais il garde l'oreille tendue, aux aguets des soupirs rentrés, des plaintes étouffées qui lui désignent les âmes sœurs.

Jamais pourtant ce roman de l'échec ne verse dans le larmoiement. Dès que la compassion devient trop vive, l'ironie la rappelle à l'ordre. *Méfiez-vous.* On ne se penche pas impunément sur l'autre monde, celui des mal partis, des malchanceux. Les victimes disposent d'armes secrètes. Elles ont bien failli avoir la peau de Roger Grenier, notre envoyé spécial dans l'abîme. Il en parle à voix basse, un peu haletante, comme s'il n'était pas sûr d'avoir refait surface, ou comme s'il lui tardait de retourner chez les siens.



BERENICE CLEEVE.

Justement, voici la tentation qui se présente, sous la forme d'un faux médecin, doté d'une fausse identité, un charlatan absurde qui l'étourdit de paroles, de mensonges, de menaces. Le gag est si gros que Laplace n'en soupçonne pas le danger. Par jeu, par déformation professionnelle, il entame une enquête qui le mène chez l'épouse de l'escroc, combien plus malheureuse et donc plus redoutable que son mari. Elle se nomme Luciana et respire un fatalisme qui ressemble à la paix. Le hasard l'a promenée un peu partout, d'Espagne en Europe de l'Est, le long des grands chemins de la misère. Elle y a rencontré cette pauvre canaille qui la bat, qu'elle trompe, mais avec qui elle forme désormais un couple indissoluble. Ils sont parvenus à une sorte d'équilibre que Laplace admire d'un œil jaloux. Ne parlons pas d'amour, le mot paraît frivole pour désigner la solidarité si profonde qui unit ces déracinés, et qui leur permet de survivre. Car « *le désespoir n'est plus tout à fait le désespoir si l'on est désespéré à deux* ».

GABRIELLE ROLIN.

★ IL TE FAUDRA QUITTER FLORENCE, de Roger Grenier. Ed. Gallimard, 181 pages, 72 F.

● PHILOSOPHIE

Jules Vuillemin, la logique et la liberté

LA logique peut-elle aider la philosophie à progresser ? Oui, du moins si l'on entend par «logique» la théorie des processus formels du raisonnement, ont répondu la plupart des philosophes, d'Aristote et Leibniz à Bertrand Russell et aux tendances dominantes de la philosophie anglo-saxonne. Pourtant, la pensée française contemporaine, à quelques exceptions près, ne semble pas encore admettre cette idée. Parmi ces exceptions, il en est une particulièrement remarquable, celle de Jules Vuillemin, dont le dernier livre montre précisément comment la logique, bien entendue, peut contribuer à clarifier les problèmes fondamentaux de la philosophie morale.

Jules Vuillemin est à bien des égards une figure à part dans le paysage intellectuel d'aujourd'hui. Entré fort jeune — il avait quarante-deux ans — au Collège de France, où il succédait à Maurice Merleau-Ponty, il y occupe depuis plus de vingt *ans une chaire de philosophie* de la connaissance. Durant cette période, il a publié quelques livres importants mais qui n'ont pas trouvé, hors du cercle des spécialistes, l'écho qu'ils méritaient : *De la logique à la théologie* (1967), *Leçons sur la première philosophie de Russell* (1968), *le Dieu d'Anselme et les apparences de la raison* (1971), *la Logique et le Monde sensible* (1971).

Et voici qu'après un long silence, ponctué par quelques articles confidentiels, Jules Vuillemin *revient avec un gros* ouvrage au projet ambitieux, intitulé *Nécessité ou Contingence*. En fait, la plus grande partie de ce travail est consacrée à l'analyse minutieuse d'un paradoxe logique fameux dans l'antiquité grecque et romaine : «l'aporie de Diodore». De quoi s'agit-il ? Lecteurs, armez-vous de patience, car nous entrons ici dans un domaine aride, celui de l'abstraction pure. Heureusement, la réflexion de Vuillemin, menée dans un style limpide, représente le plus sûr des guides.

La nécessité et la contingence

Connue *parfois* sous le nom d'argument *« dominateur »*, l'aporie en question, formulée par un philosophe grec du nom de Diodore, à peu près contemporain d'Aristote, et rapportée par Epictète, peut se résumer comme suit. Parmi les conditions de tout acte libre, habituellement considérées comme allant de soi, il y a trois principes qui énoncent que : a) le passé est irrévocable ; b) de l'impossible au possible, la conséquence n'est pas bonne ; c) il y a des possibles qui ne se réaliseront jamais. Ajoutons que ces trois principes en supposent en général un quatrième, qui dit que ce qui est ne peut pas ne pas être pendant qu'il est.

Or Diodore démontrait que ces quatre principes sont en réalité incompatibles entre eux, leurs conséquences se détruisant mutuellement les unes les autres. Pour sauver la cohérence logique du raisonnement, il faut donc renoncer à l'un de ces principes, au choix : du coup on aboutit, selon le choix du principe rejeté, à des systèmes complètement différents. Certains de ces systèmes — ceux des stoïciens et des mégariques, par exemple — reviennent à affirmer une sorte de nécessitarisme universel, dans lequel il ne reste plus grand place pour la contingence, donc pour la *liberté humaine au sens usuel du* terme. Dans d'autres solutions, au contraire — celle d'Aristote, celle d'Epicure, celle des sceptiques grecs ou celle des platoniciens — contingence et liberté *sont réintroduites, mais au prix* du sacrifice de certaines règles logiques trop souvent considérées comme évidentes. Bref, d'un côté comme de l'autre, la pensée humaine est appelée à découvrir sa finitude.

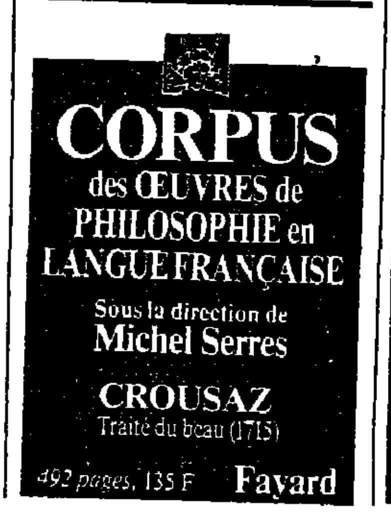
C'est à l'exposé du problème de Diodore et de ses solutions classiques que sont consacrées les trois premières parties du livre de Jules Vuillemin. Elles intéresseront surtout l'historien. Mais la quatrième partie est la plus audacieuse, philosophiquement parlant : à partir de la logique des propositions et des jugements, Vuillemin y reprend l'examen de toutes les options concevables relativement au problème de la nécessité et de la contingence. Puis de là, il déduit la forme obligée des grands systèmes philosophiques possibles, et leurs conséquences quant au statut des lois de la *nature et de la liberté humaine*. Le livre se termine donc par une évocation de ces grands systèmes auxquels se ramènent tous les autres : réalisme, conceptualisme, nominalisme, intuitionnisme et scepticisme.

Naturellement, Vuillemin se garde bien, puisqu'il s'agit d'un travail objectif, de dire où vont ses préférences — même s'il est relativement facile de supposer qu'elles s'adressent à l'intuitionnisme, système disposé à sacrifier le principe du tiers exclu pour sauver l'existence de la contingence.

Soyons honnête : il s'agit là d'un livre difficile. Non par la langue, encore une fois, mais par le degré d'attention qu'il exige du lecteur. Il n'en reste pas moins que des travaux de ce genre contribuent grandement à élucider les vieux problèmes légués par la tradition scolastique et, par là-même, ouvrent la voie à une nouvelle philosophie de l'action, édifiée sur des bases clarifiées. Le jeu en vaut donc la chandelle, et bien des philosophes contemporains auraient tout à gagner à conduire leurs raisonnements avec les mêmes scrupules logiques que Jules Vuillemin les siens.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ NÉCESSITÉ OU CONTINGENCE. — L'APORIE DE DIODORE ET LES SYSTÈMES PHILOSOPHIQUES, de Jules Vuillemin. Editions de Minuit, collection « Le sens commun », 448 p., 140 F.





● SCIENCES

Nom :

Entretien

هكذا من الاصل

● SCIENCES HUMAINES

Nom : Satan. Date de naissance : à préciser

Bernard Teyssèdre est parti à la recherche des origines du Diable. Il n'en est pas revenu.

ENQUÊTER sur la naissance du Diable, quel beau projet ! Il y fallait un sacré souffle. Pour comprendre comment s'est constituée l'image familière du prince des démons, ange rebelle et maître de l'Enfer, pour saisir l'origine des traits disparates qui composent sa silhouette (est-il serpent ou bouc ? a-t-il des cornes ? des ailes de chauve-souris ? depuis quand ? venues d'où ?), force était de plonger résolument dans un océan obscur de textes mal connus. De Babylone à la Chine, des apocryphes de la Bible aux pères de l'Eglise, des manuscrits de la mer Morte aux enluminures du haut Moyen Age, Bernard Teyssèdre a effectué un périple singulier, tortueux et inattendu.

Car cet ancien élève de la rue d'Ulm, agrégé de philosophie, docteur d'Etat, professeur à l'université Paris-I, était jusqu'à présent connu pour ses travaux d'esthétique, en apparence fort éloignés de la démonologie. En un quart de siècle, il a consacré des ouvrages à Hegel, à l'art français du dix-septième siècle, à la peinture contemporaine. Il a traduit Panofsky et a tenu, durant plusieurs années, la rubrique de critique d'art au *Nouvel Observateur.*

Rien ne le prédisposait à se retrouver dans une galère phénicienne entre la Grèce et la Palestine. Rien, sauf précisément l'esthétique. Dans l'ambitieux projet qu'il a conçu – rien de moins qu'une archéologie de l'imaginaire judéo-chrétien – domine, en effet, l'idée que sous *la pensée courent* des images chargées d'affects.

A grand renfort d'érudition, les quelque huit cents pages de cette « généalogie du Diable » tentent de restituer sa gestation sur plusieurs millénaires. Peut-on résumer ? L'Ancien Testament ne connaît pas de Diable, prince unique des démons, ni d'Enfer où seraient châtiés éternellement les pécheurs. Il a emprunté à Babylone, *en les travaillant* à sa manière, les monstres de l'abîme, les serpents de mer, les souffles mauvais et les terreurs secrètes de voir les morts venir s'abreuver du sang des vivants. Mais les démons ont perdu leurs noms propres, ils n'ont encore ni chef ni unité, même si quelques leaders apparaissent çà et là et que Satan, ancien nom commun, tend à perdre son article indéfini.

C'est à Qumran, au premier siècle avant Jésus-Christ, dans la communauté des Esséniens (dont les manuscrits de la mer Morte *nous ont* conservé la doctrine), que prendrait corps, sous le nom de Bélial, l'idée du Diable. Ce n'est pourtant pas encore le nôtre. Il y manque l'Enfer, le combat contre le Messie et la bonne nouvelle de la rédemption. Ce sera l'apport du Nouveau Testament. Mais celui-ci n'a pas aboli les croyances bibliques ni le vieux fonds sumérien, qui survit en elles à travers mille avatars, toujours prêt à resurgir à peine métamorphosé, comme en témoignent bien des traits des apocalypses dont fourmille la chrétienté jusqu'au Moyen Age.

Un labyrinthe opaque

Cela dit, je crains que quelque vent mauvais n'ait joué un tour à Bernard Teyssèdre, et que le Diable ne s'en soit mêlé. Car on ne navigue pas sans boussole sur ces eaux lointaines. Et le lecteur se demande bien souvent où va la barque. Le livre clos, il se le demande encore. Noyé sous les références, perdu dans le flot des hypothèses (que seule la compétence d'un spécialiste pourrait juger pertinentes ou non), ballotté de texte en texte, il se prend à penser qu'il manque un fil d'Ariane à ce labyrinthe, et que ces deux volumes bardés de notes, de citations et d'analyses de textes sont étonnamment indigestes. D'autant que leur conclusion (« *Le Diable, c'est l'Autre* », c'est-à-dire, pour l'homme occidental, la femme, ou, tour à tour, l'Ethiopien, le sarrasin, le Mongol, voire le juif...) est d'une grande trivialité.

Si l'intention de l'auteur et les termes qu'il emploie (archéologie, généalogie, naissance) font implicitement référence à Michel Foucault, jamais chez ce dernier le travail d'archives n'a, comme ici, rendu l'ensemble confus ni les conclusions indiscernables ou *banales. Et si l'on compare, mutatis mutandis,* cette *Naissance du diable* à la *Naissance du Purgatoire* de Jacques Le Goff (Gallimard, 1981), qui brasse, elle aussi, une prodigieuse masse documentaire inconnue du profane, on aura quelque idée du *contraste entre une* érudition maîtrisée, lumineuse, élégante, et les errements d'une compilation savante mais opaque.

Beau sujet, livre raté. En songeant que deux volumes doivent suivre (l'un consacré aux anges, l'autre à la fin du monde), on se demande si Satan n'a pas inventé là un nouveau supplice. Mais pour qui ?

ROGER-POL DROIT.

• NAISSANCE DU DIABLE. DE BABYLONE AUX GROTTES DE LA MER MORTE, et LE DIABLE ET L'ENFER AU TEMPS DE JÉSUS, de Bernard Teyssèdre. Albin Michel, 408 p. et 360 p., 150 F chaque volume.

Entretien imaginaire avec Carl Gustav Jung

(Suite de la page 11.)

» Mais moi je dis : ne négligez pas le fait que ces idées véhiculées par des millions d'hommes pendant des générations sont de grandes vérités psychologiques éternelles.

» Considérons ces vérités comme doit le faire un psychologue. Voici l'esprit humain, sans préjugé, sans tache, non corrompu, symbolisé par une vierge, et cet esprit originel en l'homme peut donner naissance à Dieu lui-même. « Le royaume des cieux est en vous. » *Voilà une grande vérité psychologique. Le christianisme est un magnifique système de psychothérapie. Il apaise la souffrance de l'âme.*

– Peut-être pourriez-vous nous expliquer plus concrètement ce que doit faire le psychothérapeute. Doit-il indiquer au malade comment se comporter ou simplement l'exhorter à trouver lui-même son chemin ?

– Je pourrais être tenté de vous satisfaire en énonçant une règle générale. Mais je préfère répondre : faites l'un et l'autre. N'agissez pas à partir d'un principe posé a priori. *Demandez-vous plutôt, dans chaque cas individuel, ce qu'exige la situation concrète. Cela devrait être votre seul* a priori. *Vous avez, par exemple, le cas du malade qui est encore à ce point inconscient que l'on ne peut pas lui expliquer ses problèmes. A la manière d'un psychotique, il s'identifie à son inconscient et il aura tendance à tenir le médecin pour fou, au lieu de vouloir comprendre sa propre situation intérieure. Hasardez-vous à déclarer à une mère inconsciente – une* Kali Durga (1), *qui se considère comme la meilleure mère du monde – qu'elle a provoqué la névrose de sa fille aînée et le mariage malheureux de sa fille cadette, et vous allez voir sa réaction ! Ce n'est pas de cette façon que vous pouvez aider la malade. Il faut d'abord qu'en elle, de l'intérieur, quelque chose mûrisse.*

» Un autre malade aura atteint, au contraire, une certaine connaissance de soi, et attendra de vous que vous l'orientiez. Il ne faut pas considérer le malade comme un être inférieur que l'on couche sur un divan pendant que, tel un Dieu, le médecin s'assied derrière lui et daigne émettre une parole de temps en temps.

– Freud disait de vous : « *Au commencement, Jung était un grand savant, mais, par la suite, il est devenu un prophète !* » Vous n'ignorez pas combien on critique votre ésotérisme, combien on se méfie de votre passion pour l'alchimie...

– Soyons clair : pendant quinze ans, j'ai étudié l'alchimie, sans en parler à personne. Je ne voulais influencer ni mes patients ni mes collaborateurs. Mais après quinze années de recherches et d'observations, certaines conclusions se sont imposées à moi avec une force inéluctable : les opérations alchimiques étaient réelles ; seulement cette réalité n'était pas physique, mais psychologique. L'alchimie représente la projection d'un drame à la fois cosmique et spirituel, en termes de « laboratoire ».

– Où trouvez-vous l'aiguillon pour votre travail créateur ?

– On est toujours dans le noir au sujet de sa propre personnalité, on a besoin des autres pour se connaître. Cela dit, j'ai commencé par un simple travail scientifique de routine. J'ai toujours suivi la devise selon laquelle toute chose mérite d'être faite, si on la fait bien ! Les aiguillons de mon travail créateur se trouvent dans mon tempérament. L'assiduité ainsi qu'un puissant désir de savoir m'ont accompagné tout au long de ma vie. Je ne tire aucune satisfaction d'une connaissance superficielle des choses ; je veux les connaître en profondeur. Lorsque je me rendis à la conclusion que je n'avais des primitifs que des notions nébuleuses et que les livres ne m'apprendraient pas tout à leur sujet, je commençai à voyager en Afrique, au Nouveau-Mexique et en Inde. C'est pour la même raison que j'ai appris le swahili.

– Avez-vous l'impression que la pensée de l'Orient est, d'une certaine manière, plus avancée que celle de l'Occident ?

– Voyez-vous, la pensée de l'Orient ne peut être comparée à celle de l'Occident ; elle est sans commune mesure, c'est autre chose.

– En quoi diffèrent-elles alors ?

– [illegible] plus influencés que nous par les faits de base de la psychologie.

– Cela se rapproche plus de votre philosophie ?

– Oh ! Oui, tout à fait. J'ai une compréhension singulière de l'Orient, et l'Orient peut mieux apprécier mes idées, car on y est mieux préparé à voir la vérité de la psyché. Certains pensent qu'il n'y a rien dans l'esprit d'un enfant qui naît ; je dis qu'il y a tout mais que ce n'est pas encore conscient. C'est là en puissance. Or, en Orient, tout est fondé sur cette potentialité.

– Vous évoquez souvent l'âme ancestrale de l'homme.

– Bien peu savent quelque chose de l'âme ancestrale et plus rares encore sont ceux qui y croient. Ne sommes-nous pas dépositaires de toute l'histoire de l'humanité ? Pourquoi est-il si difficile de croire que chacun de nous a deux âmes ? Lorsqu'un homme atteint la cinquantaine, une partie de lui seulement n'a vécu qu'un demi-siècle. L'autre partie, qui vit aussi dans sa psyché, est vieille de millions d'années.

» Des centaines d'exemples démontrent au psychologue l'existence de ces deux âmes à l'intérieur de tout homme. En exerçant leur imagination, que j'appelle la mère de la conscience humaine, beaucoup de mes patients ont peint des images et décrit des rêves présentant une étrange similitude avec des images de temples hindous et chinois. Où ces gens étaient-ils censés avoir pris connaissance de ces cultures religieuses d'Extrême-Orient ? J'ai soigné des patients dont les visions se rapportaient à des événements vieux de plusieurs siècles. Tout cela ne peut venir que de l'inconscient, de l'âme impersonnelle... L'homme contemporain n'est que le dernier fruit de l'arbre de la race humaine. Aucun de nous ne sait ce que nous savons.

– Comment voyez-vous les relations entre les hommes et les femmes ?

– Le premier intérêt de l'homme devrait être son travail, tandis que le travail de la femme, son occupation, c'est l'homme. Oui, je sais que dire [illegible] de mâle égoïste. Mais qui dit mariage dit foyer. Et le foyer est comme un nid : il n'y a pas place pour deux oiseaux à la fois ; l'un est assis dedans, l'autre est perché sur le bord, observe alentour et s'occupe de toutes les tâches extérieures. Quitte à passer pour cynique, j'ajouterai ceci : l'instinct pousse la femme à capturer et à garder un seul homme. L'instinct pousse l'homme à avoir le plus de femmes possible.

– Vous estimez donc que la fidélité dans un couple n'est pas possible...

– Au cours de ma longue expérience psychiatrique, je n'ai jamais rencontré de mariage qui se suffit à lui-même. Une fois, j'ai cru l'avoir rencontré, parce qu'un professeur allemand m'avait assuré que c'était le cas du sien. Et puis, un jour, lui rendant visite à Berlin, j'ai découvert que sa femme avait un appartement secret... Un mariage qui serait entièrement consacré à la compréhension mutuelle serait mauvais pour le développement de la personnalité individuelle. L'homme et la femme se réduiraient au plus petit dénominateur commun, qui est quelque chose comme la stupidité collective des masses. »

En prenant mon manteau dans l'antichambre, je sentis que Carl Gustav Jung m'observait.

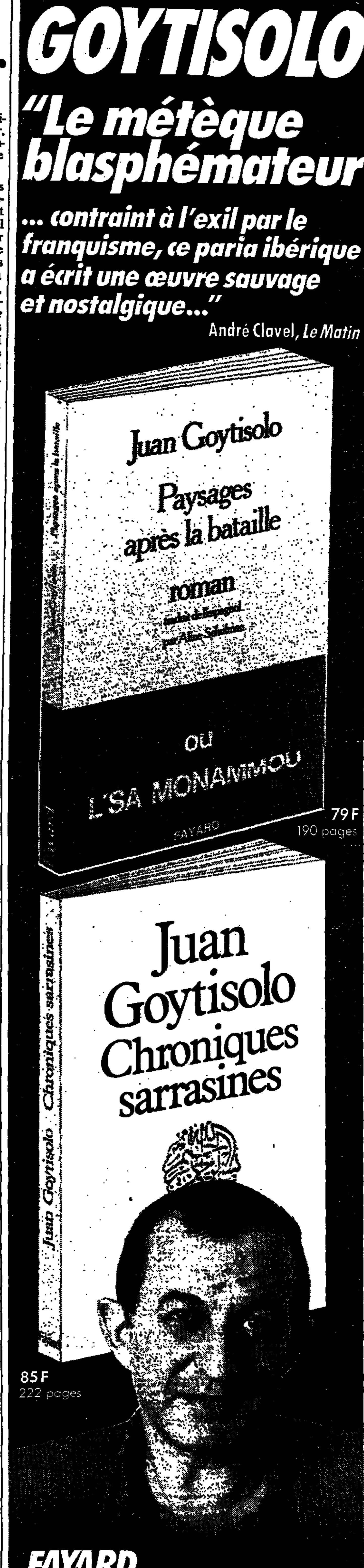
« Est-ce une vieille maison ? demandai-je pour combler le vide avant de dire au revoir.

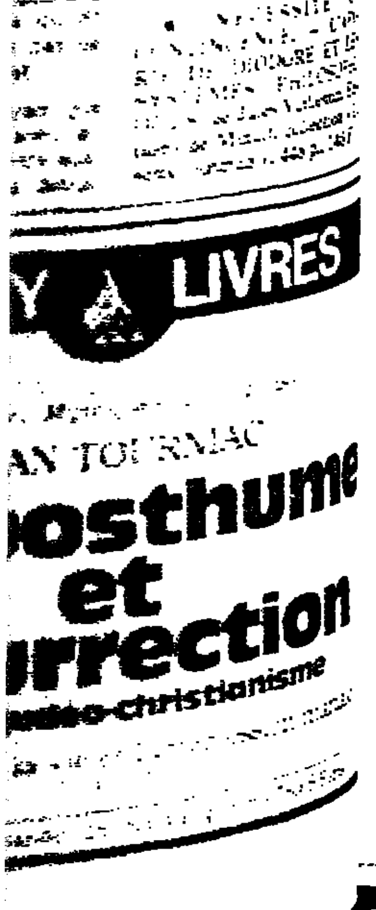
– Non, mais construite dans le style ancien. » Il sourit. « *Vous savez, je suis conservateur.* »

ROLAND JACCARD.

Cet entretien imaginaire s'est nourri de deux ouvrages récemment publiés :* Psychologie et orientalisme, *de Carl Gustav Jung (trad. de l'allemand par P. Kessler, J. Rigal et R. Rochlitz. Albin Michel, 293 p., 120 F) ; et* C.G. Jung parle, *recueil de témoignages et d'interviews (textes réunis par W. McGuire et R.F.C. Hull, traduction de Marie-Martine Louzier Sahler et Benjamin Sahler. Buchet/Chastel, 365 p., 120 F). Signalons également à tous ceux qui aimeraient en savoir plus sur la pensée jungienne l'exceptionnel numéro des* Cahiers de l'Herne *qui lui a été consacré (515 p., 280 F).

(1) Symbole hindou représentant l'archétype de la mère terrible et dévorante.





● RENCONTRE

« LE NOM DE LA ROSE », UN MIRACLE D'ÉDITION OU UN FAIT DE SOCIÉTÉ ?

Tentative pour une « Ecographie »

Le Nom de la rose, *premier roman du sémioticien Umberto Eco, est un phénomène d'édition unique, miraculeux. Le miracle du nom (de la rose), pourrait-on dire.*
Publié en Italie en 1981, ce livre-épidémie bat des records : 700 000 exemplaires dans son pays d'origine ; 1 600 000 exemplaires aux Etats-Unis. En France, où est sortie, en 1982, la première traduction étrangère de* Il Nome della Rosa, *la maison Grasset n'a cessé de réimprimer le fameux livre à la couverture bleu marbré. Prix Médicis Etranger 1982. Grand Prix de traduction Halperine-Kaminsky 1983. Plus de 3 millions d'exemplaires vendus à ce jour dans le monde.
Umberto Eco, auteur comblé, est venu la semaine dernière à Paris, où M. Jack Lang, ministre de la culture, lui a remis les insignes de commandeur des arts et lettres. Nous l'avons interrogé à cette occasion, avec son traducteur, Jean-Noël Schifano.

« LE coup fatal est venu d'où nul ne l'attendait. C'est en effet le maître bolonais de la sémiotique qui l'a porté, oubliant ses théories, mais non son encyclopédique culture... Avec *le Nom de la rose*, s'ouvre une nouvelle aventure de la narrativité moderne. Plus rien ne sera comme avant », *pouvait-on lire, en un écho démultiplié de toute la critique française, dans un numéro de la revue* Esprit *consacré à la Bible.*

– Votre livre est plus qu'un hénaurme succès, c'est un phénomène de société. De son côté, la revue roumaine *Vingtième Siècle* a entièrement consacré son dernier numéro au *Numele rozei*. *Le Nom de la rose* a passé le mur de tous les succès, et même, en force, le rideau de fer !...

– *(Rires)* Je ne saurais pas [illegible] tout cela sinon qu'il faut peut-être en attribuer le mérite aux traductions... Dans la revue *Critique* consacrée à l'Italie, on a écrit que *le Nom de la rose* est un livre dont la langue se prête parfaitement à la traduction...

» Enfin, je répondrai avec l'histoire du coude du joueur de tennis, qui attrape ce mal qu'on appelle *tennis elbow* : cette synovite que j'ai attrapée moi-même en Australie, et je ne sais pas pourquoi : je ne joue pas au tennis ! *(rires)*... On m'a dit qu'il y avait sur place un médecin, le plus grand spécialiste du *tennis elbow* : c'est un Italien. On a bavardé : il avait lui aussi le *tennis elbow !* « *Prenez de l'aspirine*, me dit-il, *et attendez que ça passe : car, vous savez, il y a douze façons d'opérer le* tennis elbow. *Et s'il y en a douze, cela signifie qu'aucune n'est la bonne, était la bonne, il n'y en aurait pas douze !...* » J'ai douze explications différentes pour l'histoire phénoménale de mon livre, aucune n'est évidemment la bonne !...

» Un cocktail de circonstances diverses, et s'il y a quelqu'un à qui ce mélange peut échapper, c'est l'auteur. Parfois, j'aimerais ne pas avoir écrit le livre, afin d'écrire un très bel essai sur *le Nom de la rose*...

– Et vous n'avez pas encore essayé, en digne socio-sémiologue ?...

– Ces choses-là ne se font pas !... Pour en revenir à une métaphore médicale, ce serait agir comme un dentiste qui s'arracherait une dent !... Quand j'écrivais mon roman, je pensais m'adresser à un public très restreint, qui pouvait comprendre tous mes clins d'œil... Evidemment, en tant qu'écrivain, comme tout écrivain, j'espérais des millions de lecteurs pour les siècles à venir, *in secula seculorum !...* Si l'on se met à écrire sans penser qu'on va devenir Homère, on est un imbécile. Si l'on commence à écrire, pas de doute, on veut être Homère. Si l'on écrit un article dans un journal, on veut le prix Pulitzer, sans quoi on est malhonnête avec soi-même.

» Cela dit, je pensais qu'un livre un peu chiffré n'était pas destiné à un vaste public : car tout y est citation, même les meurtres... Le lecteur a sans doute été aidé par le côté pédagogique de mon livre...

– Vous dites avoir écrit ce roman après l'assassinat d'Aldo Moro. En Italie, il y avait une situation qui vous angoissait et que vous n'arriviez pas à exprimer par l'essai ; le roman était plus apte à rendre compte de cette angoisse... Vous donnez, semble-t-il, un miroir à l'Italie avec la métaphore hérésies moyenâgeuses/hérésies communistes, fraticelles/Brigades rouges...

– Ça, c'est sans doute déjà une lecture très analogique... Au vrai, à un certain moment j'ai éprouvé le besoin de raconter une histoire sombre, qui se déroulait dans un endroit sombre, autour de quelque chose de très obscur. Je ne pensais pas à des allégories très précises. Je vous avoue que l'histoire des hérésies des fraticelles est venue après. Quand j'ai eu l'intention d'écrire le livre, je n'avais qu'une idée en tête : l'histoire d'un crime qui se passerait dans un monastère. Et comme je ne connaissais pas assez bien le XIVᵉ siècle, j'aurais voulu la situer au XIIᵉ ou au XIIIᵉ. Mais puisque je voulais un type ayant une certaine habileté dans l'interprétation des signes et des traces, ça m'a amené à la situer plus ou moins à l'époque d'Occam (1). C'est alors que, en feuilletant certains livres pour étoffer ma documentation, je suis tombé sur les hérésies, sur les fraticelles, etc. Donc, vous voyez, je ne suis pas parti avec l'idée de tracer une allégorie. Tout ça est venu tranquillement, de soi, à travers les documents...

» A ce sujet, je peux dire la chose suivante : même si je n'avais pas écrit un roman sur le XIVᵉ siècle, mais sur le XIIᵉ, on aurait toujours trouvé des parallèmes avec notre époque. Pourquoi ? Pour une raison bien simple : on ne peut pas faire de l'histoire sans voir le passé avec les yeux d'un contemporain. Il y a donc filtrage au niveau de l'écrivain. Et ce filtrage apparaît aux yeux du lecteur, qui dit : « *Tiens, tiens ! Ça correspond à quelque chose qui se passe aujourd'hui.* »

» Cela dit, je ne veux encourager, je le répète, aucune lecture allégorique. Si j'avais écrit un livre sur l'Age de la pierre, on aurait trouvé mille et une correspondances avec les problèmes contemporains... Mon idée demeure tout de même que le terrorisme est un phénomène religieux, mystique, qui n'a rien à voir avec le marxisme, mais beaucoup avec les millénarismes chrétiens. C'est la raison pour laquelle le lecteur voit des analogies : ce n'est pas ma faute à moi, c'est la faute du terrorisme. C'est un peu l'histoire du colonel SS : après l'occupation de Paris, ce colonel appelle Picasso, lui montre une reproduction de sa toile *Guernica*, et lui demande : « *C'est vous qui avez fait ça ?* » Picasso répond : « *Non, c'est vous !...* »

CARL CERALI

UMBERTO ECO

– Vous n'aviez jamais écrit d'autres romans, avant *le Nom de la rose ?*

– Non... Non, si vous voulez, ma seule excursion dans ce qu'on peut appeler l'écriture créative, Schifano le sait, c'étaient mes pastiches de *Diario minimo*, qui sont des parodies littéraires. Il y a vingt pages sur Robbe-Grillet écrites par un chat, *Esquisse d'un nouveau chat ;* il y a un critique symboliste américain qui relit *les Fiancés* de Manzoni comme si c'était le dernier ouvrage de Joyce ; il y a un travail d'anthropologie culturelle fait par un sauvage de Nouvelle-Guinée qui vient visiter les communautés primitives de Milan et de Rome ; il y a *Nonnita* (*nonna*, grand-mère en italien, donc : « petite grand-mère »), parodie de *Lolita* de Nabokov : c'est l'histoire d'un type, Umberto, qui ne tombe amoureux que des vieillardes, de femmes qui ont dépassé les quatre-vingts, quatre-vingt-dix ans, et c'est la parodie du style de Nabokov, et ainsi de suite. On peut qualifier tout ça d'expérience d'écriture créative ou narrative, mais ça a été la seule.

» En outre, je dois dire que je n'ai jamais éprouvé cette angoisse qui prend parfois les philosophes ou les critiques : ah ! un jour il faudrait que j'écrive un roman, parce que c'est l'unique vraie façon d'écrire et de créer...

– Barthes ?

– Oui, c'était l'angoisse de Barthes, qui n'a jamais compris que, dans sa vie, il n'a rien fait d'autre que de l'écriture créative : il a écrit des romans merveilleux sans le savoir, et il portait ce remords, cette angoisse, cette attente pathétique... *Fragments d'un discours amoureux* est un roman extraordinaire, mais il ne le savait pas.

– Le Nom de la rose, *qui pourrait en écrire la parodie, et la glisser dans le* Diario minimo ?...

– Ah, là, j'attends !... *(rires)*. Pour en finir avec l'angoisse de l'écriture créative, je me sentais, quant à moi, très satisfait avec mon activité de sémiologue, de critique, et je n'avais nulle envie de m'atteler à la création romanesque. Le roman est arrivé par hasard.

» Un jour, vient me trouver une amie qui travaillait pour une petite maison d'édition et elle me dit : « *Nous avons une idée extraordinaire : demander à des gens qui ne sont pas des romanciers, mais des politiciens, des sociologues, Fanfani, Toni Negri, toi..., d'écrire cents pages de roman policier.* » J'ai répliqué : « *Non. Je ne me crois pas capable d'écrire un roman, ni surtout de faire des dialogues.* » Et puis, en matière de boutade, je dis : « *Si j'avais à écrire un roman policier, il aurait au moins cinq cents pages, et il se passerait dans un monastère, au Moyen Age.* » Cette amie m'a répondu que, tant pis, ce n'était pas ce qu'elle voulait... Et comme je m'en revenais chez moi, j'ai commencé à être obsédé par cette idée... ça s'est passé comme ça.

– En 1975, vous aviez publié un article sur le film *Casablanca*, et vous aviez écrit ces deux phrases qui sont très révélatrices de votre manière de travailler, de la manière dont vous avez travaillé *le Nom de la rose : « Deux clichés font rire. Cent clichés émeuvent. »* En somme, dans *le Nom de la rose*, vous avez employé tous les clichés du roman historique : s'il n'y en avait eu qu'un ou deux, votre livre aurait porté à rire, mais comme ils y sont tous, on est touché... C'est ça ?

– Oui. Et c'est la même chose pour le kitsch. Vous savez : un bibelot kitsch, c'est du kitsch ; deux cents bibelots kitsch, c'est de l'art contemporain. Donc la quantité, l'énumération, l'accumulation, changent la signification de l'emprunt. Ça, je le crois ; tout mon livre est régi par le style médiéval de la liste, du catalogue : et tantôt vous trouvez des catalogues explicites, tantôt des catalogues implicites, c'est-à-dire une espèce de mosaïque, de puzzle de citations. Que ça émeuve ou non, c'est un autre problème. Dans *Casablanca*, ça émeut...

– A propos du roman historique, vous avez écrit qu'il faut réconcilier Alexandre Dumas et l'école des Annales... Vous êtes un grand lecteur, je le sais, de Paul Féval, de tous les romans-feuilletons...

– Oui, j'ai toujours cru au pouvoir de la narrativité à l'état pur, telle qu'elle a été théorisée par Aristote dans sa *Poétique*. Il y a de grands romans où l'on trouve la narrativité, et en plus d'autres choses : la psychologie des personnages, la beauté du style, etc. Il y a d'autres romans, comme ceux de Dumas, qui sont narrativité à l'état pur.

– On pourrait faire une distinction ancienne entre la littérature baroque (Rabelais, vous-même et beaucoup d'autres), et la sobre littérature classique...

– Malheureusement, oui, je suis dans la veine baroque.

– Malheureusement ?...

– Oui, car, en Italie surtout, quand on dit baroque, on pense toujours à quelque chose de mauvais... Le baroque, dans ce pays, coïncide avec un moment de dégradation politique de la société. S'il faut trouver un modèle pour mon baroque, c'est plutôt le baroque piémontais des Juvara, des Guarini, avec une mathématique à la clef. Et s'il faut encore choisir, j'aime davantage le Borromini que le Bernin.

– *Et le film que* Jean-Jacques Annaud *tire du* Nom de la rose, *on va bientôt le voir ?*

– Pas encore !... Jean-Jacques Annaud a tout renvoyé à l'automne prochain. Ce qui ne l'empêche pas de travailler comme un fou. Il a renvoyé le tournage pour des raisons très complexes. Les lieux du tournage : on est passé de Rome en Allemagne ; et puis les problèmes économiques, avec la coproduction américaine, allemande, française et italienne. Un comité, dirigé par Le Goff, est en train de tout vérifier : gestes, coutumes, habillements, etc. J'ai vu dans un texte du script une note de Le Goff qui disait : « *Surtout pas de cochons roses !* » Ils étaient noirs à l'époque !... Ainsi, Le Goff intervient sur le moindre détail, ce qui me fait grand plaisir.

– Si l'on voulait qualifier votre roman par un seul mot, n'est-ce pas : *tolérance*, qui est le plus juste ? Un roman sur la tolérance ?

– Disons : c'est un roman écrit par un type tolérant !... *(Rires.)*

– Est-ce qu'il vous arrive de penser à vos personnages un peu comme Balzac pensait aux siens, comme à des êtres réels, menant leur vie propre, tel Bianchon, le docteur que l'auteur de *la Comédie humaine* appelait à son chevet... Est-ce que vous, quand vous avez une difficulté intellectuelle à élucider, vous êtes tenté de demander conseil à Guillaume de Baskerville ?...

– Moi, non ; mais, ma traductrice finlandaise m'a dit, après avoir terminé sa traduction : « *Je me sens tellement triste de ne pouvoir faire appel aux conseils de Guillaume quand je n'ai pas une vision très claire des choses ; je m'aperçois tout à coup que Guillaume n'existe pas...* »

» Et à propos des traductions, il en existe une vingtaine dans le monde ; je dois vous dire qu'il y a un petit problème avec les Russes, comme, d'ailleurs, avec tous les pays de l'Est. A la troisième ligne de mon roman, il est écrit : « *Je me trouvais à Prague lorsque cette malheureuse ville a été envahie par les armées soviétiques...* » Un de mes amis m'a suggéré de corriger et d'écrire : « *Lorsque cette heureuse ville...* » ! *(Rires.)* En tout cas, cela a arrêté les Russes... Pour les autres pays de l'Est, je crois qu'ils s'en sortent en laissant tomber cette ligne. Ce qui ne m'agace pas outre mesure. La sottise crée parfois, voyez-vous, de véritables problèmes !... »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND
et JEAN-NOËL SCHIFANO.

(1) Guillaume d'Occam. Philosophe anglais (v. 1300-v. 1349).

● ÉCRIRE, LIRE ET VIVRE EN FRANCE

Un vent nouveau souffle sur Rennes

Grâce aux efforts de la municipalité et de libraires dynamiques, la capitale bretonne s'anime et s'ouvre à la lecture.

CINQ CENT MILLE pavés peuvent-ils changer une ville? Savamment serrés les uns contre les autres, place de la mairie, ils ont au moins donné à Rennes le cœur qui lui manquait. Une vaste place débarrassée de toute voiture et piétinée chaque jour par des milliers de passants. Depuis deux ans, il souffle ici comme un vent de liberté : des jeunes gens désœuvrés, aux cheveux colorés, croisent les employés de bureau et de vieilles dames dignes souvent interloquées.

Rennes change et les Rennais, habitués aux longs silences de cette ville, hésitent. Ils la disent bourgeoise, *froide, fermée*. Mais 85 % d'entre eux reconnaissaient, il y a peu, qu'il fait bon vivre dans la capitale bretonne. Leur parle-t-on de culture? Ils retrouvent leurs vieux démons : trop élitiste, trop cher, trop de tout ou pas assez. Mais, à 82 %, ils jugent positive l'action de la muncipalité dans ce domaine.

Il y a cinq ans, la municipalité d'union de la gauche, qui occupe la mairie depuis 1977 et que préside le socialiste Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a chargé l'office du tourisme d'organiser un festival, chaque première quinzaine de juillet. But avoué : redorer le blason culturel de la ville en favorisant la création régionale.

Parmi les concerts en tout genre et les représentations théâtrales, le Festival des tombées de la nuit laisse une petite place au livre. Depuis deux ans, un Salon des éditeurs bretons y est organisé. Boudé par les libraires qui redoutent la concurrence, il n'attire guère davantage le grand public, semble-t-il mal informé. Le salon pourrait poser ses tréteaux dans la rue, dès cette année. Les lectures publiques de poètes ont plus de succès, mais les auteurs rennais enragent de ne voir aucune salle mise à leur disposition à longueur d'année pour poursuivre l'expérience.

Martial Gabillard, adjoint à la culture (PS), rappelle que la ville a signé, le 3 février 1984, le premier protocole d'accord entre une collectivité locale et la mission interministérielle pour le développement des services de communication audiovisuelle diffusés par le câble. *« Mais, si dans un certain nombre d'années, on ne devait plus se cultiver qu'avec le « voir » et plus du tout avec le « lire »*, assure Martial Gabillard, *Ce serait un appauvrissement. Il s'agit donc de soutenir ce qui peut être éventuellement menacé. »*

Menacée la lecture à Rennes? Un plan de développement de la lecture publique, adopté en 1977, devrait permettre bientôt à chaque habitant de la ville de ne pas être éloigné de plus de 1 kilomètre d'une bibliothèque municipale.

Six annexes sont aujourd'hui rattachées à la bibliothèque centrale, et trois autres sont prévues. *« L'ouverture de chaque annexe assure un gain de 500 à 1000 lecteurs en trois mois »*, précise Marie-Thérèse Pouillias, conservateur des bibiothèques. En 1984, 8500 abonnés adultes ont été recensés. C'est peut-être encore peu pour cette ville universitaire de 200000 habitants, mais cela représente une progression de 93 % depuis 1981.



Angoisses et désirs

Les libraires (une bonne trentaine, dont deux spécialisés dans *la bande dessinée*) sont unanimes : les Rennais achètent beaucoup de livres. Mais quoi ?

Personne ne connaît mieux que les Bertho les désirs... et les angoisses des lecteurs rennais. En 1947, après leur apprentissage chez Adrienne Monnier, rue de l'Odéon à Paris, Yvette Bertho et sa sœur Jeanne ouvraient à Rennes une petite librairie (moins de 60 mètres carrés) : Les Nourritures terrestres. Yves, l'époux d'Yvette, a rejoint les deux sœurs. Il lit, et il écrit. Il a publié chez Gallimard un beau roman, *Ingrid*, qui lui a valu le prix Roland Dorgelès en 1976. Yves Bertho est la «tête chercheuse» de l'équipe. Parmi ses dernières «découvertes» : *Vies minuscules*, de Pierre Michon.

« Depuis quelques années, la ville est en pleine mutation, rappelle Yvette Bertho. *Les bourgeois, qui déjà pensent avoir moins d'argent, ne s'y retrouvent plus. Ils travaillent comme des forcenés pour entretenir leurs enfants jusqu'à trente ans. Le roman psychologique, ils n'en veulent plus ; ils l'ont chez eux. A nous de les distraire. »*

Les jeunes lecteurs sont-ils prêts à prendre la relève ?

« La génération de 68 était insupportable, mais elle avait une curiosité intellectuelle, poursuit Yvette Bertho ; *ce n'est plus le cas. Les goûts littéraires varient très vite, et les connaissances sont très fragmentaires. Certains connaissent Isherwood, mais ignorent Dos Passos. Il y a des maniaques de Gobineau qui n'ont jamais lu Benjamin Constant. On leur vend Rilke. Vienne leur plaît. Thomas Bernhard, c'est leur bonhomme. Et aussi Michaux ou Cioran. »* Rien n'entame la passion des Bertho. Et pour la plupart des Rennais rencontrés leur librairie demeure «le» havre de culture.

En 1982, l'ouverture de la librairie Dialogues n'est pourtant pas passée inaperçue. La famille Kermarec, déjà propriétaire de trois librairies à Brest (dont deux établies dans des hypermarchés), en a confié la direction à Gérard Pont, vingt-sept ans, de formation commerciale.

Sur 750 mètres carrés et trois niveaux, Gérard Pont et ses huit employés, tous âgés de moins de trente ans, veulent démontrer que *« le livre n'est pas triste »*. Les campagnes publicitaires se multiplient ici sous forme de jeux à l'adresse des enfants, des étudiants et des autres.

Avec *l'Amant*, de Marguerite Duras, et *Néropolis*, de Monteilhet, grosses ventes de la rentrée, qui ne faiblissent guère, Brigitte Stephan, responsable du rayon de littérature générale, vend aujourd'hui « le » Sollers, « le » Robbe-Grillet, « le » Modiano, « le » Roberts et « le » *Victor Hugo*, d'Alain Decaux. Peu de surprises donc, si ce n'est le bon score de *Métamorphoses de la reine*, de Pierrette Fleutiaux.

« La librairie, assure Gérard Pont, *a immédiatement été rentable. »* Nombre de Rennais, en effet, assurent aujourd'hui ne plus pouvoir s'en passer. La librairie Le Monde en marche, ouverte en 1968 et spécialisée dans les livres politiques et les sciences humaines, n'a pas résisté à cette *nouvelle* concurrence. Elle a récemment fermé ses portes.

D'autres, pourtant, se lancent encore dans l'aventure, en jouant le plus souvent la carte de la spécialisation. La Rose mystique a choisi l'ésotérisme et la spiritualité. L'Arcanthé, mi-librairie mi-salon de thé (le thé rapportant deux *fois plus* que les livres), attire une clientèle étudiante, friande notamment de littérature japonaise, de spiritualité orientale et extrême-orientale.

Animer ou périr...

Marie-Sygne Dubreuil, elle, a eu bien du mal, lors de la rentrée, à ouvrir l'Inadvertance. Les banques ne voyaient pas d'un bon œil la naissance, à Rennes, d'une librairie supplémentaire. Marie-Sygne voudrait attirer des gens peu ordinaires *« pour faire bouger quelque chose dans cette ville qui reste morne »*.

On en revient toujours là : animer ou périr. Et l'ombre de la FNAC, *qui, déjà, plane sur* Rennes, ne rassure personne parmi les libraires, qui ne voient leur salut que dans la stricte application de la loi Lang. La FNAC hésite encore sur le lieu d'implantation proposé par la ville. *Mais il ne fait* guère de doute pour personne qu'en mars 1986, elle sera installée à Rennes.

Faute d'animation, de lieux de rencontre, de grandes manifestations littéraires, les créateurs, nombreux ici – surtout des poètes, – sont très discrets. Albert Bensoussan, Michel Renouard, qui enseignent à l'Université, *peuvent y croiser* Dominique Fernandez, qui ne fait que passer. Ah! ces passants célèbres que Rennes n'a pas su retenir au fil des années : Jarry lycéen, Céline médecin remplaçant, et tout récemment Kundera professeur. Comme on en parle avec respect !

Jean-Paul Hameury, cinquante et un ans, professeur de lettres dans un collège, écrit depuis vingt-cinq ans. *Mais il a attendu* d'*« avoir trouvé sa langue »*, la quarantaine venue, pour proposer ses recueils de poèmes. Quatre ont déjà été édités. *« Je descends au royaume des ombres*, explique-t-il, *à la recherche de quelque chose que j'ignore mais que je dois aller chercher. »*

Michel Dugué, économiste, attend la publication de son premier roman. *Hivers* racontera *« l'histoire de gens qui digèrent mal leur passé, assument très mal leur présent et qui n'entendent pas l'appel de l'avenir. Autrement dit, les Bretons »*.

Dès qu'il a un moment, Michel Le Bris, accaparé par ses fonctions de directeur des programmes de FR 3-Bretagne, plonge dans les 300 kilos de documents qu'il a rapportés de Californie et se remet à écrire le «roman-épopée» des chercheurs d'or. *« Toutes les utopies*, dit-il, *se sont rencontrées là-bas. »*

Henri Bordillon, trente-deux ans, agrégé de lettres, met la dernière main au deuxième tome des œuvres complètes d'Alfred Jarry pour la « Bibliothèque de la Pléiade ». Longtemps, il a animé, ici, *l'Etoile-Absinthe*, la revue de la société des amis d'Alfred Jarry, et il s'occupe toujours des *Cahiers de l'imaginaire*, revue de littérature populaire.

Tous ces écrivains rencontrés, si divers soient-ils, ont le même souci : se débarrasser définitivement d'une épithète qui les empoisonne, *« écrivains ou, pis encore, poètes bretons »*. *« Vous comprenez*, dit Hameury, *l'image de Grall, les cheveux au vent sur la lande, c'est mauvais pour tout le monde. »*

Capitale contestée, Rennes n'a guère la fibre bretonne. Mais les bretonnants ont un point de ralliement littéraire : la librairie Breizh. Cette coopérative propose des disques et des livres concernant la Bretagne, en français ou en breton. Une constante se manifeste dans les ventes qui progressent fort depuis deux ans : le roman en français est peu demandé; le roman en breton l'est beaucoup.

L'Institut culturel de Bretagne, né en 1981, favorise (avec son maigre budget : 1,8 million de francs) les créateurs affirmant leur identité bretonne. Lorsque le Centre national des lettres confiera aux régions – décentralisation oblige – le soin de répartir elles-mêmes les aides aux écrivains et aux éditeurs, l'Institut culturel remplira un rôle en Bretagne. A Rennes, les écrivains, les éditeurs s'en inquiètent. Devront-ils sortir leur drapeau breton?

ANDRÉ MEURY.

Des éditeurs et des revues

UN géant peut en cacher un autre. Créées en 1975 sous l'aile du premier quotidien français, les Editions Ouest-France (1) proposent aujourd'hui six cent cinquante titres, monographies, guides, dictionnaires en tout genre. Jean-Paul Gisserot, le directeur, refuse pourtant *« de se laisser enfermer dans le ghetto du livre pratique »*. C'est pourquoi il a créé sa collection « De mémoire d'homme, l'histoire », quatre titres, dont *la Rue au Moyen Age* ou *le Fer contre la forêt*. Bien décidé à donner à sa maison une dimension nationale, Jean-Paul Gisserot l'ouvrira à la littérature générale quand il recevra des manuscrits qui n'auront pas été *« refusés par dix éditeurs parisiens »*.

Après avoir publié quatre recueils de poèmes, Yves Prié, trente-cinq ans, s'est établi à Romillé, près de Rennes, et s'est fait « artisan-éditeur ». Il a imprimé notamment les *Chroniques* de Jean-Paul Hameury... Et, petit à petit, on en vient aux éditions Folle Avoine (2) : Michel Besnier *(Un lièvre en son gîte, Humeur vitrée)*, Andrée Chédid *(Grammaire en fête)* et bientôt Gisèle Prassinos et Alfred Jarry pour une pièce inédite, *Ubu intime*, la première pièce jamais écrite par Jarry, première version d'*Ubu cocu*.

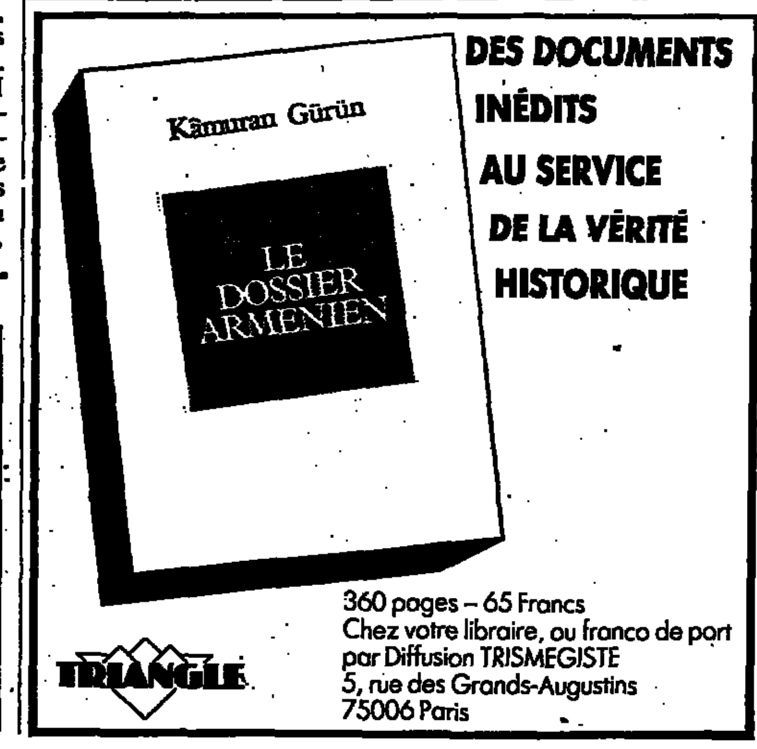
Un regret pour Yves Prié : *« Seules parmi les librairies de Rennes, L'Arcanthé et Les Nourritures terrestres font un effort pour présenter mes livres; la bibliothèque centrale de prêt n'en a aucun. »*

Pas de concurrence entre Yves Prié et Yves Landrein qui a créé les éditions Ubacs (3) en 1978. Le premier imprime aujourd'hui le second. *« J'essaie de publier des auteurs reliés par un fil*, exlique Yves Landrein; *une certaine sensibilité, une certain complicité d'être. »* C'est lui qui éditera le premier roman de Michel Dugué, le plaçant en bonne compagnie : Michel Butor, Claude-Louis Combet, Georges Perros, Mathieu Bénézet.

Yves Landrein, qui a écrit cinq recueils de prose poétique dont le dernier, *Histoire d'un cahier* (Seghers), s'approche du roman, anime depuis 1976 la revue *Ubacs* (un numéro par an). Consacrée à *Georges Perros, la dernière livraison de cette revue donne* la parole à Jacques Réda, André Pieyre de Mandiargues, Henri Thomas et Anne Philipe, entre autres.

En 1979, après d'autres tentatives, Jean-Luc Steinmetz, profes*seur de littérature française à l'université, a lancé Tératura* (4). La revue (deux numéros par an) a suscité quelques remous. La dernière livraison, qui évoque les Tables de la loi, avec notamment des textes de Marcelin Pleynet et d'E.E. Cummings, n'a pas plu à tout le *monde. Steinmetz a même reçu quelques* menaces téléphoniques. On est presque tenté de dire : Tiens, un peu d'animation...!

(1) 38, rue du Pré-Botté, 35000 Rennes.
(2) *35850 Romillé.*
(3) B.P. 741, 35010 Rennes.
(4) 12, rue Hoche, 35000 Rennes.



Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

Le Chercheur d'or, de J.-M. G. Le Clézio

Pur comme un « signe de piste »

Par Bertrand POIROT-DELPECH

PLUS les mœurs littéraires se dégradent, plus le jugement esthétique s'égare dans une morale triviale des apparences. Au Parisien, manipulateur effronté de médias, s'opposerait le provincial rougissant et pur de toute manœuvre. Outre que ces réputations elles-mêmes se trafiquent – un magouilleur peut se faire prendre pour un archange, et l'archange passer pour un faux jeton, – elles ne sauraient éclairer sur les œuvres ni répondre de leur talent. On peut être coureur d'océans, inconnu des télés, et écrivain intimiste assez piètre ; pilier de cocktails et poète de grand vent, génial !

L'image de Le Clézio porte à de telles réflexions. Sur sa mine et sa discrétion, il est courant de dire : ah ! le bel et bon jeune homme que voilà, lavé des miasmes des salles de rédaction, ce n'est pas comme d'autres ! etc. Or l'auteur du *Chercheur d'or* se distingue par bien d'autres aspects, dont le principal est qu'il échappe au climat de compétition scolaire de son temps. Après la littérature des professeurs, est en train de régner celle des bons élèves, qui claquent dans leurs doigts pour répondre à la place des autres, qui croient tout savoir sur tout, ramènent leur science à tout propos, et espèrent tout attraper de l'air du temps, vieux fonds, nouvelles formes... .

Sous ses airs d'étudiant consciencieux, derrière ses thèmes simples et sa prose tranquille, Le Clézio manifeste beaucoup plus d'originalité. Sans discours d'autorité ni référence universitaire, il trace son sillon de romancier presque naïf. Au lieu d'énumérer ce qu'on a dit avant lui sur tout, il s'applique à suggérer ce que personne n'a perçu comme lui. Et tandis que plastronnent les nouveaux cuistres, s'impose un disciple de Melville, un Conrad français.

NOUS sommes aux îles Maurice, à la fin du siècle dernier. Le narrateur, Alexis, raconte sa vie sur la côte ouest, avec sa sœur Laure, leur mère Mam, qui leur lit la Bible, et leur père, qui projette de grands travaux tout en leur enseignant les astres. Les journées ont la grâce de toutes les enfances, le cadre en plus : glissement des pirogues, approche des cyclones, présence d'une terre, d'une végétation et d'une population menacées, envies de départs vers d'autres mondes, de découvertes prodigieuses.

La maison familiale écroulée, le père mort, reste justement le rêve. Un corsaire inconnu aurait enfoui un trésor sur l'île voisine de Rodrigues. Des plans existent, des repères. Alexis n'y tient plus : il embarque avec ses documents à bord du Zeta. A l'époque, 1910, les schooners marchent encore à la voile. Le capitaine anglais, Bradmer, a vissé son fauteuil sur le pont. Il est flanqué d'un timonier comorien, dont l'œil vert reste ouvert jour et nuit, qu'il guette la montée des rafales ou qu'il scrute le plafond de sa couchette, noirci de fumée.

Fuyant la chaleur des cales et les rats, Alexis dort à même le pont. Il recueille les histoires du timonier, épie les silences du capitaine, déchiffre les signes de la mer, des vents. Il fait le point au sextant, tient la barre.

APRÈS cinq jours de traversée, le *Zeta* charge de l'huile de copra à l'île d'Agalega. Le capitaine propose à Alexis de devenir son second. Mais Alexis veut d'abord explorer Rodrigues. Agacé par cette chimère, le capitaine revient sur sa proposition, et ne lui confiera même plus la barre. De Mahé, Alexis atteint enfin son île au trésor. A l'aide des plans et du théodolite légués par son père, il fouille la vallée où le corsaire aurait enfoui son trésor.

Il reçoit bientôt la visite régulière d'une jeune fille nommée Ouma et de son demi-frère. Le père d'Ouma appartenait aux tribus manafs qui vivent cachées dans la montagne ; sa mère était indienne. Ouma a vécu en France, dans des institutions religieuses. Elle initie Alexis à la pêche aux hourites. L'espoir de trouver le trésor fait place à celui de vivre un amour parfait dans une nature sans tache.

MAIS la folie de la planète n'épargne pas ce paradis des antipodes. La guerre de 1914 a éclaté. L'armée anglaise, maîtresse de l'île, recrute. Alexis rebouche ses cachettes et s'engage. Ouma refuse de le suivre en Europe, où elle ne « serait rien ».

Après la chasse au trésor, les tranchées. Alexis combat à Ypres durant l'hiver 1915, puis sur la Somme. Il subit les attaques aux gaz. Il connaît l'hallucination des corps à corps. Il souffre du typhus. Rescapé, il n'a de cesse que de regagner l'île Rodrigues. Au passage par l'île Maurice, il retrouve sa sœur Laure, sa mère presque aveugle. La maison de son enfance a été rasée par la faute d'un oncle. Le même *Zeta* l'embarque. Le capitaine Bradmer raconte la mort du timonier, atteint de typhus et immergé, selon ses vœux, devant l'îlot sublime de Saint-Brandan. Plus tard, le *Zeta* sombrera à ce même endroit, avec son capitaine toujours vissé au fauteuil du pont...

Alexis retrouvera puis perdra à jamais la mystérieuse Ouma, disparue dans des camps de réfugiés. Sa mère mourra. Sa sœur deviendra religieuse, au loin. Il ne restera rien du bonheur d'autrefois, quand les enfants, du fond de la nuit bleue, regardaient leur père penché sur ses cartes marines. La course au trésor n'aura été qu'un beau rêve impossible. De ces années passées ne demeureront que des glissements de coques, des sillages refermés, sous le regard des constellations, seule donnée immuable de l'aventure, mais vide de sens.

DERRIÈRE les péripéties de cette jeunesse, une parabole de la condition humaine se profile, comme dans tous les romans de Le Clézio, du *Procès-Verbal* à *Désert*.

Nous sommes tous habités par un secret comparable à celui du corsaire. Tous, nous changeons en raisons de vivre ce souvenir d'avant notre naissance, cette force qui nous dépasse. Très vite, nous devons admettre que ce trésor ne peut se garder en terre, à l'abri de calculs impénétrables. L'or véritable, c'est la mer, la route que nous y traçons, les astres qui nous y guident. Il n'y a de vrai que le vent, la vague, les étoiles. Et on ne demande pas de comptes à ces vérités-là. La houle et le ciel nous parlent d'éternité.

L'univers de Le Clézio est un univers à regarder tourner autour de quelques axes matériels et spirituels : un pont qui *penche sous la brise*, une *constellation* qui bascule sous l'horizon, du sable séché qui coule le long d'un dos couleur de basalte. De cette contemplation ne saurait naître une action salvatrice. D'ailleurs les forces qui menacent la création sont trop aveugles pour être régentées. Et c'est à peine si on les sent à l'œuvre.

Fût-ce dans l'enfer des tranchées, le « chercheur d'or » ne semble pas rencontrer le Mal. Il ne le connaît que sous la forme symbolique de l'arbre Chalta. Sans doute parce qu'il est incapable, lui-même, de violence. Quand il apprend que son oncle a fait raser sa maison d'enfance, *« la colère étrangle sa voix »*, mais il résiste sans peine à l'envie de se venger.

TANT de pureté et d'inaptitude au mal nuisent à la vraisemblance du monde selon Alexis et Le Clézio. Le style, aussi, se ressent de cette candeur solaire : ce ne sont que bleus profonds aux étincelles d'or, que métaphores juvéniles, peignées bien droit. Auteur, histoire, symboles et prose font penser aux aventures de chics garçons dont la collection « Signes de piste » et ses princes Eric ont régalé plusieurs générations d'adolescents, entre 1930 et 1950...

Mais cela repose du pédantisme salace qui se donne pour le dernier et suprême état de la littérature. On donnerait bien des tirades intellectuelles et des portraits à clef des auteurs en vogue pour certain quart de nuit à la voile, plein d'embruns tièdes et de grincements.

★ LE CHERCHEUR D'OR, de J.-M. G. Le Clézio. Gallimard, 336 p., 89 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Une visite chez Fred Uhlman

(Suite de la page 11.)

Je n'ai jamais rencontré autant de gens intéressants que là ; vous aviez des dizaines de professeurs qui vous faisaient des conférences sur l'art chinois, ou parlaient de l'influence de la musique juive sur la musique byzantine. Kurt Schwitters nous parlait de Dada...

– Vous n'avez commencé à écrire que bien après la guerre. Ce livre de souvenirs date de 1960. Ecrit à la même époque, *l'Ami retrouvé* a attendu plus de dix ans un éditeur. Comment retrouver l'émotion si longtemps après ?

– *Toute ma famille avait été exterminée. Il me fallait le raconter. Mon ambition, c'était de laisser un livre de qualité qui me survivrait. On peut survivre avec un seul livre. Regardez* le Grand Meaulnes, Adolphe... *Constant, Alain-Fournier, sont connus par un seul livre.* (Il s'excuse.) *C'est une maladie pardonnable d'avoir de l'ambition.*

» *Je ne pouvais pas imaginer que je deviendrais un écrivain anglais ; j'ai mis deux décennies avant d'oser écrire dans cette langue. C'est terrible, vous savez, d'arriver dans un pays alors que vous êtes déjà un adulte ; vous avez la réputation de ne pas être trop stupide, et vous vous exprimez comme un enfant de deux ans !... La langue anglaise est si précise.* »

Les livres de Fred Uhlman sont comme la marque d'une profonde cicatrice : une vie coupée en deux. En 1964 et en 1965, il écrivit deux autres beaux récits, dont on s'étonne que Gallimard ne les ait pas déjà édités en recueil avec *l'Ami retrouvé* : *No Coward Soul* (Pas l'âme d'un couard), une lettre écrite par Conrad von Hohenfels avant son exécution (2) ; et *No Resurrection Please* (Pas de résurrection, SVP) sur les retrouvailles, vingt ans plus tard, avec la terre natale devenue *terra incognita*.

« *J'ai été invité à faire une conférence dans mon école à Stuttgart. C'était une sensation énorme que de parler devant ces jeunes gens qui étaient des fantômes de mon passé...* »

Fred Uhlman conclut : « *Je suis toujours amoureux de l'Allemagne. Même après Auschwitz. D'une autre Allemagne. Pendant vingt ans, je n'ai pas pu y retourner. Je ne pouvais pas parler l'allemand. Quand je rencontrais des Allemands, je prétendais ne pas les comprendre. J'avais toujours peur de serrer la main de ceux qui avaient tué mes parents. Et puis, un jour, je me suis dit que j'étais idiot, que ces Allemands-là n'avaient rien à voir avec ce qui s'était passé, que c'était une jeune génération. Et je leur ai avoué : « Je suis Allemand. Je suis né Allemand. Je ne passerai pas ma vie à vous haïr.* »

La nuit tombe sur le figuier dans le jardin, sur l'atelier-belvédère au dernier étage. Mme Uhlman rentre du Pays de Galles où se trouve son château d'époque Tudor, Croft Castle. Quelle belle union que celle de cette « lady » avec celui qui ne sera jamais un « lord » ! Heureux seulement d'avoir survécu.

Fred Uhlman me retrouve son dernier manuscrit, écrit l'an dernier : *A Taste of Salt* (Un goût de sel). Encore une rencontre avec le passé : un camarade d'université, à Munich, en 1922... En épigraphe, les deux vers de Laforgue :

Oh ! Comme ils sont beaux
Les trains manqués.

« *Même à mon âge, je ne peux pas rester inactif* », sourit-il, arpentant la pièce de son pas élastique. Octogénaire incroyablement jeune...

NICOLE ZAND.

★ IL FAIT BEAU A PARIS AUJOURD'HUI, récit traduit de l'anglais par Léo Lack. Stock, 276 p., 78 F.

★ L'AMI RETROUVÉ, Gallimard, 1978. Coll. « 1000 Soleils » (pour la jeunesse), et « Folio », 1983. (Voir l'article de Michel Contat dans *le Monde* du 17 septembre 1983.)

★ Fred Uhlman dialoguera avec ses lecteurs au British Council (9, rue de Constantine, 75007 Paris), le 6 mars, à 18 h 30.

(2) Au gymnasium, Fred Uhlman était le condisciple de Stauffenberg, qui sera exécuté après l'attentat de juillet 1944 contre Hitler.

L'Allemagne au cœur

Walter Abish, né à Vienne il y a cinquante ans, n'en finit pas, comme Fred Uhlman, d'interroger l'Allemagne.

VOICI une ville hypothétique, nouvellement édifiée en Allemagne : Brumholdstein. C'est le lieu qu'a choisi Walter Abish pour y situer l'action de son dernier roman : *Allemand, dites-vous ?*

La signification de cette cité imaginaire tient en ceci que son nom vient de celui d'un philosophe nommé Brumhold, dont il est évident qu'il n'est autre que Martin Heidegger ; et l'un des personnages du roman dira de Brumhold, *alias* Heidegger : « *Même lorsque nous ne le comprenons pas, il nous représente* ». « *Ce qui émerge de sa quête métaphysique (...), c'est une forme d'*Etre *indissociable de la passion allemande pour l'exactitude et les abstractions.* »

A la place du futur Brumholdstein, sous le nazisme et durant la seconde guerre mondiale, il y avait un camp de concentration. On n'en parle plus, et sauf l'inquiétant Franz, personne apparemment ne s'en soucie. Il est vrai qu'une des occupations de Franz, serveur de restaurant, est de reconstruire le camp de Durst avec des allumettes. Ce projet, à la fois grotesque et dérisoire, tient son rôle dans la symbolique mise au point par Walter Abish. Le propos de l'auteur se précise encore lorsqu'il indique que l'on vient de découvrir, sous Brumholdstein, un charnier. Squelettes de victimes juives ou allemandes ? Il n'est pas question de le savoir. Le charnier rejoint le camp de Durst dans le non-dit de l'Allemagne contemporaine.

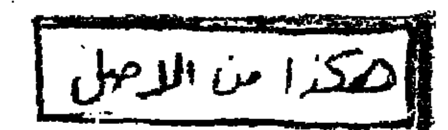
Le Livre de Walter Abish est fait de séquences plus ou moins brèves, minutieusement écrites. Nous sommes en présence d'une étonnante écriture cinématographique, qui fait se succéder des questions sans réponse, l'accumulation des questions étant la réponse même. Avec cet ouvrage, Walter Abish réussit un tour de force. Il a choisi de mettre en exergue une phrase de Jean-Luc Godard : « *Ce qui est réellement en jeu, c'est l'image qu'on a de soi.* ». Cette phrase, à elle seule, résume le sens du livre. L'importance de l'image nous est indiquée par la description précise d'une photographie prise à Brumholdstein. Elle fait voir le drame dans son entier : la prospérité construite sur des charniers ; la fascination pour le modèle américain ; et, derrière, ou dessous, le terrorisme...

Ulrich Hargenau, un écrivain, rentre à Brumholdstein après un long séjour à Paris. Il a été impliqué dans un procès fait au mouvement gauchiste. Il a basculé du côté des forces de l'ordre pour sauver sa femme Paula, dévouée au terrorisme. Ulrich est le fils d'un Hargenau qui a été fusillé en 1944 pour avoir comploté contre Hitler. Paradoxalement, cela suffit à fonder une réputation douteuse. Plus exactement, cela suffit pour qu'on tienne les Hargenau à l'écart. Ils appartiennent, par l'acte même du père, à ce dont on ne parle pas, et dont on se refuse à parler.

Allemand, dites-vous ? est aussi un jeu de miroirs. Ces miroirs sont posés de biais : ils mentent, mais leur mensonge est dénoncé par ce qu'ils ne montrent pas. Les troubles des personnages sont dévoilés par ce qu'ils ne disent pas. Ces troubles sont ceux d'une société qui se cherche et craint de se contempler nue.

HUBERT JUIN.

★ ALLEMAND, DITES-VOUS ? de Walter Abish, traduit de l'anglais par Pierre Zoberman, Flammarion, 352 p., 110 F.



culture

DANSE

« TUDOR », salle Favart

Un carnivore en hibernation

Le merveilleux spectacle que le ballet de l'Opéra nous a présenté lundi 18 février sur la scène de l'Opéra-Comique ! La soirée était consacrée à quatre œuvres du chorégraphe anglo-américain Antony Tudor, toutes interprétées sur des partitions absolument captivantes. Tudor (aucun lien de parenté avec Marie la Sanglante) nous avait été *révélé en 1950* quand l'American Ballet Theater était venu se produire au Palais de Chaillot avec Nora Kaye et Jerome Robbins. Ce lointain *rêveur*, capable de réactions d'une stupéfiante rapidité — *« un carnivore en hibernation », dixit* Agnès de Mille, — a longtemps montré un faible pour les mocrodrames dansés dans le style de la Nouvelle-Angleterre.

Jardin aux lilas (1936), qui *constituait* la pièce *maîtresse du* spectacle sur le *Poème* pour violon et orchestre d'Ernest Chausson, atteste le déchirement des couples à la *recherche* d'eux-mêmes. *Dark Elegies* (1937), qui terminait la soirée sur les *Chants des enfants morts* de Gustav Mahler, démontre, plus à l'évidence encore, le goût du tragique chez Tudor.

Autant les promenades évanescentes du *Jardin* ont troublé mes *réminiscences avec Michaël Denard* en redingote bleue — plus beau encore que Hugh Laing à la création, ce qui n'est pas peu dire — *autant les Elégies m'ont laissé sur* ma faim : pourtant l'inspiration musicale est miraculeuse — elle épouvantait Alma Mahler quand son *mari, entouré de ses filles, composait* au bord de son lac corinthien; pourtant le chant de l'excellent baryton Ludwig Baumann détonait à *peine sur* le plateau; pourtant l'atmosphère d'un drame de la mer à la Peter Grimes était bien évoquée. Mais seule l'interprétation tout en nuances, extrêmement discrète et poétique, de Jean Guizérix et de Wilfride Piollet, était saisissante. Les ballerines déguisées en pauvresses s'agitaient par trop, et les soli des bravoures, hors de situation, coupaient toute émotion au rideau final.

Hors-d'œuvre de choix, en revanche, avec le premier ballet intitulé *Shadowplay*, sur la partition moderne des *Bandar-Log* du flavescent Charles Koechlin, un des rares musiciens polytechniciens. Charles Jude, dans un décor de lianes, y joue les Tarzan, pardon ! les Christophe Lambert, et Françoise Legrée, sous un casque de sirdar et en gorgerin hindou, bien que privée de ses délicieuses fossettes, y déploie une souplesse acrobatique tout à fait extraordinaire. J'ai gardé pour la bonne bouche le tout dernier cru *d'Antony Tudor : Continuo, sur une* musique classique de Johann Pachelbel, l'organiste de Nuremberg, l'un des maîtres de Jean-Sébastien, où trois couples se produisent en canon, et qui met à l'honneur la simple danse sur pointes. C'est l'occasion rêvée de *regarder de tous ses yeux le pied de* Nelly Guillem. Quel pied ! Enfin, vous me comprenez...

Direction musicale, au-dessus de tout éloge, due à Michel Cals.

Oui, merveilleuse soirée. Je me demande, avec toutes ces jeunesses en scène, pourquoi la génération moderne boude encore la précieuse salle Favart !

OLIVIER MERLIN.

PHOTO

A LIMOGES

Un face-à-face Haussman-Bellmer

De notre correspondant

C'est une confrontation posthume que propose l'École nationale des arts décoratifs de Limoges entre deux artistes germaniques : Raoul Haussman et Hans Bellmer ; une cinquantaine de documents photographiques présentés en « œuvres croisées » et dont les ressemblances ou les aspects contradictoires se trouvent ainsi fortement aiguisés.

De sa jeunesse dadaïste à sa disparition silencieuse, à Limoges en 1971, Raoul Haussman a toujours provoqué la réflexion photographique. Après sa mort, quelque 1 200 négatifs réalisés entre 1927 et 1957 ont été retrouvés. Ils furent confiés au photographe Roger Vulliez, professeur à l'ENAD de Limoges, qui en tira plusieurs pour la revue *Creatis* et pour diverses expositions (le musée Cantini de Marseille, Beaubourg, le musée photographique de Chalon-sur-Saône, notamment).

C'est aussi à Vulliez qu'ont été confiés soixante-sept négatifs de Hans Bellmer pour qu'il en tire les éléments d'un porte-folio édité voilà quelques années par une galerie parisienne.

Au cours de ce double travail lui est apparue la nécessité de confronter les nus tendres de Haussman et ceux, de sadiques, de Bellmer, vrais corps féminins contre des poupées démembrées, agressives. *Plus généralement*, Bellmer photographie des mises en scène préalablement très élaborées et Haussman, des miettes de réalité (ombres, pieds, mains, objets usuels...) isolées et magnifiées par l'arbitraire souverain de l'objectif.

Ainsi couvrent-ils à eux deux les deux pôles extrêmes de l'art photographique. Avec, parfois, d'étranges similitudes. Par exemple, deux autoportraits : Haussman assis dans son calme intérieur, Bellmer embusqué en voyeur derrière les arbres d'une forêt, et les deux visages sont également effacés du cliché.

Le premier par un contre-jour violent, le second par un « bougé » qui le transforme en fantôme transparent.

GEORGES CHATAIN.

★ Haussman-Bellmer, photographies, École nationale des arts décoratifs. Place Winston-Churchill, Limoges, jusqu'au 28 février.

CINÉMA

« SIGNÉ CHARLOTTE », de Caroline Huppert

Feu follet

Mathieu a beaucoup souffert à cause de Charlotte, une fille fantasque disparue depuis des années. Il s'est fait une sorte de bonheur avec Christine, qu'il compte épouser, et qui a un petit garçon. Mais Charlotte resurgit. Elle a besoin d'aide. Mathieu, d'abord réticent, se laisse convaincre de lui porter secours. Ces choses-là arrivent, le scénario de Caroline Huppert, *Luc Bérand et* Joëlle Gordon se place sur le terrain de la réalité. Un retour de flamme et un besoin d'aventure balaient la tranquillité bourgeoise de Mathieu le violoniste, si bien défini par le physique et le comportement de Niels Arestrup. L'équilibre pour lui, c'est Christine. Femme professeur, elle a de l'autorité, une tendresse un peu rude mais sûre, et l'énergie vitale de Christine Pascal.

A ce personnage clair et net, Caroline Huppert oppose le caractère imprévisible, la mythomanie, le mouvement perpétuel de Charlotte, sa sœur Isabelle Huppert. Le film a *été écrit et réalisé pour* elle, c'est évident. L'image de l'actrice a changé ces temps-ci. Isabelle Huppert paraît plus jeune, plus mystérieuse, plus acharnée à jouer, comme si elle voulait recommencer quelque chose.

Chanteuse aux allures punk, voleuse, tricheuse, fuyant la police, Charlotte entraîne avec elle Mathieu, lui fait courir des risques, change de vêtements dans les circonstances les plus insensées. C'est un feu follet qui incendie un homme ne sachant plus si elle est innocente ou coupable, menteuse ou sincère. La réalisatrice entretient d'ailleurs le doute en menant certaines séquences sur un rythme de comédie *alerte et en cassant brusquement la* comique par des éléments dramatiques. Charlotte est capable de tout, même d'un sacrifice, et Isabelle Huppert, insolite, entraîne le film de Caroline dans son sillage.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

CRÉATION DU « DOCTEUR FAUSTUS » AU PALAIS GARNIER

Imagerie philosophique

Les grands mythes ont la vie dure. Il fallait beaucoup de confiance en soi et d'enthousiasme à Konrad Boehmer, compositeur néerlandais d'origine allemande, pour élaborer son propre Faust, remontant jusqu'au personnage historique du seizième siècle, et ajouter ainsi une *strate supplémentaire à la légende* (*le Monde* du 21 février). Audace récompensée, puisque ce *Docteur Faustus* recevait en 1983 le prix *Rolf-Liebermann (75 000 DM* offerts par la Fondation Koerber de Hambourg) qui lui ouvrait les portes du Palais Garnier, où la *création mondiale a eu lieu le mercredi* 20.

Que le livret écrit par le poète flamand Hugo Claus, sur la trame que lui avait fournie Boehmer, soit de bout en bout admirable, selon M. Massimo Bogianckino, les critiques littéraires et peut-être les philosophes en discuteront sur pièces. Mais la musique apparaît bien décevante.

Habilement écrite, dans la descendance, pourrait-on dire, d'Alban Berg, avec des structures solides, de larges développements, une orchestration très riche, mais rarement pittoresque, elle est bien comme *« le contour noir qui entoure les objets colorés des gravures de Dürer et de Cranach »*, ainsi que le dit le compositeur, mais reste dure et froide et ne suscite guère d'intérêt. Malgré quelques citations et collages archaïques, ou certains « madrigalismes », le chant, proche du récitatif atonal, plaqué sur des paroles traduites, paraît plus encore artificiel et sans vie, et l'on en vient à préférer les épisodes en *sprechgesang* et parlés où du moins on comprend le texte.

Reste un spectacle assez vivant et bien réalisé, qui raconte les nouvelles aventures du Docteur Faust et se regarde sans ennui, grâce à une mise en scène fourmillante de Charles Hamilton et à un dispositif remarquable de Tim Reed (auteur également des ravissants costumes). L'élément central est une tour avec des escaliers en colimaçon, autour de laquelle vire un immense visage (la tête de Faust dans laquelle est censée se dérouler l'action) dévoilant successivement les divers décors et personnages de chaque tableau.

Les choses se gâtent

Le célèbre alchimiste travaille à la création d'un homoncule (voir le deuxième acte du *Second Faust* de Goethe), un être spirituel, synthétique, qui unirait « beauté et vérité ». Il est troublé dans ses incantations par de jeunes garçons qui excitent sa concupiscence et qu'il tente d'hypnotiser. Pourchassé par les parents, Faust est sauvé par l'abbé Trithemius, magicien infernal jouant double jeu, qui, remplaçant Méphisto, l'entraîne à travers le monde à la recherche de la « connaissance » : à la cour de Charles Quint (la politique cynique), chez le pape Léon X, dont Raphaël est en train de faire le portrait (la religion prévaricatrice), sur les montagnes du Tibet (la quête de l'esprit pur, qui aboutit au néant), enfin au vingtième siècle (l'espoir du progrès), où il tombe dans un concert punk... Désillusionné, Faust revient dans son village et, grâce à l'aide de Trithemius, donne enfin vie à son homoncule : *« Le verbe est devenu chair. »*

Mais au deuxième acte les choses se gâtent, l'homoncule Hans leur échappe, il soulève les paysans contre les seigneurs, raconte ses visions de la Vierge Marie, qui, dit-il, l'a engendré; et Marie descend du *ciel dans sa niche gothique pour* distribuer ses bijoux. Trithemius révèle alors à Faust qu'il est le « vice-roi » de Satan et lui propose la « connaissance universelle » s'il abandonne ce qui lui est le plus cher. Faust accepte, Hans est étranglé par des moines, et son père désespéré s'enivre si bien dans son laboratoire qu'il meurt en buvant par mégarde une bouteille d'acide. Inofensif désormais, il est statufié par Trithemius et entre, aux sons d'un choral protestant, dans la gloire idéalisée de l'art et de la littérature.

A vrai dire, nous avons quelque mal à nous attacher à ce héros plutôt misérable que génial, même si l'on nous dit que, par bien des traits, il est *l'« archétype même »* de la modernité. Nous doutons fort que ce livre d'images vivifie le mythe de Faust et exerce quelque fascination sur les intellectuels ou la jeunesse.

L'Opéra de Paris l'a monté de façon brillante, avec une excellente distribution où l'on remarque surtout Jozsef Dene (Trithemius), Heinz-Jürgen Demitz (Faust), Michel Sénéchal, qui fait un désopilant portrait du pape Léon X, Lucia Scappatici (la Vierge Marie), Peter Jeffes dans le personnage étrange et séduisant de l'homoncule, ténor comme il se doit, et les chœurs préparés par Jean Laforge. Janos Kulka et l'Orchestre de l'Opéra tirent le maximum de la partition.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 22, 25, 27 février, 1er, 7 et 9 mars.

A L'OPÉRA DE PARIS

Nouvelles conventions collectives

De nouvelles conventions collectives viennent d'être signées à l'Opéra de Paris par le président de l'établissement, M. André Larquié, et les trois syndicats affiliés à la CGT. Les dispositions de ce texte entreront en vigueur avec un effet rétroactif le 1er janvier, précise le communiqué de l'Opéra, et les quatre avenants catégoriels — administratifs, cadres, techniciens, artistes — dans les semaines qui viennent, selon un calendrier qui reste à établir avec les représentants du personnel.

Après la CGT, majoritaire parmi le personnel de l'Opéra, les autres centrales — CFDT, CFTC, CGC, FO — ainsi que l'orchestre, feront connaître leurs positions dans les jours à venir. En ce qui concerne la CFDT, la centrale s'inquiétait, dans une lettre adressée à M. Laurent Fabius en novembre 1984, de l'état des négociations, en soulignant que seule la CGT avait donné son accord de principe en juillet 1984.

La signature des nouvelles conventions collectives est l'aboutissement d'un processus de négociation de plus de deux ans marqué notamment, au mois de juin 1984, par des grèves des danseurs, suivis par les musiciens, soutenus à l'époque par la CGT et la CGC.

La précédente convention datait de 1971. Elle avait été révisée en 1976, puis dénoncée en 1982 par M. Paul Puaux, alors président du conseil d'administration. Devant l'impossibilité de conclure une nouvelle convention, les textes avaient été prorogés d'un an, puis, en mai 1984, à nouveau de quinze jours. Ce *n'est qu'en juillet que la CGT* donnait son accord de principe aux propositions de M. Larquié, avant de les signer sept mois plus tard.

Pour M. Larquié, les résultats de cette *« délicate négociation augurent bien des travaux qui devront être entrepris pour préparer l'ouverture de l'Opéra de la Bastille »*, que les partenaires de la négociation ont *« salué avec espoir »*.

PREMIÈRE A LA SALLE PLEYEL

L'Orchestre des élèves du Conservatoire

D'ordinaire, l'Orchestre des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris donne régulièrement des concerts à la salle Gaveau. Exceptionnellement et sans que rien ne permette d'en deviner la raison — sinon la présence d'un chœur (1) pour la *Fantaisie opus 80* de Beethoven, qui nécessitait un plateau plus vaste — le concert du 15 février était présenté salle Pleyel, devant un public plus nombreux que d'habitude.

Sous la baguette d'Armin Jordan, l'orchestre s'est montré sous un meilleur jour que lorsque c'est un jeune lauréat de la classe de direction qui monte au pupitre. A quelques défaillances près, il se révélait plus docile et plus attentif que bien des orchestres professionnels, notamment dans le *Concerto en sol*, de Ravel, trop connu pour que les chefs osent le faire travailler en profondeur et dont on n'entend souvent qu'une lecture standardisée.

Yvonne Lefébure, qui devait en être la soliste, s'étant décommandée au dernier moment pour raison de santé, Dominique Merlet a eu la lourde tâche de remplacer une interprète naturellement irremplaçable dans une œuvre dont elle s'était fait une spécialité. Le succès, si vif qu'il a fallu bisser le dernier mouvement, prouve que Dominique Merlet a réussi sans avoir besoin de forcer sa nature, plutôt réservée.

La première partie du programme comportait deux œuvres rares : la *Fantaisie* de Beethoven, curieusement placée en début de concert alors que l'entrée successive du piano, de l'orchestre puis, du chœur devraient en faire le point culminant d'une soirée, et la *Symphonie n° 22*, *« le Philosophe »*, de Haydn. Cette symphonie, qui doit sans doute son nom au caractère méditatif du premier mouvement, ne nécessite qu'un orchestre de chambre. Rien n'étant plus difficile que de passer d'un grand effectif à un plus petit sans perte de qualité, on a pu se faire une haute idée de la souplesse et de la disponibilité de ces jeunes musiciens répondant aux moindres inflexions de la direction, toujours incisive, d'Armin Jordan.

Dans la Fantaisie on remarquait surtout le talent et la présence d'un jeune pianiste, Jean Efflam Bavouzet, peut-être un peu intimidé *d'ouvrir le concert en soliste*, et de ce fait un peu plus fougueux qu'il ne serait nécessaire dans cette page qui commence dans l'esprit de la *musique de chambre et finit par une prémonition* de *l'Ode à la joie*. A cette réserve près, on sent l'étoffe d'un vrai musicien, maître d'une *technique qu'il met au service d'une interprétation* pensée.

GÉRARD CONDÉ.

(1) C'était la première apparition publique de ce chœur d'élèves, nouvellement créé.

« Cartes blanches » au Festival de Lille

Le Festival de Lille, dont la direction artistique était assurée en 1984 par Nicholas Snowman, a décidé de confier chaque année une *« carte blanche »* à une personnalité différente du monde musical ou artistique. Le Festival 1985 sera placé sous la présidence d'honneur d'Henri Dutilleux, tandis que la programmation sera établie, en accord avec ce dernier, par Frédéric Sartor, musicologue représentant en France les Éditions Ricordi et Universal, assisté pour certaines manifestations par le compositeur Michel Redolfi.

Objectif vitrail au CNRS

Une exposition consacrée au vitrail dans la région Rhône-Alpes est présentée jusqu'au 5 mars dans le hall du CNRS à Paris. C'est un (trop) bref condensé, présenté sous la forme de photographies, des minutieux travaux de l'*Inventaire général*, qui a passé au peigne fin églises et habitations, du département de la Loire à la frontière suisse.

★ Hall du CNRS, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris. Jusqu'au 5 mars.

« Corps 12 »

Corps 12, c'est le titre d'un luxueux ouvrage collectif rassemblant les poèmes et les estampes de douze écrivains et de douze peintres. Chaque texte est inséparable de son « illustration » publiée en regard. Pourquoi « corps » ? Parce que les thèmes traités ont trait à des gestes corporels, empruntés généralement à l'activité sportive, d'où l'étonnante diversité de ce recueil qui réunit Marianne Alphant et Didier Stéphant, Jacques Darras et Didier Chenu, Henry Deluy et Gérard Guiyomard, Jacques Demarcq et Pierre Buraglio, Claude Faïn et Pincemin, etc. Tiré à soixante-quinze exemplaires, en grand format, sur les presses du Centre littéraire de la Fondation Royaumont, on peut en parcourir les feuillets, en admirer les *planches étalés sur les* cimaises de l'Espace Jacques-Boch, 59, rue Quincampoix, à Paris, jusqu'au 22 février.

J.-M. D.

PETITES NOUVELLES

■ **HORIZONS DU POSSIBLE.** — Les éditions du Félin viennent de publier, sous le titre *les Horizons du possible*, la transcription des entretiens radiophoniques diffusés par France-Culture en août 1982 à l'initiative de Michael Gibson, chroniqueur artistique de *l'International Herald Tribune*. Le livre se présente sous la forme d'un long dialogue axé sur l'idée de création, auquel prennent part des personnalités aussi diverses que Jean-Christophe Averty, Marcel Duchamp, Vladimir Jankélévitch, Hubert Reeves ou Hugh Weiss. D'autre part, les émissions sont rediffusées depuis le 4 février par France-Culture, tous les lundis de 14 h 30 à 15 h 30.

■ **LE COMITÉ ANDREI TARKOVSKI.** — Le comité Andreï Tarkovski, dont la création avait été *annoncée le 16 décembre, a maintenant* une boîte postale : BP 234, 75464 Paris Cedex 10. Ce comité a été fondé par des professionnels du cinéma pour soutenir Andreï Tarkovski qui désire rester en Occident, mais dont le fils (âgé de quatorze ans) est toujours en Union Soviétique.

COMMUNICATION

EUROPE 1 : 1985, une année charnière

Trois fronts simultanés : la télévision la FM, les grandes ondes ; trois défis à la nature de la compétence d'une équipe mais aussi des risques qu'elle encourt. Europe 1, décidément, ne refuse aucun *« challenge »*. en annonçant, le 20 février, ses projets, la station révèle ses ambitions.

● La télévision d'abord, avec l'association Europe 1-Publicis (*le Monde* du 21 février), présentée comme la première pierre d'un projet de réseau, mais, surtout, comme une structure d'accueil pour regrouper d'autres partenaires du monde de la communication : un groupe de presse national, une entreprise de cinéma, quelques grands groupes industriels ou des partenaires financiers. Peut-être même un partenaire étranger. *« Les places sur les fréquences hertziennes sont rares, et la production de programmes terriblement chère »*, explique M. Pierre Barret, président délégué du groupe Europe 1, qui chiffre à 1 milliard de francs le budget annuel de programmes nécessaire à un réseau.

● La FM ensuite. M. Jacques Abergel, directeur général d'Europe 1, a *confirmé* l'existence de négociations menées avec les pouvoirs publics pour se voir accorder une fréquence FM dans toutes les grandes villes de France.

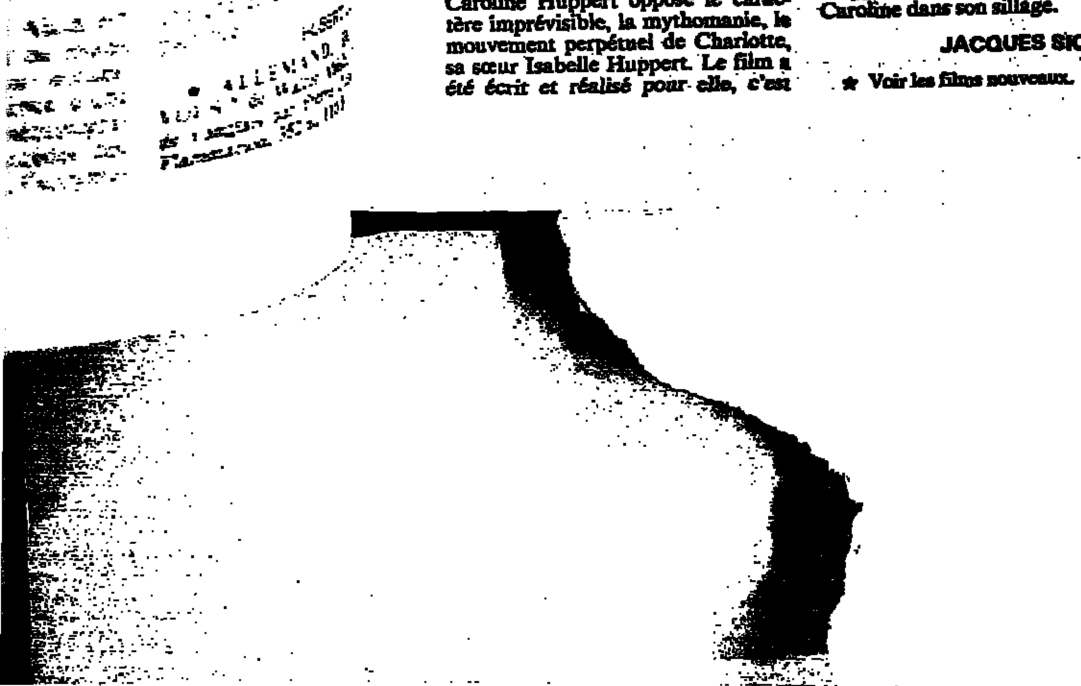
● Enfin, la radio grandes ondes qui doit se retrouver une spécificité et un ton bien à elle. Ce qui provoque le recentrage de la grille d'Europe 1 sur l'information et le renforcement de ses structures rédactionnelles. Nommé directeur adjoint de la rédaction, chargé des services politique, économique et social, Gérard Carreyrou, lancera, dès le 25 février, « Parlons vrai », une émission quotidienne au cours de laquelle, en duo avec Catherine Nay, il interrogera pendant huit minutes une personnalité politique. Il avance, d'autre part, l'heure de son « Club de la presse » (18 h 45, à partir du 10 mars).

Charles Villeneuve, nommé également directeur-adjoint de la rédaction, chargé des services société et informations générales, aura pour *mission de développer une* information-maison et de sortir, si possible, « un scoop par jour ». Enfin, Ivan Levaï, qui travaille désormais sur les projets de télévision, revient tout de même à l'antenne avec un billet d'humeur quotidien à 8 h 30. *« L'année sera passionnante*, déclarait M. Abergel, *malgré ses incertitudes, malgré ses aléas. Une année charnière... L'année de tous les combats. »*

A.Co.

● *Accord* Ouest-France/*groupe Expansion pour lancer* l'Entreprise. — Le quotidien *Ouest-France* sera le partenaire (à 49 %) du groupe Expansion dans la société en création qui lancera le mensuel *l'Entreprise* dont le n° 1 sera publié en mai.

Le n° 0 qui vient de sortir précise que ce mensuel s'adressera *« à tous ceux qui ont l'esprit d'entreprise, quel que soit leur poste »*. Une *majorité des douze mille abonnés*, *déjà* recueillis par le journal, sont des dirigeants d'entreprise actionnaires ou propriétaires de la société où ils travaillent.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

THÉÂTRE A MAINS NUES : Athevains (355-27-10), 20 h 30.

SINFONIA NERA : C.C. Le Marais (272-73-52), 20 h 30.

HISTOIRE DE L'ARBRE : Péniche (540-81-13), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), Danse : 19 h 30 : Hommage à A. Tudor (Jardin aux lilas ; Shadow play Continuo ; Dark Elegies ; dir. musicale : Marius Constant.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : The Possessed (les Possédés, de Dostoïevski, en langue anglaise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (lun.), 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

☞ TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : les Trois Chaleurs.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres : 18 h 30 : les Domestiques ; Concert : 18 h 30 : Musique de chambre avec les solistes de l'EIC (Scriabine, Crumb, Ravel, etc.) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi ; 16 h : les Gibbons, de M. Pernot ; à 19 h : Ecoutez May Picquerny, de B. Baissat ; 15 h : Donation L. et M. Leiris ; 19 h : C. Oldenburg ; Cinéma chinois : 17 h 30 : le Récit de la chambre de l'ouest, de S. Zhang ; 20 h 30 : Un collier de perles, de L. Zeysam.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) ; 20 h 30 : la Traviata, de G. Verdi (direction musicale : Donato Renzetti, Orchestre Colonne).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 ; la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 h : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Théâtre à mains nues.

ASTELLE-THÉÂTRE DU XIXe (238-35-53), 20 h 30 : Vae Soli (dern.).

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BARAQUE (707-14-93), 21 h : 2+2+2 = 1.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Mille francs de récompense ; Galerie 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Sinfonia Nera les géants du dedans.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cœlina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Dernier bain.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE DE L'ADAC (540-81-93), 21 h : Histoires de l'arbre.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE - DE - GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 21 h : Games.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : Le Petrel Fulmar ; 22 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et une nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

UNDERGROUND GALERIE 55 STATION (326-63-51), 21 h 45 : Her Karl (en langue anglaise).

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (631-13-62), 21 h 30 : l'Ivresse des mots ; 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : le Président.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : les Ironies de l'amour.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

CENTRE MATHIS (241-50-80) : Cap Danse.

THÉÂTRE-18 (226-47-47), 20 h 30 : M. Salmon.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

STUDIO DE LA FOLIE-MÉRICOURT (700-19-60), 20 h 30 : Ove Solo ; Fuite.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : J.-L. Caillat.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : L. Klein.

☞ MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Lapointe.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : M. Sardou.

Les concerts

☞ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. V. Neumann. Chœurs et maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau (Mahler).

Radio-France (studio 106), 18 h 30 : Trio à cordes de Paris (Bach, Milhaud, Depraz, Mozart) ; studio 105, 20 h 30 : Musique traditionnelle de Gascogne.

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris. Dir. A. Lombard (Bartok, Mendelssohn, Roussel).

Jeudi 21 février

Lucernaire, 20 h : A. Fischer (soprano), S. Cyferstein (piano) (Schubert, Wolf).

Centre Pompidou, 18 h 30 : Solistes de l'Ensemble intercontemporain (Scriabine, Crumb, Zimmermann, Ravel).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : les Petits Chanteurs de Vienne.

Ascaf, 19 h : E. Gaspart (Bach, Debussy, Fauré, Haendel).

Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : A. Isoir (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Jazzimut ; 22 h 30 : Orient Express.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Parodi Quartet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h 30 : The Last Poets ; 22 h 30 : D. Ponce.

FIAP (707-25-69), 20 h 30 : Martin around the clock.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : J. et F. Constantin ; 0 h 30 : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Assiette anglaise.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : M. Zanini, S. Woodyard.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Azzola, M. Fosset, P. Caratini.

ROSE BONBON (806-59-68), 24 h : les Bandits.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 22 h : La Velle.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : le Duel, de P. Fresnay ; 19 h : 70 ans d'Universal : Au rythme des tambours fleuris, de H. Koster (v.o.) ; 21 h : Cinéma japonais : (le documentaire) Vivre en Tokyochrome, dirigé par N. Yamamura (v.o., s.t. f.).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : le Cheval de fer, de J. Ford ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : Système sans ombre, de R. Thome (v.o., s.t.f.).

Les exclusivités

ALSINOY EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Eysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (569-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORROR KID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Logos-I, 5e (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), Biarritz, 8e (562-20-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PALACE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RAZORBACK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (563-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

ROUGE GORGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-54-76) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19 ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA RECHERCHE DE GARBO, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

BRAZIL, film britannique de Terry Gilliam, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SIGNÉ CHARLOTTE, film français de Caroline Huppert : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BODY DOUBLE (VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX) (*), film américain de Brian De Palma, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : l'Attente des femmes.

J. COCTEAU, 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15), 16 h : les Parents terribles.

J. DOILLON, Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : les Doigts dans la tête ; 20 h : la Femme qui pleure ; 22 h : la Fille prodigue.

C. GRANT (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Allez coucher ailleurs.

O. IOSSELIANI (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) en alternance : la Chute des feuilles ; Il était une fois un merle chanteur ; Pastorale.

S. KUBRICK (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : Lolita ; Shining ; Orange mécanique.

LES MOI EN R OU L'ÉMOI EN L'R : Robbe-Grillet–Rohmer–Rouch–Resnais, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) : 20 h : Muriel.

PANORAMA FANTASTIQUE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Malédiction des hommes-chats.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : Ma femme est une sorcière.

J. TOURNEUR, (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : Vaudou ; Pendez-moi haut et court.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) : Jules et Jim.

TEX AVERY (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), Parnassiens, 14e (335-21-21).

Les séances spéciales

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15 ; Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 17 h 10.

ELEPHANT MAN (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33), 22 h.

IVANHOE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MISSING (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

LE PONT DU NORD (Fr.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 7e (783-64-66), 16 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 45.

TESS (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 50.

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de Martin Gray et Max Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Troisième épisode : Eté 42. Les déportations, par milliers, commencent à Varsovie. La vie dans le ghetto devient de plus en plus terrible. Une époque dramatique de l'histoire, malheureusement racontée de manière très personnalisée et même racoleuse.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Chypre : « deux îles en une » ; Palerme : toujours la mafia ; les coulisses de la foi.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
Un brin de conduite, dessin animé de Jean Ruback.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : L'amour en héritage.
Réal. K. Connor, avec S. Powers, L. Remick, S. Keach.
Dernier épisode. Kate raconte à Fauve l'histoire de la collaboration de son père avec les Allemands pendant la guerre. Mercuès meurt, et Nadine croit que son immense fortune lui reviendra. Une saga, bien mise en scène, peuplée de personnages stéréotypés.

21 h 35 Alain Decaux : L'histoire en question.
L'homme qui voulait empêcher la guerre, Birger Dahlerus.
L'un des personnages les plus extraordinaires de son époque. Cet industriel anonyme s'est fixé pour but, en 1939, d'empêcher la guerre mondiale.

22 h 45 Histoires courtes.
Home Sweet Home, de J.-Y. Carrée ; *Orage*, de M. Plaa.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission présentée par Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20 h 40 Cinéma : le Trésor.
Film sri-lankais de L. James Peries (1978), avec G. Fonseka, M. Fonseka, S. Bokdiawala, F. Perera, M. Gunaratna (v.o. sous-titrée).
Au début du siècle, un propriétaire terrien ruiné épouse, sur la foi d'un vieux livre, une jeune fille marquée de quatre grains de beauté dont l'immolation doit lui permettre de découvrir un trésor. Mise en scène d'une idée fixe tournant à la folie, intrusion du fantastique dans la réalité. A Ceylan (devenue Sri-Lanka), Lester James Peries a rénové le cinéma. Il a gagné une renommée mondiale dans les festivals.

22 h 30 Témoignages.
Avec B. Berard, réalisateur, M.-C. Ravet, M. Ciment, journalistes, C. Amouroux, comédienne.

23 h Journal.

23 h 25 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
La préparation de la locomotive (n° 9).

23 h 30 Prélude à la nuit.
Le Spectre de la danse, film de D. Delouche.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé ; 17 h 10, Jazz off ; 17 h 20, Journal de la Transarmoricaine ; *17 h 50, L'invité PIC ; 18 h 5, Série :* Dynastie ; 18 h 50, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Une langouste au petit déjeuner, film de C. Capitani ; 22 h, Napoléon, film de Sacha Guitry ; 1 h, SLAM ; 1 h 48, Barbe d'or et les pirates, film de M. Damski.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Ferreira de Castro : écrivain de la réalité portugaise.
21 h 30 Musique, Vocalyse : Opéra 85.
22 h 30 Nuits magnétiques : Reportages, l'adieu à la goutte d'or.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Symphonie n° 3 en ré mineur » de Mahler par l'Orchestre national de France, les Chœurs et la maîtrise de Radio France, dir. V. Neumann sol. B. Finnila, mezzo.
22 h 40 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand — son admiration *pour Colette, sa conception de la peinture française.*
23 h 05 Portrait d'Alexandre Tansman.

Vendredi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Capitaine Luckner.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14.45, la maison de TF 1 : 15.20, Temps libres... à la moto ; 16.30, Croque-vacances ; 17.30, La chance aux chansons.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Huit, ça suffit.
19 h 15 Jeux : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le jeu de la vérité,
de P. Sabatier et R. Grumbach.
Invité : l'illustre comique Guy Bedos.
21 h 50 Théâtre : le Roi clos.
Comédie en un acte d'André Richaud, réal. J.-C. Averty, avec S. Briquet, B. Cara, M. Duplaix...
Les aventures d'un prétendant au trône de France qui se cache dans la plus sordide des maisons closes pour préparer le complot qui devrait le remplacer au pouvoir. Est-ce un imposteur ?
23 h 25 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Faut rigoler.
14 h 50 Série : Martin Eden.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question. L'homme qui voulait empêcher la guerre (diff. le 21 fév.).
17 h 20 Itinéraires, de Sophie Richard.
Chine : l'année du buffle.
17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Latulu et Lireli ; Téléchat...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon
De J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon et S. Friedman.
Armand Berg, soutenu par la Dépêche, *se présente aux élections contre Georges Quentin. Magouilles en série, assaisonnées de conflits familiaux bourgeois, bien de chez nous.*
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Episodes convulsifs de l'histoire du monde. Avec Larry Collins (Fortitude), *Gaston Compère* (Je soussigné, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne), *Jean Lévi* (le Grand Empereur et ses automates), *Maryvonne Micquel* (les Sabots de la vierge), *René-Victor Pilhes* (la Pompéi).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : Pipicacadodo.
Film franco-italien de M. Ferreri (1979), avec R. Benigni, D. Laffin, C. Moretti, C. Monni, G. Marzano, L. Levi (v.o. sous-titrée).
Un homme d'une trentaine d'années, ancien soixante-huitard, prend un poste d'instituteur dans une école maternelle, afin de détruire les valeurs pédagogiques. Utopie d'un ordre « naturel » à l'usage des enfants qui seront des hommes nouveaux selon Ferreri. Provocation un peu lourde dans la première partie. De beaux moments dans la deuxième partie avec les rapports de l'adulte et d'un gamin autistique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Vendredi : L'impossible combat des mineurs anglais.
Magazine d'information d'André Campana et I. Barrère.
L'impossible combat mené pendant dix mois par le syndicat des mineurs anglais sous la houlette du leader Arthur Scargill. Une bataille aujourd'hui perdue, mais qui peut être qualifiée d'exemplaire en Europe. Le reportage d'Elisabeth Burdot (réalisé par J.-J. Peche) fait découvrir une Angleterre inconnue qui vient de vivre une guerre des classes digne de celles qu'elle a connues au début de ce siècle. Paysages de misère, violence policière, solidarité des commerçants, angoisse du lendemain, charité des compagnons, toutes les caractéristiques s'y retrouvent.
21 h 30 Macadam : Le rêve de M. Boulard.
Emission de Pascal Danel.
22 h 20 Journal.
22 h 45 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Charbonniers, Ramougnats et tubistes (n° 10).
22 h 55 Musiclub.
Symphonie n° 2 en do majeur, opus 61, de Robert Schumann, interprété par l'orchestre de Cleveland, dir. Ch. von Dohnanyi.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 Michel Denisot ; 9 h, Reporters, film de R. Depardon ; 10 h 35, Documentaire : Kel Essouf, les gens du vent ; 11 h 40, Hill street blues ; 12 h 30, Soap ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, la Boum 1, film de C. Pinoteau ; 15 h 45, Show Chantal Goya ; 16 h 45, les Montagnards sont là, film de J.-G. Blystone ; 18 h 4, Rock concert ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Ellis Island ; 21 h 45, Othello, film d'O. Welles ; 23 h 20, De si gentils petits monstres, film de M. Kalmanowics ; 0 h 45, Napoléon, film de Sacha Guitry ; 3 h 45, l'Amérique interdite, film de R. Vanderbes ; 5 h 15, Hill street blues ; 6 h 5, Batman.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le riz, ce fils de l'eau (et à 10 h 50 : les Indes florissantes) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : Volonté générale ou consensus ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs : créer une entreprise, ça s'apprend ; 11 h 30, Feuilleton : « Tristan et Iseut » ; 12 h, Panorama : Entretien avec Claude Mauriac ; 13 h 40, On commence : l'oralité au théâtre ; 14 h, Un livre, des voix : « La chair et le bronze », de Michel Peyramaure ; 14 h 30, Sélection prix Italia ; 15 h 30, L'échappée belle : la meilleure façon d'écrire ; 16 h 35 Terre des merveilles ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct du Havre et de Dieppe ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'intelligence artificielle.

20 h Musique mode d'emploi : A. von Zemlinsky.
20 h 30 Le grand débat : le nouveau débat sur l'école : têtes bien faites ou têtes bien pleines ?
21 h 30 Musique : Black and Blue : jazzistiques.
22 h 30 Nuits magnétiques : Jack London dans la ruée vers l'or.

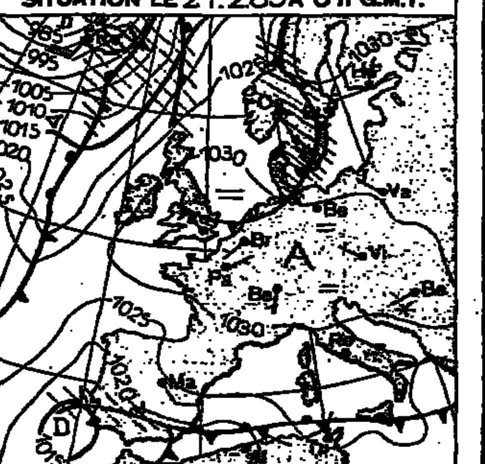
FRANCE-MUSIQUE

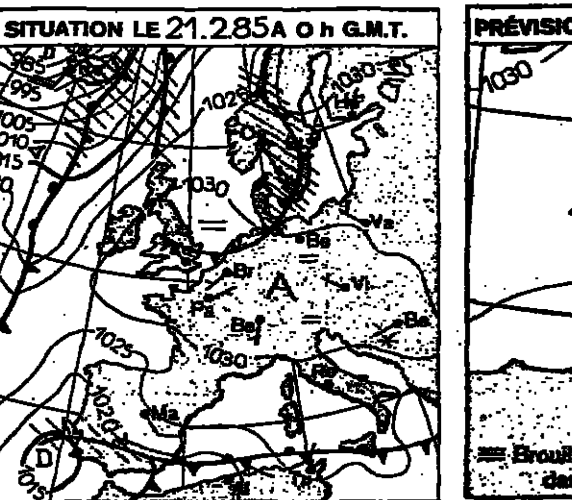
2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine de l'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Henry Prunières et la « Revue musicale » — Albert Richard et la « relève » : la passion pour la musique entre l'écoute et la technique ; œuvres de Rachmaninov, Honegger, Antheil, R. Schumann... ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « Jazz, swing et accordéon » ; 12 h 30, Concert : *Œuvres de Zelenka,* Richter, Dvorak, par la Camerata de Berne, dir. T. Furi, sol. P.L. Graf, flûte ; 14 h 2, Repères contemporains : C. Zanesi, M. Dalbavie ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière ; 15 h, Verveine-Scotch : rubrique « chiens écrasés » ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30 Jazz d'aujourd'hui : Dernière édition ; 19 h 15, Les muses en dialogue.

20 h 4 Avant-concert. « Sonate n° 3 » de Chopin.
20 h 30 Concert : « Symphonie n° 2 en mi mineur » de *Rachmaninov, « la Mer »,* « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; œuvres d'Indy, Ravel, Saint-Saëns, de Falla ; à *24 heures, Musique traditionnelle.*

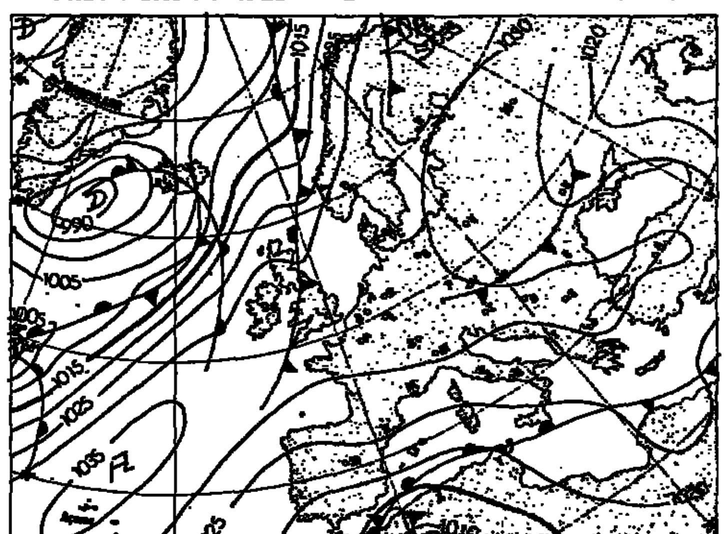
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 février à 0 heure et le vendredi 22 février à 24 heures.

Maintien d'une situation anticyclonique favorisant le temps froid et sec sur l'ensemble de la France.

Vendredi, le ciel bleu ensoleillé et des températures très basses le matin mais qui remontent bien dans la journée restent les composantes principales du temps sur la majeure partie du pays. Seules les régions de la Manche orientale au Nord et au Jura verront un temps passagèrement nuageux à nuageux. Ainsi les températures minimales seront voisines de 0 degrés sur les régions maritimes, de − 2 degrés à − 4 degrés vers l'intérieur, de − 5 degrés à − 8 degrés sur les régions du Centre et enfin jusqu'à − 10 degrés à − 15 degrés du Centre-Est à l'Est.

Quant aux maximales, elles s'étageront entre 0 degrés dans l'Est, 3 degrés à 4 degrés dans le Centre et de 5 à 10 degrés ailleurs.

Temps prévu en montagne pour la fin de la semaine : les conditions anticycloniques persistant, le beau temps se maintiendra sur l'ensemble des massifs, très froid le matin. Là encore, l'ensoleillement favorise l'évolution des températures qui remonteront sensiblement dans l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le jeudi 21 février, à 7 heures, de 1 032,9 millibars, soit 774,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 février ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 février) : Ajaccio, 12 et 1 degrés ; Biarritz, 9 et 0 ; Bordeaux, 7 et −4 ; Bourges, 2 et −6 ; Brest, 9 et −3 ; Caen, 6 et −6 ; Cherbourg, 6 et −1 ; Clermont-Ferrand, 1 et −10 ; Dijon, 1 et −8 ; Grenoble-St-M.-H., 2 et −5 ; Grenoble-St-Geoirs, 1 et −6 ; Lille, 3 et 0 ; Lyon, 0 et −7 ; Marseille-Marignane, 10 et −1 ; Nancy, 1 et −11 ; Nantes, 4 et −3 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 3 ; Paris-Montsouris, −3 (min.) ; Paris-Orly, 2 et −6 ; Pau, 10 et −3 ; Perpignan, 7 et −2 ; Rennes, 5 et −5 ; Strasbourg, −1 et −14 ; Tours, 0 et −7 ; Toulouse, 9 et −2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6 ; Amsterdam, 1 et 0 ; Athènes, 5 et 2 ; Berlin, 0 et −2 ; Bonn, 1 et −3 ; Bruxelles, 1 et −1 ; Le Caire, 23 et 15 ; îles Canaries, 19 et 12 ; Copenhague, −3 et −3 ; Dakar, 33 et 18 ; Djerba, 16 et 13 ; Genève, −3 et −17 ; Istanbul, −4 et −8 ; Jérusalem, 13 et 5 ; Lisbonne, 10 et 9 ; Londres, 5 et 2 ; Luxembourg, −1 et −5 ; Madrid, 9 et 2 ; Montréal, −3 et −10 ; Moscou, −9 et −20 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 4 et −2 ; Palma-de-Majorque, 13 et 4 ; Rio-de-Janeiro, 32 et 29 ; Rome, 11 et −1 ; Stockholm, −10 et −17 ; Tozeur, 17 et 11 ; Tunis, 13 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 FÉVRIER

« L'église de la Madeleine », 15 heures, devant la grille (Academia).

« De la mode et des lettres », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

« Le paysage impressionniste », 18 h 15, hall du Grand Palais (D. Bouchard).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« Intérieurs au quartier du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Messer).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Séverin », 14 h 30, église Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

SAMEDI 23 FÉVRIER

« Le Musée de l'Assistance publique », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Academia).

« Port-Royal et le jansénisme », 15 heures, 121, boulevard de Port-Royal (Banassat).

« Le XVIIIe siècle en Italie », 10 et 14 heures, musée du Louvre.

« Hôtels du Marais », 14 h 30, place des Vosges (Arts et curiosités de Paris).

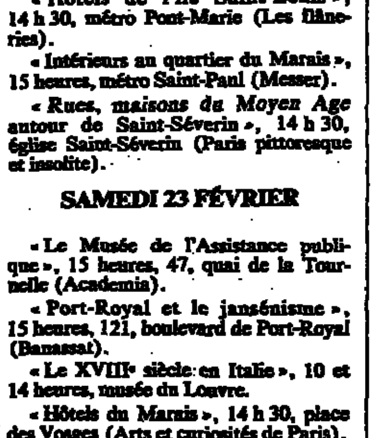
« L'Opéra », 15 heures, hall (Arcus).

« L'orfèvrerie française des XVIIe et XVIIIe siècles », 15 heures, 107, rue de Rivoli.

« Holbein », 15 heures, Louvre, pavillon de Flore (Caneri).

« La Franc-Maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Marion Ragneneau).

« Hôtel Mondragon », 14 heures, 10, rue Louis-Le-Grand (La France et son passé).



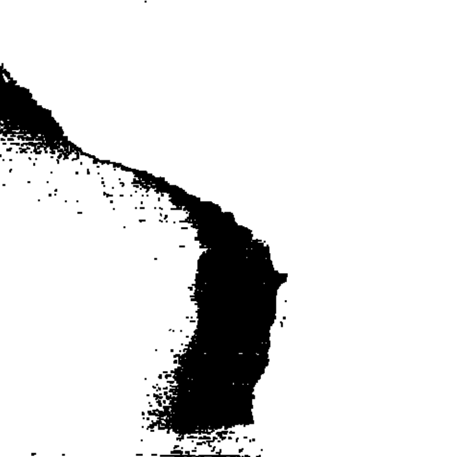
CONFÉRENCES

SAMEDI 23 FÉVRIER

20 h 30 : 199 bis, rue Saint-Martin, J. Haessert : « Education et tradition tibétaines ».

15 heures : 5, rue Largillière, P.-J. Ludwig : « La cité sacrée en Amérique ancienne ».

15 heures : 17, rue de la Sorbonne, J. Franquet : « La drogue » (rapport de l'ONU).



INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

CONCOURS

LES DROITS DE L'HOMME EN EUROPE. — Le Mouvement européen, l'Institut Robert Schuman, le Carrefour des générations pour la paix et la liberté, la fédération la Voix de l'enfant, Droits de l'homme et solidarité et le Réseau des droits de l'homme en Europe organisent ensemble un concours ouvert aux moins de vingt ans à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse (1985).

★ **Pour tous renseignements, écrire à DHE, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris (joindre une enveloppe timbrée). Clôture des inscriptions : 30 juin 1985.**

HANDICAPÉS

LA VIE A BELLES DENTS. — L'affiche qui annonce la Semaine nationale des associations de paralysés et infirmes civils (du 25 février au 3 mars) représente une pomme entamée. C'est le symbole du désir qu'ont les jeunes handicapés de croquer la vie : de vivre leur jeunesse, « ensemble », infirmes et gens valides, unis dans le respect des différences. Hélas, beaucoup se heurtent à d'énormes difficultés pour recevoir une formation professionnelle, trouver un emploi, obtenir un logement accessible, garder leur autonomie et vivre, tout simplement. La Semaine a pour double objectif d'informer et de sensibiliser aux problèmes quotidiens, et aussi de faire appel à la solidarité financière.

STAGES

INFORMATIQUE. — La société IODIA organise du 7 mars au 9 octobre 1985 un stage d'analyste-programmeur. Le financement peut être pris en charge par les ASSEDIC ou au titre de congé de formation.

★ **IODIA, 81, rue Réaumur, 75002 Paris. Tél. 236-60-06.**

TOURISME

BIÈRE QUI MOUSSE. — Le premier Salon français de la bière se tiendra du 23 février au 3 mars au Parc des expositions d'Épinal (Vosges). Cette manifestation regroupera des dizaines d'exposants venus de France, d'Allemagne, d'Irlande, de Pologne, de Belgique et de Tchécoslovaquie. Pour tous renseignements : Association Spinamalt, 25, rue de la Maix, 88000 Epinal. Tél. : (29) 35-35-50.

VIE QUOTIDIENNE

LE FISC... A VOTRE SERVICE. — Le moment de remplir sa déclaration de revenus est arrivé, et certains problèmes se présentent à vous : peut-on faire figurer à charge un fils étudiant ? Dans quelles limites peut-on déduire les économies d'énergie ? Quels sont les biens exonérés d'impôt sur les grandes fortunes, etc. Mais les services des impôts sont fermés le samedi et tiennent une permanence aux heures de bureau en semaine. Vous pouvez maintenant vous adresser à Finances Accueil, centre de renseignements permanents du ministère de l'économie, des finances et du budget, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 10 heures à 18 h 30, 65, rue d'Anjou 75008 Paris. Des fonctionnaires répondront à vos questions, vous remettront la documentation appropriée, et vous orienteront vers les services compétents.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINS Série 1	VALENTINES Série 2
1	1	F. 100	F. 100
2	032	300	600
3	083	600	300
	0 643	1 000	2 000
	0 843	1 000	2 000
4	34	200	200
	9 244	2 000	1 000
	36 464	10 000	20 000
	05 924	20 000	10 000
	060 924	300 000	3 000 000
5	15	200	200
	105	800	300
	01 445	20 000	10 000
	62 265	20 000	10 000
6	076	300	600
	156	300	600
	886	600	300
	3 116	2 000	1 000
	87 596	10 000	20 000

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINS Série 1	VALENTINES Série 2
7	487	F. 300	F. 600
	4 047	2 000	1 000
	163 087	500 000	150 000
8	868	300	600
	808	600	300
	4 588	1 000	2 000
	1 698	2 000	1 000
9	9	100	100
	29	300	300
	149	700	400
	7 259	1 100	2 100
	51 409	10 100	20 100
0	30	200	200
	3 930	1 200	2 200
	9 080	2 000	1 000
	28 470	10 000	20 000
	61 530	10 200	20 200
	57 020	20 000	10 000
	88 640	20 000	10 000
	061 830	150 200	500 200
	195 640	3 000 000	300 000

LOTO — N° 08 — TIRAGE DU MERCREDI 20 FEVRIER 1985

1 — 8 — 24 — 30 — 39 — 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE : 12

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 27 FEVRIER ET SAMEDI 2 MARS
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

85 — TRANCHE DE LA SAINT VALENTIN — 16e
TIRAGE DU MERCREDI 20 FEVRIER 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC O TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/84)

Le numéro **127479** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille : 027479, 227479, 327479, 427479, 527479, 627479 gagnent **50 000,00 F**

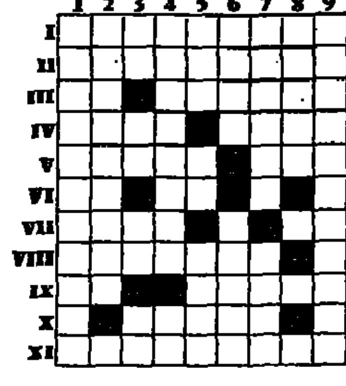
Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
107479	120479	127079	127409	127470	
117479	121479	127179	127419	127471	
137479	122479	127279	127429	127472	
147479	123479	127379	127439	127473	
157479	124479	127579	127449	127474	10 000,00 F
167479	125479	127679	127459	127475	
177479	126479	127779	127469	127476	
187479	128479	127879	127489	127477	
197479	129479	127979	127499	127478	

Tous les billets se terminant par		gagnent
7479		5 000,00 F
479		1 000,00 F
79		200,00 F
9		100,00 F

85 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 20 FEVRIER 1985 — 17e

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3908



HORIZONTALEMENT

I. Se reconnaît à la morgue. — II. Ne craint personne pour tout ce qui est mécanique. — III. Symbole chimique. Offre des fleurs ou jetait la pierre. — IV. Un cerveau en matière de muscles. Quand on ne s'y étale pas, on chute. — V. Fut, dans le passé, un homme du futur. Trois qui ne font qu'une. — VI. Bien moelleux. Est familier. — VII. Instrument à nœuds. Négation. — VIII. Haut lieu de la congélation. — IX. Grade minimum. Est donc revenu à un peu plus de douceur. — X. Ne laisse personne vivre très longtemps à ses crochets. — XI. Trient donc le contenu des enveloppes.

VERTICALEMENT

1. Toujours à la recherche de nouvelles « inventions ». — 2. Point de départ d'une filature. — 3. Où le bac n'est d'aucun intérêt. Bon pour accord. Abréviation. En retard. — 4. Est indispensable aux hommes pour leur équilibre. Possessif. — 5. Sort d'un grain mais peut rester sec. Participe passé. Parure d'« hirondelle ». — 6. Tire un trait sur des règles. Se mesure sur le pré. — 7. Lourd ou léger comme un oiseau. Une des reines du carnaval. — 8. A toujours preneur. — 9. Avec lui, on est rendu mais on n'est pas arrivé.

Solution du problème n° 3907

Horizontalement

I. Marchande. — II. Analogies. — III. Râ. Ire. — IV. Ormes. Éta. — V. Indécis. — VI. Up. Tomate. — VII. Ira. Eurus. — VIII. Neveu. Te. — IX. Arve. Es. — X. Errer. — XI. Rue. Essai.

Verticalement

1. Maroquinier. — 2. Anar. Pré. Ru. — 3. Râ. Mi. Avare. — 4. Client. Ere. — 5. Hors-d'œuvre. — 6. Agé. Emu. — 7. Ni. Ecart. Os. — 8. Destituée. — 9. Es. Ases. Soi.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 21 février 1985 :

DES DÉCRETS

● Modifiant l'article R 421-32 du code de l'urbanisme et relatif au permis de construire (interruption des travaux).

● Modifiant certaines dispositions du titre Ier du livre Ier du code du travail (3e partie) relatives à la rémunération des apprentis dans les départements de la métropole.

● Modifiant diverses dispositions du titre Ier du livre Ier du code du travail (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) relatives à l'apprentissage.

UN ARRÊTÉ

● Portant création des formations complémentaires d'initiative locale (action d'adaptation à l'emploi).

LE CARNET DU Monde

Décès

— Max Honegger,
Lucien COCHAND,
Sylvette Cochand-Honegger,
Alice et Jacques-Pierre Amée-Cochand,
Les familles alliées
Cochand et Honegger
en France et en Suisse,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu accidentellement le 16 février 1985,

de leur petit-fils, fils, frère, beau-frère, neveu et cousin,

Francis,

âgé de vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple protestant du Foyer de l'âme à Paris, dans la plus stricte intimité.

17, avenue Pasteur,
94250 Gentilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Pierre PECQUET,
architecte DPLG,

survenu le 19 février 1985, à Pontarlier.

De la part
Des familles Pecquet, Orieux et Simon,
De toute sa famille,
De ses amis et de ses collaborateurs.
Les obsèques auront lieu en l'église de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), le samedi 23 février 1985, à 11 heures.
22, rue Jacob, 75006 Paris.
18 B, rue Simon-Roussel,
Le Limon,
77260 La Ferté-sous-Jouarre.

— M. Robert Pikielny,
M. Raymond Steinville,
Leur famille,
Leurs amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme PIKIELNY,
née Steinville.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, boulevard Edgard-Quinet, le 22 février 1985, à 14 heures, porte principale.

— Mme Sarah Rabey,
son épouse,
M. Lucien Edelson et Mme,
née Yvonne Rabey,
Catherine et Stéphane Edelson,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Ravin et Helmer,

ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre RABEY,

survenu le 19 février 1985, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 22 février, à 11 h 30, au nouveau cimetière de Neuilly (boulevard circulaire de La Défense, sortie n° 7).

35, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly.
3, rue Daru,
75008 Paris.

— M. Pierre Savin,
M. Jean-Marie Savin,
Mme Chantal Bridoux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maguy SAVIN,

survenu le 14 février 1985.

Ses cendres reposent au cimetière de La Sine à Vence.

Priez pour elle.

285, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— Le préfet et Mme Jean Vaujour,
Le docteur et Mme Pierre Vaujour,
ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Les famille parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le jeudi 14 février 1985, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Mme Maurice VAUJOUR,
née Jeanne Combastet.

Les cérémonies religieuses et l'inhumation ont eu lieu le samedi 16 février à Castres (Tarn) et Seilhac (Corrèze).

18, rue de Bourgogne,
75007 Paris.
95, allées Corbière,
81100 Castres.

— Elena Cassin-Vernant,
sa femme,
Judith et Mathieu Vernant,
ses enfants,
Jean-Pierre Vernant,
son frère,
Sa famille, ses amis, ses étudiants,
ont la grande douleur d'annoncer la mort de

Jacques VERNANT,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,
ancien secrétaire général
du Centre d'études
de politique étrangère,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 février, à Provins, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Jacques VERNANT,
directeur d'études.

— MM. Pierre Maillard, président,
Alain Joxe, directeur,
Les membres du conseil d'administration,
Et le personnel du Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et d'études stratégiques (CIRPES),

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques VERNANT,
ancien secrétaire général
du Centre d'études
de politique étrangère,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,
vice-président du CIRPES,

survenu le 19 février 1985,

et s'associent à la peine de son épouse et de sa famille.

[Né le 17 juin 1912 à Paris, Jacques Vernant, licencié en droit et titulaire d'une agrégation de philosophie où il avait été reçu premier en 1935, était un spécialiste des problèmes socio-religieux et ethnologiques. Il enseigne la philosophie à partir de 1940 à Clermont-Ferrand puis à Nice et à Marseille. Militant au mouvement « Libération-Sud », il est nommé, en 1945, chef de cabinet du commissaire de la République de la région de Marseille. Depuis 1945 et jusqu'en 1978, Jacques Vernant a été secrétaire général du Centre d'études de politique étrangère, dont il a dirigé la revue *Politique étrangère*, et qui est devenu, en 1979, l'Institut français des relations internationales. Il était également responsable de la rubrique de politique étrangère de la revue *Défense nationale*. En 1951, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés lui avait confié une mission d'enquête débouchant sur la publication du livre *les Réfugiés dans l'après-guerre*. Jacques Vernant était responsable, depuis 1956, de la direction d'études « sociologie des relations internationales » à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.]

Communications diverses

— Le Centre culturel allemand Goethe Institut organise le 26 février, à 18 h 30, à son siège, 17, avenue d'Iéna, à Paris-16e, un débat sur le thème : « Où va la démocratie en République fédérale d'Allemagne ? : Le point de vue des journalistes. » Parmi les participants, Joachim Fritz-Vannahme, *Badische Zeitung* et *Mannheimer Morgen* ; Hervé Karleskind, *le Quotidien de Paris* ; Luc Rosenzweig, *Libération* ; Gérard Sandoz, *le Nouvel Observateur* ; Roger de Weck, *Die Zeit*, et notre collaboratrice Claire Tréan. Renseignements : tél. : 723-61-21.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières. * expo le matin de la vente

SAMEDI 23 FÉVRIER
S. 7. — 16 h. Tapis du 19e, 20e s. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.

LUNDI 25 FÉVRIER
S. 2. — Objets d'art d'Extrême-Orient. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Portier, exp.
S. 3. — Bijoux. - Mes GROS, DELETTREZ.
S. 4. — Estampes et tableaux modernes. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. Mme Cailac, exp.
* S. 5. — 16 h 30. Tapis d'Orient. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Berthéol, exp.
S. 14. — Tab. mod. GYL. - Me ROBERT.

MARDI 26 FÉVRIER
S. 2. — Ste de la vente du 25. Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 8. — Tab. bib. - Me BOISGIRARD.
* S. 12. — Timbres. - Mes LENORMAND, DAYEN.

MERCREDI 27 FÉVRIER
S. 1. — Argenterie, Hte Epoque, meubles, objets d'art 18e, 19e s. - Me BRIEST.
S. 4. — Préhistoire, antiquités méditerranéennes - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Roudillon, exp..
S. 6. — Dessins, tblx anc., argenterie, mob. anc. - Mes OGER, DUMONT.
S. 9. — Objets d'art et ameublement. - Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.
S. 11. — Estampes, gravures, dessins, tableaux, Toulouse-Lautrec, Atlan... 2e vte succ. Camille Renault et divers. - Me WAPLER.
S. 13. — Tableaux, meubles. - Mes GROS, DELETTREZ.

JEUDI 28 FÉVRIER
S. 8. — Atelier A. JOUCLARD. - Mes BONDU.

VENDREDI 1er MARS
S. 1. — Icônes russes, peintures hispano-américaines. - Me RENAUD.
S. 4. — Livres anciens, romantiques et modernes. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. Mme Vidal-Mégret.
S. 5. — Tableaux anciens, meubles et objets d'art 18e s. - Me DELORME.
S. 6. — Impte coll. étain 16e et 17e s., meubles et objets d'art 18e, 19e s. - Mes COUTURIER, NICOLAY. MM. Boucaud, Le Fuel et Praquin.
S. 7. — Bx tablx anc., obj. d'art, mob. 18e et 19e s. Mes LIBERT, CASTOR.
S. 9. — Tableaux, bibelots, Me BOISGIRARD. MM. Le Fuel et Praquin experts.
S. 12. — Archéologie, Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN. M. Slitine exp. (suite le 2-3-85).
S. 14. — Tablx, bib., obj., vitrine, mbles anc. et style. Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 16. — Bons meubles, objets mobiliers, Mes ADER, PICARD, TAJAN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75000), 767-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 268-11-30.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 562-31-19.
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75006), 770-83-04.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 281-50-91.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009) 824-51-20.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34.
WAPLER, 16, place des Vosges (75004), 278-57-10.

économie

REPÈRES

Dollar : au-dessus de 10,20 F

Sur sa lancée des jours précédents, le dollar a continué, jeudi matin 21 février, à monter sur toutes les grandes places financières internationales. A Paris, il a passé le cap des 10,20 F, pour s'échanger à 10,21 F (contre 10,1625 F la veille). A Francfort, son cours a frôlé les 3,34 DM (3,3380 DM, contre 3,3232 DM). Selon les cambistes, cette nouvelle hausse est imputable à la tension enregistrée sur le marché de l'eurodollar, où, notamment, les taux d'intérêt à six mois sont passés de 9 1/2 % à 9 3/4 %.

Chaussure : production en baisse, redressement des exportations

Selon la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure, la production a baissé de 5 % en volume en 1984, avec un chiffre d'affaires pratiquement stable de 15,75 milliards de francs (+ 1,2 %) et des effectifs (54 000 salariés) réduits de 7 %. En revanche, le déficit de la balance commerciale, qui avait quadruplé entre 1978 et 1982, est resté presque stable en 1983 (2,2 milliards de francs) et en 1984 (2,29 milliards). Le taux de couverture des importations par les exportations, qui était passé de 82 % à 61 %, amorce un redressement : 63 % en 1983, 66 % en 1984.

Industrie : meilleure situation de trésorerie

Les résultats d'exploitation se sont améliorés dans l'industrie concurrentielle au second semestre 1984, en particulier dans les *petites et moyennes entreprises,* indique l'INSEE. D'après les réponses des chefs d'entreprise à son enquête de décembre, la situation de trésorerie s'est redressée après la dégradation observée au premier semestre, retrouvant le niveau observé au début de 1980. Les remboursements d'emprunts et les nouvelles dépenses d'investissements sont cités comme les principaux facteurs d'alourdissement de la trésorerie.

Métro : le Nigéria n'a pas abandonné son projet

Le Nigéria n'a pas renoncé à construire une ligne de métro à Lagos. Si le contrat signé avec le consortium français Interinfra a été rompu en janvier, c'est à cause du coût ruineux de l'opération (plus de 1 milliard de dollars) et de l'impossibilité de trouver un accord avec les sociétés concernées pour l'abaisser, a expliqué le commissaire au transport de l'Etat, M. Monsuru Akangbe Kenku. *« Mais le projet d'installer un transport de masse est maintenu »,* a indiqué, de son côté, le gouverneur militaire de la ville, le capitaine Glolahan Mudashiru. *« Le tracé des voies sera préservé et les travaux reprendront quand le gouvernement aura trouvé une entreprise capable d'offrir un prix acceptable »,* a-t-il ajouté.

Pétrole : nouvelle subvention pour la BNOC

Le ministre britannique de l'énergie, M. Peter Walker, demande au Parlement un crédit supplémentaire de 25 millions de livres (275 millions de francs) pour combler le déficit de la compagnie nationale britannique du pétrole (BNOC). La British National Oil Corporation, compagnie nationalisée, avait déjà reçu une subvention de 45 millions de livres en décembre dernier. Son déficit provient du fait que le gouvernement lui impose d'acheter, au prix officiel de 28,65 dollars le baril, le pétrole de la mer du Nord, qu'elle ne peut revendre qu'au prix spot, inférieur de 1 à 2 dollars depuis plusieurs mois. Ce rôle de commercialisation fait l'objet d'un vif débat en Grande-Bretagne, mais le gouvernement refuse de la réviser, en modifiant le prix d'achat officiel du brut, pour ne pas heurter l'OPEP.

Production industrielle : baisse en décembre

L'indice mensuel de la production industrielle, calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970, s'est inscrit – après correction des variations saisonnières – à 129 en décembre 1984, en baisse de 2,3 % par rapport à novembre (132). Sur un an, par rapport à décembre 1983, la production industrielle a diminué de 1,5 % (1). Cependant, l'indice de septembre a été révisé en hausse (133 contre 131), du fait de la modification de l'indice de la construction électrique du troisième trimestre 1984. Cette modification, qui concerne les biens d'équipement, conduit à relever le montant des investissements pour le trimestre sous revue.

(1) L'INSEE publie un indice mensuel, qui porte sur 53 % de la production, et un indice trimestriel, dont le champ couvre 78 % de la production industrielle. Ce dernier, plus fiable, est diffusé avec un retard important de quatre à six mois.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,2840	10,2870	+ 145	+ 155	+ 265	+ 290	+ 430	+ 530
$ can.	7,5168	7,5217	+ 13	+ 31	+ 7	+ 42	– 372	– 245
Yen (100)	3,9014	3,9040	+ 126	+ 136	+ 260	+ 278	+ 815	+ 862
DM	3,0595	3,0613	+ 113	+ 121	+ 233	+ 245	+ 625	+ 666
Florin	2,7085	2,7024	+ 76	+ 81	+ 157	+ 167	+ 430	+ 464
F.B. (100)	15,2299	15,2389	– 11	+ 27	– 36	+ 46	– 311	– 73
F.S.	3,6127	3,6157	+ 136	+ 147	+ 282	+ 299	+ 819	+ 876
L (1 000)	4,9438	4,9476	– 138	– 123	– 300	– 271	–1 046	– 966
£	11,1122	11,1256	– 322	– 281	– 622	– 554	–1 335	–1 156

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9	9 9/16	9 11/16
DM	5 1/16	5 5/16	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6	6 3/4	6 1/2
Florin	6 3/8	6 5/8	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7	7	7 1/16
F.B. (100)	10 7/8	11 3/8	10 9/16	10 7/16	10 5/8	10 15/16	10 13/16	11 1/8
F.S.	1 1/2	2	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 3/4	14 1/8	14	14 3/8	14 3/4	15
£	14	14 1/4	14 3/16	14 5/16	14 1/16	14 3/16	13 1/8	13 1/4
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 3/16	11 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

La création de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée : un moyen d'éviter les «sociétés fictives»

En présentant, le 20 février en conseil des ministres, le projet de loi élaboré par la chancellerie, en liaison avec le ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme, visant à introduire dans le droit français une notion nouvelle, celle de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), le gouvernement a défini essentiellement quatre objectifs à l'appui de cette démarche :

1) Libérer l'esprit d'initiative en limitant la responsabilité indéfinie *qui pèse aussi bien sur le patrimoine* privé que professionnel de l'entrepreneur individuel, notamment commerçant ou artisan ;

2) Diminuer le recours aux «sociétés fictives». Il est probable qu'une majorité des cent vingt mille sociétés anonymes et des trois cent vint mille sociétés à responsabilité limitée (SARL), répertoriées en France sont de façade. La plupart d'entre elles emploient moins de dix salariés (1), et la comparaison avec l'Allemagne, qui a mis en place un statut de l'entreprise individuelle, confirme cette appréciation ;

3) Assurer une meilleure gestion des entreprises artisanales et commerciales et favoriser leur développement dans un cadre juridique adapté ;

4) Faciliter et encourager la transmission des entreprises familiales. Désormais, les entrepreneurs individuels, commerçants, artisans, mais aussi exploitants agricoles ou membres de professions libérales, pourront, selon certaines modalités *(voir encadré)* créer une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), dont le principal avantage sera de pouvoir séparer clairement de leur patrimoine personnel les biens affectés à leur entreprise, limitant ainsi leur responsabilité à ces mêmes biens, à l'instar de la pratique pour les associés d'une SARL. Dans le cas présent, l'entrepreneur qui décidait de se lancer «dans une aventure économique» en supportait tous les risques sur l'ensemble de ses biens – qui constituaient le *gage commun de ses créanciers* – et seule la possibilité de s'associer par contrat dans le cadre d'une autre structure juridique, moyennant une SARL, lui permettrait d'éviter cet écueil.

D'où l'émergence de nombreuses sociétés «de façade» ; une inflation que les pouvoirs publics veulent limiter tout en offrant un nouveau cadre juridique, fiscal et social à l'entrepreneur individuel et à l'artisan, conformément aux premières dispositions annoncées en novembre dernier lors d'un précédent conseil des ministres (*le Monde* du 30 novembre 1984). Sur ce dernier point, si la structure juridique a effectivement été mise en place en s'inspirant en partie de la loi allemande du 4 juillet 1980 sur la société à responsabilité limitée (GMBH) – qui peut être constituée dorénavant par une ou plusieurs personnes, – on remarquera que le texte gouvernemental ne comporte pas de précisions sur les deux autres volets du projet : fiscal et social (exception faite de la fixation à 4,8 % des droits d'enregistrement lors de la cession). Notamment en ce qui concerne la taxation du revenu du dirigeant de cette future entreprise et la possibilité éventuelle de bénéficier des avantages offerts aux salariés s'il est majoritaire dans cette EURL.

SERGE MARTI.

(1) Selon une étude commune réalisée par des notaires et des experts comptables, 83 % des SA (au nombre de 128 000) et 98 % des SARL (il en existe 346 000) emploient moins de 50 salariés, 16 % des SA et 22 % des SARL n'employant aucun salarié.

Une responsabilité limitée au montant des apports

Constituée par une seule et même personne, l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) est dotée d'une personnalité juridique distincte de celle de son créateur. Selon les règles principales suivantes :

- un capital minimum de 50 000 F, qui pourra être constitué par un apport soit en nature, *soit en numéraire effectué* par une seule et unique personne ;
- une responsabilité limitée à concurrence de cet apport ;
- un pouvoir de décision exercé personnellement par le créateur de l'entreprise dans le cadre du fonctionnement de cette personne morale ;
- *une soumission de l'EURL* à des droits d'enregistrement au taux de 4,8 % lors de la cession.

Selon la première version du pojet de loi rédigé par le ministère de la justice, et qui prévoit d'étendre ces dispositions à d'autres secteurs d'activité, les différents articles de ce texte (une dizaine en l'état actuel) comportent les prévisions suivantes *modifiant la loi du 24 juillet 1966* sur les sociétés :

La société est créée par un contrat conclu entre deux ou plusieurs personnes qui conviennent de mettre en commun des biens ou leur industrie en vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter. Mais, prévoit également ce document, *« elle peut être créée... par un acte unilatéral de volonté d'une seule personne »,* auquel cas cette personne est dénommée *« associé unique »*. Il est entendu qu'une personne physique ne peut être associé unique que d'une seule société à responsabilité limitée.

ÉTRANGER

La Commission de la CEE réduit fortement les subventions aux régions méditerranéennes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a modifié en baisse, le 20 février, ses propositions aux Dix sur le financement des programmes intégrés méditerranéens (PIM) qui *doivent préparer les régions méridionales* à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.

Conformément aux orientations annoncées la semaine dernière devant l'Assemblée européenne par son président, M. Delors (*le Monde* du 15 février), la Commission abandonne l'idée, proposée en mars 1983, *d'une enveloppe substantielle, soit* 6,6 milliards d'ECU (45,3 milliards de francs) de subventions pour une période de six ans. La dotation envisagée maintenant représente 2 milliards d'ECU (13,7 milliards de francs) sur sept ans.

Bruxelles prévoit toutefois l'octroi de prêts bonifiés à concurrence de 2,5 milliards d'ECU (17,2 milliards de francs) par la Banque européenne d'investissement (BEI) et au titre du « nouvel instrument communautaire » (ou facilité Ortoli). *La Commission propose aussi* d'aménager les politiques sociales et régionales de la Communauté, ainsi que le Fonds européen de modernisation des structures agricoles, afin que l'aide communautaire puisse bénéficier mieux et plus aux régions méditerranéennes.

Cette dernière disposition va sans doute soulever des difficultés du côté de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, qui sont des bénéficiaires importants du soutien de la CEE aux actions régionales et sociales des Etats membres. Pour leur part, les pays méditerranéens vont certainement souligner qu'il s'agit simplement de dénommer autrement des opérations qui, de toute façon, ne draineront pas plus d'argent vers leurs régions défavorisées.

La Grèce et l'Italie reçoivent déjà une large part des fonds régionaux. Toutefois, l'obstacle principal viendra probablement d'Athènes. M. Papandréou, premier ministre grec, – qui avait établi un lien lors du conseil européen de Dublin entre l'adoption des PIM par les Dix et l'élargissement de la Communauté, – peut mal accepter la marche arrière de la Commission.

MARCEL SCOTTO.

Selon M. Volcker

LA POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE AMÉRICAINE DOIT FAVORISER UNE NOUVELLE ANNÉE D'EXPANSION

Le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a annoncé le 20 février un très léger assouplissement de certains des objectifs monétaires pour 1985. Il a confirmé ainsi que cette institution entendait poursuivre la politique plus accommodante instaurée depuis l'été 1984, qui s'est traduite par une réduction de près de 3 points des taux d'intérêt américains.

Les objectifs, a indiqué M. Volcker, lors d'une déposition devant le Sénat devraient favoriser une nouvelle année d'expansion économique satisfaisante sans accélération de l'inflation. Toutefois ces perspectives économiques favorables ne doivent pas donner une *« fausse impression de sécurité »*, a-t-il indiqué en rappelant aux sénateurs *« l'urgence »* qu'il y avait à réduire substantiellement le déficit budgétaire.

M. Volcker a fait aussi état de prévisions économiques détaillées pour l'année en cours très proches pour l'essentiel de celles publiées précédemment par le gouvernement. Le produit national brut américain devrait progresser de 3,5 % a 4 % entre les derniers trimestres 1984 et 1985, tandis que le taux de chômage devrait se situer entre 6,7 % et 7 % en fin d'année contre 7,4 % en janvier dernier. Enfin le taux d'inflation devrait s'inscrire entre 3,5 % et 4 %. – *(AFP.)*

Pour la première fois

DES BANQUES NON MUTUALISTES VONT POUVOIR DISTRIBUER DES PRÊTS BONIFIÉS AUX ARTISANS

La «banalisation» bancaire progresse à grands pas. Au nom de la concurrence, la distribution des prêts bonifiés aux artisans (1), réservée jusqu'à présent à certains établissements mutualistes (Crédit agricole, Banques populaires et Crédit coopératif pour l'essentiel) pourra également être opérée par des banques «inscrites», c'est-à-dire membres de l'Association française des banques (AFB).

Ainsi, à côté des 7,2 milliards de francs distribués par les trois établissements privés, une enveloppe d'un montant total de 1,35 milliard de francs a fait l'objet d'une adjudication organisée par les pouvoirs publics à l'issue de laquelle six lots d'un montant identique (225 millions de francs) ont été alloués à divers réseaux : le Crédit lyonnais, la Banque nationale de Paris, la Société générale, le Crédit mutuel, et deux groupements de banques régionales constitués autour du Crédit du Nord et du Crédit commercial de France.

Consentis pour une durée de deux à quinze ans, ces prêts bonifiés destinés exclusivement aux artisans *sont assortis de taux compris entre* 9,10 %, au plus bas, pour certains prêts destinés à financer l'installation de jeunes artisans ou la création d'emploi, et 10,50 %/10,70 %, au plus haut, selon les établissements concernés. Ces derniers devront avoir passé une convention avec une société de caution mutuelle professionnelle et s'engager à communiquer au Conseil du crédit à l'artisanat (où sont représentés la profession et les pouvoirs publics) des informations sur leur activité de prêts à l'artisanat.

(1) Il existe en France 850 000 entreprises artisanales employant 1,8 million de salariés, 149 000 apprentis et 243 000 auxiliaires familiaux.

AUTOMOBILE

La commission américaine du commerce contre la limitation des importations japonaises

La limitation «volontaire» des exportations d'automobiles japonaises aux Etats-Unis depuis 1981 a coûté 1,1 milliard de dollars par an aux consommateurs américains, sans être d'une grande efficacité pour protéger les emplois, selon une étude publiée le 20 février par la commission fédérale du commerce. Ces restrictions, imposées par les autorités américaines, ont permis aux constructeurs automobiles de pratiquer des prix supérieurs de 394 dollars en moyenne par automobile, et leur abandon entraînerait la perte de *quatre mille six cents emplois seulement* (sur sept cent mille) dans l'industrie américaine.

Cette étude traduit l'opinion de l'administration, qui pousse le gouvernement à ne pas demander la prolongation de ces limitations après leur date d'expiration officielle le 31 mars prochain. En 1981, les constructeurs japonais avaient accepté de limiter leurs ventes aux Etats-Unis à 1,68 million de véhicules par an pendant trois ans, puis, l'an passé, de prolonger d'un an ces restrictions en relevant leur quota à 1,85 million d'unités.

Le président Reagan, dont dépend la décision finale, s'est vu recommander, mardi 19 février, par ses conseillers, de ne pas chercher à prolonger ces limitations. *« C'est aux Japonais de décider »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Le gouvernement américain aurait toutefois reçu des assurances des constructeurs japonais que les ventes d'automobiles nippones ne dépasseraient pas, en tout état de cause, 2,2 millions d'unités en 1985 si les limitations étaient levées. Les Américains semblent espérer que la levée de ces restrictions poussera les Japonais, en contrepartie, à ouvrir leur marché intérieur à certains produits américains. *« Nous voulons une action réciproque »*, a déclaré un membre de l'administration américaine cité par l'agence UPI. La décision américaine fait toutefois l'objet d'une vive opposition au sein du secteur automobile ou les constructeurs, à l'exception de General Motors, qui souhaite importer des véhicules japonais, et le syndicat des travailleurs de l'automobile réclament la prolongation des limitations.

AGRICULTURE

M. PHILIPPE LACARRIÈRE EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ONF

M. Philippe Lacarrière a été nommé directeur général de l'Office national des forêts (ONF) par le conseil des ministres du 20 février, en remplacement de M. Giacobi.

[Né le 5 août 1925 à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), *M. Philippe* Lacarrière, inspecteur général des finances depuis 1956 fut membre de différents cabinets ministériels : chargé de mission au secrétariat d'Etat aux *affaires économiques en 1955, conseiller* technique au cabinet de M. Antoine Pinay au ministère des finances en 1958, directeur du cabinet de M. Max Flechet, secrétaire d'Etat aux affaires économiques *en 1959-1960. Il devient* ensuite chef du service des affaires économiques et internationales au ministère des transports (1960) où il demeure directeur des transports terrestres de 1964 à 1973. *Il est secrétaire général* pour l'administration du ministère de la défense depuis 1973, membre du Comité de l'énergie atomique depuis 1974, et administrateur de l'ENA depuis 1976.]

AFFAIRES

Deux nouveaux regroupements d'agences de publicité

Deux nouveaux regroupements d'agences françaises de publicité ont eu lieu récemment. Le groupe Bélier, fondé en 1971 par M. Claude Douce, holding filiale d'Eurocom (agence Havas), troisième groupe de communication en France, a pris 54 % du capital de l'agence MBC, dirigée par M. Yves Michalon, pour créer l'agence Bélier Rive gauche.

Cette nouvelle société se propose, avec soixante-cinq salariés, de réaliser en 1985 un chiffre d'affaires de 200 millions de francs et de dégager une marge brute de 30 millions de francs. Sa vocation ? Avant tout, elle sera généraliste avec une prédilection pour le monde de l'édition, du livre, où elle est déjà bien placée.

Autre regroupement, celui des agences Roumagnac et DJW, deux des principales agences indépendantes françaises qui, réunies, se hissent dans les trente premières. Avec pour but avoué d'être parmi les dix premières à court terme.

MM. Pierre Dassas et Alain Roumagnac, patrons de la nouvelle agence, sont bien placés sur le marché de la promotion puisque Roumagnac a, par exemple, créé « *la féerie Haussmann* », animation de grands magasins parisiens pendant les fêtes de fin d'année. Ils sont également associés au douzième groupe mondial, l'américain Needham, car ils possèdent 51 % des parts de sa filiale française.

Enfin, M. Jacques Séguéla, à la tête de RSCG – Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard – vient d'annoncer la création de RSCG Unlimited. Cette société est créée « *pour répondre au nouveau problème de la publicité : la mondialisation. Les budgets internationaux*, note M. Séguéla, *sont désormais attribués à un groupe par un homme et un seul, le président, et il convient donc, pour le convaincre, de présenter une autre race de publicitaire, super professionnel, disponible, mobile et créatif* ».

La nouvelle société ne comptera donc que quatre membres : un « stratège », M. Denis Quenard, qui a quitté pour ce poste la fonction de directeur général de Havas Marsteller, un « homme de création », M. Thierry Granier-Deferre, jusqu'alors directeur de la création chez RSCG, un « homme de la globalisation », M. Jacques Séguéla lui-même et un « homme des médias » dont le nom n'est pas encore arrêté. RSCG Unlimited veut réaliser en deux ans un chiffre d'affaires de un milliard de francs.

O.S.

● **Chesebrough-Pond's rachète Stauffer Chemical.** – Le conglomérat américain Chesebrough-Pond's va racheter le groupe chimique également américain Stauffer Chemical, confirmant ainsi les rumeurs qui avaient circulé à Wall Street à ce sujet. Les conseils des deux entreprises se sont mis d'accord sur les termes de l'opération, que leurs actionnaires devront encore approuver. Chesebrough-Pond's se propose d'acquérir 50 % du capital de Stauffer pour 1 218 millions de dollars (12,18 milliards de francs) et de prendre une option d'achat sur 8 millions d'actions à émettre. Globalement, le coût de cette prise de contrôle atteindra 1,44 milliard de dollars (14,4 milliards de francs).

En acceptant l'offre présentée par Chesebrough-Pond's, Stauffer (1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires) veut assurer son avenir assombri par de récentes pertes (3,2 millions de dollars, pour le premier trimestre de l'exercice 1984-1985) occasionnées par la baisse des ventes de pesticides et le report d'un gros contrat signé avec l'URSS.

De son côté, Chesebrough-Pond's (1,7 milliard de dollars de chiffre d'affaires) va pouvoir diversifier ses activités dont la gamme s'étend déjà de la production de pâtes, à celle de vaseline en passant part les vêtements pour enfants et les matériels hospitaliers.

● **La Commission européenne prudente sur le marché de l'acier.** – La Commission européenne a décidé, le 20 février, de fixer pour le deuxième trimestre 1985 les quotas de production sidérurgique dans la CEE au même niveau que ceux appliqués au cours des trois premiers mois de l'année. Ils sont, en échange, sensiblement inférieurs pour les larges bandes à chaud (– 26 %) et le fil machine (– 13 %) par rapport au deuxième trimestre 1984. Bruxelles poursuit donc, malgré une légère reprise de la demande, une politique prudente en matière de quantités afin de consolider les prix sur le marché. Le contingentement obligatoire pour une large partie de la production européenne d'acier (70 %) est appliqué depuis octobre 1980 au titre de l'article 58 de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). – *(Corresp.)*

ÉNERGIE

Les structures de Charbonnages de France en question

Vers une société nationale

Quatre-vingts administrateurs, quatre présidents et autant de directeurs généraux, tous nommés par le gouvernement (1). Qui dit mieux ? « *Aucune entreprise française ne pourrait fonctionner dans ces conditions* », assure M. Michel Hug, directeur général de Charbonnages de France. « *Imaginez Renault...* » Faut-il revoir les structures des Charbonnages de France ? Cette question, laissée pendante depuis près d'un an faute de position politique claire sur le sujet, fait de nouveau l'objet de discussions au sein des pouvoirs publics, à l'occasion du départ à la retraite, le 17 mars prochain, de l'actuel président de CDF, M. Philippe Huet. Saisissant l'opportunité et désireux de profiter du climat favorable créé par l'annonce récente de résultats « *proches de l'équilibre en 1984* » – après subvention publique de 6,8 milliards de francs, – le directeur général, M. Hug, multiplie les demarches pour obtenir le cumul des deux fonctions et le titre de président-directeur général.

Derrière cette bagarre, apparemment symbolique, se cache un débat de fond : faut-il, ou non, donner à la direction de Charbonnages de France, une réelle autonomie de gestion et concentrer entre ses mains les pouvoirs de décision jusqu'ici éclatés entre quatre établissements ? Charbonnages de France est en effet composée de quatre établissements distincts dotés de l'autonomie financière et ayant chacun un président, un directeur général et un conseil d'administration, nommés par les pouvoirs publics (1). La direction de l'établissement central, couvrant l'ensemble du territoire, a, certes, traditionnellement un rôle prépondérant, mais ses pouvoirs sont relativement limités vis-à-vis des directions des trois houillères des bassins (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine et Centre-Midi), fort jalouses de leur autonomie. Outre la lourdeur inhérente à cette organisation, source de gaspillages importants, les inconvénients de cette situation sont aiguisés par la restructuration amorcée en 1984, qui implique la fermeture des puits les moins rentables, et qui oppose les différents bassins. Les plus productifs, comme la Lorraine, craignent de « payer pour les autres ». Les moins rentables, comme le Nord-Pas-de-Calais, se sachant condamnés, tentent au contraire de prolonger leur survie. La nomination récente des trois présidents des houillères de bassin au conseil d'administration de l'établissement central, a, en outre, souligne M. Hug, aggravé les choses, aboutissant à une situation « absurde » : « *Je détiens mes pouvoirs du conseil d'administration ; je suis par ailleurs contraint d'imposer des décisions aux présidents de bassins qui en sont membres. C'est pourquoi je demande le titre de président de ce conseil* », explique-t-il.

Des structures déraisonnables

Les pouvoirs publics sont fort embarrassés par ce problème. « *Les structures actuelles sont déraisonnables* », reconnaît-on au ministère de l'industrie. Pour autant, la solution proposée par M. Hug ne semble pas recueillir un écho favorable, sauf auprès du premier ministre. Deux problèmes se posent. D'une part, la réforme nécessaire des structures de CDF ne passe pas forcément par la concentration des pouvoirs au sein de l'établissement central, transformant celui-ci en véritable entreprise, capable de conduire une politique commerciale, financière et sociale plus dynamique, comme le suggère M. Hug. On peut aussi, à l'inverse, imaginer un « éclatement » des Charbonnages de France, les trois houillères de bassin reprenant totalement leur autonomie, ce qui de fait aboutirait à la suppression de l'établissement central allégeant ainsi considérablement les frais généraux.

Au-delà des questions de pouvoir, ces deux solutions opposées recouvrent des stratégies différentes. Dans un cas, la création d'une « société nationale du charbon », qui, à l'image des compagnies pétrolières, serait chargée de gérer toute la politique charbonnière du pays en France, mais aussi à l'étranger, et accompagnerait le déclin de la production française d'un rôle accru dans la commercialisation de la houille et le développement de techniques nouvelles (gazéification), la prospection et l'exploitation des mines situées hors du territoire, ainsi que dans l'importation – jusqu'ici monopole de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC). Dans l'autre, une décentralisation accrue laissant à chaque région productrice le soin de gérer son avenir, en s'appuyant sur les services de CDF-énergie pour la commercialisation et laissant à l'ATIC son rôle.

Second problème : cette réforme de fond, quel qu'en soit le sens, ne peut être décidée qu'après consultation du Parlement, la modification des structures nécessitant une loi... ce qui explique les hésitations du gouvernement, peu soucieux de rouvrir le dossier charbon sur la scène publique, à quelque temps d'échéances politiques importantes. N'ayant aucune chance réelle d'obtenir une réforme légale des structures, la direction générale des Charbonnages de France a engagé depuis l'été une « réorganisation interne », qui certes, a pour effet d'alléger les effectifs et de permettre une meilleure coordination de la politique, mais a également pour conséquence de concentrer les pouvoirs réels de décision au sein de l'établissement central.

Cette réorganisation se heurte dans les bassins à de vives résistances. C'est pour les vaincre que la direction générale tente donc d'obtenir, à l'occasion du remplacement du président, un renforcement de ses pouvoirs. « *On me demande de redresser les comptes de CDF. Je suis prêt à faire face à mes responsabilités dans la mesure où j'ai la liberté d'agir* », assure M. Hug, expliquant que, dans les structures actuelles, les personnes que dérange la restructuration engagée se sentent « *légitimées* ». La décision du gouvernement sur la nomination du nouveau président de CDF aurait donc clairement un sens politique dépassant le débat sur les hommes, puisqu'elle permettrait, de fait, d'accélérer la mise en place de la réorganisation interne voulue par la direction générale et reviendrait à une réforme de structures camouflées.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) A l'exception des représentants du personnel aux conseils d'administration qui sont élus.

LOGEMENT

M. Roger Quilliot remplace M. Albert Denvers à la présidence de l'Union des HLM

Passation des pouvoirs prévue de longue date à l'Union nationale des HLM. Annoncé au dernier congrès HLM (*le Monde* du 30 mai 1984), confirmé au comité directeur du 12 septembre suivant, le départ de M. Albert Denvers, qui présida pendant trente ans le mouvement HLM, a été fixé par lui-même pour le jour de son quatre-vingtième anniversaire, le 21 février.

M. Roger Quilliot, qui le remplace, avait dès longtemps vocation à lui succéder : ne présidait-il pas, avant de devenir ministre, la Fédération des offices d'HLM ? Ministre de l'urbanisme et du logement dans les trois gouvernements Mauroy, du 23 mai 1981 à octobre 1983, le maire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), connu surtout par la loi sur les rapports entre locataires et propriétaires, redevenu sénateur depuis, s'était défendu de vouloir être le « *ministre des HLM* », manifestant à leur égard une exigence de rigueur que tempérait à peine sa compréhension des problèmes du mouvement HLM.

M. Quilliot hérite d'un mouvement HLM qui n'a pas encore réussi, malgré les efforts de son prédécesseur, à obtenir de tous les organismes une gestion transparente et saine qui en assurerait la solidité. Les difficultés de financement du logement, la baisse des revenus des familles ont rendu cette tâche encore plus complexe. De plus, à l'approche des échéances électorales et dans la mesure où les dirigeants d'organismes HLM ont souvent des responsabilités politiques locales ou nationales, M. Roger Quilliot va devoir, au sein d'un sérail qu'il connaît bien, faire appel a toutes les ressources de sa diplomatie souriante et ferme pour maintenir la cohésion d'un mouvement disparate.

J. D.

هكذا من الأصل

SOCIAL

Réactions réservées sur les mesures en faveur du travail à temps partiel

A l'issue du conseil des ministres qui venait d'arrêter des mesures en faveur du travail à temps partiel (*le Monde* du 21 février), M. Michel Delebarre, ministre du travail, a précisé que ces dispositions entreront en vigueur en mars 1985. La prime offerte aux entreprises qui embaucheront a été fixée à 6 000 F par emploi en 1985 et à 3 000 F en 1986 et 1987. L'objectif retenu est de cinquante mille personnes, dont quarante mille demandeurs d'emploi, et le coût pour l'Etat s'élèverait cette année à 800 millions de francs. Dans la soirée, au cours d'une réunion publique qu'il présidait à Rodez (Aveyron), M. Delebarre a déclaré que les mesures « *sont ponctuelles afin d'aider les demandeurs d'emploi de longue durée à trouver les éléments d'insertion dans la vie sociale* ».

Si l'on excepte l'appréciation positive du secrétaire général du Syndicat des chômeurs, M. Maurice Pagat, les réactions des partenaires sociaux sont soit sévères, soit réservées. « *Même si elles ne sont pas l'idéal, de telles mesures peuvent contribuer à sortir une partie des chômeurs de la situation dans laquelle ils se trouvent* », a déclaré M. Pagat à Rouen.

Le CNPF, pour sa part, « *juge inadaptées les mesures* » et rappelle qu'il faut « *stimuler l'offre pour les entreprises par des incitations suffisantes* ». Regrettant que le gouvernement ait « *préféré une fois de plus l'attribution d'une subvention à un allègement des charges* », le CNPF entend surtout faire remarquer que les solutions étaient les « *points sur lesquels les partenaires sociaux avaient mis l'accent lors de la négociation sur la flexibilité* ».

Cette référence aux récentes négociations est également présente dans les communiqués des organisations syndicales, qui toutes voudraient que ces mesures, comme d'autres, fassent l'objet de négociations entre les partenaires sociaux. « *La CGT est mise devant le fait accompli* » déclare la première centrale syndicale, pour qui la consultation par le ministre a été « *une parodie de concertation* ». Estimant qu'il s'agit d'introduire « *une partie des dispositions contenues dans le projet patronal sur la flexibilité* », la CGT considère « *ces dispositions comme dangereuses* ». Elle appelle ses organisations à intervenir « *afin d'empêcher la casse d'emplois à temps plein et leur remplacement par des postes de travail à temps partiel* ».

Pour Force ouvrière, qui réaffirme au passage son opposition aux TUC, « *l'institutionnalisation du travail à temps partiel ne constitue pas une réponse véritable aux difficultés que connaissent les chômeurs (...)* ». Méfiante, la centrale de M. Bergeron imagine « *tous les inconvénients qui s'attachent à un emploi minoré par rapport au contrat de travail à temps normal* ».

Egalement prudente, la CFDT estime que « *ces mesures doivent être précisées* » pour éviter « *les utilisations abusives telles que des licenciements suivis d'embauche à temps partiel* », ou pour prévoir « *le droit prioritaire du passage ultérieur à temps plein* ». La CFDT insiste également sur la nécessité d'une négociation, à ce sujet, avec le CNPF.

Parmi les réactions politiques, le jugement du Parti communiste est le plus catégorique, comme en témoignent les articles publiés par *l'Humanité* les 20 et 21 février. « *Soyez flexibles, partagez le chômage* » titrait le quotidien communiste, qui ajoutait « *patronat et gouvernement imposent l'emploi précaire* ». La prime de 6 000 F fait l'objet des critiques les plus vives. Elle est qualifiée de « *dangereuse* » par Martine Bulard, dans un article, qui y voit « *un encouragement aux licenciements* ».

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL CHEZ THOMSON

Peu d'effets sur les coûts et sur l'emploi

La société Thomson grand public, constituée en 1983 pour regrouper l'ensemble des activités du groupe Thomson dans les secteurs de l'électroménager et de l'électronique grand public, a cofinancé, avec le ministère de la recherche et de l'industrie, des travaux d'un chercheur afin de connaître le coût des mesures de réduction du temps de travail. Depuis 1981 Thomson grand public, confronté à des problèmes de sureffectifs, s'est engagé dans une politique de réduction du temps de travail pour 17 500 salariés sur 21 000 salariés qu'elle emploie en France. En mars 1984 plus de 6 000 (près du tiers) travaillent moins de 35 heures par semaine et 8 400 moins de 36 heures. Il était important pour la société d'évaluer le coût de ces mesures avant d'en décider la poursuite.

Les résultats de cette étude sont étonnants : quelle que soit l'importance de la réduction du temps de travail (39 heures, ou 35 heures par semaine le coût pour l'entreprise est le même, 1,50 % à 2 % de la masse salariale. L'auteur du rapport, M. Pascal Charpentier, explique cette conclusion par le fait que les entreprises qui ont le plus fortement réduit la durée du temps de travail ont obtenu des contreparties des salariés : accélération des cadences, diminution de certaines primes et de temps de pause. D'autre part, la réduction du temps de travail n'a, en aucun cas, modifié le niveau de la productivité des entreprises, n'a en rien bouleversé leurs perspectives et leurs stratégies et n'a pas généré d'investissements spécifiques.

En ce qui concerne l'emploi, la réduction du temps de travail a contribué essentiellement à retarder ou à atténuer les licenciements plutôt qu'à créer des postes. Cependant, du point de vue des salariés, elle est perçue de manière assez négative car ils y voient une mesure plutôt imposée que réellement revendiquée et ils retiennent surtout les contreparties : réorganisation, pertes d'avantages.

L'auteur souligne d'ailleurs que la réduction du temps de travail « *désamorce les conflits sociaux lors de restructuration et met au premier plan des négociations la notion de gains de productivité* ». Ainsi, les sociétés industrielles de Thomson grand public qui connaissent des difficultés économiques en ont fait le pivot de leur politique.

EN HAUTE-LOIRE

Le licenciement de cinq élus CGT des usines Ducellier devient un conflit politique

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Quatre cents personnes environ sur la place de Jaude à Clermont-Ferrand : c'est la « *première riposte* » proclame le responsable de l'union locale CGT, qui a appelé à la manifestation le 20 février. La FEN s'y est associée. L'autorisation, le 7 février, par le ministre du travail, M. Michel Delebarre, de cinq licenciements d'élus CGT des usines Ducellier, situées dans le val d'Allier, dans la région d'Issoire, à cheval sur les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, a provoqué la colère. Un épisode de plus dans l'histoire mouvementée des conflits sociaux chez cet équipementier automobile français, contrôlé par le groupe Valéo.

« *La veille*, explique l'un des licenciés, M. Pierre Mercier, *nous avions reçu par lettre recommandée la signification du jugement du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, établi le 31 janvier, selon lequel les licenciements disciplinaires étaient refusés. On a voulu couper nos têtes. Le vrai sens de la décision ministérielle est là et, en fait, il s'agit de licenciements politiques.* »

L'accusation s'appuie sur le fait que les cinq personnes concernées sont également des responsables actifs du Parti communiste français. M. Mercier est candidat aux prochaines élections cantonales à Auzon (Haute-Loire). La CGT et le PCF donnent à ce dossier une valeur nationale : « *J'étais au vingt-cinquième congrès avec un de mes camarades licenciés, lorsque nous avons appris la nouvelle. Selon moi, la date choisie constitue en soi une provocation du pouvoir en place.* »

L'affaire constitue une sérieuse pierre d'achoppement avec les socialistes locaux. Un tract met en cause les élus du PS de la région d'Issoire. La séance du conseil régional en date du 11 février fut saisie d'une motion du groupe communiste demandant l'intervention du premier ministre pour annuler la décision. L'opposition s'abstint et les socialistes votèrent contre, ce qui provoqua la sortie immédiate de M. André Lajoignie, député de l'Allier et membre du bureau politique du PCF.

Depuis, un appel national a été lancé : « *Droits de l'homme chez Ducellier* », relayé quotidiennement par *l'Humanité* qui publie les résultats de la campagne de pétition. Les cinq militants répondront la semaine prochaine à une invitation des sections CGT de Renault. M. Alphonse Véronèse, secrétaire confédéral chargé du secteur économie sociale, est venu à Clermont-Ferrand et il indique : « *Nous élaborons au niveau national un dossier sur les attaques contre les libertés dans les entreprises car elles se généralisent. Nous examinons une riposte appropriée. Si le pouvoir croit régler la crise avec des syndicats dociles, il se trompe lourdement.* »

Sur place, dans le Val d'Allier, la CGT prépare ce qu'elle appelle « *la consultation démocratique des travailleurs et de la population* ». Cette consultation pourrait avoir lieu le 1er mars. Il est probable que la question posée à cette occasion tourne autour d'un appel à la grève générale dans ce bassin d'emplois particulièrement touché par la crise.

LLIBERT TARRAGO.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Libération des prix des cycles et cyclomoteurs en juillet.** — Les prix des cycles et cyclomoteurs, des lave-vaisselle, des verres de bouteilles de champagne, des machines pour blanchisseurs et teinturiers, ainsi que ceux de la quincaillerie non professionnelle (articles métalliques divers) vont être libérés à la date du 1er juillet 1985.

Agriculture

● **La FNSEA conteste la représentativité d'organisations minoritaires.** — La FNSEA a boycotté, mercredi 20 février, la réunion du CSO (Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire). Cette réunion était placée sous la présidence de M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture. La principale centrale syndicale paysanne entendait ainsi protester contre la présence d'organisations syndicales « minoritaires ». La Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans, le MODEF et la Fédération française de l'agriculture (FFA) n'ont pas de notoriété nationale, a indiqué un porte-parole de la FNSEA. Un décret publié à la fin de 1984 avait élargi la composition du CSO, et c'était la première réunion du conseil dans sa nouvelle formation.

● **Les fermiers et métayers en quête d'un statut.** — Réunis pour leur trente-septième congrès annuel, à Paris, les 20 et 21 février, les fermiers et métayers (une exploitation agricole sur deux) se sont fixé comme objectif en 1985 : « *la reconnaissance d'un statut de l'exploitant et de l'entreprise agricole* ». En droit français, l'exploitant agricole ne dispose pas de « *la réelle maîtrise du sol qu'exige une gestion rationnelle et moderne de l'exploitation* », souligne la Section nationale des fermiers et métayers (SNFM).

Social

● **M. Krasucki met en accusation le CNPF.** — Dans une interview que publie l'hebdomadaire *l'Usine nouvelle*, dans son numéro du 21 février, M. Krasucki, secrétaire général de la CGT, s'en prend violemment au CNPF, qui se croit « *dans une position de force pour imposer une régression sociale* ». Le patronat ne « *pense qu'à imposer un véritable recul de la civilisation* », poursuit M. Krasucki qui estime que « *le CNPF exerce une autorité comme il n'en a jamais eue et une très forte influenece sur le gouvernement* ».

● **SNPMI : M. Gérard Deuil voit ses pouvoirs limités.** — Le conseil national du SNPMI (Syndicat national du patronat moderne et indépendant) a confié à M. Gérard Delval, patron d'une entreprise de transport, une mission de restauration du syndicat. Il est chargé d'assainir les finances, qui accusent un déficit cumulé de 6 millions de francs (le licenciement de vingt-quatre permanents sur cent dix est prévu), et de mettre en place une nouvelle organisation. M. Gérard Deuil reste président du SNPMI,

● **365 suppressions d'emplois supplémentaires aux Ateliers français de l'Ouest.** — La CFDT et la CGT ont repoussé le plan social et financier présenté au comité central d'entreprise aux Ateliers français de l'Ouest (AFO), leader en France de la réparation navale. Le plan social consisterait en 365 suppressions d'emplois qui s'ajouteraient aux 700 de l'année précédente.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERBAIL

Croissance du chiffre d'affaires et des résultats
Distribution d'un dividende actions

Le conseil de surveillance s'est réuni le 13 février 1985 sous la présidence de M. Jean Martineau. Il a entendu le rapport présenté par M. Jean-Baptiste Pascal, président du directoire. L'exercice est caractérisé par une forte croissance des engagements puisque la production atteint F 583 896 925 HT contre F 321 271 560 HT en 1983, soit + 81,38 %. Dans ce total, les investissements patrimoniaux destinés à la location simple représentent F 184 000 000 HT contre 73 100 000 en 1983 et ceux relevant du crédit-bail immobilier F 399 986 000 HT contre 248 172 000 en 1983.

Le total des engagements bruts est de 3 267 000 000 au 31 décembre 1984 (patrimoine : 712 669 000, crédit-bail 2 554 331 000).

Simultanément à ce développement important des engagements nouveaux, les décaissements effectifs de la société sur affaires anciennement ou nouvellement contractées ont connu un rythme soutenu (F 550 000 000 contre F 178 000 000 en 1983). L'emprunt à warrants émis en mai dernier a contribué pour sa part à la couverture de ces investissements.

Le résultat courant de l'exercice est passé de F 126 761 498,90 à F 151 592 129,32, soit une progression de 19,50 %. Le directoire a proposé au conseil de surveillance de doter F 22 815 895,59 d'amortissements exceptionnels des frais d'établissement.

Il sera proposé à l'assemblée un coupon de 34,25 F contre 32 F l'an dernier, soit une progression d'un peu plus de 7 %. La possibilité de percevoir le dividende sous forme d'actions, dans des conditions à déterminer par l'assemblée générale convoquée pour le 29 mars prochain, demeure ouverte. Si l'assemblée générale l'approuve, le choix des actionnaires devra s'exercer avant le 17 juin prochain, date qui sera également celle de la mise en paiement du coupon.



L'ensemble des magasins a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 3 Milliards de Francs, en progression de 20,7 % par rapport à l'exercice précédent.
Le chiffre d'affaires TTC consolidé provisoire de l'exercice 1984 pour le Groupe s'élève à 3 Milliards 320 Millions contre 2 Milliards 875 Millions l'année précédente, ce qui représente une progression de 15,5 %. Les prévisions du Groupe pour 1985 s'élèvent à 3 Milliards 900 Millions TTC, en progression de 17,5 % sur 1984.
Le programme d'expansion de l'année prévoit à ce jour 7 ouvertures de nouveaux magasins.
Le nombre total de magasins du Groupe sera ainsi porté à 75 unités auxquelles s'ajoutent les 3 négoces de matériaux du Nord, de l'Est et de la région lyonnaise.
Le développement de CASTORAMA a permis de créer, en 1984, 300 emplois nouveaux, ce qui porte le nombre total de salariés à près de 4 600 personnes.

DUBOIS INVESTISSEMENTS, Holding de Castorama, est cotée à la Bourse de Lille.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE ET DE PRODUITS MANUFACTURÉS S.C.G.P.M.

au capital de 10 800 000 francs porté à 11 880 000 francs
Siège social à PARIS-10e, 13, rue Yves-Toudic
R.C. PARIS 58 B 1495

AVIS

L'assemblée générale Extraordinaire, réunie le 28 décembre 1984, a décidé une augmentation de 10 % du capital de SCGPM qui est donc passé de 10 800 000 francs à 11 880 000 francs par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites.

Il s'agit de la première distribution gratuite depuis que la SCGPM a été admise au second marché boursier le 12 juillet 1983. Cette distribution prendra effet à compter du 25 février 1985 sur la base d'une action nouvelle, jouissance au 1er janvier 1984, pour dix actions anciennes, soit une création de 10 800 actions nouvelles.

Le capital social fixé à 11 880 000 F se trouve désormais divisé en 118 800 actions de 100 francs chacune.



SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT

Société d'investissement à capital variable



Le conseil d'administration de la Société nationale d'investissement SICAV, réuni le 18 février 1985 sous la présidence de M. Henri Parent, a définitivement arrêté les comptes de l'exercice 1984.

Le nombre de titres en circulation au 28 décembre s'élevait à 1.435.726 contre 1.607.334 au 30 décembre 1983. Le montant de l'actif net en fin d'exercice s'établissait à 1.358.092.213,66 F contre 1.617.249.345,03 F un an auparavant et la valeur liquidative par titre ressortait à 945,93 F contre 1.006,17 F. Compte tenu d'un dividende de 42,00 F mis en paiement le 11 avril 1984, l'actif net par titre s'est effrité de 1,8 %.

Le résultat net d'exploitation de 97.248.606,67 F permettra au conseil de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le jeudi 4 avril 1985 à 15 heures, 61, rue de la Victoire, 75009 PARIS, **la distribution d'un dividende de 46,00 F en hausse de 9,5 % par rapport à l'année précédente,** auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,85 F.

Carnet des Entreprises

• MÉDIA SYSTEM

M. SERGE PEREZ

est nommé directeur général de Média System SA. Média System, filiale de Publicis Conseil, est la première agence française de communication sociale d'entreprise. M. Serge Perez, trente ans, Sup de Co Dijon, DEA marketing, est entré à l'agence en 1980.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner au 770-85-33.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 février

Le « CAC » superstar

La Bourse de Paris a, mercredi 20 février, continué de monter. Mieux : elle a accentué son avance et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 0,6 % environ.

Déjà au sommet la veille (201,5), l'indice CAC, c'est-à-dire le thermomètre officiel mesurant la température à la corbeille, a passé la cote 202. Mais cela, on ne devait le savoir que dans la soirée. Le « CAC » n'a cependant pas été seul à voir son nom au haut de l'affiche. L'action Avions Marcel Dassault l'y avait, en quelque sorte, précédé en montant de près de 10 % à 1 100 F, son plus haut niveau de toujours. Première cotée à la corbeille, elle a peut-être donné des idées aux autres. Dans les travées, l'on reparlait d'achats étrangers. C'est l'argument employé par les fondés de pouvoir, qui refusent de parler pour ne pas trahir le secret professionnel, ou qui ne savent pas quoi dire. En fait, il semblerait bien que des organismes de placement collectif aient procédé à des achats. Quelques-uns l'assuraient à l'ombre des échafaudages mis en place pour effectuer les travaux de restauration de la face intérieure nord du bâtiment central en piteux état.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle hausse aura pour effet de relever les cours de compensation. D'un mois sur l'autre, les valeurs ont déjà monté de 4 %.

L'attention s'est portée sur L'Oréal, Béghin, Radiotechnique, Esso, CFP, Lafarge, Peugeot, Bic, Printemps, Roussel-Uclaf.

La devise-titre a monté dans le sillage du dollar et s'est échangée entre 10,86 F et 10,93 F (contre 10,80 F-10,86 F).

Statu quo sur l'or à Londres : 302,85 dollars l'once contre 302,60 dollars.

A Paris, le lingot a valu 98 400 F (+300 F), et le napoléon 575 F (−2 F).

NEW-YORK

Reprise légère

Pas très en *forme* ces derniers temps, Wall Street s'est, mercredi, un peu remis en jambe. Pas immédiatement. Il fallut attendre deux heures avant de voir le marché reprendre sa progression. Peu avant la clôture, celui-ci avait rattrapé son retard initial et, au coup de cloche final, il enregistrait une modeste avance avec l'indice des industrielles à 1 283,12 (+ 2,54 points).

Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 999 valeurs traitées, 812 ont monté, 759 ont fléchi et 428 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, le sentiment était à l'optimisme. Très attendues, les déclarations faites devant le Sénat par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, sur la politique monétaire de la Banque centrale ont un peu déçu. Mais comme il en ressortait que, malgré un certain flou sur le niveau des taux d'intérêt, le Fed n'envisageait pas de resserrer les conditions de crédit, les opérateurs n'ont pas trop mal réagi. Autres facteurs positifs : l'annonce d'une augmentation de 0,5 % des revenus personnels en janvier, mais aussi la prévision faite par *IBM* sur l'accroissement de ses livraisons.

Très faible la veille, l'activité s'est accélérée et 118,21 millions de titres ont changé de mains, contre 90,40 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 19 fév.	Cours du 20 fév.
Alcoa	38 1/8	37 7/8
A.T.T.	21 1/2	21 1/2
Boeing	64 1/4	64 1/4
Chase Manhattan Bank	53 5/8	53 1/4
Du Pont de Nemours	53 5/8	53 3/8
Eastman Kodak	68 3/4	69
Exxon	47 1/4	46 3/8
Ford	45 1/4	44 3/4
General Electric	63 1/2	63 1/2
General Foods	59	58 3/4
General Motors	78 5/8	78 5/8
Goodyear	28 3/8	28 5/8
I.B.M.	131 7/8	133 3/4
I.T.T.	33	32 3/4
Mobil Oil	27 7/8	27
Pfizer	40 1/8	39 1/4
Schlumberger	42 1/4	41 3/8
Texaco	35 5/8	35 3/4
U.A.L. Inc.	46 5/8	46 1/4
Union Carbide	39 5/8	39 1/2
U.S. Steel	27 7/8	28
Westinghouse	31 3/8	31 3/8
Xerox Corp.	45 1/2	45 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ECHO BAY MINES. – Cette société canadienne d'exploitation de mines d'or sera introduite, le 10 avril 1985, sur le marché officiel de la Bourse de Paris par un consortium bancaire animé par la Banque Louis-Dreyfus. Déjà cotée sur les places canadiennes (Montréal, Toronto, Alberta) et aux États-Unis (à l'American Stock Exchange de New-York, où elle figure à la quatrième ou cinquième place en termes de volume d'affaires traité), Echo Bay, qui prendra ainsi pied pour la première fois sur une Bourse européenne, a également d'autres projets de cotation, y compris sur des places asiatiques, précisent les dirigeants de la banque. Détenue à 7 % environ par la Caisse des dépôts de Montréal, principal actionnaire connu, cette société vient de racheter, le 11 janvier 1985, à la société Louisiana Land and Exploration la totalité des actions de la firme américaine Copper Range pour la somme de 55 millions de dollars.

Cette introduction d'une mine d'or à la Bourse de Paris peut paraître malvenue, alors que les valeurs aurifères ont chuté de 25 % à 30 % en 1984 sur l'ensemble des places boursières dans le sillage d'un métal fin très déprimé, mais Echo Bay a évolué à contre-courant en gagnant près de 27 % l'année dernière à la Bourse de Toronto. L'indice des mines d'or de la Bourse de Toronto a d'ailleurs progressé de 6,3 % en janvier 1985, Echo Bay s'adjugeant, pour sa part, une hausse de 4,3 % (le cours est passé de 11 5/8 à 12 1/8 dollars canadiens), souligne la Banque Louis-Dreyfus dans sa dernière revue mensuelle des mines d'or.

La demande soutenue de mines d'or canadiennes émanant surtout des investisseurs institutionnels nord-américains semble s'expliquer par l'arbitrage qu'ils font actuellement entre les titres de métaux non ferreux et les valeurs aurifères, indique la banque, ses dirigeants évaluant à quelque 2 milliards de dollars le montant des placements en mines d'or effectué par les organismes et fonds américains.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	19 fév.	20 fév.
Valeurs françaises	108,6	109,8
Valeurs étrangères	112,8	113,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 fév.	20 fév.
Indice général	201,5	203,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 février .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 fév.	21 fév.
1 dollar (en yens)	261	261,50

BOURSE DE PARIS Comptant 20 FEVRIER

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1821	1845	Aler	221	....
Calberson	349 50	349	Borie	295	....
C.D.M.E.	751	760	Cellulose du Pin	76	81
C. Equip. Elect.	302	297	C.G.M.	10	....
Dafsa	280	285	Cochery	28	....
Dauphin O.T.A.	2000	2005	C. Sabl. Seine	110 50	....
Filipacchi	580	580	Coparex	500	500
Guy Degrenne	740	742	F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Marlin Immobilier	337 50	338	La Mure	60	....
Métallurg. Minière	221 20	224 90	Mic	195	....
M.M.B.	400	400	Profils Tubes Est	1 52	....
Om. Gest. Fin.	280 50	280 50	Pronuptia	122 10	....
Petit Bateau	335	339	Ripolin	....	....
Petrofigaz	725	740	Rorento N.V.	124 10	125 90
Pochet	1520	1520	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Poron	318	315	S.P.R.	174	....
S.C.G.P.M.	324	330	Thann et Mulhouse	91	92
Soflbus	202	210 80 d	Total C.F.N.	43	....
Sovac	780	780	Ufinex	335	....

SICAV 20/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	285 79	272 83	Japacic	122 21	116 67
Actions-Investiss.	291 27	278 08	Laffitte-crt-terme	122088 11	122088 11
Actions sélectives	418 50	399 52	Laffitte-Expansion	700 30	668 54
Audificand	430 34	410 83	Laffitte-France	230 83	220 34
A.G.F. 5000	282 75	269 93	Laffitte-Japon	230 81	220 34
Agfimo	455 74	435 07	Laffitte-Oblig.	150 23	143 42

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1641	1641	1642	+ 0 06
4100	C.N.E. 3 %	4076	4076	4075	− 0 02
1460	Electricité T.P.	1432	1430	1430	− 0 13
1050	Renault T.P.	1024	1038	1038	+ 1 36
515	Esso S.A.F.	526	535	549	+ 4
1250	Eurafrance	1345	1341	1341	− 0
920	Euromarché	880	900	900	+ 2
925	Europe n° 1	1004	1034	1025	+ 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
295	Gén. Belgique	291	294	294	+ 1 03
680	Gén. Electr.	683	687	687	+ 0 58
885	Gen. Motors	861	866	865	+ 0 47
59	Goldfields	61	61	61	....
37	Gd Metropolitain	36 10	36 80	36 80	+ 1 93
135	Harmony	145 90	145 90	145	− 0 61
38	Hitachi	36 80	36 05	36 05	− 2 03
625	Hoechst Akt.	639	645	648	+ 1 40
99	Imp. Chemical	99 30	102 30	102	+ 2 71
145	Inco. Limited	145	148 30	147 90	+ 2
1390	IBM	1430	1452	1451	+ 1 46
164	Sony	179 90	181 50	182 40	+ 1 38
220	T.D.K.	259	264	263	+ 1 54
18	Toshiba Corp.	17 80	17 70	17 70	− 0 56
1000	Unilever	979	996	996	+ 1 73
420	Unit. Techn.	475	476	474	− 0 21
860	Vaal Reefs	970	973	969	− 0 10
375	West Deep	410	400 80	399	− 2 68
300	West Hold.	320	319	319 70	− 0 09
480	Xerox Corp.	488	496 40	495	+ 1 43
1 81	Zambia Corp.	2 10	2 09	2 09	− 0 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/2	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 139	10 162	9 820	10 280
ECU	6 805	6 809	....	....
Allemagne (100 DM)	306 920	306 870	294	314
Belgique (100 F)	15 223	15 210	14 800	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 170	270 160	260	280
Danemark (100 krd)	85 530	85 500	80	89
Norvège (100 k)	106 980	107	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 069	11 088	10 700	11 500
Grèce (100 drachmes)	7 480	7 490	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 954	4 951	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	360 300	360 950	348	368
Suède (100 krs)	108 450	108 620	104	111
Autriche (100 sch)	43 580	43 590	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 551	5 546	5 150	5 650
Portugal (100 esc.)	5 590	5 565	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 544	7 519	7 310	7 630
Japon (100 yens)	3 876	3 901	3 780	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/2
Or fin (kilo en barre)	98500	98800
Or fin (en lingot)	98100	98400
Pièce française (20 fr)	577	575
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	567	572
Pièce latine (20 fr)	562	564
Souverain	708	711
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	2070	2080
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3850
Pièce de 10 florins	587	590

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Un groupe d'investisseurs étrangers pourrait reprendre Chaffoteaux et Maury

Deux sociétés à capitaux arabes, Spiralstream et Gem Petroleum, ont reçu des autorités judiciaires françaises un avis favorable pour la reprise de Chaffoteaux et Maury (chauffe-eau et chaudières, 3 400 salariés).

Le tribunal de commerce de Paris a émis un avis favorable le 20 février pour ce plan de reprise ne prévoyant aucun licenciement « sec ».

Chaffoteaux et Maury, numéro un français de sa spécialité, a accumulé, selon la CGT, un passif de 500 millions de francs et avait bénéficié en avril dernier d'une suspension provisoire des poursuites. Dans l'impossibilité d'honorer les 16 millions de francs de la première échéance de son plan de redressement, l'entreprise avait fait l'objet de deux propositions de reprise qui ont été soumises au tribunal de commerce de Paris.

Le numéro du « Monde » daté 21 février 1985 a été tiré à 439 792 exemplaires

LA TENSION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Expulsion de quatre dirigeants du Front calédonien (extrême droite) et rappel d'un capitaine de gendarmerie

De notre correspondant

Nouméa. – A Thio, le chef du centre minier de la société Le Nickel a été sérieusement blessé à l'œil par un jet de pierres alors qu'il circulait en voiture aux abords de la tribu de Saint-Philippo, où des affrontements avaient opposé dimanche des Mélanésiens aux forces de l'ordre. Plusieurs autres véhicules ont été la cible d'attaques similaires. Dans le port de Thio, une chaloupe appartenant à la société Le Nickel a été incendiée ainsi que deux maisons. Pour cette localité, le haut commissaire a décidé d'avancer à 19 heures le couvre-feu, alors qu'à Nouméa cette mesure a été assouplie et limitée entre 2 heures et 5 heures du matin.

A la demande du général Deiber, commandant les forces de gendarmerie en Nouvelle-Calédonie, et en accord avec M. Edgard Pisani, le ministre de la défense a décidé le *« retour anticipé en métropole dans l'intérêt du service »* du capitaine Saffrey, commandant la compagnie de gendarmes de La Foa. Il lui est reproché d'avoir favorisé le passage vers Thio, dimanche dernier, des responsables du Front calédonien et d'avoir transmis des informations incomplètes au général Deiber.

Un arrêté d'expulsion a été pris par le délégué du gouvernement, M. Edgar Pisani, contre cinq personnes, quatre dirigeants du Front calédonien et un sympathisant du mouvement.

D'autre part, au cours d'une visite dans une ferme européenne, à Moindou (côte ouest), M. Pisani a notamment déclaré : *« La seule solution, c'est l'indépendance-association. Pour cela, il faut écouter l'autre et dialoguer. Le peuple canaque ne veut pas que l'indépendance qu'il réclame signifie le départ de la France. Si j'ai tort, que M. Ukeiwé vienne me démontrer que j'ai tort. Je ne suis pas là pour imposer le plan Pisani. Je suis là pour trouver la solution permettant aux communautés de vivre durablement ensemble. »*

Le président du Front calédonien, M. Claude Sarran, trente-quatre ans ; les deux vice-présidents, MM. Michel Reuillard, Alain Dagostini et son épouse, ainsi que M. Emile Lebargy, non inscrit au Front calédonien, mais président de la section calédonienne de l'Union nationale des parachutistes. Tous se sont vu notifier, jeudi en début d'après-midi, leur expulsion du territoire de Nouvelle-Calédonie, qu'ils doivent avoir quitté avant lundi (soit, lundi à minuit, à 14 heures, heure de métropole). Parmi ces cinq personnes, seul M. Reuillard est né en Nouvelle-Calédonie, où sa famille est installée depuis trois générations. Titulaire d'un doctorat en histoire, il est âgé de trente et un ans et habite Koné (côte ouest), où il est enseigant. M. et Mme Dagostini, eux, sont d'origine pied-noir et habitent sur le territoire depuis douze ans. Quant à M. Sarran, il est arrivé à Nouméa en 1971 à l'occasion de son service militaire. Tous les quatre sont les créateurs du Front calédonien (1) en 1982. Ce parti avait été mis sur pied *« pour combler un vide politique »*, dit M. Sarran. Celui-ci se trouvait d'ailleurs parmi les manifestants arrêtés le 22 juillet 1982, après le saccage de l'assemblée territoriale, ce qui lui valut une peine de trois semaines de prison ferme.

Leur notification d'expulsion, ainsi que celle de M. Lebargy, est motivée par leur appartenance au Front calédonien, *« dont les manifestations ont troublé gravement l'ordre public*, est-il précisé, *et dont, à l'avenir, les agissements sont de nature à entraver les actions des pouvoirs publics »*.

La réaction des intéressés est sans ambiguïté : *« Pour nous*, dit le président du Front calédonien, *il n'est pas question de partir d'ici. Les lettres de cachet, c'était une autre époque. Ici, nous sommes en territoire français et entre Français. Nous allons engager toutes les procédures juridiques possibles. »* Les cinq expulsés vont tenter un recours devant le tribunal administratif, en référé, et devant la commission consultative spéciale – qui permet un recours contre toute mesure individuelle décrétée dans le cadre de l'état d'urgence. Cette commission est composée de trois membres de l'administration et deux membres de l'Assemblée territoriale (législatif local). Mais ces procédures ne sont pas suspensives de l'arrêté d'expulsion et les intéressés devront, dans tous les cas, avoir quitté le territoire avant lundi soir. Entre-temps, les cinq personnes ont l'intention de demander une audience au délégué du gouvernement, estimant que les motifs à l'origine de cette décision sont trop flous.

Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), en dépit de réelles divergences de vues avec le Front calédonien, a décidé de prendre la défense des expulsés. *« On ne peut pas laisser expulser des gens comme ceux-là pour des motifs aussi vagues »*, dit le vice-président du gouvernement territorial, M. Yves Magnier. Aussi, le député RPR, M. Jacques Lafleur, a-t-il remis à M. Pisani une lettre demandant des explications.

Le fait que le RPCR semble décidé à soutenir les militants du Front calédonien constitue un élément essentiel pour juger des conséquences de la décision de M. Pisani sur l'ordre public. Car le parti de M. Lafleur est capable de mobiliser, alors que le Front calédonien ne compte que trois cents adhérents. Mais il n'est pas pour autant certain que le député RPR appellera à une manifestation de soutien qui risquerait de compromettre les chances d'une éventuelle clémence de l'administration. C'est d'ailleurs la position des dirigeants du Front calédonien, qui n'ont pas l'intention non plus d'appeler leurs militants à descendre dans la rue.

Ces mesures d'expulsion sont les premières depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 janvier dernier.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) Le premier article de la série d'Alain Rollat, « la Montée des extrêmes » paru dans ces éditions datées 19 février, était longuement consacré au Front calédonien.

LES RECOURS POSSIBLES

Sur les recours possibles des expulsés, une note d'information précise que, aux termes de l'article 7 de la loi du 5 avril 1955 instituant un état d'urgence, toute personne ayant fait l'objet soit d'une interdiction de séjour soit d'une assignation à résidence peut demander le retrait de cette mesure. Les demandes doivent être soumises à une commission consultative dont la composition et les règles de fonctionnement ont été fixées par les décrets n° 55 493 du 10 mai 1955, et 8 546 du 14 janvier 1985.

Conformément à ces décrets, la commission, présidée par un membre de l'Inspection générale de l'administration, comprend deux représentants du délégué du gouvernement, deux représentants de l'assemblée territoriale. Les demandes n'ont pas d'effet suspensif. Les personnes ayant fait l'objet des mesures d'expulsion peuvent formuler un recours devant le tribunal administratif de Nouméa.

Les infractions à interdictions de séjour et à assignations à résidence peuvent être punies d'une peine d'emprisonnement de huit jours à deux mois et d'une amende. L'exécution d'office par l'autorité administrative des mesures prescrites peut être assurée, nonobstant l'existence de ces dispositions pénales. Cette exécution d'office peut intervenir au terme du délai laissé aux intéressés pour régler leurs affaires et obtempérer aux décisions de l'autorité administrative.

● *La Nouvelle-Calédonie française majoritaire selon BVA.* – Les Français sont plus nombreux en février (47 %) qu'en janvier (42 %) et qu'en décembre (41 %) à souhaiter que la Nouvelle-Calédonie reste française. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par BVA du 31 janvier au 5 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 022 personnes et publié par l'hebdomadaire *Paris-Match*. Parallèlement, ceux qui souhaitent l'accession à l'indépendance passent de 35 % (en janvier) à 29 %. Dans le même temps, 53 % des Français pensent que, *« dans une dizaine d'années »*, la Nouvelle-Calédonie sera indépendante. De même 67 % des Français estiment que des affrontements entre les différentes communautés sont inévitables, *« si le statut actuel est maintenu »*.

NOUVELLES BRÈVES

● Grève nationale du syndicat CGT des dockers le jeudi 21 février. – La Fédération nationale des ports et docks des ports de France a observé un arrêt de travail de vingt-quatre heures le jeudi 21 février. Les dockers CGT réclament l'application immédiate de la quatrième convention des départs en préretraite à cinquante-cinq ans des ouvriers dockers acquise en décembre 1984 et qui devait entrer en vigueur dès le 1er janvier 1985.

● *M. Giraud (RPR) : En cas de victoire de l'opposition en 1986, « M. Mitterrand devrait partir ».* – M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, a estimé, mercredi 20 février, sur France-Inter, que dans le cas d'une *« victoire incontestable de l'opposition en 1986, le président de la République, ainsi désavoué, devrait partir »*. *« Je suis attaché à l'exemple du gaullisme »*, a ajouté M. Giraud en expliquant que *« à partir du moment où les Françaises et les Français se sont prononcés en faveur d'une majorité incontestable, le président de la République doit comprendre qu'il est désavoué »*. Le président du conseil régional d'Ile-de-France a rappelé son hostilité au système proportionnel qui, selon lui, serait, en raison de ses *« défauts sérieux »*, un obstacle à *« la cohérence nationale »*.

● *Richard Meier, prix Pritzker d'architecture.* – L'architecte américain Richard Meier a reçu pour l'ensemble de ses travaux le prix Pritzker 1984, doté de 100 000 dollars et décerné chaque année depuis 1979 par la Fondation Hyatt. Les précédents lauréats sont, notamment, Philip Johnson, Kevin Roche, Luis Baragan et James Stirling.

[Né en 1934, Richard Meier est connu depuis le début des années 60. On lui doit en particulier le centre pour enfants handicapés du Bronx (à New-York), l'Atheneum de New-Harmony (Indiana), le High Museum d'Atlanta (Georgie) et, très récemment, le Musée des arts décoratifs de Francfort. C'est également lui qui a été chargé de construire à Los Angeles le nouveau Centre Jean-Paul Getty pour les Beaux-Arts, pour lequel il dispose d'un budget de plus de 100 millions de dollars (plus d'un milliard de francs).]

● *NRJ suspend son accord avec TDF.* – Les responsables de la station de radio NRJ viennent de dénoncer l'accord signé avec Télédiffusion de France, estimant que la nouvelle fréquence attribuée par TDF (99.8 MHz) est pratiquement inaudible dans une grande partie de Paris. *« Cette fréquence est une des meilleures de la capitale »*, réplique-t-on à TDF, tout en admettant qu'il suffira d'une petite modification technique *« pour que les choses rentrent dans l'ordre »*.

● *LA Voix de Donald Duck.* – Clarence Nash, qui, de 1934 à 1971, avait notamment prêté sa voix à Donald Duck dans les studios Walt-Disney, est mort le 20 février à Burbank, en Californie.

Sur le vif

Mensonges

Vous êtes menteur, vous ? Ah oui ! Moi aussi. Je mens comme je respire. Tenez, même si vous me la demandiez gentiment, je ne vous donnerais pas l'heure exacte, c'est vous dire. Je l'avancerais ou je la retarderais d'un chouïa, comme ça, pour rien. Pour ne pas perdre la main.

Mentir, il n'y a que ça de vrai. Des mensonges, il y en a d'ailleurs pour tous les goûts. Et pour toutes les circonstances. Il y a l'omission, la faux-fuyant, l'exagération, la demi-vérité, la formule de politesse. Vendredi ? J'aurais été ravie, malheureusement on est déjà pris. Et dans les couples, la preuve d'attachement : moi, une histoire avec lui, tu l'as pas regardé, il est petit, moche et tout ridé.

Bon, alors, j'ai une nouvelle à vous annoncer – je l'ai lue hier dans le *Herald Tribune* – vous pouvez y aller ! Le gros mensonge bien éhonté ça ne se voit pas. Contrairement à ce qu'on croit, c'est pas écrit sur la figure. Toutes ces histoires de nez qui remue, de regard qui se débine et de débit qui se précipite, c'est des bobards.

Des chercheurs américains ont passé des années à étudier, à analyser, à mettre en fiches et en statistiques le mensonge et sa détection par des moyens purement psychologiques. Ils sont formels : même les spécialistes de la fraude, de la contre vérité et de la contrebande se trompent une fois sur deux. Ou plutôt ils sont trompés, bernés, roulés dans la farine. Pas étonnant : les signes stéréotypés du mensonge se sont tous révélés trompeurs. Entre deux types qui hésitent avant de répondre, qui se tortillent, qui baissent les yeux et qui prennent l'air gêné, l'un ment, l'autre pas. Impossible de deviner lequel.

Le seul moyen de le piéger, c'est de compter sur l'inquiétude, la peur et la colère qui souvent accompagnent ou provoquent le mensonge. Ces trois sentiments se traduisent par des mimiques très caractéristiques pratiquement impossibles à reproduire même par un acteur consommé : sourcils à demi-dressés ou haut froncés, selon les cas, lèvres serrées, sourire en biais. Alors, amis menteurs, si après tous les tuyaux que je viens de vous donner, vous vous laissez encore confondre par un interlocuteur soupçonneux, c'est que vous n'êtes vraiment pas doué. Un peu de courage, bon sang. Un peu de tenue. Faites un effort. Ne pas dire la vérité, c'est quand même pas le diable.

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS L'ANNULATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Karpov attaque Kasparov

M. Campomanes n'avait toujours pas répondu, jeudi, à la lettre d'Anatoli Karpov lui demandant de faire reprendre immédiatement le championnat du monde d'échecs. De Genève, où il a pris connaissance mercredi de ce message, le président de la Fédération internationale d'échecs est parti pour les Philippines son pays d'origine. Cependant, à Belgrade, M. Bozidar Kazic, ancien vice-président yougoslave de la FIDE, a estimé que la demande du champion du monde n'avait pas de *« perspective réelle »* d'aboutir car le règlement ne prévoit pas que des joueurs puissent faire appel des décisions du président de la FIDE.

Quant à Karpov, il a poursuivi jeudi à Moscou, dans un entretien téléphonique avec l'Agence France Presse, son offensive contre M. Campomanes et contre Kasparov. Au premier, il a reproché de l'avoir *« lésé de ses droits et privé de la victoire »*. Au second de *« ne pas avoir été sincère »*. *« Si Kasparov souhaite vraiment reprendre le combat, il devrait publier une déclaration dans ce sens »*, a-t-il précisé. Tout en démentant les rumeurs faisant état d'une détérioration de sa santé, il a confirmé que c'est la Fédération soviétique d'échecs qui avait *« proposé l'interruption du match afin de permettre aux joueurs de se reposer »*.

Signalons enfin, pour mémoire, la première réaction officielle depuis l'annulation du match de M. Jacques Lambert, président de la Fédération française des échecs. Elle consiste uniquement à mettre en cause l'objectivité de *« l'ensemble de la presse »* et plus particulièrement sa *« source unique »*, selon M. Lambert, à Moscou. Interrogé par l'AFP, M. Lambert a précisé : *« J'ai l'impression qu'il y a à Moscou quelqu'un d'hostile à M. Campomanes qui centralise l'information sur les échecs »*.

[Si la « source unique » visée par M. Lambert, en fait l'AFP, déplaît au président de la FFE, ce dernier n'avait qu'à intervenir auprès des autorités soviétiques qui ont refusé tout visa pour Moscou aux journalistes de la presse spécialisée. On ne veut pas croire que le soutien inconditionnel apporté par le président de la FFE à M. Campomanes puisse être lié au fait que la France accueillera, en octobre prochain, à Montpellier, le Tournoi des prétendants au championnat du monde, organisé par la Fédération internationale].

Panique à bord

Un Boeing-747 de la China Airlines qui venait de Taïwan avec deux cent cinquante-deux passagers et vingt membres d'équipage a chuté de 9 000 mètres en deux minutes au-dessus de l'océan Pacifique le 20 février, créant une véritable panique à bord. *« Les gens sautaient en l'air comme des pop-corns »*, a déclaré un passager originaire de Los Angeles, M. Seksan Caniyo. Cinquante personnes ont été blessées, et deux restaient hospitalisées le 21 février.

Les causes de cet incident ne sont pas encore très claires, mais il semble que les quatre réacteurs du Jumbo Jet soient tombés en panne en même temps. Au bout de deux minutes, et alors que l'avion avait chuté de 41 000 à 9 000 pieds, l'équipage a réussi à en reprendre le contrôle et a demandé à atterrir d'urgence à San-Francisco. Après avoir posé une heure plus tard son « 747 » dans un piètre état sur l'aéroport californien, le pilote, M. Mei Ho, a prié les passagers de l'excuser pour *« les inconvénients et l'inconfort »* de ce vol.

● L'Express *crée une tribune politique pour les radios locales privées.* – L'hebdomadaire *l'Express* a décidé de créer une émission politique mensuelle, « La tribune *l'Express*-Radios libres », destinée aux radios locales privées, sous la conduite de M. Yann de l'Ecotais. Diffusée le vendredi pendant une demi-heure, selon la formule « Face à la presse », la première – enregistrée ce jeudi 21 février – aura pour invité M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

A B C D E F G